TRENTE-CINQUIÈME ANNÉE — Nº 10 321 36 PAGES — JEUDI 6 AVRIL 1978



Fondateur : Hubert Beuve-Méry Directeur : Jacques Fauvet

1,70 F

Algérie, 1,30 DA; Maroc, 1,60 dir.; Tunisie, 130 m.; Allemagne, 1 DM ; Autriche, 12 sch. ; Belgique, 13 fr. ; Canada, $ 0,75 ; Danemark, 3,75 kr. ; Espagne, 35 pes. ; Grande-Bretagne, 20 p. ; Grèce, 20 dr.; Iran, 50 ris.; Italie, 350 l.; Liban, 280 p.; Luxembourg, 13 fr. ; Norvège, 3 kr. ; Pays-Bas, 1,25 fl. ; Portugal, 17 esc. ; Suède, 2,80 kr. ; Suisse, 1 fr. ; U.S.A., 65 cts ; Yougoslavie, 13 din.

Tarif des abonnements page 2

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 Paris
Télex Paris nº 650572
Tél. : 246-72-23

La bombe à neutrons abandonnée par M. Carter ?

LIRE PAGE 3

BULLETIN DE L'ÉTRANGER

L'Église et l'État dans la Constitution espagnole

La commission parlementaire chargée de rédiger la Constitution espagnole a terminé son travail. Le texte qu'elle a rendu public mardi 4 avril doit encore être approuvé par les Cortès, puis soumis à référendum, sans doute au mois de septembre. Sauf imprévu, l'Espagne nouvelle aura sa Loi fondamentale trois ans, ou presque, après la mort de Franco.

Le projet qui vient d'être mis au point aurait semblé « révolutionnaire » s'il avait été diffusé à la fin de 1975. Qui pensait alors que les successeurs de Franco définiraient l'Espagne comme « un Etat démocratique défendant comme valeurs suprêmes la liberté, la justice, l'égalité et le respect du pluralisme politique ? » Qu'ils reconnaîtraient que « tous les pouvoirs d'Etat émanent du peuple » ? Qu'ils garantiraient solennellement l'« habeas corpus » ?

L'Espagne n'a pas attendu pour évoluer que les juristes aient achevé leur besogne. Le texte consacre, dans la plupart des chapitres, les changements qui sont déjà intervenus. Certes, le représentant du parti socialiste, M. Peces-Barba, avait quitté au début de mars la commission parlementaire en expliquant qu'il se refusait à participer plus longtemps à la rédaction de la Constitution « la plus réactionnaire du monde ». Ce jugement avait paru pour le moins excessif : les communistes en particulier avaient regretté l'intransigeance de leur collègue. Personne ne conteste que l'Espagne soit devenue une démocratie parlementaire et que les régions y jouissent déjà d'une autonomie, inachevée certes, mais inconcevable dans un Etat ultracentralisé.

La discussion portait sur deux points. La gauche a obtenu sans peine que le droit de grève soit mentionné. En revanche, les représentants de l'Union du centre, le parti gouvernemental, ont affirmé que, dans une économie de marche, les droits des patrons devaient être reconnus comme ceux des ouvriers. Il faut donc donner aux chefs d'entreprise le droit de licencier leur personnel, voire de décréter le lock-out.

Le conflit entre les socialistes et le centre a rebondi à propos du statut de l'Eglise. Jusqu'à la mort de Franco, le catholicisme était religion d'Etat. La hiérarchie épiscopale avait été longtemps un des piliers du régime. Elle participait à la confection des lois et régentait les mœurs. Peu à peu, le clergé et, en fin de compte, les évêques conciliaires s'étaient éloignés d'une dictature qui ne respectait pas les droits élémentaires de la personne humaine. En même temps, ils renonçaient à revendiquer un statut de privilégiés dans la société civile, et ils admettent que la future Constitution autorise le divorce.

A la commission parlementaire, le désaccord a porté sur un point précis. Faut-il se borner à dire que l'Etat respecte « toutes les croyances religieuses » et maintient « des formes de coopération avec les Eglises » ? L'Union du centre a voulu préciser que l'Etat coopère « avec l'Eglise catholique et les autres confessions ». Cette querelle n'est pas que sémantique. En novembre dernier, l'assemblée épiscopale déclarait : « Il est insuffisant de proclamer dans l'abstrait la liberté religieuse et de la réduire à une simple liberté de conscience et de culte. » Il faut aussi « assurer la liberté d'évangéliser avec les moyens d'assistance et d'éducation ». Concrètement, les évêques demandaient la garantie que l'aide à l'enseignement privé serait maintenue.

La mention particulière de l'Eglise catholique dans le projet de Constitution montre que l'épiscopat a été entendu. C'est alors que les socialistes ont coupé les ponts. Ils n'admettent pas qu'un Etat laïc donne une place, selon eux exorbitante, à une confession. Une ultime réunion de la commission parlementaire pourrait avoir lieu le 10 avril pour tenter de trouver un consensus général avant que le texte ne soit soumis aux Cortès.

Les troubles en Iran

« Le pays traverse l'une des périodes les plus critiques de son histoire » affirme le ministère des affaires étrangères

Alors que les troubles se poursuivent en Iran, une personnalité officielle iranienne a déclaré, le mardi 4 avril, que son pays traversait l'« une des périodes les plus critiques de son histoire ». M. Parviz Adlé, directeur du service de presse du ministère des affaires étrangères, a fait ce commentaire en révélant la création, mardi, au sein du ministère, d'un « comité d'orientation » chargé d'expliquer aux Iraniens « les complots et les intrigues menés de l'étranger pour détruire l'Iran ».

L'agence iranienne d'information Pars a annoncé pour sa part, mardi, que huit succursales de banques avaient été attaquées dimanche et lundi dans sept villes d'Iran, dont Téhéran. Le bilan des troubles qui affectent l'Iran depuis bientôt dix jours est de cinq morts, selon la presse iranienne. Cependant, l'opposition avance un chiffre avoisinant soixante-dix morts. Le nombre des blessés n'est pas connu. Les précédents troubles à Tabriz, les 18 et 19 février dernier, avaient fait, selon un bilan officiel, douze morts et environ deux cents blessés.

Notre envoyé spécial Jean-Claude Guillebaud, qui se trouvait récemment à Téhéran, analyse ci-dessous la nature de ces troubles, dont chacun s'accorde à reconnaître l'exceptionnelle gravité.

Une seule cible...

De notre envoyé spécial

Téhéran. — Etrange climat dans cette capitale inquiète que gonflent les rumeurs et qu'agite un vent de fronde... Les adversaires déclarés du chah semblent aujourd'hui nulle part et partout à la fois. Bien audacieux en tout cas. Est-ce déjà cette « fin de règne » qu'annoncent, à voix basse, les plus pressés ? Sans doute pas. Mais après un an et demi de contestation ouverte et quatre bons mois d'émeutes à répétition, *quelque chose de grave paraît* bien inquiéter la dynastie Pahlavi. Et, cela, malgré le brevet « démocratique » imprudemment décerné au chah en janvier dernier par le président Carter en visite officielle à Téhéran.

Sans doute, tout n'est-il pas à prendre au pied de la lettre dans ces confidences inattendues et ces réflexions acides que l'on cueille désormais dans n'importe quel « dîner en ville » iranien, fût-ce dans les villas très chic de Chemiran où la « gauche » est à la mode... Ici, comme partout, « l'opposition de Sa Majesté » peut faire illusion. On sursaute, bien sûr, quand on s'attend à l'épais silence des dictatures, et qu'un voisin de table évoque crûment les corruptions de l'entourage impérial en citant les noms de quelque princesse et de son fils... Propos de salon ? Signe des temps ? Tel intellectuel qui flirtera, en privé, avec Marx vers 23 heures n'en servira pas moins, il est vrai, fidèlement les institutions du régime dès le lendemain matin. Autrement dit, le vernis libéral dont le chah s'efforce depuis peu de badigeonner son régime produit ici, mélangé au reste, une efflorescence de petites rébellions verbales qui invitent à la circonspection.

Il n'empêche ! « *Le grand mouvement contestataire de l'an dernier,* murmure un universitaire qui nous reçoit dans une faculté du centre « bouclée » par la police, *débouche aujourd'hui sur quelque chose d'imprévisible... Bien des libéraux ou des anciens du Front national, qui se battaient hier sur le terrain des droits de l'homme, ont depuis les émeutes de Tabriz l'impression d'être, déjà, débordés...* »

JEAN-CLAUDE GUILLEBAUD.

(Lire la suite page 6.)

MM. de Guiringaud, Bonnet, Peyrefitte, Monory et Mme Veil restent au gouvernement

La composition du nouveau gouvernement devrait être connue officiellement mercredi en fin de journée après un entretien de M. Barre avec M. Giscard d'Estaing.

La liste rendue publique comporterait celle des ministres et des secrétaires d'Etat autonomes, la nomination des autres secrétaires d'Etat intervenant ultérieurement.

Parmi les ministres sortants qui resteraient au gouvernement figurent MM. de Guiringaud, Christian Bonnet, Alain Peyrefitte, René Monory et Mme Simone Veil.

Le ministère de l'économie et des finances pourrait être scindé en deux, M. Barre conserverait la responsabilité personnelle de l'économie.

Enfin, un ministère du cadre de la vie, regrouperait l'environnement, le tourisme, le sport...

Le président de la République a demandé qu'aucun maire de grande ville ne figure au gouvernement, afin d'amorcer une politique de non cumul des mandats.

Un premier conseil des ministres se réunira jeudi 6 avril, à 9 h. 30. Le chef de l'Etat y exposera les conclusons qu'il a tirées de ses entretiens avec les dirigeants des principales formations politiques et des organisations professionnelles et syndicales. Il précisera également les orientations que suivra le troisième gouvernement de M. Barre.

Jusqu'au dernier moment, M. Raymond Barre aura observé la plus extrême discrétion sur les consultations qu'il a entreprises afin de constituer son nouveau gouvernement. Utilisant presque uniquement le téléphone pour pressentir les futurs titulaires des portefeuilles, le premier ministre n'a reçu mardi 4 avril à l'Hôtel Matignon que deux ministres de l'équipe démissionnaire, MM. Robert Boulin, ministre délégué à l'économie et aux finances, et René Monory, ministre de l'industrie, du commerce et de l'artisanat. Aucune audience n'était prévue pour la journée de mercredi à l'Hôtel Matignon. M. Barre a gardé un mauvais souvenir des péripéties qui avaient marqué les consultations qu'il avait engagées en août 1976 en vue de former son premier gouvernement, plusieurs ministres sortants, victimes d'un canular, ayant notamment fait antichambre alors que le premier ministre ne les attendait pas (*le Monde* du 28 août 1976).

Le souci de M. Barre d'éviter tout tapage répond également à celui de l'Elysée dont le porte-parole indiquait, mardi, que la composition du nouveau gouvernement accordera la priorité à l'« *efficacité* » en refusant « *le sensationnel* ».

Les titulaires de plusieurs portefeuilles importants conserveraient leurs fonctions, et pourraient même les voir élargies, afin d'assurer « *la continuité des responsabilités dans un certain nombre de domaines essentiels* », souligne-t-on dans l'entourage du chef de l'Etat.

Les modifications de structure qui sont envisagées procéderaient plus d'une volonté d'étendre le champ d'action des principaux ministères que du désir d'innover pour le seul motif de surprendre. Il était ainsi question, mercredi matin, de la création de plusieurs grands ministères dont les attributions concerneraient tous les problèmes de la famille (santé, sécurité sociale, condition de la femme, personnes âgées, etc.), les libertés et la justice (droits des personnes et du citoyen, sécurité, etc.), le cadre de vie (environnement, tourisme, sport, etc.). On reparle aussi de la constitution d'un ministère des réformes, qui serait notamment chargé d'accroître la participation dans les entreprises et de mettre en œuvre la réforme des collectivités locales qui a été annoncée. Il s'agit, en somme, pour M. Raymond Barre, de disposer du meilleur appareil gouvernemental possible qui permette d'appliquer rapidement les « objectifs d'action pour les libertés et la justice » *définis* dans le programme de Blois.

Afin d'accentuer encore davantage l'efficacité du nouveau gouvernement, M. Giscard d'Estaing a exposé mardi à M. Barre les principes de la « *réforme en profondeur* » qu'il se propose d'introduire dans la composition des cabinets ministériels. M. Pierre Hunt, porte-parole de l'Elysée, a précisé que cette réforme devait aller dans le sens de la simplification administrative. Elle aura également pour but de « *permettre à l'action ministérielle de s'exercer directement et aux responsables des directions de s'entretenir avec leur ministre* », a ajouté M. Hunt. Les mesures envisagées consistent à réduire les effectifs et à « *définir de façon limitative* » les attributions des cabinets.

Dans le nouveau gouvernement, l'ouverture souhaitée par le président de la République ne revêtira aucun caractère spectaculaire. Il n'y aura pas de « *débauchage* » de membres de l'opposition, mais à la demande du chef de l'Etat le premier ministre comptait faire appel à plusieurs personnalités indépendantes des formations politiques et choisies en fonction de leurs compétences particulières.

Dans l'allocution radiotélévisée qu'il a prononcée le 11 mars, veille du premier tour de scrutin, M. Giscard d'Estaing déclarait : « *Si j'en ai les moyens, je continuerai à avancer dans la voie du changement, du renouvellement des hommes et de l'élargissement des équipes* ».

Le résultat des élections ayant fait évoluer en sa faveur le rapport des forces politiques, le chef de l'Etat a pu aborder avec une certaine sérénité la traditionnelle question du « dosage » politique de la nouvelle équipe gouvernementale. Ayant les mains libres, il a choisi de progresser lentement dans la voie de l'« ouverture » en s'efforçant de concilier la continuité dictée par la nécessité de poursuivre la même politique économique et un certain renouveau dans le choix des hommes.

ALAIN ROLLAT.

L'immobilier vers l'âge de raison ?

Il y eut le temps des « scandales ». C'était celui où Michel Audiard, qui déjà ne pleurait pas misère, proclamait : « Si je voulais gagner de l'argent, je ferais de l'immobilier. » C'était celui encore où Georges Pompidou, tout président de la République qu'il fût, mais aussi parce qu'il l'était, tenait à faire savoir que « la personne de confiance chargée du financement de (sa) campagne électorale avait pris pour décision de refuser systématiquement toute contribution d'un promoteur immobilier quel qu'il soit ». Pour une fois, cet argent avait une odeur : celle de la Garantie foncière après beaucoup d'autres. C'était pourtant le bon temps, celui que l'on regrette plus ou moins ouvertement, aujourd'hui que l'on en est à la crise.

I. — Du « western » au « raccommodage »

par J.-M. THÉOLLEYRE

Quelle crise ? Et s'il s'agissait seulement d'un changement d'époque ? Ou d'une entrée dans l'âge de raison ? Quand on envisage la période du « raccommodage » après avoir connu l'épopée du « western », il est bien normal que la nostalgie s'en mêle, et aussi la raison. Contre mauvaise fortune... Ce qui est curieux dans une quête comme celle-ci, c'est la différence des réactions selon les tempéraments. Selon la lucidité aussi. Il y a des pleurs, des gémissements, des grincements de dents même. Mais le réalisme l'emporte, à l'occasion l'humour : « *Evidemment, on ne va pas vous faire pleurer...* »

Est-ce une réponse à une attention excessive portée, ici à l'épaisseur de la moquette, ailleurs à celle du marbre de la table ou à la qualité des fleurs sur la console, ou encore à celle de la vue sur Paris, toujours à conquérir en l'un ou l'autre de ses recoins ? L'évidence s'impose et devient banalité. Les publicités le disent sitôt qu'on prend la peine de les lire : « *Après l'ère des tours, voici venu le temps de la mesure.* » De manière touchante monte le chœur qui célèbre « *la conception humaine et chaleureuse de l'habitat urbain* ». Ou encore les vertus de la ville traditionnelle : « *Courbevoie - peut-être, mais Paris c'est juste en face.* » Comme un chant de sirènes, on susurre que le crédit moins cher, c'est la possibilité de devenir propriétaire à Paris. En fermant les yeux, on y est et, comme dit l'autre, pourquoi ne pas mettre un lac sous ses fenêtres...

(Lire la suite page 32.)

● **ITALIE : Les partis politiques renouvellent leur refus de négocier avec les Brigades rouges après un nouvel appel de M. Moro.**

(Lire page 5.)

● **CHINE : Des affiches dénoncent la répression d'avril 1976.**

(Lire page 36.)

AU JOUR LE JOUR

Sans risques

L'enfer, c'est les autres. L'aventure, c'est les autres. Donc l'aventure, c'est l'enfer. Je viens de résumer la pensée politique avancée telle qu'on la voit éclore en ce nouveau printemps de 1978, le printemps aux Cent Marées.

Le grand slogan de notre temps est : sans risques. La politique sans risques. Le changement sans risques. L'amour sans risques. La vie sans risques. Nos puissances tutélaires pensent même, je suppose, nous faire mourir sans risques — ayant toute transcendance aboli.

Dans Port-Royal, *l'archevêque Hardouin de Péréfixe, protecteur de l'ordre social, dit :* « S'il y a péché, il est pour nous. » *De même, nos protecteurs :* « S'il y a risque, il est pour eux. »

Ce qu'ils risquent ? Leurs sous, leurs places. Bref, ils ont bien conscience d'être ce qu'était César selon Alain : notre ambition couronnée.

Ph. DE SAINT-ROBERT.

DEUX CONCEPTIONS DU CINÉMA

Hollywood contre San-Francisco

Dans une industrie cinématographique qui a repris goût à la vie, les « succès » se suivent, et la courbe des recettes donne le vertige. Dernier-né des best-sellers hollywoodiens, « la Fièvre du samedi soir » témoigne de l'efficacité de techniques éprouvées : *lointain héritier du style populiste* anglais du « Free Cinema » des années 50, le film de John Badham semble devoir relancer la mode de la comédie musicale, « programme » sa musique comme d'autres les fusées spatiales, esquisse un portrait rapide du monde juvénile du samedi soir. *Une étoile est née, John Travolta.*

Le cinéma semble se concevoir aujourd'hui sur ordinateur, et pourtant des femmes comme Marcia Nasatir et Julia Philips, figures de proue du nouvel Hollywood, y disposent d'un pouvoir qui aurait été inconcevable il y a un quart de siècle. Hollywood est de plus en plus le lieu de rendez-vous des « professionnels ».

A 400 kilomètres au nord, après la réussite exceptionnelle de films comme « le Parrain » et « la Guerre des étoiles », Francis Coppola et George Lucas, qui ont délibérément choisi de vivre à San-Francisco, poursuivent en toute indépendance, loin des contraintes des studios, leurs recherches. Quelles sont les limites de cette indépendance ? Pour Robert Kramer, Hollywood reste inacceptable. *Tous se reconnaissent dans* le climat idéalement « libre » de la Pacific Film Archive de Berkeley, qu'anime Tom Luddy.

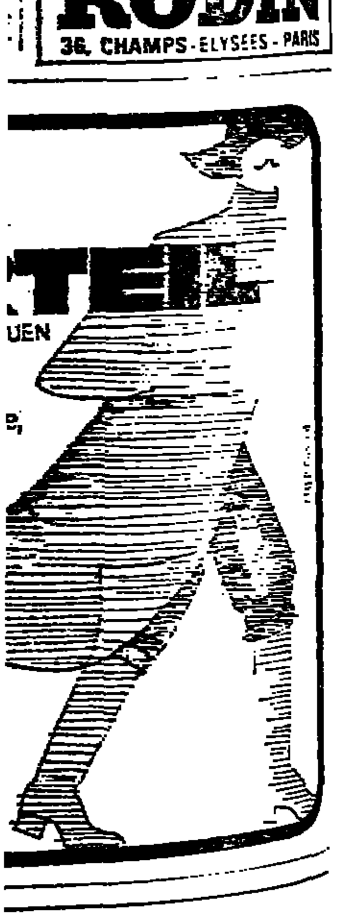
L. M.

(Lire page 16.)

Dans « le Monde des livres »

LE BICENTENAIRE DE VOLTAIRE ET ROUSSEAU

A l'occasion du bicentenaire de la mort de Voltaire et de Rousseau, « le Monde des livres » publiera un supplément de quatre pages dans son numéro daté du 7 avril. Roland Barthes, Jean Lacroix, Guy Lardreau, Robert Mauzy, René Pomeau, Jean Starobinski, Michel Tournier et Jacques Van den Heuvel ont collaboré à ce supplément.





idées

GAULLISME

L'autre changement

par JACQUES de MONTALAIS (*)

ON oublie moins encore que d'autres les façons dont usa pendant des années l'actuel chef de l'Etat. Du « Oui, mais... » à la leçon qu'il crut devoir donner à de Gaulle — croyant l'heure venue — après le prophétique *« Vive le Québec libre ! »*, ce fut une longue marche appuyée sur une déplaisante canne princière. Mais, après tout, Georges Pompidou en fit autant à Rome, et la même ambition obnubile depuis des lustres un politique aussi doué que François Mitterrand. Il aura d'ailleurs accepté, lui, toutes les démagogies et toutes les comédies pour la satisfaire. Tels sont les hommes.

Cela dit, l'honnêteté intellectuelle exige, parce qu'il s'agit de la France, que l'on s'interroge : l'homme de l'Elysée n'aurait-il pas été modifié comme d'autres par la fonction ? Ne verrait-il pas plus juste aujourd'hui qu'hier ? N'aurait-il pas pris de l'envergure ? L'élection du président de la République au suffrage universel, voulue par de Gaulle, n'en serait-elle pas la cause principale ? Beaucoup de Français, semble-t-il, le pensent. Malgré bien des réserves, on incline à leur donner raison. Naguère, l'homme, toujours brillant — facteur décisif de sa réussite, — était néanmoins incertain et un peu trop porté à l'optimisme. Par exemple aux finances lorsque, selon lui, la hausse des prix allait toujours s'arrêter, ce qui n'advenait jamais ; ou bien à la présidence lorsque, la crise pétrolière ayant éclaté, il rassurait si malencontreusement au lieu d'appeler aussitôt à la vigilance devant une ère nouvelle.

Mais depuis lors ? Certes, les réformes en profondeur n'ont été ni faites ni même amorcées. Elles sont devenues des « rapports ». Certes, l'exécrable système monétaire international actuel, aux conséquences pourtant plus graves que la crise du pétrole, semble désormais intouchable, sans doute parce qu'il est américain. Il y a eu d'inquiétantes tentations de modifier le rôle de notre armement nucléaire. Et que dire de l'imprudente adhésion à une Assemblée européenne aussi superfétatoire que suspecte ? Enfin, l'indispensable réduction des inégalités n'a guère progressé.

Toutefois, dans ce dernier domaine, il y a eu des atténuations. Il y avait, il y a encore — plus précises — des intentions. Dans l'affaire du Zaïre, le chef de l'Etat sut prendre ses responsabilités en s'opposant à une subversion venue de l'extérieur et parfaitement représentative d'une certaine volonté de puissance. Aussi fut-il approuvé par de grands amis de la France tels que MM. Houphouët-Boigny et Léopold Senghor, deux hommes qui voient clair. Et l'on a remarqué, dans la dernière allocution présidentielle avant le 12 mars, la pertinente allusion à la prépondérance de l'Allemagne si la France se laissait aller aux facilités du programme commun.

Aujourd'hui le président de la République assure — une fois de plus — qu'il va tenir compte des aspirations du corps électoral. De fait, elles ont été exprimées de nouveau par une moitié du pays et elles sont approuvées par une bonne partie de l'autre moitié, celle qui a « gagné », mais de bien peu, ne l'oublions pas.

Le président souhaite donc que l'opposition entretienne des rapports plus normaux avec l'exécutif ; qu'elle joue davantage son rôle, par exemple, dans les grandes commissions parlementaires ; qu'enfin les forces vives soient entendues. Et, cette fois, il donne l'exemple.

Le résultat ne s'est pas fait attendre. Tandis que, sous la férule de Georges Marchais, Edmond Maire et François Mitterrand préconisaient le SMIC à 2 400 F tout de suite, le secrétaire général de la C.F.D.T. ne le demande plus, en francs constants, que pour avril 1980, et donne trois mois au gouvernement avant de le juger « sur pièces ». On revient décidément à la raison.

Le désir de ressembler

Bref, le chef de l'Etat semble désormais habité, comme de Gaulle le fut toujours, par le désir de rassembler, c'est-à-dire de susciter le consensus le plus large possible. Dès lors, il faut pousser à la roue. C'est l'évident intérêt de la nation, et le moment est favorable. Car les Français déplorent plus que jamais le gaspillage de forces et de bonnes volontés que provoquent, d'une part, idéologies et démagogies ; d'autre part, une sénile crispation sur des fortunes, des privilèges et des avantages trop souvent abusifs. Un choc psychologique était donc indispensable. Mais le moindre attentisme serait vite suspect et l'occasion perdue.

*

Dans la difficile conjoncture actuelle, nationale et internationale, il ne s'agit pas de promettre n'importe quoi comme d'autres, et de compromettre par là les grands équilibres dont une large majorité de Français — quel qu'ait été leur vote — admettent au fond d'eux-mêmes la nécessité. Or il ne sera pas commode de les maintenir si tous les intérêts particuliers se déchaînent. L'Etat devra donc faire preuve à la fois de hardiesse sociale et d'autorité politique.

Pour ne prendre qu'un exemple, il y a plusieurs années déjà qu'un de nos plus importants P.D.G. me confiait qu'à son avis les ouvriers, et les manuels en général, compte tenu de leur rôle et de leurs responsabilités, étaient nettement sous-payés par rapport à d'innombrables employés. Et que penser de ces industries de main-d'œuvre dont les charges sociales rendent la vie aléatoire, alors qu'elles sont supportées sans dommage par les grosses entreprises ? Il y a des péréquations qui se perdent. Mais combien d'autres erreurs ou abus ne faudrait-il pas corriger ou supprimer !

Cependant, si la rigueur économique et financière est indispensable, doit-on en conclure, comme Michel Debré, que « cette ouverture politique, cette générosité sociale, sont moins le point de départ de la pensée que l'aboutissement d'une action (1) » ? On penserait volontiers le contraire. Car ce n'est pas sur un ton sec et par des thérapeutiques froides que l'on parvient à unir en vue d'agir. Les injustices sont trop flagrantes, la bureaucratie trop étouffante, les intérêts trop sûrs d'eux, l'élargissement du consensus trop nécessaire.

Il reste qu'après avoir perdu beaucoup de temps le chef de l'Etat n'aura vraiment changé que si ses actes le prouvent. Tel est, en effet, l'autre changement que l'on attend.

(1) *Le Monde* du 23 mars.

(*) Ancien rédacteur en chef de « la Nation ».

Le grand absent

par JEAN CHARBONNEL (*)

LE général de Gaulle est-il le grand vainqueur des élections législatives ?

Nous voudrions le croire. Nous voudrions croire Gaston Palewski (1) qui vient de l'affirmer dans ces colonnes avec toute l'autorité que lui confèrent son passé et ses fonctions de président de l'Institut Charles-de-Gaulle.

Hélas ! un examen objectif de la situation suffit à démontrer que de Gaulle, que le gaullisme, ont été les grands absents de la confrontation nationale qui vient de s'achever.

Ils l'ont été à gauche. Les gaullistes d'opposition n'ont pu se faire entendre non seulement de la droite, qui les a poursuivis d'une haine vigilante, mais aussi de la plus grande partie de la gauche, qui a refusé de prendre en considération leur existence et les a parfois combattus avec un étrange acharnement. Mais il y a eu pire : le grand dessein qu'aurait pu être le projet de la gauche, s'il avait été réactualisé et s'il avait pris en compte quelques objectifs majeurs du gaullisme, s'est enlisé de querelles en controverses pour aboutir au catalogue de revendications à court terme du 13 mars. Avant même l'échec du deuxième tour, la gauche avait préféré au grand souffle de l'espérance le retour à la plus détestable des républiques ; à la république des partis.

Mais le gaullisme n'a pas été moins absent de la campagne de la droite : c'est d'autant plus grave que celle-ci, au moins dans une de ses composantes, se recommande encore — et avec quelle vigueur indiscrète — de l'héritage de Charles de Gaulle.

Nous nous permettions de le dire à Gaston Palewski. Nous ne voyons aucune trace de gaullisme dans la démocratie « avancée » du président de la République, dont M. de Fallois a montré fort justement (1) qu'elle se situait à l'opposé des ambitions de l'homme du 18 juin. Nous n'avons trouvé aucune trace de gaullisme dans la campagne majoritaire orchestrée par M. Barre, qui s'est résolument placée sur le plan de la défense des intérêts, de l'immobilisme social, de la peur devant le collectivisme, ou plutôt sa caricature. Nous n'avons trouvé aucune trace de gaullisme dans le comportement d'une majorité qui n'a récusé aucun appui, ni celui de M. Soustelle, ni celui de M. Lagaillarde, ni celui de M. Isorni, ni celui de M. Tixier-Vignancour, grâce auquel ont été mobilisées, pour défendre la cause commune, les ombres de Brasillach et de Bastien-Thiry... Beau compagnonnage pour des gaullistes ! Pour des gaullistes qui doivent se sentir rassurés de voir demain les grandes causes auxquelles ils sont attachés, celle de l'indépendance nationale, celle de la participation, celle de l'autorité de l'Etat, défendues par le nouveau parti du président sous les auspices de MM. Lecanuet, d'Ornano et Servan-Schreiber...

Car le vrai problème pour la majorité, qui prétend incarner la continuité de la V[e] République, est bien là. Malgré son activité et son dynamisme, M. Chirac n'a pu empêcher le président de la République, quand il était son premier ministre, de porter atteinte à quelques acquis fondamentaux du gaullisme, dans la pratique des institutions, la politique étrangère et de défense, la politique économique. Malgré son activité et son dynamisme, M. Chirac n'a pu empêcher le rééquilibrage de la droite, qui doit parfaire dans les mois à venir la giscardisation de la majorité, née en 1974. Malgré son activité et son dynamisme, M. Chirac se retrouve, à trois ans des élections présidentielles, chef d'une demi-droite dans un système dont M. Giscard d'Estaing, par le jeu normal des institutions, est plus que jamais le maître. Mais il y a plus encore : l'instrument que M. Chirac a forgé pour porter ses ambitions n'a rien d'un véritable rassemblement, tel que ceux que de Gaulle avait créés. Non seulement les gaullistes de tradition et de conviction y sont de moins en moins nombreux, mais la personnalité des adhérents, la nature des objectifs, le style de l'action, se distinguent de plus en plus de ceux du R.P.F., de l'U.N.R. ou même de l'U.D.R. : il ne s'agit, à vrai dire, que d'un P.S.F. réussi.

Il faut bien en convenir. Au lendemain des élections de 1978, si l'état d'esprit gaulliste continue d'imprégner de vastes secteurs de l'opinion publique, l'élan du gaullisme est bien mort dans la société politique. Il nous reste à le ressusciter au fond de l'âme populaire.

(1) *Le Monde* du 22 mars.

(*) Ancien ministre du général de Gaulle, président de la Fédération des républicains de progrès.

PLAIDOYER POUR L'UNION

par FRANÇOIS BINOCHE (*)

DE 1940 à 1945, le gaullisme se situait à gauche, du fait des hommes qui le composaient et des idées qui animaient le libérateur de la patrie et le décolonisateur des peuples en opposition avec Vichy.

Rentré en France, rapidement abandonné par les socialistes très vite revenus à leur vieux rêve européen, de Gaulle, fondant le R.P.F., se retrouvait à la tête de cet électorat de droite auquel il faut toujours un guide pour ne pas dire un maître.

Pour beaucoup, il avait remplacé le mythe protecteur qu'avait été Pétain en son temps. Mais sa présence à la tête d'un parti soudait la gauche issue de la Résistance et de la France libre à cette droite circonstancielle.

Par la suite, la gauche gaulliste, sous des noms divers, demeura présente aux côtés des mouvements issus du R.P.F. sans jamais s'y dissoudre complètement. De Gaulle disparu, cette gauche n'avait plus aucune raison de rester aux côtés du parti de G. Pompidou puis de M. Chirac. Les deux hommes, à l'inverse du général, pouvant difficilement être qualifiés d'hommes de gauche !

*

Venant incontestablement du parti socialiste, il semblait *a priori* presque normal que le gaullisme de gauche y retournât. Mais une différence capitale séparait les deux courants : à savoir que, pour la grande majorité des socialistes, la gauche c'est avant tout l'Europe supranationale, incarnée au mieux par la social-démocratie à l'allemande.

Au fond, ce qui a divisé le P.C. et le P.S., bien plus que les nationalisations, c'est la certitude d'une divergence fondamentale sur la politique européenne future. Les concessions du P.C. à propos du vote sur l'élection du Parlement européen au suffrage universel n'y changèrent rien.

C'est ce qui explique que les socialistes ont toujours refusé de considérer les gaullistes de progrès comme faisant partie de la gauche, allant jusqu'à leur fermer les portes de l'union lorsque celle-ci tenait encore debout. Au même moment, une identité de perspectives nationales étant une constante entre communistes et gaullistes, il paraissait possible de faire un bout de chemin ensemble, ce qui fut fait sans hésiter.

*

Il faut en ce lendemain d'élections reconnaître que ce bout de chemin n'a mené nulle part au succès ! Les électeurs communistes furent réticents, militants mis à part, préférant le plus souvent voter pour un socialiste que pour un gaulliste. Les gaullistes eux-mêmes, effrayés par une alliance dont la raison majeure leur échappait, craignaient les conséquences du programme de gouvernement établi par les communistes.

Il faut aujourd'hui considérer l'avenir objectivement et, le rêve de l'union totale s'étant évanoui pour un temps, revenir à nos sources d'inspiration. Pour nous, la leçon à tirer de ces élections législatives, c'est qu'il faut « changer de cap ». Nous et d'autres avec nous, c'est bien certain !

Oui, le mode de scrutin défavorisait toutes les tendances plus ou moins marginales avec lesquelles nous avons en commun la profonde volonté de « continuer la France ». Mais surtout, nous n'avons pas su vaincre nos divisions internes avec la Fédération républicaine de progrès ; nous n'avons pas su unir nos efforts avec l'U.J.P. ; nous n'avons guère cherché le contact avec le mouvement de Michel Jobert, qui s'est retrouvé au deuxième tour rejeté « ailleurs », mais dans la droite.

Aux uns et aux autres, ce manque d'union a été fatal. Pourtant, où sont nos différences fondamentales ? N'avons-nous pas en commun le culte de l'indépendance nationale, une même volonté sociale, un même amour de la démocratie ? N'avons-nous pas tous le même adversaire, toujours au pouvoir, c'est-à-dire l'argent ?

Je vous le dis, et bien sûr je n'engage que moi-même et ma décision d'action pour l'avenir, mais je supplie tous les intéressés de m'entendre : ou bien nous réalisons cette union, alors l'espoir n'est pas perdu, nous pourrons encore servir les uns et les autres la noble cause de la survie de notre pays, ou bien il ne nous restera qu'à observer, impuissants, les luttes d'influence que vont se livrer les chefs des quatre grandes formations qui divisent le pays et se disputent le pouvoir.

(*) Général (C.R.), président d'honneur de l'Union des gaullistes de progrès.

Tout est bien clair

par PIERRE LEFRANC (*)

SI les partisans du programme commun avaient gagné les élections, nul doute qu'ils l'auraient immédiatement appliqué. Or c'est, sans contestation possible, la majorité sortante qui se retrouve vainqueur de l'affrontement. Dès lors, il appartient à ces messieurs de la majorité de mettre aussitôt en œuvre ce qu'ils ont annoncé. Nous attendons des actes.

Dans cette majorité sortante, il y a une formation plus forte que l'autre : c'est le R.P.R. C'est par conséquent au R.P.R. de montrer la voie et de prendre les initiatives. Le chef de l'Etat ne dispose de l'appui parlementaire indispensable qu'avec les suffrages des élus R.P.R. Cette situation n'est peut-être pas celle que M. Giscard d'Estaing appelait de ses vœux, mais telle est la réalité.

Le R.P.R. se trouve donc en excellente position pour dire au chef de l'exécutif : « Nous soutiendrons votre action dans la mesure où celle-ci nous conviendra ; en *d'autres termes : oui*, monsieur le président, *mais* à condition que vous alliez dans les directions qui nous agréent. C'est ainsi que les institutions ne seront pas modifiées par une loi électorale incompatible ; c'est ainsi que la participation va réellement entrer dans les faits ; c'est ainsi que notre défense demeurera axée sur la dissuasion nucléaire et qu'un budget adapté à ce choix nous sera proposé ; c'est ainsi que les compétences de l'Assemblée européenne ne déborderont en aucun cas leurs limites actuelles ; c'est ainsi que la France se définira une politique étrangère qui lui soit propre et susceptible d'assurer son indépendance entre les deux grandes hégémonies. Sinon, peut et doit dire le R.P.R., ne comptez pas sur nous et contentez-vous du soutien de vos radicaux, réformateurs et centristes. » Aucune attitude ne convient au R.P.R., sous peine de trahir les électeurs qui l'ont choisi.

Naturellement, cette idée de trahison ne peut venir à l'esprit de M. Chirac pour des raisons morales et d'autant qu'une politique d'abandons du R.P.R. mènerait celui-ci droit à la disparition. Le Rassemblement n'a, en effet, réussi à conserver sa première place que parce qu'il s'est affirmé gaulliste et s'est différencié du giscardisme. Maintenant, il n'a pas d'autre choix que celui de rester fidèle à l'image qu'il a voulu donner de lui.

De son côté, confronté avec les résultats, le chef de l'Etat doit faire l'effort de comprendre que son antigaullisme obsessionnel n'est plus de mise ; il ne lui est plus possible de prétendre agir contre la partie la plus importante de sa majorité ; il est, bon gré mal gré, contraint d'adopter les objectifs de ceux qui sont les plus nombreux, sinon le pays pourrait se laisser aller à croire que les sentiments personnels du premier magistrat de la République passent avant le respect de la volonté du peuple.

Oui, tout est vraiment clair, et les Français n'auront pas à attendre longtemps pour savoir si les uns et les autres respectent leurs engagements et remplissent leur rôle, ou s'ils ont été victimes d'une vaste tromperie.

Hélas ! Ce à quoi nous assistons ne manque pas de nous impressionner défavorablement.

(*) Président de l'Association nationale d'action pour la fidélité au général de Gaulle.

Le silence des barons

par LILIANE PRINCET (*)

EST-IL encore possible en 1978 de faire preuve d'une certaine décence dans la vie publique ? Peut-être pas. En ce cas au moins nos hommes prétendus politiques devraient-ils savoir que leurs lecteurs/auditeurs ne sont plus dupes. Ainsi pourraient-ils s'épargner des déclarations inutiles.

Il est normal que la caution d'un grand disparu soit invoquée par ses petits successeurs. Tout le monde est gaulliste après la mort du général. Rien d'extraordinaire, puisqu'il est un symbole de la France éternelle et paradoxale. De là à se considérer comme les héritiers d'un homme exceptionnel dont une des caractéristiques essentielles était justement d'être exceptionnel, de là à vouloir récupérer à des fins personnelles et mesquines l'acquis d'une tentative désintéressée et messianique, il y a un fossé que nous, simples citoyens, ne franchissons pas.

J'attends en vain que s'élève la voix d'un des « barons ». Hélas ! Ils appartiennent tous au royaume des ombres. Si des noms sont encore visibles dans les colonnes des journaux, c'est que leur survie est utile à une clique de parvenus. Paralysés, muselés, fantomatiques, les « barons » du gaullisme. Ne nous laissons pas abuser par leur présence ou leur réincarnation au sein de telles ou telles instances.

L'affrontement de mars 1978 a été fidèle à une certaine tradition française, à l'image des rivalités de l'avant-guerre ou des années de la IV[e] République, entre partis de basse-cour, dont aucun ne peut se targuer d'être gaulliste. Le gaullisme est chez les marginaux. Si le grain ne meurt... Nous vivons cette mort. Nul doute qu'il ne renaisse. Certes pas aujourd'hui ni de cette façon.

De Gaulle est pour nous, hommes et femmes trop jeunes pour avoir joué un rôle actif pendant les années cruciales de 1940-1944, mais suffisamment âgés pour les avoir vécues, l'homme qui ne transige pas. Ni dans les mots ni dans les actes. Ceux qui se réclament de lui ne sont que compromissions. Il est celui qui remonte le courant de la fatalité. Ils sont ceux qui courent en avant de la vague dans l'espoir fallacieux qu'elle ne les atteindra pas. Il parlait net et dru. Ils ronronnent ou ne menacent de l'Apocalypse que pour des terreurs imaginaires. Quand il évoquait le peuple ou s'y plongeait, c'était Antée reprenant des forces à son contact. Le peuple n'est pour eux qu'un alibi factice et ils n'en tirent nulle vigueur. Même si nous en sourions, car nous sommes des sectateurs de l'irrespect, il portait à l'étranger l'image d'une France idéale et estimable. Ils ne soulèvent que des sarcasmes ou des sourires de dérision. Et par-dessus tout, oublieux de sa propre personne, il était convaincu et serviteur d'une idée : les mots d'humanisme et de civilisation occidentale reprenaient dans sa bouche leur valeur authentique. Quand les héritiers les emploient, nous devons faire appel à toutes nos forces morales pour résister à l'envie de redevenir « sauvages », animistes et analphabètes.

(*) Professeur d'histoire.

L'AVENIR ET LA DÉFENSE DE L'EUROPE

Le « sommet » de Copenhague devra arbitrer le différend franco-américain sur les livraisons d'uranium enrichi

Luxembourg (Communautés européennes). — L'intérêt du conseil européen de Copenhague, vendredi et samedi prochains, sera surtout économique et, à quelques semaines du « sommet » occidental de Bonn, il y sera amplement question des relations de la Communauté avec les Etats-Unis et avec le Japon. Telles sont les impressions qui ressortent de la session que les ministres des affaires étrangères des Neuf ont consacrée mardi à Luxembourg à la préparation de la réunion de Copenhague.

De notre correspondant

Les chefs de gouvernement des Neuf auront une large discussion sur les perspectives économiques dans la Communauté et dans le monde. Les différents aspects du problème seront abordés — politique conjoncturelle et monétaire, emploi, énergie, échanges, restructurations industrielles, relations avec le tiers-monde — sans qu'à priori il soit envisagé de privilégier l'un ou l'autre de ceux-ci. Les Neuf porteront cependant une attention particulière à leurs relations avec les Etats-Unis et avec le Japon, ne serait-ce que pour être en mesure de participer ensuite, dans les conditions les plus fructueuses possible, au « sommet » occidental. Les délibérations sur les Etats-Unis porteront sur la manière d'inviter ceux-ci à pratiquer une politique nationale (énergie) et internationale (monnaie) plus cohérente et moins dommageable pour le monde occidental. Quant au Japon — que les chefs de gouvernement traiteront comme un sujet à part, — il est clair que les Neuf, sans aller jusqu'à désavouer la Commission européenne, ne sont guère satisfaits des résultats obtenus lors des tractations menées par cette dernière avant Pâques à Tokyo.

Selon M. de Guiringaud, il n'est pas prévu que les discussions économiques de Copenhague débouchent sur une déclaration plus ou moins solennelle, mais, a-t-il ajouté, il pourrait en résulter des décisions de procédure sur les actions ou études à entreprendre afin de favoriser la reprise.

Les chefs de gouvernement auront à arbitrer le différend surgi entre la France et ses partenaires à propos des relations nucléaires avec les Etats-Unis. Le Congrès américain, soucieux de renforcer les contrôles sur l'exportation de combustibles nucléaires, a adopté récemment une loi qui donne trente jours aux partenaires-clients des Etats-Unis pour renégocier les accords qui les lient, avec menace de suspension des livraisons d'uranium enrichi en cas de refus. La Communauté a jusqu'au 9 avril pour faire savoir si elle accepte de renégocier l'accord Euratom-Etats-Unis.

La Commission, appuyée par huit Etats membres, souhaitait envoyer une lettre à Washington acceptant le principe de la négociation, tout en réservant sur le fond les droits de la Communauté. La France s'y est fermement opposée. M. de Guiringaud a qualifié l'attitude des Etats-Unis d'inadmissible. « *Sur le plan juridique*, a-t-il commenté, *je ne vois pas pourquoi le droit interne américain prévaudrait sur les engagements internationaux* (l'accord Euratom-Etats-Unis n'expire qu'en 1995) ; *sur le plan politique, il faut rappeler que nous n'avons accepté de participer au programme d'évaluation du cycle du combustible qu'à la condition expresse que les modalités de livraisons d'uranium ne soient pas remises en cause, au moins tant que les conclusions d'un programme d'évaluation n'auront pas été tirées d'un commun accord. Les exigences formulées par les Américains sont en contradiction formelle avec les engagements pris par le président Carter lui-même.* »

Une relance de l'espace judiciaire européen ?

En outre, les Français, qui considèrent cette affaire comme une « *question de principe essentielle* », ne croient pas que les Etats-Unis iront jusqu'à interrompre brutalement leurs livraisons d'uranium enrichi. Ils font remarquer que rien dans la nouvelle loi n'oblige le président Carter à agir de la sorte. Il reste à savoir s'ils parviendront à convaincre les Allemands — très préoccupés par une éventuelle rupture de leurs approvisionnements — que les circonstances sont suffisamment propices pour risquer l'épreuve de force avec Washington et peut-être marquer de la sorte un point important au profit de la politique industrielle nucléaire de la C.E.E.

Selon le projet d'agenda préparé par les ministres des affaires étrangères, les conversations purement politiques de Copenhague porteront sur le Proche-Orient, l'Afrique (Namibie), les relations Est-Ouest et le terrorisme. Sur ce dernier sujet certains Etats membres, en particulier l'Italie, ont suggéré que le Conseil européen relance activement l'idée présentée par M. Giscard d'Estaing de créer un espace judiciaire européen.

Le conseil européen débattra également des conditions de l'éventuelle création d'une fondation européenne. Le rôle de cette fondation, dont l'idé figurait dans le rapport Tindemans, serait de promouvoir des échanges intellectuels à l'intérieur de la Communauté, essentiellement en coordonnant l'action des organismes déjà existants. Les Neuf butent surtout sur un problème politico-juridique anachronique, voire ridicule, compte tenu de la relative modestie — en tout cas sur le plan financier — de l'entreprise : la fondation doit-elle être un organisme communautaire ou bien intergouvernemental ? Comme l'a souligné M. Jenkins, le président de la Commission, le conseil européen, qui abordera cette question pour la quatrième fois, perdrait de son crédit s'il ne parvenait pas cette fois encore à une décision. Les Français ne sont favorables à l'opération que si la candidature de Paris pour abriter le siège de la fondation est retenue.

Il a été confirmé d'autre part que les chefs de gouvernement devront fixer à Copenhague la date des élections du Parlement européen au suffrage universel.

Les ministres des affaires étrangères ont aussi fait le point sur les négociations commerciales multilatérales de Genève. C'est une affaire directement liée au débat économique du conseil européen. Les offres tarifaires présentées à Genève par les Etats-Unis et le Japon sont jugées insuffisantes par la C.E.E. Ainsi, la réduction moyenne des droits de douane, résultant de l'offre américaine, est de seulement 30,5 %. Le conseil a pris les décisions suivantes : la Commission a reçu mandat pour présenter aux partenaires du GATT des demandes d'amélioration de leurs offres. Il a été entendu ensuite que les précautions nécessaires seraient prises (mise au point d'une liste d'exceptions, plus une liste de retraits conditionnels) pour que le conseil des ministres puisse, le moment venu, moduler l'ampleur exacte de la réduction finale des droits du tarif extérieur commun, en fonction des efforts accomplis par chacun des partenaires du GATT, tant sur le plan tarifaire que non tarifaire.

En ce qui concerne l'acier enfin, le conseil des ministres a donné le feu vert à la Commission pour conclure, avec le Japon, l'Afrique du Sud, l'Espagne et la Tchécoslovaquie, des accords régissant, sur le plan des prix et des quantités, leurs exportations de produits sidérurgiques vers la C.E.E. en 1978. — Ph. L.

LIRE PAGE 31

L'Europe à la recherche d'une politique industrielle : « Quand nécessité fait loi », par Philippe Lemaitre.

A la veille de prendre sa décision sur la bombe à neutrons M. Carter est soumis à des pressions contradictoires

De notre correspondant

Washington. — Bien que l'on ait répété toute la journée du mardi 4 avril dans les milieux officiels que la décision de M. Carter sur la bombe à neutrons n'était pas encore prise définitivement, de nombreux indices portent à faire crédit aux informations publiées le même jour par le *New York Times*, selon lesquelles le président a choisi de renoncer à cette arme. En témoigne, pense-t-on, la visite inopinée que M. Genscher, ministre ouest-allemand des affaires étrangères, a faite mardi à Washington, où il s'est entretenu d'abord avec M. Vance, puis, en compagnie de ce dernier, avec le chef de la Maison Blanche. De part et d'autre, il a été décidé de tenir secret le résultat de ces discussions. Mais M. Genscher a indiqué que l'affaire de la bombe « à effets de radiation accrue » a été examinée « *longuement et en profondeur* ». La décision américaine, ajoute-t-on, sera annoncée dans quelques jours.

A la veille d'entreprendre son voyage en Amérique latine et en Afrique, M. Carter avait décommandé une réunion prévue au siège de l'OTAN sur le sujet. En outre, M. Christopher, secrétaire d'Etat adjoint, s'est rendu la semaine dernière à Bonn, sans doute pour informer le gouvernement allemand de la nouvelle hésitation du président. On tient donc pour probable que M. Genscher est venu à Washington s'assurer de l'état d'esprit du président et lui demander de surseoir à tout le moins à une décision négative sur la bombe à neutrons. Le gouvernement de Bonn s'est en effet rallié, non sans tiraillements en son sein, à cette arme qui serait mise en place en priorité sur son territoire. Il souhaite en tout cas ne pas y renoncer sans obtenir des contreparties substantielles de l'Est.

Or l'idée même d'une contrepartie est compromise aujourd'hui. Sans doute certains alliés des Etats-Unis, la France notamment, répugnaient à l'idée d'un marchandage sur la bombe à neutrons et les nouveaux missiles SS-20 que les Soviétiques installent actuellement sur leur territoire qui sont pointés vers l'Europe occidentale.

Le SS-20, faisaient-ils valoir, est une arme stratégique à l'échelle européenne, donc non comparable à la bombe à neutrons, arme tactique visant à arrêter une attaque de chars et équilibrant de ce fait la supériorité du pacte de Varsovie en blindés (un « échange » entre cette bombe et un certain nombre de chars soviétiques en Europe de l'Est serait à cet égard plus judicieux). Quoi qu'il en soit, les réserves maintenant connues de M. Carter rendent peu crédible pareil troc. On ne voit pas pourquoi les Soviétiques monnaieraient la non-production d'une arme dont les détenteurs ne voudraient plus de toute façon.

Aussi bien, l'émotion confine à la consternation dans les milieux militaires et même au-delà. M. Baker, chef du groupe républicain au Sénat, voit dans l'attitude de M. Carter, si elle se confirme, « *une nouvelle étape dans une longue suite d'erreurs en matière de défense nationale* ».

La surprise est d'autant plus grande que, jusqu'à un passé tout récent, tous les responsables américains de politique étrangère ou militaire s'employaient à réfuter les arguments de la campagne de propagande lancée par l'U.R.S.S. contre la bombe à neutrons, faisant valoir que celle-ci n'était ni plus ni moins « immorale » que n'importe quelle autre arme nucléaire et que les Soviétiques feraient mieux de réduire leurs concentrations de chars ou de renoncer au SS-20. M. Brzezinski, principal conseiller du président pour la politique étrangère, M. Harold Brown, secrétaire à la défense, et même M. Vance, secrétaire d'Etat, ont plaidé en faveur de cette arme, qui n'était d'ailleurs pas sérieusement combattue par les experts, en dépit des hésitations initiales des Allemands et celles persistantes des Néerlandais.

Les raisons du déchirement intérieur que le président semble éprouver sont encore mystérieuses : certains mettent en avant ses convictions religieuses ; d'autres attribuent ses réticences à l'influence de M. Young, ambassadeur des Etats-Unis à l'ONU. Enfin, certains font remarquer que le président a déjà abandonné sans contre-partie soviétique, en juin dernier, le programme de construction du bombardier B-1. Pourtant, la vulnérabilité constante des fusées Minuteman et l'apparition du missile de croisière rendaient souhaitable une révision de la panoplie de dissuasion développant sa composante aérienne. Même si la décision dont il est question aujourd'hui n'a pas la même importance stratégique que les précédents déjà cités, ses retombées psychologiques seront lourdes de conséquences. Elles risquent de rendre encore plus problématique la ratification d'un nouveau traité SALT par le Sénat comme l'ont annoncé dès mardi plusieurs sénateurs.

MICHEL TATU.

LES DROITS DE L'HOMME

Un groupe de personnalités françaises dénonce la « démission collective des gouvernements » lors de la conférence de Belgrade

MM. Henri Cartan, de l'Institut, Alfred Kastler, de l'Institut, prix Nobel, Louis Leprince-Ringuet, de l'Académie française, André Lwoff, prix Nobel, le bâtonnier Louis Pettiti et Laurent Schwartz, de l'Institut ont rendu public l'appel suivant :

La conférence de Belgrade s'est terminée sur un échec : le texte final ne contient en effet aucune référence aux droits de l'homme. Cette démission collective des gouvernements, imposée par certains d'entre eux, subie par d'autres, était certes prévisible ; elle est de toute façon scandaleuse.

Tout gouvernement, au nom du principe mal interprété de la souveraineté nationale, a tendance à considérer comme une ingérence inadmissible dans les affaires intérieures de l'Etat une intervention étrangère relative au respect des droits de l'homme.

Dans le cas de la conférence de Belgrade, seuls étaient en cause, outre les Etats-Unis et le Canada, les pays d'Europe dont les gouvernements avaient signé l'Acte d'Helsinki. Or nul n'ignore quelle vague d'espoir la signature des accords d'Helsinki avait soulevée dans ceux des pays d'Europe où les droits de la personne humaine sont constamment violés. Les comités de surveillance de l'application des accords d'Helsinki dans les diverses républiques de l'Union soviétique, la Charte 77 en Tchécoslovaquie, en portent témoignage. Nous ne pouvons nous désintéresser du sort des femmes et des hommes courageux qui luttent pour défendre les droits les plus élémentaires et qui, en raison de leurs prises de position, sont emprisonnés ou internés dans les hôpitaux psychiatriques. Il faut qu'ils se sachent soutenus dans leur combat par tous ceux qui dans le monde défendent la liberté.

Il convient de rappeler qu'il y a aussi d'autres pays du monde où ces droits sont bafoués et qui, sans avoir participé aux accords d'Helsinki, ont néanmoins signé la Déclaration universelle des droits de l'homme, ou les pactes civils, sociaux et politiques des Nations unies. Notre lutte pour les droits de l'homme ne connaît aucune frontière géographique ou idéologique : nous affirmons notre engagement dans ce combat à l'échelle du monde.

Les initiateurs de l'appel ont recueilli les signatures de Mmes J. Auriol, J. Brunschwig, N. Dreyfus, H. Parmelin, A. Philipe, M. Rébérioux, H. Tillion ; des professeurs Abragam, Choquet, Courrier, Dieudonné, P. Germain, F. Jacob, Latarget, Mandelbrojt, Th. Monod, Francis Perrin, J.-C. Pecker, de l'Académie des sciences ; des doyens Ricœur et Vedel ; de MM. Guy Béart, F. Bloch-Lainé, Cl. Cadart, Jean Cassou, Jean Cayrol, Pierre Daix, A. Decaux, Y. Dechezelles, P. Emmanuel, J.-P. Faye, N. de Félice, J. Fourastié, D. Jacoby, W. Jankélévitch, Y. Jouffa, J. Julliard, Jean Lacouture, R. Marienstras, L. Matarasso, M. Nadeau, E. Pignon, R. Rappaport, G. Rosenthal, A. Roussin, J. Rous, D. Rousset, Cl. Roy, P. Schaeffer, H. Tazieff, Vercors ; des professeurs Berger, C. Cohen, Tarnoudji, Cullioli, R. Dumont, P. Milliez, J.-L. Verdier, J.-P. Vernant, M. Waldschmidt ; du R.P. Dubarle ; du pasteur A. Dumas et des docteurs J.-P. Descombey et C. Koupernik.

★ 95, boulevard Jourdan, 75014 Paris.

A TRAVERS LE MONDE

Angola

● DE VIOLENTS COMBATS opposent l'armée angolaise, appuyée par « *plus de cinq mille Cubains* » aux combattants de l'Unita, depuis plusieurs jours dans le sud de l'Angola, a annoncé mardi 4 avril à Londres, M. Chitunda, porte-parole de l'Union nationale pour l'indépendance totale de l'Angola (Unita). M. Chitunda a assuré que les soldats cubains utilisent des bombes au napalm pour la première fois depuis le début du conflit en Angola, en 1975. — *(A.F.P.)*

Chili

● L'ANCIEN PRÉSIDENT DU PARTI DÉMOCRATE-CHRÉTIEN, M. JAIME CASTILLO, est rentré au Chili, le 4 avril, après un an et demi d'exil au Venezuela. Il a affirmé que son retour avait lieu « sans conditions ». M. Castillo avait été expulsé par le régime militaire pour avoir signé un document dénonçant les violations des droits de l'homme au Chili. — *(A.F.P.)*

Djibouti

● L'UNION SOVIÉTIQUE et Djibouti ont décidé, mardi 4 avril, d'établir des relations diplomatiques au niveau des ambassadeurs. — *(A.P.)*

Équateur

● DE VIOLENTES MANIFESTATIONS ÉTUDIANTES ont eu lieu à *Quito*, pour le troisième jour consécutif, en signe de protestation contre une hausse du prix des transports publics. Quatre manifestants ont été blessés par balles. Plusieurs centaines d'autobus ont été endommagés. — *(Reuter.)*

Grande-Bretagne

● LA CHAMBRE DES LORDS s'est prononcée, mardi 4 avril, par 155 voix contre 64 pour l'élection à la proportionnelle de l'Assemblée écossaise prévue par le projet de loi gouvernemental sur la dévolution à l'Ecosse. Ce principe avait été rejeté en novembre par la Chambre des communes. Le projet de loi, quand il aura été examiné dans sa totalité par les lords, retournera devant les Communes pour un nouveau vote, ce qui risque de retarder considérablement l'adoption définitive de la loi sur la dévolution. — *(A.F.P.)*

● M. JAMES CALLAGHAN, premier ministre britannique, a annoncé dans une interview au *Daily Mirror* qu'il n'avait pas l'intention « de dissoudre les Communes cet été », ce qui exclut des élections générales avant l'automne. — *(A.F.P.)*

● LE PRINCIPAL SYNDICAT ETUDIANT BRITANNIQUE, le National Union of Students (NUS), a élu, mardi 4 mars à Blackpool, son premier président de couleur, M. Revor Phillips, d'origine guyanaise. Bien que politiquement « non aligné », M. Trevor Phillips se qualifie de « socialiste ». — *(A.F.P.)*

● LE GROUPE PARAMILITAIRE PRO-NAZI « COLUMN 88 » a revendiqué mardi 4 avril la responsabilité de l'explosion d'une lettre piégée dans la matinée au siège du parti communiste britannique à Londres. Ce groupe, qui compterait quelque deux cents membres, avait fait la « une » des journaux britanniques en avril 1975, quand l'organisation avait invité en Grande-Bretagne des représentants de groupes nazis étrangers. — *(A.F.P.)*

EUROPE

Union soviétique

LE « CHANTIER DU SIÈCLE »

Le second Transsibérien sera l'épine dorsale d'une nouvelle zone de développement

Poursuivant le voyage en Sibérie et en Extrême-Orient soviétique qu'il a commencé le 28 mars, M. Brejnev a fait une halte mardi 4 avril dans la région de l'Amour. Il a rencontré une délégation de Komsomols qui travaillent à la construction du BAM (le « second Transsibérien »). Le secrétaire général a insisté sur l'importance qu'avait pour l'Etat ce « chantier du siècle ».

De notre envoyé spécial

Nijneangarsk (Bouriatie). — Pourquoi êtes-vous venu travailler ici ? Anatoly Louline, un rouquin de trente ans, baisse la tête. Il hésite un peu, et donne la réponse stéréotypée : *« Pour participer au chantier du siècle. »* Anatoly est l'un des trois mille deux cents membres du *komsomol* (la jeunesse communiste soviétique) qui travaillent sur cette section du BAM, la voie ferrée Baïkal-Amour, le deuxième Transsibérien qui, au milieu des années 80, reliera les rives de la Léna à celles de l'Amour, puis à l'océan Pacifique. Il participe au creusement d'un tunnel à 1 800 mètres d'altitude, dans des conditions climatiques très éprouvantes. La couche de neige atteint 3 à 4 mètres, l'hiver dure dix mois et il n'est pas rare que le thermomètre descende ici jusqu'à près de — 60 °C. On cesse de travailler à l'air libre à partir de — 45 °C. Cet hiver a été particulièrement « clément », les constructeurs du BAM n'ont perdu que trois jours de travail.

A l'origine, la voie ferrée devait longer le lac Baïkal mais, selon les *Izvestia*, le tracé a été déplacé vers le nord à la suite des requêtes de savants craignant la pollution du lac. D'Oulan-Oude, la capitale de la République autonome de Bouriatie, où passe le « premier » Transsibérien, il faut une heure et demie d'avion jusqu'à Nijneangarsk, le centre névralgique du BAM pour la Bouriatie. La petite bourgade, chef-lieu du district Nord-Baïkal, a été « désenclavée » grâce à la construction du chemin de fer. Il y a trois ans, au début des travaux, le district n'avait pas d'aéroport. Maintenant il possède une petite aérogare en bois, et sa piste peut accueillir les bi-moteurs Antonov-24 ; il n'avait que 18 kilomètres de routes contre 620 kilomètres aujourd'hui, cinq mille habitants contre vingt-cinq mille, pour un territoire deux fois grand comme la Suisse. Et à la fin du IIe Plan, en 1985, il comptera soixante mille habitants. Les équipements collectifs ont suivi : magasins, hôpitaux, écoles, foyers de jeunes travailleurs, restaurants, relais de télévision en couleur, téléphone, etc.

Un village provisoire

De Nijneangarsk, pour gagner le chantier du tunnel Baïkal, l'un des six de la section (25 km de tunnels au total), il y a encore 90 km d'une route de montagne défoncée qu'un petit autocar franchit en trois heures. A Goudjekit (en bouriate : « le ruisseau noir »), un village provisoire a été construit pour mille cinq cents personnes, les ouvriers du tunnel et leur famille : appartements individuels pour les travailleurs mariés (avec la norme soviétique de 9 mètres carrés par personne) ou foyers collectifs pour les célibataires qui représentent 60 % des effectifs, maison de la culture, magasins, école. Mais les enfants ne sont pas très nombreux ; dans la mesure du possible ils restent chez la « babouchka », à Moscou ou ailleurs. Pendant que les hommes sont sur le chantier, les femmes s'occupent des services, de l'éducation des enfants, des loisirs.

Le tunnel Baïkal aura 6,7 km de long. On a commencé à le percer des deux côtés du col ; dans quelque temps on creusera un puits au milieu et l'on travaillera selon la technique des mineurs. Le tunnel qui sera d'abord à une voie, doit être terminé à la fin de 1982. Les travaux avancent à raison de 4 m à 5 m par jour. Les ouvriers travaillent vingt-quatre heures sur vingt-quatre en se relayant toutes les six heures.

Ils ne sont pas venus ici seulement par idéalisme, pour « construire le futur », selon l'expression de l'un d'eux, ou remplir leurs « engagements socialistes ». Même s'ils ne l'avouent pas spontanément, les avantages matériels liés au BAM ont joué un rôle dans la décision de beaucoup. Ces avantages sont de plusieurs natures : d'abord des salaires plus élevés que la moyenne, bien qu'il soit difficile de connaître le chiffre exact. Selon le premier secrétaire du parti du district Nord-Baïkal, les travailleurs du BAM gagnent en moyenne 500 roubles par mois sur cette section, avec un maximum de 900 roubles pour les ouvriers du tunnel. Mais le directeur des travaux avance un chiffre plus modeste (360 roubles). Anatoly Louline déclare toucher 500 à 600 roubles, toutes primes comprises et le salaire de deux Komsomols, qui préparent le terrain pour les constructions annexes ne dépasse pas 200 roubles. Il n'empêche que ces sommes sont sensiblement supérieures au salaire moyen soviétique (155 roubles).

Des avantages matériels

Ceux qui acceptent de signer des contrats de trois ans — c'est le cas de la grande majorité — touchent un double salaire pendant les premiers mois pour les inciter à ne pas abandonner. Le logement qu'ils occupaient n'importe où en U.R.S.S. avant de venir au BAM leur est réservé. A la fin de leur temps, ils pourront acquérir une voiture sans s'inscrire sur la liste d'attente. Ils pourront également voyager gratuitement pendant un an dans toute l'Union soviétique avec leur famille.

Sur place le logement est gratuit, les ouvriers reçoivent des vêtements chauds, des bottes, des chapkas ; ceux qui travaillent sous terre ont droit à des distributions de lait. Les bons de cure — gratuits — sont distribués plus généreusement qu'à l'ordinaire ; aux dix-huit jours de vacances réglementaires s'ajoutent douze jours, et pour récompenser les meilleurs travailleurs de la section de Bouriatie du BAM les autorités organisent cette année un grand voyage collectif en Inde... On peut aussi travailler sans contrat, mais alors on perd le droit de partager les privilèges. Les autorités nous ont déclaré qu'aucun détenu ne travaillait sur le BAM et que l'armée ne participait pas à la construction de la section bouriate.

Selon les responsables du chantier, la section du BAM qui traverse la Bouriatie est la plus difficile. Aux problèmes liés au climat et aux conditions géologiques (la « merzlota », marécages éternellement gelés, s'enfonce sous le poids des constructions) s'ajoutent les difficultés du relief. Cette section représente seulement un sixième de la distance totale (550 km sur 3 500 km) mais un tiers de l'investissement global évalué à 6 milliards de roubles. Jusqu'à maintenant il n'existe pas de moyens de communication desservant la Sibérie orientale, en dehors de l'avion et de l'hélicoptère aux capacités limitées et des cours d'eau inutilisables neuf mois sur douze. Déjà surchargé, le premier Transsibérien qui passe près de la frontière chinoise est en outre stratégiquement vulnérable.

Mais le BAM, ce n'est pas seulement une voie ferrée. Il doit devenir l'épine dorsale d'une nouvelle zone de développement économique, où seront exploitées les richesses naturelles de la Sibérie et où pousseront dans les dix prochaines années quarante-cinq villes nouvelles. Telles sont en tout cas les ambitions des dirigeants soviétiques.

Avec ses six mille habitants, Céviéro-Baïkal, à mi-chemin entre Gooudjekit et Nijneangarsk, ressemblerait aux villes des pionniers du Far-West si la vente de l'alcool (c'est-à-dire de la vodka) n'y était pas interdite dans les restaurants comme dans les magasins. La règle appliquée sur tout le chantier du BAM ne souffre que quelques exceptions le samedi et le dimanche.

Les maisons de bois sans grand confort — l'eau potable arrive en camion sous forme de blocs de glace, — plantées le long de larges rues bordées de bouleaux blancs, abritent les constructeurs du BAM et ceux qui sont venus participer à l'aventure des nouvelles grandes découvertes. Comme Ludmilla et Serguei Davidov qui dirigent l'école des arts. Ils sont tous les deux âgés de trente ans, ont étudié la musique à Moscou et enseigné dans la banlieue de la capitale. Au lieu de mener une petite vie tranquille et peut-être médiocre à Moscou, où la concurrence est vive, ils sont venus au BAM *« commencer quelque chose depuis le début »*. Avec leur groupe d'amateurs, ils animent les soirées culturelles, moitié théâtre aux armées, moitié réunions de patronage : *« Adieu maman, adieu mamie, la Sibérie nous appelle... » « B.A.M., bam, bam, bam, bam... »* (Refrain.)

Les difficultés d'approvisionnement

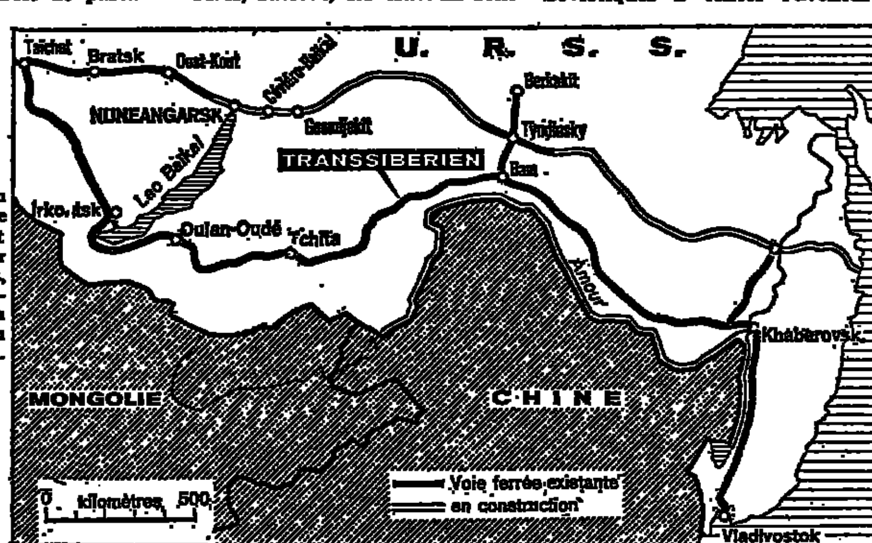
Bien que le « chantier du siècle » soit évidemment un objectif prioritaire de la planification, il souffre des maux classiques de l'économie soviétique. L'approvisionnement matériel et technique est souvent en retard. Une usine de construction métallique d'Oulan-Oude dont la production de ponts pour un tiers est destinée au BAM ne travaille qu'à la moitié de sa capacité, parce qu'elle ne reçoit pas assez de métal. Les stations de réparation des véhicules de transport soumis à rude épreuve sur les pistes gelées de Sibérie ne sont pas assez nombreuses ; la priorité donnée au chemin de fer a amené les constructeurs à négliger les services annexes (habitations, écoles, industries alimentaires.

Mais, surtout, les travaux sont dirigés par plusieurs ministères et administrations qui ne coordonnent pas leur action. Le centre de décision suprême se trouve à Moscou, d'où des allées et venues des paperasses entre la capitale et la Sibérie avant que les décisions soient prises... La presse soviétique s'est faite largement l'écho de ces difficultés. Cependant, les responsables du district Nord-Baïkal ont assuré que ces critiques avaient été prises en considération et qu'aujourd'hui les problèmes étaient résolus.

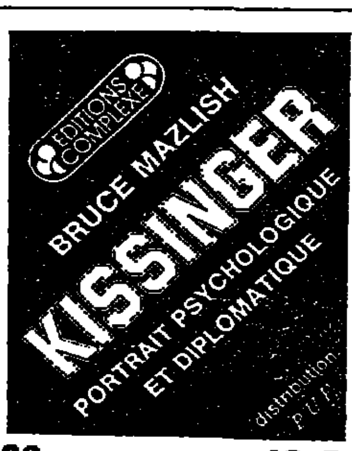
Comment cette nouvelle zone de développement sera-t-elle peuplée ? Quand le BAM sera achevé, la plupart de ses constructeurs regagneront leurs foyers. Par qui seront-ils remplacés ? Où sera prélevée la main-d'œuvre nécessaire, alors que les grands centres industriels manquent déjà de personnel et que les faibles progrès de la productivité ne permettent pas d'espérer un changement radical de la situation au cours des prochaines années ? Il ne suffit pas de répondre que l'économie de la nouvelle Sibérie sera hautement automatisée pour trancher la question.

Sans doute les autorités offriront-elles à ces « pionniers » des avantages matériels qui, s'ajoutant aux incitations idéologiques, pousseront nombre de jeunes Soviétiques à tenter l'aventure. Mais ce ne sera pas seulement pour trois ans, comme c'est le cas des contrats du BAM... Le développement de la Sibérie orientale est une œuvre de longue haleine, pour laquelle les dirigeants de l'U.R.S.S. souhaiteraient la collaboration des puissances occidentales et du Japon. Le sigle BAM recouvre toute cette stratégie, une entreprise démesurée à l'échelle de la Sibérie et à l'image d'un pays qui n'a pas renoncé au gigantisme.

DANIEL VERNET.



Situé au nord du Transsibérien, le BAM part de Taïchet passe notamment par Bratsk, Oust-Kout, Tyndinsky, Komsomolsk et aboutit au port de Nakhodka, au nord de Vladivostok.



République fédérale d'Allemagne

La pratique des « interdictions professionnelles » constitue « une sérieuse menace sur les droits de l'homme »

estime le tribunal Russell

Au cours de la dernière séance publique de sa première session, le troisième tribunal Russell, qui siégeait depuis le 29 mars dans la banlieue de Francfort (« le Monde » des 30 et 31 mars), a estimé, le 4 avril, que la pratique des « interdictions professionnelles » constituait « une sérieuse menace sur les droits de l'homme ».

Cet avis était exprimé dans « un rapport provisoire » lu par le professeur Dedidjer, président du tribunal. Une nouvelle session aura lieu à l'automne pour examiner les atteintes éventuellement portées en R.F.A. aux droits de la défense dans les procès intentés à des terroristes. La première session a été consacrée principalement à l'examen du régime des « interdictions professionnelles ».

De notre correspondant

Bonn. — Quelles seront les conséquences de la réunion de Francfort ? Il est encore trop tôt pour dégager les modifications concrètes qui pourraient en résulter, telles que, par exemple, un assouplissement de la procédure pratiquée pour écarter de la fonction publique les citoyens ne présentant pas suffisamment de garanties quant à leur fidélité à la Constitution. En revanche, il est possible d'évoquer la façon dont a été accueillie cette manifestation en Allemagne fédérale et l'atmosphère dans laquelle elle s'est déroulée.

Organisée dans un pays massivement et viscéralement anticommuniste, et où les mass media n'ont que trop tendace à pratiquer l'amalgame entre communistes, gauchistes, extrémistes de gauche, voire terroristes, la réunion de ce tribunal avait, à elle seule, suscité de violentes critiques. Les partis politiques représentés au Bundestag, et en particulier le S.P.D. (sociaux-démocrates), interdirent catégoriquement à leurs membres de participer, directement ou indirectement, aux travaux du tribunal. La puissante Confédération des syndicats (D.G.B.) agit de même. Le parti communiste orthodoxe, fidèle à Moscou, ne crut pas devoir y prendre part.

Quant au tribunal Russel III, deux grandes tendances se manifestent parmi ses membres : l'une, minoritaire, regroupait ceux qui voulaient aborder la question des restrictions apportées aux droits de la défense (surveillance des contacts entre avocats et accusés, fouille des avocats, etc...) ; la deuxième était composée de ceux qui désiraient que le tribunal se limite à mettre en accusation la législation ouest-allemandes sur les « interdictions professionnelles ». Ce fut cette deuxième tendance qui l'emporta, tandis qu'une trentaine de personnes porteuses de banderoles occupaient symboliquement une église protestante du quartier pour manifester contre la limitation des droits de la défense et contre les conditions de détention.

Le tribunal a examiné, au total, douze cas d'« interdiction professionnelle ». L'esprit des déclarations faites par son président, le professeur yougoslave Vladimir Dedidjer, peut se résumer ainsi : sans doute la R.F.A. est un pays démocratique, mais, tout de même, sous certains aspects elle pèche contre la liberté et porte ainsi atteinte aux droits de l'homme.

Comment ce jugement sera-t-il accueilli par l'opinion publique ouest-allemande ? Au cours des quatre journées durant lesquelles a siégé le tribunal, presse parlée et écrite n'ont consacré que très peu de place à l'événement ; en somme, après les quelques remous ayant précédé cette réunion, l'opinion publique s'est surtout montrée assez indifférente.

Seules les conclusions des membres du tribunal peuvent déclencher des réactions dans un pays qui supporte assez mal la critique. A cet égard, et sans vouloir anticiper, on peut penser que pareille manifestation devrait avoir au moins le mérite d'aider à faire un peu progresser l'esprit de tolérance en R.F.A. Il est frappant de voir avec quelle promptitude — et quelle unanimité — la presse de R.F.A. qualifie de *« campagne anti-allemande »* toute critique adressée à l'Allemagne fédérale. — *(Intérim.)*

● *Des personnalités françaises* ont publié, lundi 3 avril, une déclaration appelant à soutenir le troisième tribunal Russell. Parmi les signataires de cet appel figurent notamment MM. André Jeanson, Albert Soboul, Max-Pol Fouchet, Jean Bruhat, Félix Guattari et Jean-Pierre Vigier, ainsi que Me Gisèle Halimi. On lit notamment dans cette déclaration : *« Nous pensons qu'il est de la plus grande importance de soutenir tous ceux qui, en R.F.A., sont victimes des diverses mesures de répression que l'appareil d'Etat a mises en œuvre pour casser le mouvement démocratique en dehors des grands partis d'Etat. (...) Il en va de la sauvegarde des libertés démocratiques en Europe de l'Ouest. »*

L'honneur perdu de Cornelia Stoll

Parmi les douze cas concrets d'*« interdiction professionnelle »* examinés par les membres du tribunal Russel figure celui de Cornelia Stoll, de Tübingen, tel qu'il a été rapporté au cours de la session de Francfort par le professeur Dieter Sterzel. Jeune enseignante diplômée d'anglais, Mlle Stoll se trouve aujourd'hui contrainte, assure le rapport, de travailler comme simple apprentie dans une librairie, faute d'avoir été nommée à un poste correspondant à sa qualification. Depuis août 1976, elle demande cette nomination aux services scolaires bavarois, sans obtenir satisfaction.

Que lui reprochent les autorités de Bavière, seul Land où son diplôme soit reconnu ? D'être membre, depuis 1973, de l'Association allemande pour la paix et de l'Union des adversaires du service militaire. Etudiante, elle avait préparé plusieurs meetings et manifestations de ces organisations pacifistes, à Erlangen. En 1976, elle a adhéré, en outre, au Syndicat de l'éducation et des sciences, mais n'est membre d'aucun parti politique.

Ayant postulé un emploi scolaire, Cornelia Stoll a dû subir cinq *« entretiens probatoires »* devant une de ces commissions que le gouvernement assure vouloir remplacer par des tribunaux administratifs. Entretiens au cours desquels elle a, notamment, été interrogée sur le pacifisme, la critique du militarisme et ses implications politiques, le communisme et l'anti-communisme, et, bien entendu, la R.D.A. Ces conversations, assure le professeur Sterzel, n'ont pas duré moins de quatre heures au total ; après quoi la candidate n'a jamais été fixée officiellement sur son sort, mais semble avoir perdu toute chance d'être nommée à un poste d'enseignement.

Il reste à Cornelia Stoll un recours : saisir la Cour administrative supérieure de Bavière. Dans une affaire comparable, l'affaire Lehner, cette juridiction a rendu le 30 septembre dernier un arrêt favorable au plaignant, rappelle le rapport présenté au tribunal Russell. D'autres éléments de la jurisprudence, il est vrai, sont moins encourageants, comme l'arrêt rendu dans l'affaire Häberlein par la Cour administrative d'Ansbach le 10 janvier dernier.

Ainsi Cornelia Stoll est contrainte d'intenter un procès pour faire valoir un droit que mentionne explicitement l'article 12 de la loi fondamentale ouest-allemande (1). Même si elle l'emporte finalement, et à plus forte raison dans le cas contraire, on peut lui prédire une carrière modeste dans l'enseignement public — et privé plus encore, tout particulièrement en Bavière. Ne risque-t-elle pas, telle la Katharina Blum d'Heinrich Böll, et toutes proportions gardées, d'être poursuivie par quelque chose de plus redoutable que la justice : la rumeur publique ? — B. B.

(1) Cet article précise que *« tous les Allemands ont le droit de choisir librement leur profession ».*

Tchécoslovaquie

UN PROCÉDÉ SINISTRE

En rentrant d'un concert, peu après 22 heures, vendredi 31 mars, une fillette de quatorze ans, Natacha Bartosek eut la plus grande peur de sa vie. Elle rencontra des croque-morts transportant un cercueil. Ceux-ci lui dirent qu'ils venaient chercher le corps de son père. L'enfant s'enfuit en criant.

Il n'en était rien heureusement. L'intéressé, l'historien Karel Bartosek, transformé en chauffagiste par la « normalisation », se rendit le lendemain au bureau des pompes funèbres de son quartier (Prague-5) pour exiger des explications. Les employés des pompes funèbres lui firent entendre l'enregistrement sur magnétophone de la commande : une voix d'homme demandait leur passage, le soir après 21 heures, au domicile de Karel Bartosek, indiquant que la police avait délivré tous les papiers, etc. Le client demandait surtout qu'on ne vînt pas tout de suite, mais seulement dans la soirée.

C'est que l'on escomptait que M. Bartosek serait là. Récemment opéré d'une cataracte à l'œil gauche, il est encore en congé-maladie. Mais ce soir-là, il avait dû sortir pour voir son médecin... Les deux autres enfants et la femme de M. Bartosek n'étaient pas à la maison non plus.

M. Bartosek, qui a réenregistré la « commande téléphonique », a l'intention de porter plainte contre cette sinistre plaisanterie. A. M. B.

En raison de son état de santé

M. JIRI HAJEK RENONCERAIT À ÊTRE LE PORTE-PAROLE DE LA CHARTE 77

(De notre correspondante en Europe centrale.)

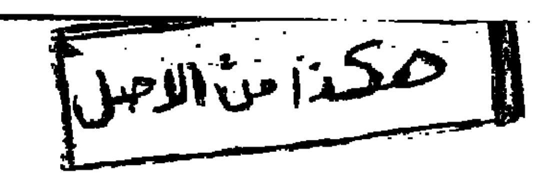
Vienne. — M. Jiri Hajek abandonnerait prochainement ses fonctions de porte-parole de la Charte 77. Il aurait déjà pris à ce sujet une décision de principe qu'il devrait annoncer d'ici quelques jours à Prague. Selon des sources proches de la Charte, il aurait fait valoir des raisons de santé liées à la fatique nerveuse que provoque le harcèlement policier auquel il est soumis depuis des mois.

Le retrait de M. Hajek est assurément un coup dur pour le mouvement symbolisé par la Charte 77. M. Hajek était depuis l'automne le dernier des trois porte-parole originels, après la mort du philosophe Jan Patocka, en mars, et le renoncement de l'écrivain Vaclav Havel, en octobre.

Politiquement, M. Hajek reste sans aucun doute solidaire d'un mouvement qu'il a aidé à créer et inlassablement animé depuis plus d'un an. Mais sa démission pourrait marquer le début d'une nouvelle étape dans l'activité de la Charte. Son successeur devra, en effet, avec les deux autres porte-parole actuels, Mme Kubisova et le professeur Hejdanek, faire preuve, le prestige en moins, de la même diplomatie pour maintenir la cohésion d'un rassemblement qui a refusé une structure trop organisée, mais à l'intérieur duquel, certains éléments plus radicaux semblent s'interroger sur la finalité de leur action. — M. L.

Finlande

● M. KALEVI SORSA, premier ministre finlandais, s'est rendu à Moscou, tandis que son collègue soviétique, M. Gromyko, est arrivé à Helsinki pour participer, du 4 au 6 avril, aux festivités marquant le trentième anniversaire de la signature du traité d'amitié et de coopération entre les deux pays. — *(Corresp.)*



EUROPE

Italie

APRÈS UN NOUVEL APPEL PATHÉTIQUE DE M. MORO

Les partis politiques renouvellent leur refus de négocier avec les Brigades rouges

Rome. — L'affaire Aldo Moro prend une tournure pathétique. Mardi soir 4 avril, alors que les députés en débattaient officiellement à la Chambre, une nouvelle lettre manuscrite de l'otage est parvenue à plusieurs journaux. Adressée cette fois à M. Benigno Zaccagnini, secrétaire général de la démocratie-chrétienne, elle adjure le parti gouvernemental de renoncer à son intransigeance et de négocier un échange de prisonniers.

De notre correspondant

Les dirigeants démocrates-chrétiens se sont réunis d'urgence puis, « *la mort dans l'âme* », comme devait le dire l'un d'eux, ils ont refusé de prendre en considération ce nouvel appel écrit « *dans des conditions d'absolue coercition* », qui ne peut « *moralement* » être attribué à M. Moro. Cette fermeté est partagée par les principaux partis politiques qui dans le débat à la Chambre ont tous dit : « *Non au chantage des terroristes.* » Les seules voix qui se sont élevées pour « *une solution humaine* », donc une négociation, appartiennent à l'extrême gauche.

M. Moro avait déjà écrit trois lettres : à son épouse, à son secrétaire et au ministre de l'intérieur. Dans la quatrième, le président de la D.C. ne se contente pas de faire appel aux sentiments humanitaires de ses amis ; il développe toute une argumentation en faveur de l'échange de prisonniers.

Plusieurs de ses membres partagent le point de vue de l'extrême gauche : l'Etat a déjà reçu une gifle, il ne s'affaiblirait pas davantage en négociant. Mais sous la pression de ses partenaires, communistes notamment, la démocratie chrétienne réplique : on ne marchande pas avec les assassins ; ce serait un terrible précédent ; et il n'est même pas sûr que, après avoir infligé une deuxième gifle à l'Etat, les Brigades rouges n'éliminent malgré tout leur otage. Dans le communiqué publié mercredi ne font-elles pas appel à une « *offensive générale* » contre les institutions devant prendre le relais d'une « *guerre civile rampante* » ?

La nouvelle lettre de M. Moro est poignante. On y sent la lassitude, la colère contenue et les premiers signes de désespoir. La syntaxe n'est pas toujours exemplaire. Visiblement certaines phrases ont été écrites sous l'œil attentif, sinon sous la dictée, des « *juges* » du « *tribunal du peuple* ».

L'otage souligne lui-même qu'il est soumis à un « *difficile procès politique dont les développements et les conséquences sont prévisibles* ». Il ajoute : « *Je suis un prisonnier politique. Votre brusque décision de ne pas discuter le cas d'autres personnes également détenues me met dans une situation insoutenable.* »

Plus loin, cette précision peu convaincante, mais suivie d'un cri du cœur : « *Je tiens à préciser que je dis ces choses en pleine lucidité et sans avoir subi aucune pression. Aussi lucide que l'on peut être après quinze jours d'une situation exceptionnelle, avec personne qui puisse vous consoler ou vous dire ce qui va arriver. En vérité, je me sens un peu abandonné de vous.* »

L'argumentation proprement dite se résume en deux points :

1) Toute la démocratie chrétienne est concernée par ce qui est arrivé. Ce n'est pas une affaire personnelle. Le parti communiste lui-même devrait se souvenir que le rapt est survenu alors que « *je me rendais à la Chambre pour l'installation du gouvernement que je m'étais tant employé à construire* » (sous-entendu : selon le vœu du P.C.I.).

2) On ne doit pas discuter d'un droit abstrait, mais d'une « *opportunité humaine et politique* ». D'ailleurs, de nombreux Etats se trouvant dans des situations semblables ont cédé. « *Si d'autres n'ont pas le courage de le faire, que la D.C. le fasse* », écrit M. Moro en faisant allusion aux communistes. Dans le cas contraire, elle porterait la responsabilité des « *conséquences inévitables pour le parti et les personnes. Puis commencerait un autre cycle plus terrible et également sans issue* ».

La lettre contient des remarques amères témoignant que M. Moro n'est pas dans son état normal. *Je ne voulais pas être président, dit-il en substance à M. Zaccagnini. C'est toi qui avais insisté.* Il déplore, en outre, la mauvaise qualité de l'escorte, alors que l'un des accompagnateurs était son ami intime.

Dans un discours très bref prononcé à la Chambre quelques heures avant la réception de cette lettre, le président du conseil avait déclaré : « *On ne peut négocier avec des gens qui ont les mains ruisselantes de sang.* » « *Les terroristes, une fois attrapés, seront punis selon les principes de légalité de notre pays.* »

ROBERT SOLÉ.

Chômage technique pour les gangsters

De notre correspondant

Rome. — L'enlèvement de M. Aldo Moro aura eu au moins une conséquence positive : la diminution de la criminalité dans la capitale. Intimidés sans doute par le fort déploiement de police qui a commencé le 16 mars, gangsters et délinquants se tiennent à carreau.

Selon une enquête du quotidien Il Tempo, *on n'a enregistré, en dix-huit jours, qu'une seule attaque de banque à Rome, contre une douzaine en temps normal. Les vols de voiture ont diminué de moitié, et personne n'a été enlevé.*

« Cela confirme que la police doit être dans la rue, pas dans les bureaux », *dit-on au ministère de l'intérieur. Elle le restera en partie, même quand l'affaire Moro sera terminée.*

Autre nouveauté : les citoyens ont pris l'habitude de déclarer les vols dont ils sont victimes. Avant, ils estimaient cette démarche inutile, tant les forces de l'ordre paraissaient impuissantes à retrouver les voleurs.

Le nombre des appels à police-secours est passé certains jours de huit cents à mille deux cents.

Il est vrai que certains de ces appels concernent l'enlèvement du président de la démocratie chrétienne. Beaucoup de témoignages se sont néanmoins révélés fantaisistes, et ce n'est pas étonnant quand on sait avec quelle assurance un Romain peut vous indiquer une fausse direction. C'est ainsi qu'un honorable citoyen a téléphoné l'autre jour à la police, très ému : il venait de voir M. Moro au volant d'un minibus rempli de religieuses. — R. S.

Faisant l'objet d'une demande d'extradition

M. Bellavita comparaît à Paris devant la chambre d'accusation

La chambre d'accusation du tribunal de Paris devait se réunir ce mercredi 5 avril pour examiner la demande d'extradition de M. Antonio Bellavita, ancien directeur de la revue italienne « Contro *informazione* », réclamée par l'Italie, en vertu de trois mandats d'arrêt délivrés contre lui les 20 octobre 1974, 28 avril et 22 novembre 1976.

La pétition lancée en sa faveur par le quotidien « Libération », où il travaillait depuis 1975 en qualité de monteur offset, a recueilli plus de quatre cents signatures, individuelles ou collectives, d'intellectuels, artistes, écrivains, journalistes, avocats et personnalités diverses. Soupçonné d'avoir appartenu aux Brigades rouges, M. Bellavita est aussi visé en tant que journaliste. D'où l'ambiguïté de la requête des autorités italiennes.

DÉLIT DE PRESSE

Sans recourir aux jugements à l'emporte-pièce, les journalistes ont le devoir de dire leur sentiment sur cette affaire. En plus du sort de M. Bellavita, il y va, pour une part, de la conception de leur travail, d'eux-mêmes, donc de tous leurs lecteurs.

Celui qui comparaît, ce mercredi devant la chambre d'accusation, est accusé de ce que l'Italie d'aujourd'hui rejette le plus radicalement : d'avoir fait partie des Brigades rouges. Dans sa brutalité, l'expression ne se commente pas. Telle que l'explique la justice italienne dans sa demande d'extradition, elle prend un tout autre sens. Directeur engagé d'une revue, dont le titre — *Contro informazione* — dit assez le parti et la méthode adoptés, M. Bellavita a eu des contacts avec les Brigades rouges. Sa revue a rendu compte de leur action, reproduit leurs tracts. Enfin, la police italienne trouva, il y a plusieurs années, dans l'appartement d'un clandestin un sac contenant des notes et des documents rédigés ou enregistrés, pour son usage, par Bellavita. C'est tout.

Est-ce trop ? Peut-on dire d'un directeur de publication qu'il fait partie d'une organisation subversive « *en exerçant son activité* » — entendez : de directeur de publication — et « *en commettant par la rédaction de la revue* Contro informazione *des faits constituant l'incitation publique à la subversion violente des institutions...* » ? A moins que d'autres preuves d'adhésion active ne soient produites, n'est-ce pas renverser l'ordre des choses, extrapoler des délits ou crimes — au demeurant politiques — à partir d'un délit de presse ?

Un tel ordre des raisons ne laisse pas de frapper l'attention de journalistes qui peuvent, qui doivent en certaines occasions, rencontrer ou entretenir des relations suivies avec des informateurs non institutionnels voire clandestins. En ce sens, la chambre d'accusation entreprend une manière de procès de presse qui doit intéresser chacun, des deux côtés des Alpes. — M. K.

Portugal

LE PRÉSIDENT EANES ÉVOQUE LE RISQUE DE COUP D'ÉTAT MILITAIRE

Lisbonne (*A.F.P., A.P.*). — Dans un discours prononcé le 4 avril, lors de l'investiture du général Pedro Cardoso, nouveau chef d'état-major de l'armée de terre, le chef de l'Etat portugais, le général Ramalho Eanes, a évoqué le risque d'un coup d'Etat militaire de droite. Il a dénoncé l'action d'une « *minorité* » qui essaye de « *conduire l'appareil militaire à une action autoritaire* », et ceux qui, « *mus par l'ambition de commander ou l'impatience de réussir, sont prêts à sacrifier la voie démocratique et cherchent des messies* ».

L'intervention du général Eanes faisait suite à des remous au sein des forces armées qui ont conduit à la destitution successive du chef d'état-major de l'armée de terre, le général Rocha Vieira, et du gouverneur militaire de la région de Lisbonne, le général Vasco Lourenço. Le départ de ce dernier est le résultat d'une offensive lancée par la droite militaire contre les officiers de gauche encore membres du Conseil de la révolution.

Dans son discours, le chef de l'Etat a vivement critiqué les interventions de certains secteurs militaires dans la politique, tout en reconnaissant qu'elles étaient dues en grande partie à l'« *incompétence des politiciens* ».

Turquie

M. Ecevit salue comme un « développement positif » la levée de l'embargo américain sur les armes

De notre correspondant

Ankara. — « *La déclaration de l'administration américaine renforce mon sentiment que nous sommes au seuil d'un développement nouveau et positif dans les relations turco-américaines.* »

C'est en ces termes que M. Ecevit, premier ministre, a commenté mardi 4 avril dans la capitale turque la décision du président Carter de demander au Congrès la levée de l'embargo d'armes frappant la Turquie depuis février 1975.

Un optimisme prudent semble toutefois de rigueur dans les milieux gouvernementaux, qui s'attendent que le « lobby grec » aux Etats-Unis fasse tout son possible afin d'empêcher au Congrès la formation d'une majorité en faveur de la levée de l'embargo.

Depuis la visite, en janvier, du secrétaire d'Etat Cyrus Vance, les émissaires américains, civils et militaires, se sont entendu répéter que la question de l'embargo et celle de Chypre devaient être séparées. Au lendemain de sa rencontre de Montreux avec le premier ministre grec M. Caramanlis, M. Ecevit avait clairement laissé entendre que tant que Washington lierait les deux questions le règlement du contentieux chypriote serait retardé.

La visite-éclair du sous-secrétaire d'Etat Warren la semaine dernière a permis d'aboutir à un accord de principe, et Ankara estime que si l'embargo est levé, les Grecs chypriotes et Athènes ne pourront persister dans leur attitude intransigeante.

M. Carter, dit-on, a ménagé la sensibilité des Turcs. Les propositions chypriotes turques seront présentées à M. Waldheim seulement après la demande de M. Carter au Congrès de la levée de l'embargo. Ce qui évitera à M. Ecevit d'être accusé par l'opposition de faire des concessions.

La discussion d'un nouvel accord de défense ne commencera pas avant le résultat du vote du Congrès.

ARTUN UNSAL.

Chypre

LES ASSASSINS DE YOUSSEF SEBAI SONT CONDAMNÉS A MORT

Nicosie (*A.F.P.*). — Me Lefros Cléridès, avocat du Jordanien Samir Kadar et du Koweïtien Hussein El Ali, assassins de Youssef Sebai, ancien directeur d'*Al Ahram*, a annoncé qu'il allait faire appel devant la Cour suprême de justice de la sentence de mort prononcée le 4 avril contre les deux hommes (nos dernières éditions du 5 avril). La Cour suprême ne pourra se réunir avant fin avril ou début mai. L'exécution a été fixée au 1er juin.

Deux possibilités s'offrent à elle : rejeter ou confirmer la sentence de la cour d'assises ou bien réclamer un nouveau jugement par cette cour après avoir décidé, par exemple, qu'il n'y a pas eu préméditation.

Le président chypriote dispose du droit de grâce.

LAOS. — La Grande Soirée du Nouvel An Lao (Pimay) aura lieu le 7 Avril au Palais de la Mutualité. Tous les Laotiens et Amis du Laos sont invités.

PROCHE-ORIENT

LES TROUBLES EN IRAN

(Suite de la première page.)

Si les témoignages d'hostilité déclarée au régime que l'on recueille maintenant sans chercher bien longtemps à Téhéran ne portent pas *tous* à conséquence, ils se rejoignent pourtant sur un point : la gravité *particulière* des émeutes commencées à Qom, les 7 et 9 janvier, et renouvelées depuis lors tous les quarante jours (1). Pas un interlocuteur ici qui affecte — comme on peut le voir ailleurs — de hausser les épaules, de minimiser l'événement. Tous, au contraire, même les plus proches du régime, insistent sur l'importance *« nouvelle »* de ce qui s'est passé depuis le début de l'année dans plusieurs villes de province au regard « nouvelle » de ce qui s'est passé

Des violences « sélectives »

A Tabriz, le 18 février dernier, explique-t-on, les trente-six heures de manifestations violentes ont donné l'impression d'être organisées et disciplinées. La police a été surprise par la tournure des événements (2) et on a dû faire appel à l'armée. Des chars ont été exhibés face aux manifestants. Quant aux destructions que le régime invoque pour dénoncer les « violents », elles ont été, dans l'ensemble, singulièrement sélectives. Des banques ont été, certes, saccagées, mais sans pillage. Ici et là, au contraire, des dossiers, et même des billets de banque, ont été symboliquement brûlés. Les succursales d'une même banque — la banque Saderat — paraissent avoir été surtout visées. Or, ladite banque à clientèle populaire a fait l'objet, voici quelques semaines, d'un mouvement de boycottage significatif, lorsqu'un homme d'affaires sans scrupules, M. Yazedeni, lié à certains dignitaires du régime, en prit le contrôle financier.

Membre d'une secte minoritaire, les bahaeis, jouant à fond la carte du pouvoir et disposant d'hommes de main expéditifs, M. Yazedeni se heurta aussitôt à l'opposition des Mollahs (hiérarchie chiite), qui donnèrent pour consigne à leurs fidèles de retirer leurs fonds de la banque Saderat. Certains opposants, en outre, accusaient les dirigeants de cette banque de fournir à la police des renseignements concernant des comptes particuliers, notamment destinés au soutien des prisonniers politiques. La pression en tout cas fut si forte que, au mois de mars, M. Yazedeni fit annoncer qu'il revendait ses actions de la banque.

Exemple parmi d'autres mais qui montre que, hormis les provocations de la Savak (police politique) qui ne sont pas à exclure, les violences de ces dernières semaines ne sont ni aveugles ni désordonnées. Les sièges provinciaux du parti unique, les cinémas accusés de *« pornographie »* et des magasins de télévision sont également la cible régulière des émeutiers.

« Des raisons particulières peuvent expliquer que tel immeuble ou telle banque soit attaqués, explique un journaliste. *En fait, ces actions ont tous un point commun, elles visent directement ou indirectement le régime impérial. »*

L'extension des « *désordres* » à de nombreuses villes de province, leur renouvellement régulier, la participation solidaire des étudiants de la capitale qui, à plusieurs reprises, sur leur campus, ont brûlé des effigies du chah constituent également des symptômes assez nouveaux. *« Les manifestations vont se poursuivre et sans doute s'étendre dans les mois à venir,* affirme un représentant de l'opposition religieuse. *Les choses, cette fois, peuvent devenir aussi sérieuses mais mieux organisées qu'en 1963. »*

Les opposants enregistrent également comme un signe *« positif »* les tiraillements, pour ne pas dire plus, qu'auraient d'ores et déjà provoqués ces troubles parmi les institutions qui servent le régime et notamment au sein de la police, partagée entre les nostalgiques de la « fermeté » et les partisans de la souplesse. La Savak, elle-même, serait agitée depuis peu par une lutte de factions significative. Lors du Nouvel An iranien, au mois de mars dernier, si l'on en croit les opposants, un groupe de policiers de la Savak accusés de « mollesse » sur la foi de conversations enregistrées sur bande magnétique, auraient été arrêtés. *« Le chah avait créé un système de polices parallèles se surveillant mutuellement,* affirme un opposant. *Le système commence à se retourner contre lui. »*

L'attitude du régime lui-même, depuis le début des émeutes, ne laisse pas de déconcerter et donne lieu, à Téhéran, à des interprétations contradictoires. La presse, par exemple, ordinairement contrôlée par le pouvoir qui, il n'y a pas si longtemps, gardait le silence sur les activités de l'opposition, parle aujourd'hui abondamment des « désordres provinciaux ». L'insurrection de Tabriz fit la « une » de la plupart des journaux pendant plus d'une semaine. Sans doute, y-a-t-il de la part du pouvoir une volonté délibérée de jouer sur les réflexes de peur en montant en épingle l'action « destructrice » des émeutiers. Le choix des photos publiées et le ton des commentaires qui évoquent régulièrement la *« subversion étrangère »* et multiplient les bilans chiffrés des destructions ne laissent aucun doute là-dessus. Certains observateurs estiment que le chah laisse volontairement se développer les désordres pour affoler l'opinion et démontrer à ses alliés extérieurs — américains notamment — que la « libéralisation » (qu'on le presse d'accélérer et qui avait conduit à un allègement indéniable de la répression policière) peut conduire au désastre.

Le poids des religieux

Pourtant, les conversations assez surprenantes que l'on peut avoir avec les journalistes officiels eux-mêmes, la liberté de ton qui règne dans les milieux intellectuels, témoignent malgré tout d'un certain « flottement » du pouvoir qui n'est sans doute pas redevable du seul machiavélisme. Sur plusieurs fronts, d'ailleurs, le régime impérial fait preuve d'une circonspection révélatrice. Dénoncée par les religieux, la libéralisation récente du régime de la censure cinématographique qui innondait déjà Téhéran de films érotiques a été officiellement remise en question. *« Sur le plan social,* ajoute un opposant, *le chah cède maintenant. »*

Mais plus encore que son ampleur, c'est le contenu même de cette nouvelle contestation violente qui paraît, en dernière analyse, révélatrice. *A priori,* on peut s'étonner de voir ainsi mêlées au niveau de la rue des colères — celles de la gauche extrémiste, des « mossadéghistes », des religieux — qui manquent apparemment de cohérence. En stigmatisant sans relâche ceux qu'il appelle les *« marxistes islamiques »*, le régime d'ailleurs joue habilement des contradictions idéologiques d'une opposition qu'il cherche à discréditer. Entre l'« extrémisme marxiste » et le « fanatisme religieux », entre la « subversion rouge » et la « réaction noire », le chah joue volontiers les « centristes » raisonnables. Mais cette démonstration, cent fois répétée aux visiteurs étrangers par les tenants du régime, n'est pas toujours très convaincante.

« Beaucoup d'opposants, nous disait un professeur d'université, *trouvent qu'il est plus efficace et plus sûr d'agir sur le terrain religieux, là où l'on recueille un écho parmi les masses. Le régime ne s'y trompe pas et sait très bien où est le danger principal. Il essaie d'isoler les religieux et de se donner une image progressiste sur la scène internationale en dénonçant leur obscurantisme. Mais le plus important demeure que tout le monde se retrouve dans la même hostilité au chah. »*

Il est à peu près certain que les groupes d'extrême gauche agissent aujourd'hui derrière le paravent — très populaire — de la revendication religieuse. L'organisation assez remarquable des manifestations (à Tabriz, les manifestants étaient répartis en plusieurs groupes pour échapper à la police), *la diffusion* efficace de la littérature clandestine, prouvent qu'une coordination existe désormais entre les différents groupes d'opposants. L'essentiel de l'action directe semble néanmoins d'inspiration religieuse et le rôle du Mouvement de libération de l'Iran (M.L.I.), qui se réclame de l'imam Khomeni exilé en Irak, paraît prépondérant.

Mais le caractère strictement « réactionnaire » de cette opposition religieuse chiite, hostile à l'occidentalisation frénétique du pays sous la conduite du chah, n'est pas aussi évident qu'il y paraît. Sans doute, les mollahs et les ulémas craignent-ils d'être dépossédés de leur autorité traditionnelle par la modernisation du pays. Mais on aurait tort d'oublier que le chiisme duodécimain iranien (3) *est aussi* le terrain de rencontre de courants « réformistes » ou « progressistes » qui ne sont pas impopulaires dans les universités. Lors des émeutes dramatiques de juin 1963, déjà, une coopération politique s'était instaurée entre les chefs religieux, les libéraux et le petit peuple des « bazars ». S'ils dénonçaient certains aspects de la modernisation du pays — l'émancipation des femmes par exemple, — les religieux s'en prenaient surtout comme maintenant à l'autocratisme d'un régime *« étroitement dépendant du capitalisme étranger »*. Autant de terrains de rencontre possible avec les intellectuels les moins suspects d'obscurantisme.

Aujourd'hui, le regain de ferveur religieuse — refuge devant l'acculturation dramatique du pays et le mercantilisme triomphant — ne touche pas que les quartiers populaires. Dans les universités, des étudiantes remettent volontairement le voile; et des étudiants qui se réclament de la gauche vous reçoivent volontiers un chapelet à la main. Lorsqu'ils s'indignent de la corruption régnant jusque dans l'entourage du chah, de l'arrogance des nouveaux technocrates américanisés de Téhéran, ou du « capitalisme sauvage » qui a déjà *précipité* le pays dans une course sans merci au profit, aucun d'entre eux ne se sent en désaccord fondamental avec la protestation religieuse. *« Pour beaucoup de jeunes gens,* nous disait un sociologue, *le retour vers la religion est d'abord une manière ostensible de rejeter un régime et un système dont ils ne veulent pas. »*

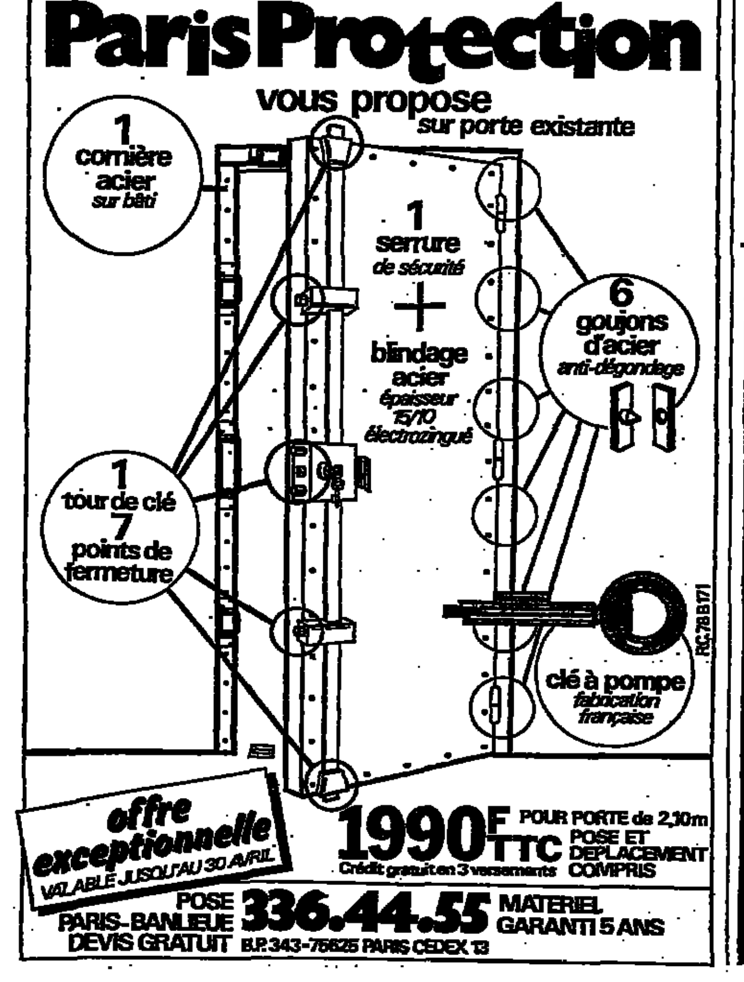
Conscient de la force de l'islam chiite en Iran — moins sectaire au demeurant que le sunnisme de certains pays arabes, — le père du chah s'était longtemps efforcé de conserver les faveurs de la hiérarchie religieuse (tout en cherchant à l'affaiblir). Son fils, qui trouve aujourd'hui l'islam iranien dressé contre son projet de « grande civilisation », peut difficilement faire passer cet échec pour un brevet de progressisme. Ils ont, sans doute, raison ces interlocuteurs qui répètent aujourd'hui avec insistance au visiteur que l'effet des troubles qui remuent violemment le pays est cette fois « imprévisible ».

J.-C. GUILLEBAUD.

(1) Quarante jours correspondent à la durée du deuil religieux en Iran. Chaque nouvelle émeute, depuis le début de l'année, éclate donc quarante jours après la précédente.

(2) Le chef de la police de Tabriz et le directeur des services de renseignement, accusés d' « inefficacité dans leur mission », ont été limogés.

(3) Le chiisme, l'une des grandes confessions islamique, est pratiqué par plus de 30 % des Iraniens. L'adjectif duodécimain fait référence au fait que les fidèles de ce culte professent la foi en la mission des douze Imâms. Il existe de fortes communautés chiites en Irak, au Liban, au Pakistan.



Israël

FACE A UNE NOUVELLE VAGUE DE GRÈVES

La compagnie aérienne EL AL suspend ses activités

De notre correspondant

Jérusalem. — La menace avait été brandie à maintes reprises sans jamais être appliquée. Cette fois — face à une nouvelle vague de grèves, — la direction de la compagnie aérienne israélienne El Al n'a plus hésité : elle a décidé la suspension de ses activités. Toute sa flotte est clouée au sol, ce mercredi matin 5 avril, à l'aéroport de Lod.

La perturbation dans les vols est devenue, depuis des années, une pratique courante à El Al. Il ne se passe pas un mois sans qu'une catégorie du personnel ne provoque des retards ou ne paralyse complètement le trafic en déclenchant des *« grèves du zèle »* ou des arrêts de travail. Mardi matin, une goutte d'eau a fait déborder le vase : sous prétexte d'une réunion syndicale, le personnel administratif et celui de la maintenance ont cessé le travail. La direction a immédiatement réagi en annulant tous les décollages.

Les inconvénients de cette décision n'échappent à personne : le tourisme est durement frappé et les passagers doivent être transférés sur d'autres vols. La pagaille à l'aéroport de Lod est indescriptible. La direction d'El Al estime cependant qu'il n'y avait plus d'autre solution aux conflits.

Tout le monde admet qu'un assainissement de la situation s'impose à El Al. Le ministre des finances, M. Simha Erlich, parle de donner *« un grand coup de balai »*. C'est ce qui devrait se produire si aucune solution n'est trouvée à la crise actuelle. La compagnie pourrait être tout simplement fermée pendant plusieurs mois et démantelée. Tout le personnel — plus de cinq mille travailleurs — serait licencié, et El Al, qui pourrait d'ailleurs changer de nom, serait reconstruit sur des bases nouvelles.

Dans cette affaire — comme *dans le conflit de la marine marchande qui se poursuit depuis* risque pas de se rendre impopument prouve qu'il est résolu à ne pas céder aux grévistes. Il ne risqeu pas de se rendre impopulaire par les mesures prises mardi, car le personnel d'El Al compte parmi les salariés les mieux rémunérés d'Israël. Reste à savoir s'il pourra utiliser la manière forte dans les autres grèves — celle des journalistes de la radio et de la télévision, qui en est à son quatrième jour, et celle des enseignants et de la fonction publique qui doivent commencer dans les jours à venir.

(Intérim.)

AFRIQUE

LE CONFLIT DE L'OGADEN

L'Ethiopie exige que la Somalie lui verse des dommages de guerre

De notre correspondant en Afrique orientale

Nairobi. — Près de trois semaines après le repli des troupes somaliennes d'Ogaden, toute détente semble encore exclue entre Addis-Abeba et Mogadiscio. Tout en jugeant bien improbable une reprise du conflit armé, on se demande ici comment pourra s'établir rapidement la « paix durable » annoncée, lundi 3 avril, par le général Obasanjo, président du Nigéria.

Le chef de l'Etat nigérian a déclaré que son pays, qui préside le comité de conciliation de l'O.U.A., a effectué les démarches nécessaires pour que le rétablissement d'une paix durable soit *« l'affaire de semaines »* dans la corne de l'Afrique. A l'ouverture d'un dialogue, les Ethiopiens posent quatre conditions : que la Somalie leur verse des dommages de guerre, qu'elle s'engage à respecter le principe du non-recours à la force dans le règlement de différends internationaux, qu'elle adhère aux principes définis par les chartes des Nations unies et de l'O.U.A. concernant les relations interétatiques, et qu'elle renonce publiquement à toute revendication territoriale sur ses voisins, Djibouti, l'Ethiopie et le Kenya.

Ce dernier vient de renouveler son appui à l'Ethiopie en dépêchant à Addis-Abeba une forte délégation dirigée par M. Waiyaki, ministre des affaires étrangères, en annonçant qu'il allait reconduire l'accord de défense entre les deux pays, lequel expire en juin, et en demeurant assez discret, pour l'instant, sur la présence militaire soviéto-cubaine chez son puissant voisin.

Le fait que M. Waiyaki ait pu se rendre en Ogaden, y compris à Gode, laisse supposer que les Ethiopiens contrôlent la situation et que la guérilla somalie, si elle se poursuit, ne les gêne guère. Depuis l'annonce, le 13 mars, de la fin du repli de ses unités dépêchées sur place, la Somalie ne s'est pas engagée à retirer son appui à la lutte armée du Front de libération de la Somalie occidentale (F.L.S.O.), lequel a encore fait état la semaine dernière d'engagements sur le terarin.

Mogadiscio ne s'est pas prononcé non plus sur les conditions posées par Addis-Abeba, se contentant de rappeler son attachement à l'autodétermination des Somalis de l'Ogaden. En revanche, les Somaliens ont fait état du bombardement aérien d'un village situé dans le nord de leur territoire.

On estime ici, de source diplomatique, que le Kenya continuera d'appuyer l'Ethiopie aussi longtemps que la Somalie n'aura pas formellement renoncé à toute revendication sur le Nord-Est kényan, peuplé en majorité de nomades somalis. — J.-C.P.

Ghana

LE CHEF DE L'ÉTAT LANCE UNE MISE EN GARDE AUX OPPOSANTS

Accra *(A.F.P.)*. — La commission électorale ghanéenne a rendu publics, mardi 4 avril, les résultats définitifs et officiels du référendum du 30 mars portant sur la mise en place d'un gouvernement d'union entre militaires et civils : 1 103 423 « oui » (55,63 %), 880 255 « non » (44,37 %). Les abstentions ont atteint 57,02 des inscrits.

Au cours d'une conférence de presse tenue mardi à Accra, le général Acheampong, chef de l'Etat, dont le scrutin a renforcé l'autorité, a mis en garde les journalistes contre la publication *d'informations défavorables au « gouvernement d'union »*, soulignant que le gouvernement serait contraint de prendre des mesures *« pour protéger les Ghanéens »* s'ils persistaient dans cette voie.

Le général Acheampong a également lancé un avertissement aux étudiants, en grève depuis deux mois, les invitant à reprendre les cours. Il a affirmé que les autorités possèdent une liste de tous ceux qui projettent de *« semer le désordre dans le pays »*.

Le général Acheampong a, en outre, demandé aux Ghanéens de *« cesser d'écouter la B.B.C. et de médire de leur pays, car ce sont là des actes de subversion »*.

Evoquant les trois partis politiques qui viennent d'être mis hors la loi (*le Monde* du 5 avril), le président ghanéen a déclaré que ces mouvements commettraient un délit s'ils poursuivaient leur action après leur défaite électorale.

● *Le Front Polisario* a annoncé, mardi 4 avril, à Alger, avoir *« libéré »*, le 31 mars, la localité de Bir-Lahlou, au nord-est du Sahara occidental, *« après un mois de harcèlement contre les convois de ravitaillement et les renforts que les forces ennemies dépêchaient vers la région »*. Le Polisario déclare que les troupes marocaines ont dû évacuer la localité *« pour battre en retraite en direction d'Aïn - Bentili »*, au nord-ouest de la Mauritanie. Selon le communiqué sahraoui, les forces marocaines ont eu quarante-six tués et plusieurs dizaines de blessés.

LES ÉTATS-UNIS FOURNIRONT DES AVIONS DE COMBAT AU SOUDAN

Washington *(A.F.P.)*. — Le département américain de la défense a annoncé, mardi 4 avril, au Congrès son intention de vendre douze chasseurs-bombardiers F-5 de Northrop au Soudan. Le Congrès a trente jours pour s'opposer à la vente, s'il le désire.

Il s'agira des premiers avions de combat que les Etats-Unis fourniront au Soudan, dont l'armée de l'air a été équipée principalement de Mig soviétiques. L'an dernier, l'administration américaine avait déjà été autorisée à vendre six avions de transport C-130 Hercules au Soudan.

Selon le Pentagone, le marché des F-5 soudanais représente une valeur de 117 millions de dollars (environ 540 millions de francs), y compris le coût des pièces de rechange.

[Selon des informations de source française, la conclusion d'un tel contrat entre le Soudan et les Etats-Unis est considérée comme un complément du contrat intervenu, en novembre 1977, entre le Soudan et la France pour l'achat de quatorze Mirage-III perfectionnés et une option sur quatorze autres exemplaires du même modèle (« le Monde » du 19 novembre 1977). Toutefois, il ne semble pas, à l'heure actuelle, que le Soudan ait fait parvenir à la France le financement correspondant au contrat.]

Tunisie

M. MESTIRI EST POURSUIVI EN JUSTICE POUR « DIFFAMATION ENVERS LE RÉGIME »

(De notre correspondant.)

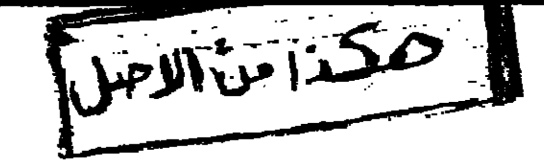
Tunis. — Une information judiciaire pour *« diffamation envers le régime et propagation de fausses nouvelles »* a été ouverte récemment à la demande du parquet à l'encontre de M. Ahmed Mestiri, chef de file du mouvement d'opposition des démocrates socialistes, et ancien ministre de la défense et de l'intérieur.

Selon les proches de M. Mestiri, ces poursuites ont été engagées à la suite de la conférence de presse qu'il a tenue le 13 mars à Londres (*le Monde* du 15 mars) pour affirmer que le régime tunisien *« avait perdu toute base populaire et se trouvait contraint de recourir à la violence pour se maintenir »*.

Me Beji Caïd Essebsi, l'un des animateurs du Mouvement des démocrates-socialistes, ancien ambassadeur à Paris et ancien ministre de l'intérieur, s'est constitué pour la défense de M. Mestiri en l'absence de celui-ci, qui doit regagner Tunis prochainement, au terme d'un voyage de près de deux mois à l'étranger.

Ces dernières semaines, les journaux ont très souvent pris à partie le Mouvement des démocrates socialistes principalement pour des articles sans complaisance parus dans l'hebdomadaire *Erraï* dont le directeur, M. Hassib Ben Ammar, ancien ministre de la défense, est lui aussi poursuivi. A propos de la visite de M. Mestiri aux Etats-Unis, le journal *la Presse* a présenté comme douteuses les personnalités qui l'avaient invité, parmi lesquelles M. Ramsey Clark, ancien secrétaire d'Etat adjoint à la justice, dont *« les tendances très gauchisantes »* ont été dénoncées.

MICHEL DEURÉ.



ASIE

LES PHILIPPINES, OU LA « DÉMOCRATIE » PAR DÉCRETS

II. — Opposants et révolutionnaires

De notre envoyé spécial PHILIPPE PONS

La loi martiale instaurée en 1972 n'a pas été levée pour les élections générales qui auront lieu le 7 avril aux Philippines (« le Monde » du 5 avril). Malgré un vernis démocratique, l'opposition légale n'a guère eu la possibilité de s'exprimer. En revanche, les révolutionnaires de la « nouvelle armée du peuple » et les rebelles musulmans du sud de l'archipel n'ont pas désarmé.

Manille. — « *Nous n'avons plus de tête, notre ventre appartient au capital étranger. Il nous reste un cœur ; encore ne bat-il que faiblement* », nous dit M. Salonga, ancien sénateur. Avocat, il est à la tête du conseil des défenseurs civils de M. Benigno Aquino, principal adversaire de M. Marcos, qui l'a fait arrêter. Cinq ans de loi martiale ont engendré une léthargie dans la population et une certaine lassitude parmi les opposants.

Une bonne partie des oligarques *de l'ancien régime se plaignent* certes, de plus en plus ouvertement, des proportions qu'atteint la corruption au sommet, mais ils continuent eux aussi à s'enrichir, et, à leurs yeux, c'est l'essentiel. Les hommes de l'opposition libérale de naguère, comme l'ancien président Lopez ou le sénateur Manglapus, sont en exil aux Etats-Unis. Pas plus que les deux prisonniers, MM. Sergio Osmena et Eugenio Lopez Jr., qui ont récemment faussé compagnie à leurs gardiens et sont désormais fort actifs dans le lobby anti-Marcos aux Etats-Unis, ils ne représentent une alternative crédible. Les chefs de clan, tous ceux qui profitaient du laxisme de l'ancien régime, n'ont évidemment pas renoncé sans regrets aux « excès » de la démocratie formelle. Mais la plupart sont discrédités dans l'opinion publique. Restent les anciens hommes politiques libérés peu à peu par M. Marcos mais qui sont surveillés et doivent rendre compte de leurs faits et gestes. De toute façon les autorités savent très bien que cette opposition « *aboie mais ne mord pas* ». Seul M. Aquino constitue un risque pour le pouvoir.

Brillant, sénateur à vingt-trois ans, « *Ninoy* », comme l'appellent familièrement ses amis comme ses ennemis est l'adversaire irréductible du couple présidentiel. Il serait sans doute aujourd'hui à la place de M. Marcos si une élection présidentielle avait eu lieu, comme prévu, en 1973. La loi martiale a changé le cours des choses. M. Benigno Aquino a été arrêté le 23 septembre 1972, deux jours après l'instauration de l'état d'exception. Il est, depuis, emprisonné à Fort-Bonifacio. Jugé par un tribunal militaire après un procès qui a duré des années, il a été condamné à mort le 25 novembre dernier. Devant le tollé que provoqua cette sentence aux Etats-Unis, M. Marcos ordonna, avant même que le jugement soit allé en appel, la réouverture du procès.

L'annonce d'élections qui, pour la première fois depuis 1969, donneraient à vingt-trois millions de votants la possibilité d'exprimer leurs opinions a, au départ, stimulé l'opposition libérale. Mais l'enthousiasme est vite retombé et elle s'est divisée sur la tactique à adopter : participer au scrutin ou le boycotter comme ce fut le cas pour tous les référendums. « *Faire des élections sous la loi martiale est déjà un non-sens. Avec une presse muselée, c'est une fraude à laquelle nous ne voulons pas participer* », disent certains opposants. Autrefois célèbre pour ses polémiques, la presse est en effet d'une affligeante uniformité, et personne ne croit ce qu'elle écrit : les trois principaux quotidiens et les quatre chaînes de télévision appartiennent à des proches du couple présidentiel.

Le véritable problème pour les opposants c'est l'apathie qu'a engendrée l'annihilation de toute vie politique pendant cinq ans. Chacun n'est vraiment concerné que par sa vie privée et la majorité des Philippins pensent que, de toute façon, ils ne pourront rien changer. L'opinion publique paraît d'autant plus difficile à mobiliser que, pour beaucoup, la vie dans la « nouvelle société » est relativement douce. Le rétablissement de l'ordre s'est fait sans démonstrations excessives de force militaire : « *A condition de ne pas se mêler de politique, et de ne pas attendre d'information des journaux, on peut vivre* », nous dit, avec lassitude, un intellectuel.

Une répression modulée

Le président Marcos a étudié l'histoire de son pays ; il connaît la mentalité des Philippins et il a eu l'intelligence de ne pas imposer un régime qui pourrait rappeler le joug colonial. En particulier, il a su modifier la répression. Officiellement, soixante-cinq mille personnes ont été arrêtées puis relâchées depuis 1972 (la grande majorité sans jugement). Au cours des derniers mois, trois mille prisonniers ont été libérés. Il y en aurait encore autant en « détention militaire ». Amnesty International affirme que dans de nombreux cas les prisonniers ont été torturés en toute impunité par des officiers, dont le commandant de la police de Manille, qui est toujours en fonctions. Aujourd'hui, les « maisons de sécurité » où l'on procédait à ce type d'interrogatoires ont été officiellement fermées. Dernièrement, néanmoins, une responsable d'un mouvement d'habitants du bidonville de Tondo à Manille a été torturée à l'électricité et n'a dû sa libération qu'à une intervention au « plus haut niveau » de l'ambassade des Etats-Unis. Les cas de disparitions de syndicalistes ou de militants étudiants ne sont pas rares non plus.

La répression varie selon la classe sociale et la notoriété des opposants. Elle est brutale au niveau de la masse anonyme, mais infiniment plus « humaine », voire bon enfant, pour les prisonniers de marque, qui bénéficient d'un régime de faveur (parfois obtenu néanmoins au prix d'une grève de la faim). Des sévices dans leurs cas soulèveraient des tollés aux Etats-Unis, mais qui se soucie de l'arrestation et de la détention arbitraire d'un ouvrier des plantations de canne à sucre de la province des Negros ?

Depuis 1972, les institutions représentatives locales et nationales ont été supprimées. Seul demeure désormais le *Barangay*, assemblée de village ou de quartier, dont le chef est l'intermédiaire avec l'administration. Si on veut obtenir quelque chose (adduction d'eau, soins médicaux, etc.), il faut être bien avec lui. A l'école, puis à l'université, les jeunes sont enrôlés dans les Bataang Barangay, corps des jeunesses du régime (7 millions de membres) qui ont à leur tête Imee, la fille aînée du président.

« *Le drame des Philippines aujourd'hui est l'absence totale de relais démocratique permettant de faire passer les revendications* », nous dit le sénateur Salonga. « *Je ne suis pas un apôtre de la violence mais, hélas, Marcos a mis le ays dans une situation telle qu'un jour elle triomphera.* » A côté d'une opposition libérale impuissante opèrent des forces diverses et plus ou moins actives contre le régime. L'Eglise est trop divisée pour représenter un danger réel. Dans l'ensemble, elle est conservatrice et beaucoup de prélats sont proches du pouvoir. Elle se contente de temporiser, d'éviter que l'on aille trop loin. L'archevêque de Manille mène ce jeu avec habileté tandis que le nonce vante les mérites de la loi martiale. L'Eglise n'en est pas moins traversée par des courants radicaux : ces dernières années, bon nombre de prêtres et de missionnaires, italiens notamment, ont été arrêtés ou expulsés. « *Nous luttons pour la justice et en faveur des pauvres, mais, un jour ou l'autre, on finit immanquablement par faire de la politique* », nous dit un prêtre qui s'est pratiquement rallié à la lutte armée.

Le mécontentement paysan

Les activistes ont trouvé apparemment un nouveau terrain en province alors que, jusqu'à présent, ils concentraient leurs activités dans les villes, notamment à Manille. Le mécontentement paysan est peut-être le plus grave danger qui menace le régime. Décrétée en même temps que la loi martiale, la réforme agraire est présentée comme l'un des succès du pouvoir. Elle porte sur les terres à riz et à céréales de plus de 7 hectares (chiffre arbitraire, nous dit-on, choisi par le président par superstition), mais ne concerne pas les grandes plantations de caoutchouc, de noix de coco et de cannes à sucre qui font la richesse du pays. Selon les autorités, 915 000 paysans sont concernés par la réforme, mais 58 % seulement des bénéficiaires sont réellement entrés en possession de leurs terres.

Comme l'admet M. Tanco, secrétaire à l'agriculture, le grand problème demeure celui du crédit : la plupart des paysans indépendants sont obligés de s'endetter auprès des grands propriétaires, qui font tout pour entraver la réforme, aidés apparemment par ceux qui sont chargés localement de l'appliquer. Selon une enquête réalisée dans la province de Bulacan (centre de Luçon) par un professeur de l'université des Philippines, si, entre 1972 et 1976, la production a augmenté de 2,6 % à l'hectare, l'augmentation des coûts (engrais, etc.) n'a pratiquement rien laissé aux paysans. Cette situation liée aux cataclysmes naturels, typhons, inondations, etc... et aux exactions d'une armée dont on dit qu'elle rançonne parfois, ne peuvent à terme que constituer des facteurs de jacquerie éventuellement encadrées par des minorités agissantes.

Le monde paysan philippin est loin d'être passif. Il a connu, il n'y a pas si longtemps, l'encadrement des Huks, armée populaire de résistance contre les Japonais, structurée par les communistes. Le mouvement Huk a été démantelé avec l'aide des Américains. Mais les paysans ne seront-ils pas tentés, si leur situation ne s'améliore pas, de soutenir la lutte de la New People's Army (N.P.A.), active dans certaines provinces, celles précisément où a été mise en œuvre la réforme agraire ?

La récente arrestation de plusieurs des chefs de la N.P.A., dont, en novembre, celle de José-Maria Sison, son fondateur, a certes affaibli le mouvement. Sison, ancien étudiant de l'université des Philippines, fut à l'origine membre du Partito Komunistang Philippinas (créé en 1930), favorable à Moscou, qu'il quitta en 1968 pour fonder la N.P.A., pro-chinoise, dont la stratégie vise à l'encerclement des villes par les campagnes. Elle est surtout active dans les provinces montagneuses du nord-est de Luçon (Isabela, Nuova-Ecija, Nuova-Viscaya et du sud-est (Bicol). Récemment, le mouvement s'est également implanté à Mindanao, où une « alliance tactique » existe avec les rebelles musulmans du Front Moro (M.N.L.F.), nous affirme un cadre de la N.P.A. Composée pour son état-major d'éléments fortement politisés, la N.P.A. compte environ un millier d'hommes. Le mouvement ne reçoit plus d'aide de Pékin, nous dit notre interlocuteur, avec une certaine amertume.

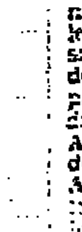
La rébellion musulmane du sud de Mindanao a beaucoup plus d'ampleur que la guérilla de la N.P.A. Selon M. Marcos, il y a eu cinquante mille morts depuis le début des hostilités, en 1972. La reprise des combats, après neuf mois du cessez-le-feu signé à Tripoli en décembre 1976, sous les auspices de la conférence islamique, laisse penser que le gouvernement cherche une solution militaire au conflit (*le Monde* du 28 octobre 1977) et considère comme une erreur d'avoir « internationalisé » le conflit en faisant appel aux bons offices du colonel Kadhafi.

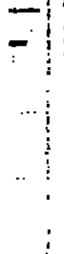
En mettant l'accent sur les liens du M.N.L.F. et des communistes, les autorités jouent sur l'apparition d'un autre mouvement, soutenu par l'Arabie Saoudite, et beaucoup plus disposé à traiter avec Manille. Bien que les autorités en fassent grand cas auprès des observateurs étrangers, sur le terrain cette nouvelle tendance, l'Organisation de libération Moro (B.M.L.O.), est pour le moins encore fantomatique. Selon Manille, une scission aurait eu lieu au sein du comité central du M.N.L.F., qui se trouve en Libye, et le chef du mouvement, M. Nur Misuari, aurait été remplacé par M. Hashim Salamat, qui passe pour être plus modéré, et serait en contact avec le B.M.L.O. Pour l'instant, rien n'est venu étayer ces affirmations.

Pas plus la rébellion musulmane que la guérilla communiste, qui ont été, en 1972, la raison officielle de l'instauration de la loi martiale et sont encore aujourd'hui la justification de son maintien, ne semblent inquiéter outre mesure le pouvoir. Davantage que les « oppositions », ce qui gêne M. Marcos, c'est la détérioration de l'image de son régime à l'étranger, et surtout aux Etats-Unis, à un moment où il négocie la question des bases américaine aux Philippines et un nouvel accord commercial avec Washington.

Prochain article :

LA PUISSANCE TUTÉLAIRE AMÉRICAINE





LA CONTROVERSE AU SEIN DU P.C. ET

Des intellectuels communistes signent une lettre collective pour réclamer « une véritable discussion politique » dans leur parti

Plusieurs intellectuels du P.C., MM. Louis Althusser, Etienne Balibar, Guy Bois, Georges Labica, Jean-Pierre Lefebvre et Maurice Moissonnier, ont signé la déclaration suivante :

En perdant à nouveau les élections face à un pouvoir pourtant usé par ses divisions et par l'impopularité de sa politique économique, la gauche n'a pas seulement perdu une bataille. Un immense espoir, on peut le craindre, s'est brisé pour longtemps. Une grande force populaire est à reconstruire. Il serait dramatique de vouloir dissimuler, en extrapolant les chiffres d'un équilibre électoral qui risque de se révéler bien fragile, l'ampleur de la défaite subie et des problèmes qu'elle pose. En l'espace de quelques mois, la gauche n'a-t-elle pas brutalement révélé ses propres faiblesses politiques et ses contradictions internes : la division jamais surmontée des partis, l'inadéquation du langage, des objectifs, et d'une pratique trop souvent routinière, électoraliste, de la politique ? Le parti communiste avait su prendre l'initiative, proposer l'union et son programme. Mais a-t-il su prévoir la nature réelle des difficultés et des obstacles auxquels elle se heurterait, trouver les moyens de les surmonter en mobilisant les masses pour la défense et l'élargissement de l'union ? A-t-il su se transformer lui-même pour devenir l'instrument du mouvement populaire ? Pourquoi n'a-t-il pu éviter ce mouvement de bascule permanent qui ressuscite tour à tour les périls de l'« opportunisme de droite » et du « sectarisme », et cette succession de volte-face qui jettent le doute sur sa stratégie et sur la justesse de ses méthodes de travail politique ?

Ces graves questions sont au centre de discussions passionnées qui, depuis le 13 et, surtout, le 19 mars, se développent dans les cellules et les assemblées de militants du parti, mais aussi et surtout dans toutes les collectivités où les communistes sont présents et actifs : dans les entreprises, les bureaux, les quartiers, les syndicats, les municipalités et les associations démocratiques. Les militants communistes voient clairement que c'est, à terme, l'influence et l'existence même du parti qui sont en cause, notamment dans la classe ouvrière.

Dans le même temps, la direction de notre parti se tait sur l'essentiel : les causes profondes d'une situation qui, après que nous n'avons cessé de revendiquer le rôle moteur, déterminant, dans l'union, n'a finalement laissé au parti communiste « comme seule alternative que la capitulation ou la rupture », selon les termes de Charles Fiterman dans son rapport à la réunion des secrétaires fédéraux (29 mars 1978).

Si elle admet qu'un « débat sans précédent » s'est engagé dans les cellules, les sections et les fédérations, et si elle déclare en souhaiter le développement, elle refuse en même temps de publier dans la presse communiste les lettres et contributions de camarades quand celles-ci s'écartent de la ligne tracée par le rapport de Ch. Fiterman. Elle contraint ainsi ces communistes à s'exprimer ailleurs et présente ensuite leurs analyses comme dirigées contre le parti. De plus, la formule inacceptable employée par le bureau politique, dans sa déclaration du 20 mars : « *Le parti communiste français ne porte aucune responsabilité dans cette situation* », est en contradiction avec l'exigence d'une ample et profonde réflexion sur ce qui s'est passé.

Dans ces propos se trouve la confirmation que la situation est d'une gravité exceptionnelle et qu'elle exige un effort de réflexion, de critique collective, d'une ampleur également exceptionnelle. Nous ne pouvons accepter l'affirmation autoritaire du bureau politique, avant toute analyse véritable, que la ligne suivie par le parti a été juste. Nous ne pouvons accepter la parodie d'une discussion *sur la base* de cette affirmation. Nous dénonçons l'irresponsabilité du mot d'ordre appelant à « apporter sans attendre aux travailleurs les explications du parti, en ripostant notamment... aux accusations portées contre nous » (rapport de Charles Fiterman), mot d'ordre dont l'effet inévitable sera d'aggraver la division des travailleurs, la confusion dans le parti et son isolement au sein des masses. Les communistes, qui se sont dépensés sans compter dans la campagne électorale, voient clairement que ce dont nous avons besoin *avant tout*, ce n'est pas d'un exercice de sociologie électorale, c'est d'une discussion et d'une critique portant sur *tous* les aspects et toute l'histoire récente de notre politique, *sans limitations ni préalables*, sans préjuger des causes qui sont à l'origine de l'échec et des rectifications qu'il appelle.

Mais une telle discussion n'aboutira à des analyses concrètes et ne dégagera une ligne juste pour l'avenir que si elle dispose des moyens nécessaires : information complète des militants, totale liberté de discussion et de circulation des idées dans le parti, développement systématique des initiatives de la base du parti, qui est au contact direct des travailleurs.

Quatre propositions

C'est pourquoi nous demandons en priorité que soient adoptées immédiatement les mesures concrètes indispensables au développement du débat démocratique dans le parti :

1) Que, en vue de la prochaine réunion du comité central (les 26 et 27 avril), les membres du comité central et des directions fédérales aillent dans les cellules, dans les assemblées de sections et de villes, pour fournir les éléments d'explication dont ils peuvent disposer, participer aux discussions, écouter les militants et se faire l'écho de leurs idées ;

2) Que le rapport *et les interventions* au prochain comité central soient aussitôt et intégralement publiés, soit dans *l'Humanité*, soit au besoin dans une brochure spéciale ;

3) Que, sur la base de cette publication, une tribune de discussion soit immédiatement ouverte dans la presse du parti (*l'Humanité, l'Humanité-Dimanche, France nouvelle, les Cahiers du communisme*), où tous les communistes pourront intervenir pour contribuer à la réflexion du parti.

4) Que le prochain congrès du parti soit véritablement un congrès *extraordinaire par les formes* de sa préparation et de son déroulement, que la date en soit ou non avancée. Il doit exprimer publiquement, jusqu'aux séances finales, les débats réels au sein du parti. Il doit organiser de façon totalement démocratique l'élection des délégués en éliminant le filtrage par les commissions de candidatures. Il doit être véritablement souverain, c'est-à-dire élaborer lui-même, après discussion, la ligne à appliquer par tout le parti, au lieu de se contenter d'enregistrer une résolution établie à l'avance.

Ces demandes sont simples et claires. Elles peuvent faire l'objet d'une décision immédiate. Elles ne soulèvent aucune objection sérieuse, car elles sont en parfait accord avec les statuts du parti. Tous les communistes savent qu'elles représentent les conditions matérielles, et les conditions politiques indispensables, d'une analyse et d'une discussion réelles. Tous savent qu'elles sont nécessaires pour que le parti soit en mesure d'affronter les tâches difficiles qui vont être maintenant les siennes au service des travailleurs.

Témoignage

AU-DELA DES MOTS, LA RÉALITÉ

M. Roger Domard, secrétaire de la section La Fayette-Magenta (dixième arrondissement) du P.C.F., nous écrit à la suite de la publication de la lettre de M. Eric Roger (1) dans le Monde *daté 2-3 avril :*

Aurions-nous la responsabilité de la défaite ? Aucune preuve, appuyée sur des faits, n'est venue le démontrer ; la seule tentative a échoué lamentablement « la main de Moscou », à laquelle vous aviez prêté vos colonnes, n'est-ce pas ! Nous ne voulions pas aller au gouvernement, c'était une hypothèse du parti socialiste et de la droite, or, toute la campagne, nous avons affirmé qu'il y aurait des ministres communistes, mais vous êtes-vous interrogé de savoir qui n'en voulait pas ?

Avions-nous la responsabilité de la victoire ? Seuls ? Non ! Dans l'union sur un bon programme commun actualisé ? Oui ! Alors comment peut-on écrire que le programme commun de gouvernement signé en 1972 avait une valeur dynamique et que, en 1977, c'était pour le parti communiste français une obsession du contrat écrit et signé ? S'il avait une valeur dynamique en 1972, son actualisation aurait eu la même valeur en 1977, j'en suis persuadé personnellement, c'est d'ailleurs pourquoi le P.C.F. a lutté dix ans pour sa signature en 1972 ; c'est d'ailleurs pourquoi le P.C.F. a lutté pour un accord aux municipales de mars 77 ; c'est d'ailleurs pourquoi j'ai lutté avec le P.C.F., comme communiste, pour une bonne actualisation du programme commun, et pourquoi l'ai-je fait ?

Parce qu'au-delà des mots, ce qui m'intéresse, c'est la réalité ; or, quelle est-elle ?

Les bas salaires ! des centaines de postiers autour de moi vivent avec 2 200 francs en moyenne : le SMIC à 2 400 francs pour nous cela avait une signification profonde ! Or, qui était contre, lors du sommet, le 22 septembre 1977 ? N'est-ce pas Michel Rocard qui expliquait que cela allait réduire 300 000 P.M.E. à la faillite ? félicité par son professeur d'économie Raymond Barre. Cela a fait l'effet d'une bombe à la poste !

Parce que les postiers se souviennent qu'ils ont lutté en octobre-novembre 1974 pour l'amélioration de leur pouvoir d'achat, trente-trois jours de grève dans mon service, j'étais avec eux dans la lutte, parce que les postiers se souviennent qu'ils ont lutté trente-trois jours dans mon service contre le démantèlement des P.T.T., et là aussi il y avait problème le 22 septembre ? Pourquoi donc le parti socialiste ne voulait-il plus de la nationalisation des monopoles des télécommunications ? et de leurs filiales ?

Parce que les postiers se souviennent qu'ils ont lutté, contre l'arbitraire de l'État-patron, pendant trente-trois jours dans mon service, sur les conditions de travail. Comme des centaines et des centaines de milliers de travailleurs, nous nous levons à 5 heures du matin six jours sur sept ; or s'il y avait accord sur les conseils d'atelier, qui ne voulait pas que le P.-D.G. soit élu et pris parmi les travailleurs ? Comment régler ce grave problème des conditions de travail qui touchent à la qualité de la vie ? Etait-ce un programme communiste ? Pour ma part, je ne le pense pas, il y aurait beaucoup plus à faire. Y compris remettre en question ces horaires d'été ! Parce que le gouvernement ne se préoccupe pas des conséquences de la modification des horaires d'été sur la vie sociale des postiers et de centaines de milliers de travailleurs qui devront se lever à 4 heures du matin pour que le pays économise trois cent mille tonnes de pétrole, quel gâchis pour la santé de ces femmes et de ces hommes qui se lèvent tôt !

Querelle de chiffres peut-être ? Querelle juridique ? Non, à la réalité politique doit correspondre une lutte politique, sur le fond, pas seulement sur la forme. Et j'ai conscience que c'est à une bataille politique sur le fond que nous a appelés le parti communiste, sur le terrain même du programme commun de 1972, sur le terrain même d'un « acquis » de dix ans de lutte mené par notre parti pour son aboutissement, qui s'était concrétisé par la signature en 72 du programme commun.

Cette lutte s'est-elle terminée le soir du second tour ? Pour ma part, je ne le pense pas, même si j'avais préféré lutter dans d'autres conditions avec la victoire de la gauche. Les réalités politiques reviennent au galop : hausse du pain, du lait, des journaux, etc., et pour les mêmes raisons qu'hier je continuerai de lutter contre la politique antisociale et rétrograde du pouvoir au service des grands monopoles.

(1) M. Eric Roger, étudiant, a été membre de la section communiste du dixième arrondissement, mais ne possède plus, à l'heure actuelle, de carte du P.C.F., affirme M. Roger Domard.

Le P.S.U. et la L.C.R. espèrent que la crise sera féconde pour la gauche

Le P.S.U., dans une déclaration de la direction politique nationale, publiée mardi 4 avril, et la Ligue communiste révolutionnaire (trotskiste), par l'intermédiaire d'un texte de son bureau politique paru mercredi 5 avril dans le quotidien « Rouge », instruisent le procès du P.C. et du P.S., accusés d'avoir provoqué l'échec de la gauche aux élections législatives.

Certes, les condamnations ne sont pas prononcées d'une même voix. Le P.S.U. renvoie dos à dos les communistes, coupables à ses yeux d'avoir préféré la défense du parti à la victoire commune, et les socialistes, tentés, selon lui, par une politique de « gestion de la crise ». La L.C.R. établit une hiérarchie dans les responsabilités : elle souligne que les revendications du P.C. étaient autant d'alibis pour empêcher tout rééquilibrage au sein de la gauche, même au prix de la défaite, et concède que l'attitude du P.S. a donné du poids aux arguments des communistes.

Mais les trotskistes et les socialistes unifiés se retrouvent — à leur corps défendant — lorsqu'il s'agit de condamner le désintérêt des partis « réformistes » à l'égard des aspirations de la « base » et leur commun attachement aux combinaisons d'états-majors.

Face à cet échec, d'autant plus durement ressenti par eux qu'ils avaient fondé de nombreux espoirs sur la perspective d'un gouvernement de gauche, le P.S.U. comme la L.C.R. s'efforcent de pallier les inconvénients de la démobilisation qu'ils observent dans les classes populaires. Il s'agit pour ces deux formations de tirer profit à la fois de la division entre le P.C. et le P.S. et des dissensions qui se font jour au sein de chacun de ces grands partis ; ceci afin de tenter de réinsérer les courants autogestionnaire et révolutionnaire dans le débat de la gauche.

Toutefois, cette croyance dans la fécondité de la crise de la gauche fonde deux démarches différentes. Pour le P.S.U., l'objectif est désormais de rééquilibrer la gauche au profit d'un « troisième courant », socialiste et autogestionnaire, qu'il s'efforce de susciter et d'organiser, notamment à travers le Front autogestionnaire.

L'ambition de la L.C.R. est d'aboutir à un gouvernement P.C.-P.S. « pour satisfaire les revendications ouvrières » en organisant un mouvement populaire susceptible de renverser le régime en place.

L'échec de la gauche aux élections législatives est, pour le P.S.U., celui de la stratégie d'union autour du programme commun. Pour éviter qu'il ne puisse se renouveler, il importe, aux yeux des amis de M. Michel Mousel, de « *rééquilibrer* » la gauche de sorte que le courant communiste, « *centraliste et autoritaire* », et le « *courant social-démocrate qui s'exprime au sein du P.S.* », soient contrebalancés par les forces autogestionnaires que le P.S.U. souhaite rassembler.

Dans cette perspective, il convient à leurs yeux non seulement de rester en-deçà du programme commun mais aussi d'aller au-delà. En-deçà, car la tâche la plus urgente est pour les dirigeants du P.S.U. la recherche d'une plate-forme définissant les revendications les plus immédiates de toutes les organisations « ouvrières », politiques et syndicales. Seule une telle démarche pourrait permettre de surmonter le « *découragement de la base* ». Il convient également d'aller au-delà, en dépassant le cadre de l'alliance P.C.-P.S. et en définissant un projet qui permette tout à la fois d'« *ouvrir la voie au socialisme* » et de rompre avec les traditions social-démocrates, d'une part, stalinienne, d'autre part. A cet égard, les propositions de la C.F.D.T. apparaissent comme un bon point de départ, d'autant que le P.S.U. conçoit son action comme un « *relais politique* » de la stratégie de cette centrale syndicale, même si les amis de M. Maire ne paraissent guère séduits par cette perspective.

Un tel dessein passe par l'organisation du courant autogestionnaire, regroupant notamment les écologistes, les mouvements autonomistes et des groupes de femmes. Déjà, à l'occasion du scrutin du mois de mars dernier, le P.S.U. avait ébauché un tel regroupement au sein du Front autogestionaire. Cette initiative lui a permis de limiter son recul électoral. Désormais, l'objectif poursuivi est de faire du Front autogestionnaire une « *structure d'accueil largement décentralisée* » qui permette de répondre aux aspirations de ceux qui rejettent « *la discipline stricte et la fonction d'exécutant aussi bien à l'usine qu'au parti et au syndicat* ».

Cette ambition suppose, pour réussir, que le P.S.U. soit enfin reconnu comme « *une force d'initiative et de propositions* » aussi bien par les forces autogestionnaires que par les partis et les syndicats de gauche, qu'il rompe le « *cercle vicieux* » des seuls rapports entre le P.C. et le P.S. Pour l'heure, rien ne permet d'affirmer que les socialistes unifiés ont, aujourd'hui, les moyens de leur politique. Leur capacité militante est, somme toute, réduite et leur poids électoral faible. De leur côté, le P.S. et le P.C. ne vont sans doute pas assister sans réagir à cette tentative d'organisation d'un troisième courant. Déjà, M. Michel Rocard a indiqué que le P.S. n'entend pas laisser à d'autres l'occupation de ce nouveau terrain politique. De même, les communistes ne sauraient rester longtemps éloignés des « *nouvelles formes de lutte* ». M. Michel Mousel, membre du secrétariat national, concède d'ailleurs : « *Les deux partis de gauche vont essayer de greffer des courants nouveaux sur des organisations anciennes* ». A la vivacité de la concurrence que le P.S.U. devrait rencontrer, s'ajoute la nécessité pour lui de « greffer » des militants socialistes et communistes sur le « *courant nouveau* » qu'il souhaite incarner. C'est dire que la difficulté de l'entreprise évoque irrésistiblement le problème de la quadrature du cercle !

Enfin, la démarche du P.S.U., qui paraît plus directement devoir concurrencer le P.S., peut rapidement apparaître comme faisant le jeu du seul P.C. Les retraits préférentiels qui lui ont été accordés ont récemment montré que le P.S.U. ne répugnait pas à apparaître comme un allié « privilégié » du P.C.

La L.C.R. : renverser le régime

A l'inverse du P.S.U., la L.C.R. n'entend faire preuve d'aucune souplesse à l'égard des partis de gauche. Les trotskistes considèrent en effet que l'échec électoral n'a en rien modifié le rapport des forces. L'échec successif de la grève générale de mai 1968 et des élections générales de 1978, l'affirmation lors de ce scrutin d'un « *courant critique* » à l'égard de la gauche et la timide ouverture pratiquée par le P.C. à l'égard des formations d'extrême gauche inclinent les dirigeants de la L.C.R. à penser que la période qui s'ouvre ne peut leur être défavorable. Ainsi ils affirment : « *Rien ne permet de penser que, frustrés d'une victoire électorale, les travailleurs assisteront passifs aux coups que le gouvernement ne manquera pas de leur porter.* »

Dans ces conditions, il convient dans l'immédiat de promouvoir un « *nouveau type d'unité* », avec les partis de gauche comme avec les organisations syndicales, en mettant l'accent sur la « *mobilisation unitaire à la base* ». Les trotskistes ajoutent : « *Pour l'emporter, des mouvements épars ne suffiront pas. Il faudra étendre et centraliser les luttes sur des objectifs précis. Tout pas dans ce sens posera inévitablement la question du gouvernement et de Giscard.* »

C'est que la perspective à terme de la L.C.R. est le développement d'un mouvement capable de renverser le régime en place. Ils escomptent que les échecs de 1968 et de 1978 convaincront les travailleurs de cette nécessité s'ils veulent faire aboutir leurs revendications.

Toutefois, les trotskistes ont conscience que le P.C. comme le P.S. refusent cette voie révolutionnaire. M. Alain Krivine estime notamment que, en allant voir le président de la République à l'Elysée, les dirigeants de la gauche ont clairement indiqué qu'ils refusaient tout « troisième tour » et toute démarche susceptible de mettre en péril les institutions.

Faute de présenter eux-même une alternative crédible, ils sont contraints de s'en remettre une nouvelle fois à la perspective d'un hypothétique gouvernement P.C.-P.S. Ce faisant, ils reconnaissent implicitement que, si leur marge de manœuvre n'est pas négligeable aujourd'hui, ils risquent de se trouver, à terme, dans une impasse. Aussi promettent-ils de se consacrer à l'édification d'un parti ouvrier révolutionnaire.

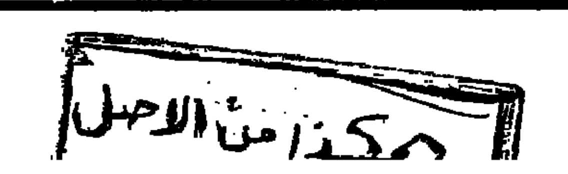
J.-M. COLOMBANI.

● ERRATUM. — Dans nos premières éditions datées 5 avril il fallait lire, dans les déclarations de M. Marchais : « *Le vingt-deuxième congrès constitue un acquis définitif. Un acquis que nous avons même l'ambition de faire fructifier avec le vingt-troisième congrès...* » et non « rectifier » comme une malencontreuse coquille nous l'a fait écrire.









L'ATTITUDE DE L'OPPOSITION

ORLÉANS : P.S. et P.C.F. sont concurrents lors d'une élection municipale partielle

De notre correspondant

Orléans. — A la suite du décès du maire de la ville, M. René Thinat, radical, le 23 mars, les Orléanais retourneront aux urnes le 16 avril et, éventuellement, le 23. Il s'agira de pourvoir à l'élection de deux conseillers municipaux, un autre membre du conseil étant décédé il y a quelques mois.

A gauche, les négociations entre le P.C. et le P.S. ont jusqu'ici échoué. Les communistes proposent de présenter en commun un candidat socialiste et un candidat communiste pour les deux sièges à pourvoir. Le parti socialiste, après un vote des sections socialistes d'Orléans, a décidé de présenter ses propres candidats. Il s'agit de M. Michel de la Fournière, membre du comité directeur et candidat aux élections législatives dans la première circonscription du Loiret, et de Mme Andrée Thomas, directrice d'école.

La polémique est donc à nouveau vive entre les deux partis, qui avaient déjà eu beaucoup de mal à constituer une liste commune lors des élections municipales de mars 1977. « *Ne cassez pas l'union de la gauche,* déclare le P.C. à l'adresse des socialistes, *vous déclencheriez un processus aux conséquences incalculables pour les travailleurs. Nous sommes prêts à reprendre la discussion à tout moment...* »

Le P.S. répond que les conditions, notamment psychologiques, ne sont pas réunies pour faire une bonne union à l'occasion de cette élection partielle. « *Notre parti,* explique le P.S., *et avec lui bien des gens séduits par la perspective de l'union de la gauche, a durement ressenti les coups portés par le P.C. contre ses partenaires depuis le mois de septembre... Pour que la dynamique unitaire fonctionne, il faut que le P.C. soit cohérent, qu'il cesse de réclamer l'union à cor et à cri quand l'enjeu est partiel et qu'il cesse de la saboter quand l'enjeu est national et vital pour les travailleurs.* »

A L'ASSEMBLÉE NATIONALE

Le P.S. hésite à accepter la seule présidence de commission offerte par la majorité à l'opposition

Les présidents des groupes R.P.R. et U.D.F. de l'Assemblée nationale, MM. Claude Labbé et Roger Chinaud, ont rencontré successivement, mardi 4 avril, M. Gaston Defferre, président du groupe socialiste, et M. Robert Ballanger, président du groupe communiste, afin de s'entretenir avec eux des conditions dans lesquelles l'opposition pourrait exercer de plus grandes responsabilités dans le travail parlementaire. MM. Labbé et Chinaud ont indiqué, dans la soirée, que leurs propositions avaient été accueillies « *de manière assez différente* » par MM. Defferre et Ballanger.

« *Le président du groupe communiste souhaite l'application intégrale de la représentation proportionnelle pour l'élection des bureaux et des présidents des commissions,* a déclaré M. Labbé, *tandis que la position de M. Defferre est plus nuancée.* »

M. Defferre avait rendu compte devant le groupe socialiste, réuni dans l'après-midi, des propositions de la majorité. Celle-ci entend séparer le problème des présidences de commissions de celui de leurs bureaux, où serait appliquée la représentation proportionnelle.

Pour les présidences, M. Chinaud a indiqué que l'U.D.F. est disposée à renoncer à l'une de celles qui lui reviennent, en faveur de l'opposition ; M. Labbé a ajouté que le R.P.R., pour sa part, serait prêt à agir de même à la prochaine session de printemps, si le comportement « *plus responsable* » de l'opposition le justifiait. « *C'est une condition probatoire* », a déclaré M. Georges Fillioud, porte-parole du groupe socialiste. En outre, MM. Labbé et Chinaud ont demandé un engagement de l'opposition stipulant que les titulaires de ces postes agiront exclusivement au titre de leurs fonctions, « *et non,* a précisé M. Fillioud, *en tant que militants ou députés de l'opposition* ».

La discussion s'est prolongée, au groupe socialiste, sur ces propositions, que MM. Defferre et Pierre Mauroy, membre du secrétariat national du P.S., jugeaient acceptables. M. Mauroy a cependant ajouté que les bureaux des commissions n'étaient pas seuls en cause, la majorité devant aussi s'engager à faire place à l'opposition dans les commissions mixtes paritaires, à lui confier plus de rapports et à inscrire à l'ordre du jour ses propositions de loi et ses demandes de débat. Toutefois, un bon nombre de députés socialistes se sont montrés hostiles à ce que leur groupe bénéficie seul de la volonté d'« ouverture » de la majorité ; ils estiment nécessaire d'exiger la stricte application de la représentation proportionnelle, qui entraînerait l'attribution d'une présidence de commission au groupe communiste. M. Defferre et le bureau du groupe socialiste ont été mandatés pour poursuivre la négociation avec la majorité. Le groupe se réunira à nouveau jeudi matin pour arrêter sa position.

A M. Ballanger, les présidents des groupes R.P.R. et U.D.F. ont proposé seulement d'appliquer la proportionnelle à l'élection des bureaux. Dans un communiqué publié après la rencontre, le groupe communiste a indiqué qu'il rejetait cette proposition.

« *L'application du principe de la représentation proportionnelle donnerait deux présidences de commissions à l'opposition, dont une au groupe communiste,* déclare le groupe. *Les groupes de la majorité ont refusé l'application de ce principe et ont proposé au groupe socialiste la présidence d'une commission. Ils ont exprimé ainsi, derrière des manœuvres de division et la démagogie verbale sur l'ouverture et le changement, le refus de toute véritable démocratie à l'Assemblée nationale. Devant une telle attitude discriminatoire, le groupe communiste a refusé les postes subalternes qui lui ont été proposés dans les commissions.* »

Au sein de la majorité, la répartition des présidences de commissions, auxquelles s'ajoute le poste de rapporteur général du budget, n'est pas encore définitivement arrêtée. Le R.P.R. conserverait la présidence de la commission des lois (détenue par M. Jean Foyer dans la précédente législature) et de celle des affaires étrangères (M. Maurice Couve de Murville). M. Maurice Papon, rapporteur général du budget, prendrait la présidence de la commission des finances, le rapport général revenant alors à l'U.D.F., dont plusieurs membres (MM. Michel Durafour, Henri Torre et Fernand Icart, notamment) se sont mis sur les rangs pour obtenir cette fonction. Si le groupe socialiste accepte la proposition qui lui a été faite, l'U.D.F. pourrait lui céder la présidence de la commission de la production et des échanges.

P. J.

(Dessin de KONK.)

Avant la réunion du comité central du R.P.R.

Dédramatisation du passé, vigilance pour l'avenir

écrit « la Lettre de la Nation »

La convocation, lancée mardi matin par M. Jacques Chirac, du comité central du R.P.R. en session exceptionnelle pour mercredi soir 5 avril afin « *d'examiner la situation politique actuelle et les mesures qu'elle appelle* », a quelque peu surpris les parlementaires du groupe gaulliste par son caractère précipité et solennel.

Le président du R.P.R. n'a pas voulu attendre la réunion prévue pour dimanche 9 avril du congrès extraordinaire du mouvement, instance nombreuse, pour tirer devant les responsables gaullistes les leçons de l'élection à la présidence de l'Assemblée nationale. Les députés souhaitaient, en effet, que la querelle qui s'est soldée par l'élection de M. Jacques Chaban-Delmas contre le vœu de M. Chirac, fut vite oubliée et que la division du groupe qui s'est révélée à cette occasion, fut rapidement effacée. Ils redoutaient que les débats d'un comité central, siégeant à chaud, ne fussent l'occasion d'une relance de la polémique, de l'échange de propos blessants, et d'une accentuation des tensions. M. Yves Guéna, conseiller politique du R.P.R., en déclarant mardi à Radio-Monte-Carlo, que « *l'affaire du perchoir ne devrait pas être sans conséquences* » et évoquant « *la réelle indiscipline d'un des membres du groupe* », avait inquiété fortement les partisans de l'apaisement.

M. Claude Labbé, président du groupe, prêchait dans le sens de la réconciliation à l'issue d'un entretien avec le nouveau président de l'Assemblée en disant : « *Le siège de président de l'Assemblée reste à un membre du R.P.R., à l'un de nos compagnons. Nous voulons tirer un trait définitif sur le passé et sur le passé le plus récent. Un conflit de personnalités est toujours difficile pour un mouvement politique. Mais nous sommes maintenant parfaitement conscients que l'unité est refaite et qu'il faut nous tourner vers l'avenir.* »

Ce sentiment était reflété mercredi par l'organe officiel du R.P.R., *la Lettre de la Nation,* qui souhaitait que « *cette affaire n'ait pas de suites* » et qui estimait « *qu'il serait faux de déduire d'une défection circonstantielle, aux motivations parfaitement hétérogènes, une probabilité de désunion* ». Le même organe, qui, lundi, notait que le maire de Bordeaux s'était, par sa candidature, placé « *hors jeu* », admettait le surlendemain que « *parti hors jeu* », il avait « *quand même marqué* », mais qu'il n'y avait pas « *à discuter la décision de l'arbitre* ».

MM. Chirac et Chaban-Delmas, qui sont demeurés silencieux durant la journée de mardi et qui n'ont pas participé à la réunion du groupe R.P.R. où doivent être désignés les représentants dans les commissions, se sont gardés d'envenimer les choses. Le président du R.P.R., qui a été tenu informé des sentiments qu'exprimaient les parlementaires, devait s'efforcer, au cours de la réunion du comité central, de reprendre en main une situation qui avait *en partie semblé lui échapper.* Il n'était donc pas question pour lui de prononcer une quelconque condamnation mais plutôt, en prenant acte de l'élection de M. Chaban-Delmas à la présidence de l'Assemblée nationale d'attirer l'attention de ses amis sur les conditions dans lesquelles elle était intervenue. L'accent devait être mis sur le *rôle joué par l'U.D.F. en cette occasion et sur le refus opposé par ce* groupe d'accepter la solidarité majoritaire. Il s'agissait, comme l'écrit *la Lettre de la Nation,* de « *confirmer la double volonté de dédramatisation du passé et de vigilance pour l'avenir* ».

Le maire de Paris devait s'efforcer de faire davantage prendre conscience aux députés R.P.R. et aux cadres du mouvement des menaces politiques que l'U.D.F. et ses inspirateurs ne cesseront, selon lui, de faire peser sur le mouvement gaulliste et des risques qu'ils feront courir à la cohésion du groupe. C'est pour conjurer ce danger que M. Chirac devait s'efforcer d'obtenir des responsables du mouvement et des élus l'engagement de se montrer intransigeants, à l'avenir, à l'égard des projets du gouvernement qui contraindraient les gaullistes à renier leurs principes ou les engagements qu'ils ont pris devant le corps électoral.

Dans le rappel de ceux-ci figure, naturellement, le respect des institutions de la Vᵉ République (avec comme accessoire le maintien du scrutin majoritaire), l'attachement à l'indépendance nationale et le refus de toute intégration européenne, la politique de la participation, la recherche du plein emploi, etc.

M. Jacques Chirac, s'il veut retrouver l'accord du groupe parlementaire R.P.R. et conserver le soutien de son mouvement, doit s'appliquer à jouer un rôle nouveau qui consiste, à la fois, à incarner une certaine autorité et à pratiquer une certaine réconciliation.

ANDRÉ PASSERON.

● *M. Jean Lecanuet,* président de l'U.D.F., estime qu'il serait normal d'accorder, à l'Assemblée nationale, « *deux présidences de commission aux représentants de l'opposition* », en vertu de la « *cohabitation* » souhaitée par le président de la République. M. Lecanuet a rappelé mercredi 5 avril sur R.T.L. que « *c'est la règle au Sénat, où des présidences de commission sont régulièrement confiées à des membres de l'opposition* ». Le président de l'U.D.F. ne verrait, en outre, « *aucun inconvénient* » à ce que des responsabilités dans la fonction publique ou dans des organismes publics soient confiées à des personnalités de l'opposition.

● *M. Bertrand Motte,* président du CNIP, a annoncé, mardi 4 avril, qu'il sera reçu le 19 avril par le président de la République. Le CNIP ne faisait pas partie des formations politiques invitées à l'Elysée au cours des entretiens que M. Giscard d'Estaing a *eus la semaine dernière.*

CORRESPONDANCE

L'affaire de Pertuis

M. Marcel Champloy, secrétaire de la section socialiste de Pertuis, nous a adressé la lettre suivante à la suite de l'article consacré à la seconde circonscription du Vaucluse paru dans le Monde *daté 26-27 mars :*

Il est vrai que la trame profonde de cet article est exacte et que les socialistes qui ont soutenu le candidat investi par le parti, que François Mitterrand lui-même est venu appuyer à Carpentras, ont eu plus de difficultés à combattre l'hostilité, voire la haine, des notables locaux du P.S. que celle de nos adversaires naturels.

Il faut cependant souligner que le bilan de Jacques Richard, en tant que premier secrétaire, n'est pas, loin s'en faut, négatif.

La fédération du Vaucluse a quasiment doublé le nombre de ses adhérents durant son action à sa tête ; les sections ont été multipliées par trois, et la fédération est la dixième par son importance au niveau national ; mais c'est peut-être après tout ce qui gêne l'équipe d'Avignon (...).

Je suis étonné que le sénateur, maire d'Avignon, Henri Duffaut, s'aperçoive que les effectifs de certaines sections ont été gonflés, alors que le processus d'investiture était le même pour les législatives et pour les sénatoriales (c'est-à-dire vote au niveau des sections) ; sur un nombre identique d'adhérents, aucune contestation ne s'est manifestée. Il est vrai que, sur les quatorze candidats à la candidature, Henri Duffaut a été placé très largement en tête par la section de Pertuis.

Et venons-en à l'affaire de Pertuis, je serais tenté de dire l'affaire Dreyfus (...). Je voudrais préciser plusieurs choses :

1) Des élections partielles ont eu lieu à Pertuis le 4 décembre, mais c'était à la suite de l'invalidation de trois conseillers municipaux (et non par démission, comme vous l'écrivez par erreur) : deux conseillers de la liste P.S. et un conseiller de la liste P.C. ;

2) Ces élections n'ont été que le prélude de ce qui s'est passé aux législatives, puisque, la candidature Richard étant déjà connue, on cherchait à l'abattre ; trois conseillers généraux P.S., dont celui du canton, ont appelé publiquement à voter contre la liste P.S. ;

3) Or, à ce moment, que l'on soit bien clair, les trois candidats avaient été investis par la section. Il fallait soit que la fédération désavoue la section et la dissolve, soit qu'elle la suive ; aucune contestation n'étant venue de sa part, il est évident que les trois candidats adhérents au P.S. portaient ses couleurs.

La vérité, c'est que Jacques Richard a voulu apporter en Vaucluse plus de rigueur que par le passé ; sa lutte contre les notables du département a coûté le siège au P.S.

Mais, partis comme nous le sommes, les militants sont ulcérés par l'attitude de certains, et c'est à une véritable hécatombe de conseillers généraux et de maires socialistes à laquelle on risque d'assister lors des prochains renouvellements si une décision nationale n'est pas prise pour réorganiser la fédération.

Quant à Pertuis, j'affirme que cette affaire a été montée de toutes pièces à partir de quelques maladresses qui datent, rappelons-le, de 1975. Elle a été sortie à la veille des élections parce qui Richard était candidat et que Richard était candidat et près le seul maire de grande ville à le soutenir ; elle est en ce moment devant la commission nationale des conflits, qui s'est déjà penchée sur le dossier le 24 février, et qui l'a mis en délibéré (...).

● *La ville de Doullens* (Somme) célébrera le dimanche 9 avril le soixantième anniversaire de l'institution du commandement unique au cours de la première guerre mondiale. C'est en effet le 26 mars 1918 que le maréchal Foch prenait la tête des armées alliées, à l'issue d'une réunion tenue en l'hôtel de ville de Doullens. M. Alain Poher, président du Sénat, présidera les cérémonies qui débuteront à 10 heures par un défilé militaire.

ANCIENS COMBATTANTS

La polémique autour d'un anniversaire

Au nom du comité de l'Essonne de l'Union nationale des combattants en Afrique du Nord, M. Bernard Allorge nous manifeste son « *désappointement à la lecture de l'article passé dans votre journal du 16 mars 1978 au sujet de l'anniversaire du « cessez-le-feu en Algérie »*.

» *Si, dans* le Monde *daté 5-6 mars, les rapatriés de l'ANFONA de l'Essonne, s'étaient indignés de la décision prise par la municipalité d'Evry de donner le nom du 19 mars 1962 à une voie de la commune, cela est tout à fait compréhensible et nous nous associons en tant qu'Union nationale des combattants en Afrique du Nord à cette démarche.*

» *Nous vous rappelons que nous représentons l'association française la plus importante regroupant des anciens combattants en Afrique du Nord et que, pour nous, il n'est pas possible d'admettre le 19 mars comme le jour du souvenir pour tous les camarades disparus, blessés ou malades à la suite de ce qu'il a été convenu d'appeler pendant de nombreuses années « les événements d'Afrique du Nord ».*

» *Cela ferait fi de tous les sacrifices qui ont été endurés par nos camarades musulmans après cette date et par les métropolitains appelés morts, du 19 mars 1962 au jour de l'Indépendance.* »

[En tout état de cause, la polémique ouverte au sujet de cette date anniversaire ne devrait pas trouver d'autres prolongements dans les colonnes du « Monde ».]

● *Le soixantième anniversaire de la bataille de la Lys,* au cours de laquelle s'est illustré le corps expéditionnaire portugais engagé dans la Grande Guerre au côté des soldats français et alliés, sera célébré à La Couture (Pas-de-Calais) le dimanche 9 avril.



POLITIQUE

La formation des groupes

Les quatre cent quatre-vingt-onze députés élus ou réélus les 12 et 19 mars se sont répartis en quatre groupes, quatorze parlementaires demeurant non-inscrits.

Par ses effectifs — cent quarante-trois membres et onze apparentés, — le R.P.R. demeure le groupe le plus important de l'Assemblée nationale, suivi par celui de l'U.D.F., qui compte cent huit députés et seize apparentés.

Le groupe socialiste, qui arrive en troisième position par ordre d'importance, s'est constitué en groupe autonome, les dix députés radicaux de gauche s'y étant apparentés, ainsi que M. Césaire.

Parmi les quatorze députés qui ne se sont inscrits à aucun groupe figure M. Jean-Philippe Lecat, ancien porte-parole de

LES EFFECTIFS

● **GROUPE DU RASSEMBLEMENT POUR LA REPUBLIQUE (143 membres).**

Président : M. Claude Labbé.

MM. Ansquer, Emmanuel Aubert, Aurillac, Barnier, Bas, Baumel, Bechter, de Bénouville, Berger, Bernard, Bisson, Boinvilliers, Bolo, Bonhomme, Bord, Boulin, Bourges, Bousch, Boyon, Bozzi, Braun, Brial, Caille, Castagnou, Cavaillé, Chaban-Delmas, Charles, Chasseguet, Chauvet, Chirac, Cointat, Comiti, Maurice Cornet, Corrèze, Cousté, Couve de Murville, Crenn, Cressard, Dassault, Debré, Dehaine, Delalande, Delatre, Delong, Devaquet, Dhinnin, Druon, Durr, Falala, Edgar Faure, Flosse, Fossé, Foyer, Galley, Gascher, de Gastines, Giacomi, Girard, Gissinger, Goasduff, Godfrain, Gorse, Goulet, Grussenmeyer, Guéna, Guermeur, Guichard, Guilliod, Charles Haby, Hamelin, Hardy, Mme de Hauteclocque.

MM. Inchauspé, Jarrot, Julia, Kaspereit, Krieg, Labbé, La Combe, Lafleur, Lancien, Lataillade, Lauriol, Le Douarec, Legendre, Lepercq, Le Tac, Le Theule, Limouzy, Liogier, de Lipkowski, de la Malène, Mancel, Marcus, Marette, Marie, Martin, Masson, Massoubre, Mauger, Maximin, Messmer, Miossec, Mme Missoffe, MM. Moustache, Narquin, Neuwirth, Noir, Nungesser, Papon, Pasquini, Pasty, Péricard, Camille Petit, Peyrefitte, Pinte, Plot, Plantier, Pons, Poujade, de Préaumont, Raynal, Ribes, Lucien Richard, Riviérez, de Rocca Serra, Rolland, Roux, Rufenacht, Sallé, Schvartz, Séguin, Sourdille, Sprauer, Taugourdeau, Tiberi, Tomasini, Tourrain, Tranchant, Valleix, Robert-André Vivien, Wagner, Weisenhorn.

APPARENTES (11 membres).

MM. Becam, Bizet, Xavier Deniau, Mlle Dienesch, MM. Féron, Forens, Frédéric-Dupont, Godefroy, Mourot, Sauvaigo, Voisin.

● **GROUPE UNION POUR LA DEMOCRATIE FRANÇAISE (108 membres).**

Président : M. Roger Chinaud.

MM. Jean-Pierre Abelin, About, Alduy, Alphandery, Arreckx, François d'Aubert, Bamana, Barbier, Bariani, Barnerias, Barrot, Bassot, Baudouin, Bayard, Bégault, Benoit, Berest, Bernard-Reymond, Beucler, Birraux, Biwer, Blanc, Christian Bonnet, Bourson, Bouvard, de Branche, Briane, Brocard, Brochard, Caillaud, Caro, Cattin-Bazin, Chantelat, Chapel, Charretier, Chazalon, Chinaud, Clément, Colombier, Pierre Cornet, Couderc, Couepel, Coulais, Daillet, Delaneau, Delmas, Jean-François Deniau, Deprez, Desanlis, Dijoud, Dominati, Doufflagues, Dugoujon, Durafour, Feït, Fenech, Ferretti, Fèvre, Fonteneau, Fuchs, Gantier, Gaudin, Geng, Ginoux, René Haby, Hamel, François d'Harcourt, Héraud, Icart, Klein, Koehl, Lagourgue, Le Cabellec, Léotard, Longuet, Madelin, de Maigret, Mathieu, Maujoüan du Gasset, Mayoud, Médecin, Méhaignerie, Mesmin, Micaux, Millon, Monfrais, Montagne, Mme Louise Moreau, MM. Morellon, d'Ornano, Paecht, Perrut, André Petit, Planta, Pierre-Bloch, Proriol, Revet, Rossi, Rossinot, Schneiter, Seitlinger, Servan-Schreiber, Soisson, Stasi, Stirn, Tissandier, de la Verpillière, Voilquin.

APPARENTES (16 membres).

MM. Barre (1), Bigeard, Cabanel, Dousset, Ehrmann, Fouchier, Granet, Juventin, Ligot, Muller, Pernin, Péronnet, Sablé, Ségard, Sudreau, Torre.

● **GROUPE SOCIALISTE (102 membres).**

Dans cette liste, le nom des députés appartenant au CERES (minorité du P.S.) figure en italique. Le nom des dix députés M.R.G. apparentés au groupe socialiste est suivi d'un astérisque.

Président : M. Gaston Defferre.

MM. Andrieu, Aumont, Auroux, *Autain*, Bapt, Bayou, Bèche, *Beix*, Benoist, Besson, Billardon, Billoux, Boucheron, Brugnon, Cambolive, Cellard, Chandernagor, Chénard, *Chevènement*, Cot, Darinot, Darras, Defferre, Delehedde, Delelis, Denvers, Derosier, Henri Deschamps, Dubedout, Dupilet, Duroure, *Emmanuelli*, Evin, Fabius, Faugaret, Gilbert Faure, Fillioud, Florian, Forgues, *Forni*, Franceschi, Gaillard, Garrouste, Gau, *Guidoni*, Haesebroeck, Hautecœur, Hernu, Houteer, Huguet, Huyghues des Etages.

Mme Jacq, MM. Jagoret, Joxe, Labarrère, Laborde, Lagorce, Laurain, André Laurent, Laurissergues, Lavédrine, *Lavielle*, Le Drian, Lemoine, Le Pensec, Bernard Madrelle, Philippe Madrelle, Malvy, Manet, Marchand, Masquère, Mauroy, Mellick, Mermaz, Mexandeau, Claude Michel, Henri Michel, Mitterrand, Notebart, Nucci, Pesce, Philibert, *Pierret*, Pignion, Pistre, Poperen, Pourchon, Prouvost, Quilès, Raymond, Alain Richard, Rocard, Saint-Paul, Sainte-Marie, Santrot, Savary, Sénès, Taddei, *Vacant*, Vidal, Alain Vivien, Wilquin.

APPARENTES (11 membres).

MM. Abadie* Baylet*, Alain Bonnet*, Césaire, Crépeau, Defontaine*, Duraffour*, Fabre*, Maurice Faure*, Julien*, Massot*.

● **GROUPE COMMUNISTE (86 membres).**

Président : M. Robert Ballanger.

MM. Andrieux, Ansart, Ballanger, Balmigère, Mme Barbera, MM. Bardol, Barthe, Bocquet, Bordu, Boulay, Bourgois, Brunhes, Bustin, Canacos, Chaminade, Mme Chonavel, M. Combrisson, Mme Constans, MM. Couillet, Depietri, Bernard Deschamps, Ducoloné, Duroméa, Dutard, Fiterman, Mmes Fost, Fraysse-Cazalis, MM. Frelaut, Garcin, Gauthier, Girardot, Mme Goeuriot, MM. Goldberg, Gosnat, Gouhier, Mme Goutmann.

MM. Gremetz, Hage, Hermier, Mme Horvath, MM. Houël, Jans, Jarosz, Jourdan, Jouve, Juquin, Kalinsky, Lajoinie, Paul Laurent, Lazzarino, Mme Leblanc, MM. Léger, Legrand, Leizour, Le Meur, Leroy, Lucas, Maillet, Maisonnat, Marchais, Marin, Maton, Millet, Montdargent, Mme Gisèle Moreau, MM. Nilès, Odru, Porcu, Porelli, Mmes Porte, Privat, MM. Ralite, Renard, Rieubon, Rigout, Roger, Ruffe, Soury, Tassy, Tourné, Vial-Massat, Villa, Visse, Vizet, Wargnies, Zarka.

● **DEPUTES N'APPARTENANT A AUCUN GROUPE (14).**

MM. Audinot, Beaumont, Branger, Delprat, Fontaine, Mme Florence d'Harcourt, MM. Hunault, Lecat, Malaud, Pidjot, Plantegenest, Royer, Sergheraert, Zeller.

(1) M. Féron figurait parmi les députés inscrits à aucun groupe dans la liste publiée par le *Journal officiel*.

(2) M. Barre ayant opté pour ses fonctions gouvernementales, son siège sera occupé par M. Baridon.

M. BARIDON REMPLACE M. BARRE A L'ASSEMBLÉE NATIONALE

M. Raymond Barre, reconduit dans ses fonctions de premier ministre, sera remplacé à l'Assemblée nationale par son suppléant, M. Jean Baridon. Il a déclaré à ce sujet, mardi 4 avril : « *Avec l'aide du docteur Baridon, qui ne m'a jamais ménagé son concours et qui représentera la quatrième circonscription du Rhône à l'Assemblée nationale, je continuerai de travailler à la solution des problèmes de notre circonscription de Lyon et de la région Rhône-Alpes.* »

M. Jean Baridon, qui avait été le suppléant de M. Louis Joxe, R.P.R., lequel ne s'est pas représenté aux dernières élections, a déjà siégé à l'Assemblée nationale en 1967-1968, lorsque le député titulaire exerçait les fonctions de ministre de la justice.

M. Raymond Barre a ajouté, toutefois, qu'il se rendra dans sa circonscription « *le plus souvent possible* ».

« *Je voudrais*, conclut-il, *que les Lyonnaises et les Lyonnais sachent que la confiance qu'ils m'ont témoignée a été pour moi la plus précieuse récompense des efforts que j'ai faits comme premier ministre. A cette confiance répondra ma fidélité.* »

...oupes

...nze députés élus ou réélus les ...uatre groupes, quatorze parle...

...arante-trois membres et onze ...e groupe le plus important de ... celui de l'U.D.F., qui compte ...ntés.

...ive en troisième position par ... en groupe autonome, les dix ... étant apparentés, ainsi que

...ui ne se sont inscrits à aucun ... Lecat, ancien porte-parole de

...Renard, Rieubon, Rigout, Roger, ...Ruffe, Soury, Tassy, Tourné, ...Vial-Massat, Villa, Visse, Vizet, ...Wargnies, Zarka.

● DEPUTES N'APPARTENANT A AUCUN GROUPE (14).

MM. Audinot, Beaumont, Branger, Delprat, Fontaine, Mme Florence d'Harcourt, MM. Hunault, Lecat, Malaud, Pidjot, Plantegenest, Royer, Sergheraert, Zeller.

de l'Assemblée nationale

la présidence de la République. De même, trois membres du C.N.I.P. sont non-inscrits (MM. Michel Delprat, Philippe Malaud et Maurice Sergheraert). En revanche, MM. François d'Harcourt et Henri Ginoux se sont inscrits au groupe U.D.F., MM. Jacques Fouchier et Maurice Ligot s'y apparentant. MM. Edouard Frédéric-Dupont et Jacques Féron, également C.N.I.P., se sont apparentés au groupe R.P.R.

En application des dispositions du règlement de l'Assemblée nationale à propos de la constitution officielle des groupes parlementaires, chacun de ceux-ci à remis, lundi 3 avril, à la présidence une déclaration politique ainsi que la liste de ses membres et apparentés et le nom de son président.

Ces documents sont publiés au « Journal officiel » du 4 avril.

LES DÉCLARATIONS

● LE R.P.R. : UNE SOCIÉTÉ DE LIBERTÉ, DE RESPONSABILITÉ ET DE JUSTICE.

Les membres du groupe du Rassemblement pour la République se déclarent *« résolus à défendre les valeurs essentielles de la société de liberté, de responsabilité et de justice auxquelles le peuple français demeure attaché »*. Ils se donnent les objectifs suivants :

« Maintenir l'indépendance de la France sans compromis et sans allégeance à l'égard de quiconque, et, pour cela, développer et renforcer en priorité la force nucléaire de dissuasion, poursuivre une politique de détente, participer à la construction d'une Europe des réalités, confédérale et indépendante, resserrer nos liens de fraternité avec tous les pays méditerranéens, apporter notre aide aux peuples africains par la réalisation d'une alliance pour le développement.

» Veiller au fonctionnement régulier des institutions (...), les défendre notamment contre toute mesure ou pratique contraire à l'esprit de la Vᵉ République voulue par le général de Gaulle et de nature à favoriser la renaissance de l'influence des partis.

» Mettre en œuvre le grand projet de la participation (...).

» Assurer la sécurité des personnes et des biens par l'affirmation de l'autorité de l'Etat (...).

» Faire entrer dans la réalité le droit au travail, reconnu par la Constitution, et dans ce but soutenir une politique de l'économie fondée sur la recherche du plein emploi.

» Restaurer pleinement la liberté d'entreprendre (...).

» Contribuer à l'expansion économique et culturelle de la France par un effort particulier en faveur de la recherche scientifique, des industries de haute technologie et par orientation de l'activité nationale vers les grands domaines du futur : la mer et l'espace.

» Renforcer la solidarité nationale et avant tout promouvoir une politique globale de la famille qui permette à la France d'assurer son équilibre social et de garantir sa richesse en hommes, réaliser l'égalité des chances (...), accélérer les efforts accomplis en faveur des plus défavorisés (...), assurer dans tous les domaines l'épanouissement de la personne humaine.

» Assurer l'expansion économique et le développement social des départements et territoires d'outre-mer en renforçant nos liens de solidarité nationale (...). »

● L'U.D.F. : LES ORIENTATIONS DE « DÉMOCRATIE FRANÇAISE ».

Les membres du groupe Union pour la démocratie française se déclarent *« fermement décidés à mettre en œuvre les orientations de* Démocratie française *qui ont suscité un élan dans le pays et ont largement contribué au succès de la majorité »*.

Prévoyant la liberté de vote pour chacun de ses membres, le groupe *« entend participer activement à la vie du Parlement »*. Après avoir affirmé que *« la vitalité et l'autonomie du pouvoir législatif sont indispensables à l'équilibre des institutions comme à la défense des libertés »*, la déclaration précise que *« le groupe veillera à ce que l'Assemblée nationale joue pleinement son rôle dans l'élaboration des lois et dans le contrôle de l'action gouvernementale »*.

Elle poursuit : *« Situant son action dans le cadre de la majorité présidentielle, le groupe U.D.F. continuera à mener le combat sur les thèmes et sur les objectifs pour lesquels le pays vient de renouveler sa confiance à cette majorité, c'est-à-dire le redressement économique et la justice sociale, la diffusion des responsabilités et le renforcement de la sécurité (...)*

» Par ailleurs, le groupe prendra des initiatives et soutiendra tous les efforts visant à :

» Favoriser le dialogue entre tous les Français et la concertation à tous les niveaux (...).

» Développer le pluralisme dans tous les domaines de l'activité nationale (enseignement, culture, information, structures économiques et sociales) (...).

» Renforcer la vitalité des communautés naturelle (...), notamment en garantissant aux familles, un revenu minimum.

» Définir et mettre en œuvre une nouvelle croissance (...) qui soit plus économe en énergie et en matières premières, davantage respectueuse de l'environnement, mieux équilibrée au plan géographique (...) et qui privilégie les préoccupations qualitatives.

» Affirmer plus vigoureusement la solidarité européenne, car il n'y a pas d'indépendance nationale dans le repliement sur soi, car c'est en coordonnant leurs efforts que les pays européens pourront surmonter les difficultés nées de la crise internationale (...). »

● LE P.S. : LA PRINCIPALE FORCE D'OPPOSITION.

« Militants d'un parti dont l'ambition est de mettre fin à l'exploitation de l'homme par l'homme, grâce à la transformation des rapports de production », les élus socialistes *« représentants de la principale force d'opposition »*, affirment savoir *« que c'est d'abord sur eux que comptent des millions de Français pour faire reculer les injustices sociales, protéger et développer les libertés et ouvrir la voie à un nouveau type de société où l'homme et la nature ne seront plus sacrifiés à la recherche du profit »*.

Les députés socialistes s'engagent à agir *« en priorité à l'Assemblée et dans le pays »* pour une *« revalorisation substantielle du SMIC et des bas et moyens salaires, [une] augmentation des retraites et pensions, des allocations aux familles et aux personnes handicapées »*. Ils assurent qu'ils agiront pour qu'au cours de la législature *« la semaine de travail soit effectivement fixée à 40 heures sans diminution de salaire, et, si possible, ramenée à 35 heures, pour que la possibilité de partir à la retraite soit abaissée à soixante ans pour les hommes, à cinquante-cinq ans pour les femmes »*.

Rappelant que, selon eux, ces mesures sont *« aussi des moyens de faire reculer le chômage »*, les députés socialistes ajoutent : *« Mais les désordres et les injustices dont souffre notre pays ne seront surmontés que si de profondes transformations interviennent dans notre système économique et social (...). L'élargissement notable du secteur public dégagera notre économie de l'emprise des grands monopoles industriels et financiers, il est la condition d'une planification démocratique qui organisera le développement harmonieux de notre économie et la répartition plus équitable des richesses de notre pays.*

» L'élargissement des pouvoirs des travailleurs et de la responsabilité des citoyens, dans les entreprises et sur le plan local, départemental, régional, comme les expériences autogestionnaires dans les entreprises du secteur public seront la pointe avancée d'un effort général pour la démocratisation de la vie sociale. Dans le même temps seront réalisés la suppression des tutelles et le transfert aux collectivités locales de pouvoirs et de ressources appartenant actuellement à l'Etat.

» Ces réformes de structures prépareront un « nouveau modèle » de croissance dont la finalité sera l'homme : nous sommes arrivés au moment où le système d'économie capitaliste met en effet en péril les conditions naturelles les plus fondamentales de la vie humaine. »

Après avoir assuré que, *« profondément attachés à l'indépendance nationale, [ils] œuvreront pour desserrer l'hégémonie des superpuissances, condition à la fois du développement des pays du tiers-monde, de l'avènement d'une Europe démocratique et de la condition de la paix »*, ils se prononcent pour *« une politique effective de désarmement et d'abord pour stopper la dissémination des armes nucléaires »*.

Ils poursuivent : *« Dans cette Assemblée, où la majorité de droite a été reconduite, nous savons que la tâche des députés socialistes ne sera pas facile : la majorité est en place pour défendre les privilèges. Mais il est possible de la faire reculer. »*

Ils évoquent le *« combat »* à mener dans l'Assemblée même, dont *« l'un des premiers objectifs »* est d'obtenir un *« statut équitable de l'information »*, la garantie de *« l'exercice réel du contrôle parlementaire »*, la *« représentation proportionnelle des suffrages à l'Assemblée nationale, dans les assemblées régionales et dans les communes à forte densité urbaine »*, la publicité des moyen de financement des partis politiques.

« Le député socialiste est l'élu de la démocratie vivante », relève-t-on dans cette déclaration, qui conclut : *« Cette espérance est vivante même si elle a été blessée et détournée par la campagne anti-unitaire des dirigeants communistes. Cette espérance est l'avenir : il n'y a pas d'autre voie que l'union du monde du travail. Les députés socialistes y travailleront sans relâche, puisque c'est d'abord de leur parti, du parti socialiste, que dépend désormais l'avenir de la gauche, malgré les coups que lui ont portés les campagnes antisocialistes. »*

[N.D.L.R. — La déclaration du groupe socialiste publiée par le « Journal officiel » ne correspond pas exactement à la version votée par les députés. Par suite d'une erreur matérielle du parti socialiste, c'est la version non amendée qui a été transmise aux services de l'Assemblée nationale. Le texte, tel qu'il avait été adopté, ne parlait plus d'un « élargissement notable » du secteur public, mais précisait qu'il s'agissait de la nationalisation du crédit et des neuf groupes industriels qui figurent dans le programme commun. Dans le dernier paragraphe, les termes « campagne anti-unitaire des dirigeants communistes » avaient été remplacés par « violence des campagnes antisocialistes ». Le P.S. a entrepris des démarches en vue de faire rectifier le texte publié au « J.O. ».]

● LE P.C. : LA RÉFÉRENCE AU PROGRAMME COMMUN.

Les députés communistes *« combattent pour le socialisme aux couleurs de la France »*. Ils réaffirment *« le caractère indissociable du socialisme et de la liberté affirmé par leur XXIIᵉ congrès, [qui] constitue une option fondamentale et irréversible »*. Ils énumèrent la proposition avancée par leur parti pour actualiser le programme commun de gouvernement de la gauche. Dénonçant *« la politique d'austérité, qui aggrave la crise »*, ils déclarent : *« Changer est tout à la fois urgent et indispensable. Quinze millions de citoyens se sont prononcés pour le changement. Les députés communistes, fidèles aux engagements pris lors de la consultation électorale, agiront pour la transformation profonde de la société permettant d'ouvrir à notre pays une issue positive à la crise. Ils travailleront résolument à renforcer l'union de la gauche, l'union du peuple de France, l'union pour le changement démocratique. Ce rassemblement indispensable a commencé à s'opérer autour du programme commun de gouvernement de la gauche.*

» Les députés communistes n'auront de cesse de le consolider. Ils contribueront au développement de la lutte des travailleurs pour réaliser le progrès et la justice sociale, mettre l'économie au service du pays, assurer un bond en avant de la démocratie dans un pays libre, indépendant et pacifique. »

Ils ajoutent : *« Il faut assurer un véritable bond en avant de la liberté, de la démocratie. Il s'agit d'avancer sur le chemin d'une gestion toujours plus large de la société tout entière par les travailleurs eux-mêmes, les citoyens eux-mêmes, c'est-à-dire l'autogestion.*

» Les libertés individuelles et collectives doivent être garanties et étendues, en particulier les libertés d'opinion, d'expression, d'information, de réunion, d'organisation, de manifestation, de circulation à l'intérieur ou hors des frontières, de religion, d'accession à la propriété et à sa transmission par héritage. »

Sur le plan du fonctionnement des institutions, ils précisent : *« Il faut assurer la souveraineté populaire et le fonctionnement démocratique des institutions. Le peuple doit décider de la politique de la nation au moyen du suffrage universel et de la représentation proportionnelle, qui doit être instituée pour toutes les élections. L'Assemblée nationale doit avoir le pouvoir réel de faire les lois et de contrôler l'activité du gouvernement responsable devant elle.*

» Conformément à la Constitution, le gouvernement doit conduire et déterminer la politique de la nation. Toutes les dispositions et les pratiques qui ont permis les abus du pouvoir personnel du président de la République doivent être supprimées. »

Pour ce qui est de la défense nationale, ils indiquent : *« La France doit disposer en toutes circonstances des moyens militaires garantissant sa sécurité et son indépendance. Cela implique la maintenance de l'armement nucléaire au niveau minimum requis par cette exigence dans le cadre d'une stratégie militaire de dissuasion tous azimuts, permettant de faire face à toute menace d'agression d'où qu'elle puisse venir. Une démocratisation réelle de l'armée basée sur la conscription doit être entreprise. »*

Les députés disposent de plus de 20 000 F par mois pour exercer leurs fonctions

L'indemnité parlementaire — 12 573,46 francs au 1ᵉʳ mars 1978 — est fixée par référence au traitement des fonctionnaires qui occupent les emplois les plus élevés de l'Etat. Elle ouvre à ses bénéficiaires le droit aux indemnités pour charges de famille. A l'instar des fonctionnaires, les parlementaires reçoivent également un supplément familial imposable qui varie selon le nombre d'enfants.

Outre leur traitement, les parlementaires perçoivent par analogie avec le mode de rémunération des fonctionnaires une indemnité de résidence dont le montant s'élève actuellement à 1 194,48 francs.

A l'indemnité dite « principale », qui s'élève donc en avril 1978 à 13 767,94 francs, vient s'ajouter une indemnité de fonction égale au quart du montant de la précédente, soit à 3 441,98 francs.

L'ensemble de ces éléments qui s'élève à 17 209,92 francs, n'est pas perçu en totalité, les versements liés aux assurances sociales, obligatoires, en étant automatiquement déduits.

Afin qu'un parlementaire même siégeant pendant un temps assez court puisse se prévaloir d'un nombre suffisant de cotisations lui ouvrant, à partir de cinquante-cinq ans, des droits à la retraite, la retenue pour la caisse de pensions est doublée pendant les dix premières années du mandat. Actuellement, elle s'élève à 3 052 F par mois pendant les dix premières années (1 026 F au-delà) auxquels s'ajoutent 266,76 francs pour la Sécurité sociale.

D'autres prélèvements ne sont que facultatifs, telles les retenues afférentes aux remboursements et intérêts de prêts ou aux primes d'assurance-décès contractées par les parlementaires. Sont également déduites les cotisations individuelles aux groupes politiques, ces derniers en fixant librement le montant.

Les parlementaires communistes sont soumis à un régime particulier, les statuts du P.C.F. précisant que traitements, indemnités et retraites sont versés au parti qui reverse à chacun une somme correspondant au salaire d'un ouvrier qualifié de la région parisienne. Cette somme, révisée périodiquement en fonction de la hausse des prix, s'élève actuellement à 3 880 F. S'y ajoutent, le cas échéant, le supplément familial et les prestations familiales. L'élu communiste, qui ne paie, bien entendu, que les impôts correspondant à ce qu'il a touché, ne reçoit que 50 % de la retraite qui lui est allouée par le Parlement. Dans l'exercice de son mandat il bénéficie de toute l'infrastructure matérielle de son parti qui l'assiste financièrement.

Le traitement des parlementaires, revalorisé dans les conditions en vigueur dans la fonction publique, n'est pas imposable en totalité dans la mesure où l'administration des finances reconnaît implicitement qu'une partie de son montant couvre des dépenses incompressibles liées à l'exercice du mandat. Les neuf vingtièmes de ce traitement *sont* donc exonérés d'impôts, le reste étant soumis à un régime fiscal normal.

Chaque parlementaire reçoit également une indemnité spéciale de secrétariat, l'« aide dactylographique », qui s'élève à 5 300 F par mois. Il doit en justifier l'utilisation, mais peut demander qu'elle soit versée directement à son groupe. Depuis le 1ᵉʳ avril 1976, il peut conclure un contrat avec un collaborateur (ou deux personnes à temps partiel) chargé de l'assister, et ce pour un montant total de 4 200 F par mois, ce coût étant supporté par l'Assemblée nationale.

Il faut noter enfin que le règlement de l'Assemblée prévoit qu'une retenue égale au tiers de l'indemnité de fonction du parlementaire peut être opérée pendant une session en cas d'absence non excusée à plus du tiers des séances de commission ou de participation à moins des deux tiers des scrutins publics intervenus pendant une session.

PATRICK FRANCÈS.

MAL AUX CAUSES MULTIPLES

La fatigue appelle une prise en charge physiologique, psychologique et sociale

Considérer la fatigue comme l'une des retombées majeures des civilisations industrielles n'est pas une appréciation passéiste. La fatigue, en effet, est aujourd'hui l'une des plaintes les plus fréquentes auxquelles le médecin doit, quotidiennement répondre. Il y a à cette inflation un faisceau de causes que les spécialistes, réunis récemment à Morgins (Suisse) sur l'initiative du docteur Bugard (1) et sous la présidence du professeur André Soulairac, ont tenté d'analyser.

La notion de fatigue est difficile à cerner, tant elle est multiforme dans ses origines et dans ses manifestations. Comme l'écrit le professeur Henri Péquignot (2), elle est, « *pour le médecin et le monde, un renvoi rassurant à un concept socio-culturel qui a le double avantage de dater du néolithique et d'être plus gratifiant que jamais à la fin du vingtième siècle... Et cela d'autant plus que depuis des millénaires l'humanité préfère mettre* [sa] *maladie sur le compte de l'hostilité du monde à son égard* ».

Pourtant, il est bien souvent justifié d'incriminer, en l'occurrence, le milieu, ou plus précisément un certain nombre d'erreurs évitables.

La sensation de fatigue relève certes de causes elles-mêmes fort variables, mais il est possible de les distinguer schématiquement.

● La première, la plus simple, est purement musculaire : à la suite d'un effort, « *l'installation de la fatigue est liée à l'utilisation des réserves d'énergie du muscle, dont l'élément essentiel, le glucose, disparaît. (...) Quand les possibilités d'adaptation locale ou générale (circulatoires ou respiratoires) sont dépassées, l'activité décroît, puis cesse lorsque l'épuisement est atteint* (3) Or les capacités de travail des muscles sont elles-mêmes très variables : elles varient notamment suivant le degré d'entraînement, l'âge, le sexe, les conditions psychologiques, etc.

● La seconde sorte de fatigue est sensorielle : « *Qu'elle soit visuelle ou auditive, c'est un phénomène complexe qui fait intervenir non seulement un trouble de l'organe récepteur lui-même, mais aussi des muscles qui modulent son activité et enfin des circuits et structures centrales qui conduisent et intègrent les messages sensoriels.* » Bien évidemment, un certain nombre de « nuisances » ne peuvent qu'aggraver cette fatigue sensorielle, telles que le bruit, la privation de sommeil, des défauts d'éclairage, des cadences de travail, etc.

● A ces deux formes premières de fatigue s'ajoutent celles qu'induisent un grand nombre de maladies, en particulier les maladies infectieuses, et celles qu'entraînent certains traitements eux-mêmes. Mais ces trois formes de fatigue ne sont pas celles sur lesquelles butent le plus les médecins, pour une raison simple : elles cèdent le plus souvent au repos et, éventuellement, à une modification concrète dans le mode de vie.

Psychologie et pharmacologie

Il n'en va pas de même pour le quatrième type de fatigue — qui n'est d'ailleurs pas exclusif des autres, il s'en faut, — la fatigue psychologique.

C'est sur cette dernière que les congressistes de Morgins ont fait porter le plus d'efforts, en raison non seulement de sa complexité, mais aussi des difficultés que rencontre ici l'approche pharmacologique.

L'expérience clinique, ont noté les docteurs B. Waysfeld et B. Poisson, « *montre que de nombreux états de fatigue ne sont que l'expression d'un conflit inconscient entre pulsions et interdits socio-culturels, conflit qui s'oppose à l'action « assoupissante » sur l'environnement* ». La fatigue est assurément, dans bon nombre de cas, le signe premier de conflits intra-psychiques irrésolus. Mais une interprétation strictement psychanalytique risque de s'avérer, sur un tel sujet, réductrice.

Les congressistes réunis à Morgins ont cité deux exemples de fatigue induite par des causes « *sociales* » auxquelles il ne devrait pas être impossible de porter remède. Le premier a trait aux rythmes biologiques, de plus en plus négligés par les conditions de vie et de travail, au risque d'infliger à des populations entières une fatigue dont elles ne connaissent ni ne maîtrisent la cause.

Le docteur Alain Reinberg a rappelé sur ce point que les êtres humains sont soumis non seulement à un rythme quotidien, « *circadien* », de vingt-quatre heures pratiquement constant, quelles que soient les conditions de leur environnement ; mais aussi à un rythme « *circannuel* » de trois cent soixante-cinq jours, également peu modifiable (4).

L'existence de ce rythme circannuel est l'une des données récentes de ce que l'on appelle la « *chronobiologie* », dont les découvertes sont pleines d'enseignements à l'égard, notamment de la pathologie.

On constate, en effet, que les courbes de mortalité et de morbidité atteignent globalement, dans l'hémisphère nord, un maximum pendant les mois d'hiver (l'équivalent s'observe au cours de l'hiver austral). Or le fait n'est pas seulement constaté pour les affections imputables au froid, loin de là. Selon les études citées par le docteur Reinberg, les décès par lésions vasculaires cérébrales sont les plus nombreux, chaque année (l'expérience a porté sur la période 1972-1976) entre le 20 février et le 2 mars. Il ne s'agit là que d'un exemple : l'existence d'un rythme circannuel a été aussi démoutrée pour l'applicatio si démontrée pour l'apparition des premières règles chez les jeunes filles (qui surviennent, avec une fréquence statistique notable, en novembre) ; pour les naissances, etc.

En bref, un certain nombre de phénomènes biologiques surviennent l'hiver, et parmi ces phénomènes figure un relatif affaiblissement de l'organisme, donc une plus grande fatigabilité. Aussi, conclut le docteur Reinberg, « *sommes-nous dans une situation paradoxale, d'un point de vue biologique et médical : nous prenons, en France, nos vacances en été, au moment précis de l'année où notre organisme en a le moins besoin* ». Il faudrait, dans toute la mesure du possible, estime-t-il, que davantage de travailleurs puissent prendre une partie de leur congé annuel au cours des mois d'hiver, ne serait-ce qu'une semaine. Mortalité et morbidité s'en ressentiraient.

Travail posté et horaires scolaires

Un autre enseignement de la chronobiologie a trait au « travail posté », c'est-à-dire à la formule du travail organisée quotidiennement sur les « 3 × 8 ». Généralement, les travailleurs soumis à ces horaires sont astreints à une rotation hebdomadaire : toutes les trois semaines, ils sont de service la nuit, et le reste du temps très tôt le matin, ou tard le soir. Il n'est pas question, estime le Dr Reinberg, de demander la suppression du travail en continu, indispensable dans un certain nombre de secteurs (raffinerie, hauts fourneaux, hôpitaux, trains, etc.). Encore faudrait-il le limiter au maximum et surtout l'adapter.

Il serait de loin préférable d'utiliser des rotations beaucoup plus courtes : deux, trois ou quatre jours au lieu de sept : « *La perturbation qui résulte de trois ou quatre nuits de travail — et de sommeil diurne « désorganisé » — peut être récupérée facilement et rapidement* ». En tout état de cause, « *les heures de repos et d'activité ne peuvent être « manipulées » sans risque pour la santé du sujet : la fatigue et les troubles du sommeil sont les indices les plus précoces de perturbation* ».

Un autre exemple a été fourni à Morgins de la fatigue imputable à des causes purement « *sociales* » : les défauts d'organisation du travail scolaire. Le Dr Claude Leroy a stigmatisé l'excessive durée de la journée scolaire, l'insuffisance des pauses, et « *la trop grande longueur du temps des vacances* ». « *Demander à des enfants, mais aussi à des enseignants, de soutenir leur attention pendant d'aussi longues journées est absurde* ». Un certain nombre de travaux ont établi une corrélation nette entre les retards scolaires et le manque de sommeil : jusqu'à quatorze ans, ce temps ne devrait pas être inférieur à douze heures. Et le Dr Leroy s'est demandé si un système éducatif conçu comme le nôtre — y compris au niveau universitaire — ne pratique pas une sélection des « *meilleurs* » en fonction de leur résistance à la fatigue plus que de leurs qualités intellectuelles.

Quant à l'action purement médicamenteuse sur la fatigue, aucun des congressistes réunis à Morgins n'a cherché à la nier. L'action des anasthéniants, fortifiants et autres reconstituants n'en est pas moins considérée par la majorité des médecins comme un adjuvant. Il en va de même pour les divers traitements corporels et pour la psychothérapie. C'est dire qu'à une souffrance aussi indifférenciée que la fatigue — qui reste avant tout un signe et un appel — ne peut répondre qu'une prise en charge à la fois physiologique, psychologique et sociale.

CLAIRE BRISSET.

(1) Président du groupe d'étude de la fatigue, 2, square du Croisic, Paris-15e.

(2) *Gazette médicale de France* du 21 septembre 1973.

(3) *Quelques aspects de la fatigue*, par M. Pottier, J. Verroust et F. Leygonie, hôpital Henri-Mondor, *Gazette médicale de France* du 21 septembre 1973.

(4) *Les Rythmes biologiques*, par A. Reinberg et Jean Ghata, P.U.F., « Que sais-je ? », nouvelle édition de mars 1978.

7 % DE LA DÉPENSE PHARMACEUTIQUE

Combien coûte la fatigue ? L'évaluation chiffrée apparaît ici tout aussi difficile que la thérapeutique. Le docteur Thérèse Lecomte, du CREDOC, a fourni sur ce point les données issues de la dernière grande enquête de morbidité, entreprise par cet organisme en 1970 sur vingt-trois mille Français. Il en ressort notamment que seulement 2,50 % des consultations ont pour seul motif la fatigue. Ce qui laisse évidemment dans l'ombre l'ensemble des consultations au cours desquelles elle est évoquée et traitée comme un symptôme parmi les autres.

Les médicaments dits « anti-fatigue » représentent 7 % de la dépense pharmaceutique, ce qui, en 1970, plaçait la France entre les Etats-Unis (16 % des dépenses pharmaceutiques) et la Suède (3,8 %).

Le docteur Thérèse Lecomtee not enfin que la consommation d'anti-asthéniants est plus marquée chez les femmes : dans la classe d'âge vingt-trente-neuf ans en effet — qui correspond aux maternités, — elle atteint le double de la consommation masculine.

BIBLIOGRAPHIE

Le « Dossier » du Dr Bugard

« Chaque jour en France, plus de cinq cent mille personnes consultent un médecin parce qu'elles se sentent fatiguées. » Telle est l'estimation sur laquelle s'ouvre le *Dossier fatigue*, un livre que vient de publier le docteur Pierre Bugard et dans lequel il analyse l'ensemble des aspects organiques, psychiques, sociaux — de ce qu'il dénomme le « *mal de notre siècle* ».

Le Dr Bugard définit d'abord les origines de la fatigue (conflits avec le corps, avec le monde, avec soi-même) avant d'envisager un certain nombre de remèdes. L'un des problèmes de fond réside peut-être, avant tout, dans la sous-estimation de ce mal, sur lequel rien n'est dit au cours des études médicales, et que les étudiants n'affrontent guère à l'hôpital. « *A travers la fatigue, nous sommes confrontés au problème majeur de la formation psychologique des médecins, et de la prise en charge d'une population de malades littéralement abandonnée à elle-même. Dans ce domaine, deux écueils redoutables guettent le médecin de bonne volonté : faire de la psychiatrie sauvage ou bien passer à côté des malades en se rassurant par des examens successifs et la prescription de multiples médicaments.* »

L'auteur a fait, avec le docteur Petrescou, une enquête auprès de mille généralistes de la région parisienne, d'où il ressort notamment que les sept premières thérapeutiques anti-fatigue prescrites sont : arrêts de travail, vitamines, psychothérapie, tranquillisants, psychostimulants, acides aminés, antidépresseurs. Les généralistes (dont un patient sur deux, estime le Dr Bugard, se plaint de fatigue) sont désorientés par ce problème, tout autant que leurs malades, qui s'imposent parfois eux-mêmes des thérapeutiques aussi empiriques que néfastes. Le livre s'achève sur un « *cahier pratique de la fatigue* » comportant des conseils à l'usage de tous et un « *cahier médical* » destiné aux praticiens.

Ecrit pour un large public, ce livre offrira aux fatigués un bilan qui pourrait aussi être le point de départ d'une nouvelle approche de leur mal.

★ *Dossier fatigue*, Stock, 347 p., 45 F.

Les prélèvements d'organes

Une circulaire précise comment pourront s'exprimer les refus

Le *Journal officiel* de ce mercredi 5 avril publie une circulaire, signée de Mme Simone Veil, ministre de la santé et de la Sécurité sociale, précisant les dispositions du décret du 31 mars paru le 4 avril au *Journal officiel* (*le Monde* daté 5 avril).

Adressée aux autorités sanitaires des régions et des départements, cette circulaire fixe les conditions dans lesquelles devra s'exprimer le refus, par une personne majeure, du prélèvement sur sa personne d'un organe à greffer, ainsi que les dispositions particulières concernant les mineurs et les incapables. Rappelons qu'aux termes de la loi, les prélèvements d'organes seront désormais autorisés sur tout adulte qui n'aurait pas, de son vivant, notifié expressement son refus. Pour faciliter la connaissance des refus, indique la circulaire, les textes instituent « *dans tout établissement hospitalier autorisé à effectuer des prélèvements un registre sur lequel seront consignés les refus* ». Avant de procéder à tout prélèvement, le médecin du service hospitalier devra consulter obligatoirement ce registre afin de s'assurer qu'aucun refus n'y est mentionné.

La circulaire indique les modalités d'accès au registre, sa forme, son contenu. Elle précise aussi les conditions dans lesquelles doit être assurée l'information des malades hospitalisés et celle des familles. Elle indique également le détail des modalités du prélèvement d'organes sur le cadavre d'un mineur ou d'un incapable majeur (dans cette hypothèse, la loi exige l'autorisation du représentant légal).

La circulaire rappelle, d'autre part, les conditions dans lesquelles un médecin doit s'abstenir ou dans lesquelles il doit limiter les prélèvements (par exemple lorsque le cadavre devra être soumis à un examen médico-légal, notamment si le décès semble être imputable à un crime ou à un suicide).

Enfin, la circulaire apporte d'importantes précisions sur les modalités et la procédure de constatation de la mort (qui devra être constatée par deux médecins de l'établissement, dont un chef de service).

SCIENCES

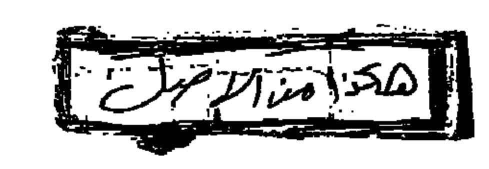
LE CONSEIL DE L'INFORMATION SUR L'ÉNERGIE NUCLÉAIRE S'EST RÉUNI POUR LA PREMIÈRE FOIS

Le conseil de l'information sur l'énergie électro-nucléaire, dont la composition a été fixée le 17 février, s'est réuni pour la première fois, mardi 4 avril, sous la présidence de Mme Simone Veil, ministre de la santé et de la sécurité sociale. Les membres du conseil ont entendu des exposés de MM. Paul Mentré, délégué général à l'énergie, et Jean Servant, secrétaire général du comité interministériel de la sûreté nucléaire, sur le programme nucléaire français et l'organisation de la sûreté.

Le conseil devrait, en principe, se réunir une fois par mois et dresser une liste de sujets où semblent exister des « lacunes » d'information à combler.

DÉFENSE

● *La firme aéronautique British Aerospace* a annoncé, mardi 4 avril à Londres, la signature d'un contrat de vente de huit appareils d'entraînement Hawk à l'Indonésie. Biplace d'école et d'appui tactique, le Hawk monoréacteur a déjà été adopté par la Royal Air Force (cent soixante-seize exemplaires) et l'armée de l'air finlandaise (cinquante exemplaires). Il est propulsé par un réacteur franco-anglais. — (*A.F.P.*)



SPORTS

RUGBY

Jérôme Gallion : une révélation, sauf pour les Toulonnais

En France, on n'a pas le Tournoi mais on a le meilleur. Le public des galas ne le savait pas. Ceux qui ne vont pas user leur culotte sur les gradins des poules obscures ont vu surgir au Parc, ou sur le petit écran, cette sorte de Mickey Rooney culotté qui, du bras gauche, repousse cent vingt kilos de pilier et, sous le bras droit, emporte la balle pour la remettre à sa place, derrière la ligne des autres.

Conquis par sa découverte, le Parc cria à la divine surprise, à l'homme providentiel, à la génération spontanée. Et ce n'était qu'un début. A vingt-trois ans, petit gabarit (70 kilos pour 1,72 m.) même pas grande gueule, le petit « nouveau » allait se permettre, pour son coup d'essai, d'aller planter un essai, deux essais, trois essais — comme des enfants du Pirée — sous le nez des vieux lions britanniques avant de battre d'un point M. Edwards soi-même. Jérôme Gallion a été élu meilleur joueur du Tournoi par un jury composé de journalistes des cinq pays participants.

Révélation, vraiment ? A Toulon, on dément : *« Ici, on savait. »* Dans le grand port où le soleil multiplie par trois le lyrisme ordinaire du rugby voilà « longtemps » qu'une sorte de chœur antique monte de « Mayol » — ce stade où la Méditerranée est de l'autre côté de la rue — *« Jérôme, c'est le meilleur, le plus gentil, le plus intelligent, le plus beau. »* Et les minettes maritimes s'inventent des rages de dents pour mieux se confier au dentiste de charme.

— *C'est vrai qu'il a éclaté,* dit le président du Racing-Club toulonnais (R.C.T.), *mais s'il est capitaine des « rouge et noir », ce n'est tout de même pas par hasard.*

Capitaine « rouge et noir »

Non, malgré ses dons très exceptionnels, Jérôme Gallion n'est pas né au Parc, ni de l'écume de la mer malgré son nom de beau bateau. Il est né au port, à Toulon même, dans cette vieille citadelle du rugby, où le pavillon rouge et noir flotte, loin du Sud-Ouest, depuis le début du siècle. Il a poussé sur ce bon terrain, en passant par tous les stades de la croissance : il a débuté il y a dix ans, à douze ans.

Bien sûr, il est allé plus vite et plus loin que d'autres. Numéro un du Tournoi à sa première apparition internationale (si l'on ignore la tournée argentine et la sélection contre les All Blacks), ce n'est pas à la portée de tout le monde. Mais capitaine des « rouge et noir », ce n'est pas rien non plus. Ici, on fut champion de France dès 1931 et finaliste quatre fois. Encore pour la dernière, fallut-il à Béziers soi-même jouer les prolongations pour venir à bout d'un R.C.T. déjà privé de ses meilleurs éléments par une tempête intérieure. On empocha deux fois le Du Manoir, mais aussi — surtout peut-être — deux fois le challenge du Club complet.

Cette année, on compte dans l'équipe fanion huit internationaux (France A, France A' et police). Mais des seniors (plus de cent) aux minimes, dix équipes du club sont engagées en compétition : cinquante juniors (trois internationaux) ; soixante-six cadets ; sans oublier le principal, l'école, avec ses benjamins et ses « poussins », une fameuse couvée de trois cents petits bonshommes. Autant d'avenir que d'humus.

Jérôme — dont la tête n'a pas enflé — se déclare un produit de l'école et du collectif. *« Exploit individuel »,* *« rugby champagne »* opposé aux *« batailles d'avants »*, il n'aime pas ce vocabulaire et ces querelles de profane. Il y a d'abord le travail de tout une équipe face à une autre équipe, jamais la même, sur des terrains différents, qui posent chaque fois un problème nouveau. Il n'y a qu'un seul « bon » rugby : celui d'une équipe complète.

Sur un bon terrain

Secoué par la tempête (en 1971), dont les vagues emportèrent jusqu'à Nice le capitaine « corsaire » Herrero et son équipage, le R.C.T. aurait pu sombrer. Il toucha le fond. Le voilà reparti. Sa jeune équipe fanion a vingt-trois ans de moyenne d'âge. Le terrain était riche, la tradition ancrée, les bases larges. Le public de toujours flotta quelque temps mais, pour les grands-messes, on « fait » quinze mille. Et des fidèles « mordus » — car « supporter » ce n'est jamais que de l'anglais — dont un journaliste toulonnais a pu écrire qu'ils avaient fait de « Mayol » (le stade) leur résidence secondaire... Pour l'équipe des dirigeants on a rassemblé, sans peine, soixante personnes et le président — ancien pilier, ancien arbitre international — s'appelle Ange Sicardi, comme s'appelait Ange Sicardi son vice-président de père. Ici le rugby est une tradition. Même Jean Le Poulain à la veille d'entrer à la Comédie-Française, après l'autre Toulonnais Raimu, a tenu à rappeler qu'il avait fait ses débuts... au R.C.T. Et puis il y a ceux dont on ne parle guère, qu'on ne voit pas sur le petit écran : les dix « éducateurs », l'entraîneur Christian Séguin, aimable et obstiné comme la chèvre du même nom, à qui le chœur antique, Jérôme en tête, rend un hommage majeur.

Encore ne s'agit-il là que du club fanion. Mais autour de lui l' « enclave méditerranéenne » a fait tâche d'huile. Sans parler de la « colonie », niçoise désormais « exportée », elle s'étend de La Ciotat à Saint-Tropez en remontant jusqu'à Draguignan et Brignoles. Sur la seule « aire toulonnaise » de Bandol à Hyères, on compte vingt clubs pourvus d'une centaine d'équipes engagées de championnat régional en championnat de France. De petites communes comme Carqueiranne ou Le Pradet ont leur école. La Seyne, champion d'honneur puis de troisième division, aspire à la première. Si l'on ajoute encore une cinquantaine d'équipes de la marine et les scolaires, voilà cinq mille grands et petits bonhommes qui font circuler la balle ovale sur l'aire...

Alors, quand de tout cela jaillit un Gallion Jérôme — entre un Gallion Bertrand et un Gallion Christophe, trois frères au R.C.T. — peut-on parler de génération spontanée ou de surprise ?

Toutefois... Sans faire l'apologie du vedettariat, il se trouve que depuis la consécration de Jérôme les « minos » des quartiers, les « railles » n'attendent même plus d'aller à l'école pour vous jeter leur ballon dans les jambes et former au hasard des places et des rues des mêlées (très) ouvertes. *« Parole ! On se croirait dans le Sud-Ouest ! »*

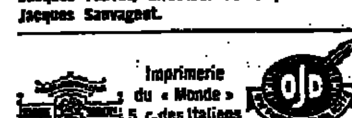
JEAN RAMBAUD.

D'un sport à l'autre...

FOOTBALL. — *Deux matches de la trente-troisième journée du championnat de France de première division avaient été avancés au mardi 4 avril. Strasbourg a battu Nantes par 1 à 0 et Nice a fait match nul à Nancy 1 à 1.*

SKI. — *Fabienne Serrat a enlevé mardi 4 avril à Avoriaz le titre du slalom géant des soixante-cinquièmes championnats de France de ski alpin. La skieuse française avait déjà remporté le titre de la descente, à Tignes, et celui du slalom spécial.*

Edité par la S.A.R.L. le Monde.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.



Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IXe

Commission paritaire des journaux et publications : no 57437.

JUSTICE

FAITS ET JUGEMENTS

Suicide d'un commerçant de Chaumont après un redressement fiscal.

Un commerçant de Chaumont (Haute-Marne), M. Gilles Fenaux, âgé de quarante-deux ans, qui tenait avec son épouse une boutique de chemiserie-bonneterie, rue Georges-Clemenceau, s'est donné la mort mardi 4 avril après avoir reçu, la veille, une lettre de l'administration l'informant qu'il allait être soumis à un redressement fiscal. M. Fenaux avait fait l'objet d'une vérification de comptabilité au mois de décembre dernier. Le redressement, d'un montant d'environ 75 000 francs, lui a été notifié une première fois fin-janvier. Il a été confirmé le 3 avril. A la direction des services fiscaux on indique qu'aucune mise en recouvrement n'avait été engagée et que M. Fenaux avait toujours la possibilité d'intenter un recours contentieux ou de demander un étalement du paiement. Il a laissé une lettre à sa femme dans laquelle il affirme ne plus pouvoir supporter la pression fiscale qui lui est imposée. L'Union des commerçants chaumontois a décidé de baisser les rideaux des boutiques lors des obsèques de M. Fenaux, jeudi après-midi 6 avril.

Poursuites disciplinaires contre des avocats.

La Fédération nationale des unions de jeunes avocats (FNUJA) a annoncé, mardi 4 avril, que des poursuites disciplinaires venaient d'être engagées contre des avocats des barreaux de Strasbourg et Châteauroux.

A Strasbourg, le bâtonnier de l'ordre des avocats, Me Louis Oster, avait, depuis le mois de juin 1977, ouvert une enquête sur les activités des avocats appartenant au Groupe d'information juridique d'Alsace (GIJA) qui a mis en place des bureaux d'information juridiques *(le Monde* du 29 mars).

Le conseil de l'ordre estime que *« la loi et le règlement intérieur de l'ordre interdisent aux avocats de consulter en dehors de leur cabinet ».* Les intéressés rappellent que les consultations étant données gratuitement et de façon anonyme, elles ne sauraient en rien constituer une *« publicité personnelle ».*

A Châteauroux, les deux avocats poursuivis font eux-mêmes partie du conseil de l'ordre. Ils ont participé à l'ouverture, le 2 mars à Déols (Indre), dans la banlieue de Châteauroux, d'un bureau d'information qui a cessé ses activités dès le 4 mars sur interdiction de l'ordre.

Un clochard lapidé par des enfants à Auxerre.

Un clochard âgé de cinquante-trois ans, M. Victor Saumur, a été trouvé mort le crâne défoncé, au lieudit « Les Fours à Chauds » à la sortie d'Auxerre, le 27 mars dernier. Après avoir songé à une rixe entre clochards, les policiers auxerrois devaient découvrir que sept enfants — quatre garçons et trois filles, âgés de neuf à treize ans — étaient à l'origine du décès. Il semble que les enfants, tous habitants d'une même cité H.L.M., aient jeté du haut d'un mur voisin des pierres sur le clochard.

Un P.-D.G. condamné à verser des dommages et intérêts à la C.G.T.

Le tribunal correctionnel de Belley (Ain) a condamné mardi 4 avril, M. Pierre Roset, président-directeur général de la Société Roset, entreprise de fabrication de meubles à Montagnieu (Ain), à verser 1 000 francs de dommages et intérêts au syndicat C.G.T. pour avoir embauché plusieurs personnes par l'entremise d'une agence de travail temporaire, alors que le personnel de l'usine venait de se mettre en grève. M. Roset avait également fait transférer une partie de son matériel de fabrication dans une autre de ses usines, afin, a-t-il affirmé, d'éviter une chute brutale de la production.

● *Le Syndicat général de la police (S.G.P.) « s'élève avec vigueur,* dans un communiqué publié mardi 4 avril, *contre la campagne de presse qui laisse supposer que l'équipage du car de police-secours du dix-neuvième arrondissement, qui est intervenu sur réquisition pour porter secours à une jeune Allemande, aurait été l'auteur ou le témoin des graves brûlures découvertes ultérieurement sur le corps de cette jeune femme ».*

Selon le S.G.P., l'hospitalisation de la jeune Allemande, le 21 mars dernier *(le Monde* daté 2-3 avril), *« avait été retardée d'autant que le principal témoin présent dans l'appartement s'y opposait catégoriquement ».*

RADIO-TÉLÉVISION

VU

ALLER A L'HOPITAL

Voilà bien les « Dossiers de l'écran » ! Ils s'ouvraient mardi soir sur un « docu-drame » américain d'une rare violence, un réquisitoire tout récent — il date d'il y a à peine deux ans — contre la grande misère de certains hôpitaux, mal entretenus, mal gérés par les municipalités. Négligence, incurie, incompétence, manque de crédits, un vrai scandale... Débordés, indignés, les internes responsables du service des urgences organisent un comité d'action, alertent la presse et se dressent contre l'administration, représentée par des mandarins lénifiants.

On veut bien croire que, en France, la situation n'ait pas le plus petit rapport avec celle dont souffrent encore les Etats-Unis et que tout aille pour le mieux dans le meilleur des milieux hospitaliers. On aurait quand même aimé s'en assurer auprès de ceux qui pourraient en parler en connaissance de cause, on venait de les voir à l'épreuve, les internes précisément. Croyez-moi si vous voulez, il n'y en avait pas un sur le plateau, et comme quelqu'un s'en étonnait : « On ne peut pas inviter tout le monde », s'est exclamé, hautain, Alain Jérôme (1). Il avait préféré s'entourer de grands patrons, chefs de clinique, chefs de service, directeur de la santé au ministère, etc., dont les propos optimistes et rassurants faisaient étrangement écho à ceux que tenaient leurs homologues dans le film en question.

A la rigueur, ce qui manquait, peut-être, en effet, admettaient-ils, c'était un accueil plus personnalisé, plus chaleureux, plus humain. Mais pour le reste, la rapidité, la qualité des soins, rien à redire, c'était parfait. Enfin, suggérait timidement le responsable d'un service de réanimation, le docteur Bertrand Dantzenberg, avouons-le, il y a des jours, il y a des endroits, il y a des cas de désorganisation, de précipitation, des goulets d'étranglement dus au manque d'appareils et de personnel... Les autres le rabrouaient, allons, allons, simples bavures, inutile d'épiloguer.

Du côté des usagers — les appels à S.V.P. avaient beau être ouvertement filtrés et censurés, interdit de citer des noms, — on insistait, au contraire, on dénonçait avec tristesse, avec colère, les interminables attentes, les erreurs de diagnostic, les tracasseries administratives, et j'en passe, ajoutait Guy Darbois, qui en a profité pour dresser à son usage personnel la liste des établissements où il veut mieux éviter de se faire hospitaliser.

Un bon point à notre actif — on en parlait aussi sur l'autre chaîne en fin d'après-midi (« A la bonne heure »), — les services d'assistance médicale d'urgence, les SAMU, ambulances, hélicoptères transformés en unités de soins. Ils sont excellents, c'est vrai. Un seul regret : il n'y en a que quarante-quatre pour quatre-vingt-quinze départements.

CLAUDE SARRAUTE.

(1) Le Syndicat des internes des hôpitaux de Paris a publié un communiqué dans lequel il proteste *« contre le refus délibéré des organisateurs de l'émission de faire participer au débat les vrais représentants du personnel médical et paramédical ».* Il ajoute : *« La vérité a pu ainsi être masquée aux usagers de l'hôpital, ce qui était peut-être un des buts de l'émission. On a voulu faire croire que c'est dans l'amélioration des rapports humains et dans l'effort individuel que réside la solution au manque de personnel, de matériel, de locaux, et aux mauvaises conditions de travail. De tels propos ne peuvent que provoquer la colère et l'indignation des personnels qui vivent quotidiennement le désarroi des usagers. »*

MERCREDI 5 AVRIL

CHAINE I : TF 1

18 h. 25, Pour les petits : Un, rue Sésame ; 18 h. 55, Feuilleton - Le renard à l'anneau d'or (rediff.) ; 19 h. 15, Une minute pour les femmes : celles qui veulent passer le permis de conduire ; 19 h. 43, Eh bien, raconte ! ; 20 h., Journal.

20 h. 30, Jeu policier : L'inspecteur mène l'enquête (La chasse aux Tuileries).

Quelle chasse et quel mystère dans le quotidien de ces jardins ? Une énigme inventée par Patricia Highsmith, à laquelle devra répondre M. Alain Semal.

22 h., Médicale, d'I. Barère et E. Lalou : Monika, Christophe et d'autres.

23 h., Journal.

CHAINE II : A 2

18 h. 25, Dessin animé ; 18 h. 40, C'est la vie ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Jeu : Les six jours d'Antenne 2 ; 20 h., Journal.

20 h. 30, Magazine d'actualité... Question de temps : Vingt-quatre heures à perpétuité.

Une journée dans le centre pénitentiaire de Rennes. Une jeune femme (vingt-huit ans) condamnée à perpétuité, pour le meurtre de son mari, parle de la prison, de sa vie, des surveillantes, du caïdat, de sa « faute »...

21 h. 40, Alain Decaux raconte... La bataille de l'eau lourde.

22 h. 25, Journal.

CHAINE III : FR 3

18 h. 35, Pour les jeunes ; 19 h. 5, Emissions régionales (FR 3 Paris-Normandie : La mémoire de Paris : le rat et la poudre) ; 19 h. 40, Tribune libre : S.O.S. Amitiés ; 20 h., Les jeux.

20 h. 30, FILM (un film, un auteur) : LA MARCHE SUR ROME, de D. Risi (1962), avec V. Gassman, U. Tognazzi, R. Hanin, M. Brega, A. Cannas, N. di Napoli. (N., rediff.).

En 1920, deux Italiens, anciens combattants, s'inscrivent au parti fasciste de Mussolini pour échapper au chômage. Ils vont être entraînés dans une activité aberrante et dans la « marche sur Rome ».

Grande comédie satirique et politique de Dino Risi, qui ridiculise le fascisme à son avènement, tout en faisant comprendre comment il a pu s'installer.

21 h. 50, Journal.

22 h. 5, Magazine : Ciné-regards (L'humour à Chamrousse et portrait de Jacques Tati).

FRANCE-CULTURE

18 h. 30, Feuilleton : « La Reine du Sabbat », de G. Leroux ; 19 h. 25, La science en marche : La saga des humains ;

20 h., La musique et les hommes : Nerval et la musique ; 22 h. 30, Nuits magnétiques ; à 22 h. 35, Entretiens avec M. Pleynet.

FRANCE-MUSIQUE

18 h. 2, Musique magazine ; 19 h., Jazz time ; 19 h. 45, Deux ou trois grâces... Autour d'A. Huxley et T. Mann (Beethoven) ;

20 h 30, Echanges internationaux de Radio-France : Pro Musica Antiqua 1977 : chœur Bach de Stockholm et concertus musicus de Vienne, dir. N. Harnoncourt : « Alexanderfest oder Die Macht der Tonkunst » (Haendel), avec P. Palmer, A. Rolfe Johnson, S. Roberts ; 22 h. 30, France-Musique la nuit... Les cours et leurs musiciens (Wagner) ; 23 h., La dernière image ; 0 h. 5, Shakespeare and C° : « la Tempête » (Sibelius, Berlioz, Massenet, Tchaïkovski) ; 1 h., A l'ombre des clochers : Milhaud, Massenet, Daniel-Lesur.

JEUDI 6 AVRIL

CHAINE I : TF 1

12 h. 15, Jeu : Réponse à tout ; 12 h. 30, Midi première ; 13 h., Journal ; 13 h. 35, Emissions régionales ; 13 h. 50, Objectif santé ; 16 h. 15, pour les jeunes : Spécial vacances de printemps ; 18 h., A la bonne heure ; 18 h. 25, Pour les petits : Un, rue Sésame ; 18 h. 55, Feuilleton : Le renard à l'anneau d'or (rediff.) ; 19 h. 15, Une minute pour les femmes ; 19 h. 40, Eh bien... raconte ! ; 20 h., Journal.

20 h. 30, Série : Jean Christophe, d'après R. Rolland, réal. F. Villiers. (Les amies.)

21 h. 25, Magazine : L'événement (les ailes du Tigre).

22 h. 25, FILM : DUPONT LAJOIE, d'Y. Boisset (1974), avec J. Carmet, P. Tornade, J. Bouise, M. Peyrelon, G. Garcin, P. Roberts, I. Huppert.

Pendant les vacances, dans un camping de la Côte d'Azur, un cafetier parisien commet un meurtre dont il cherche à rejeter la responsabilité sur des travailleurs nord-africains.

Une étude cinglante du comportement du « Français moyen » et de la bêtise qui peut aller jusqu'à provoquer une manifestation collective de racisme. Pamphlet social.

0 h. 5, Journal.

CHAINE II : A 2

13 h. 35, Magazine régional ; 13 h. 50, Feuilleton : L'éloignement ; 14 h. 3, Aujourd'hui, madame : la formation permanente.

15 h., FILM : ROCAMBOLE CONTRE SERVICES SECRETS, de B. Borderie (1962), avec C. Pollock, H. Vessel, A. Lupo, N. Grav, R. Bataglia, G. Delorme (Rediffusion.)

En 1903, un gentleman-cambrioleur aide les services anglais et la France à ruiner les plans d'un diplomate et d'un industriel allemands qui préparent la guerre.

Références abusives au héros Second Empire de Ponson du Terrail. Cette comédie Belle Epoque se rapprocherait plutôt des aventures d'Arsène Lupin mais elle est platement réalisée et interprétée.

16 h. 40, Aujourd'hui magazine ; 17 h. 55, Fenêtre sur... le peintre et graveur Albrecht Dürer ; 18 h. 25, Dessin animé ; 18 h. 40, C'est la vie ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Jeu : Les six jours d'Antenne 2 ; 20 h., Journal.

20 h. 35, Dramatique : Johanne et ses vieux, de G. Dufresne, avec R. Rivard, H.-M. Mercure, C. Michaux, réal. J.-P. Fugère.

Un après-midi comme les autres dans la banlieue de Montréal... Récit presque naturaliste du drame de la vieillesse.

22 h., Légendaires : Les petits secrets (l'Aveyron), par P. Dumayet, P. Pesnot et P. Alfonsi, réal. P. Desfons.

Du « don » de tuer le feu aux mérites des rebouteux, comment se transmettent les recettes, ou les pouvoirs des guérisseurs des campagnes.

22 h. 40, Spécial but.

22 h. 50, Journal.

CHAINE III : FR 3

18 h. 35, Pour les jeunes ; 19 h. 5, Emissions régionales ; 19 h. 40, Tribune libre : Force ouvrière ; 20 h., Les jeux.

20 h. 30, FILM : L'ORDINATEUR DES POMPES FUNÈBRES, de G. Pirès (1975), avec J.-L. Trintignant, M. Darc, B. Lafont, L. Massari, B. Fresson.

Un cadre moyen supprime son épouse en programmant un crime parfait sur ordinateur. L'usage répété de la machine l'entraîne dans un monde de cauchemar.

Un étonnant roman noir américain transformé en comédie loufoque à la française. Drôle sans tirer à conséquence. A voir pour les acteurs.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Poésie : Armando Uribe (et à 14 h., 19 h. 55 et 23 h. 50) ; 7 h. 5, Matinales ; 8 h., Les chemins de la connaissance... L'apprentissage du capitalisme ; à 8 h. 32, L'imaginaire dans la cité ; à 8 h. 50, La face cachée du ciel ; 9 h. 7, Matinée de la littérature ; 10 h. 45, Questions en zigzag ; 11 h. 2, Semaines musicales dans la région Rhône-Alpes : les conservatoires ; 12 h. 5, Parti pris, avec Cavanna ; 12 h. 45, Panorama ;

13 h. 30, Renaissance des orgues de France : Grenade-sur-Garonne ; 14 h. 5, Un livre, des voix : « le Grand Exterminateur », de V. Gheorghiu ; 14 h. 45, Les après-midi de France-Culture... Le vif du sujet : Cinéma américain et société ; à 16 h. 25, En direct avec A. Marcel d'Ans ; 17 h. 32, Semaines musicales dans la région Rhône-Alpes : L'électro-acoustique ; 18 h. 30, Feuilleton : « la Reine du Sabbat », de G. Leroux ; 19 h. 25, Biologie et médecine : Les épilepsies ;

20 h., Nouveau répertoire dramatique, par L. Attoun : « Un morceau de la vraie croix pour le petit-fils d'une catin et d'un roi fou », de S. Ganzl, réal. J.-P. Colas (rediffusion), avec R. Dubillard, A. Cuny, S. Pelayo ; 22 h. 30, Nuits magnétiques ; à 22 h. 35, Entretiens avec M. Pleynet.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Quotidien musique ; 9 h. 2, Le matin des musiciens... L'art vocal du dix-septième siècle et du début du dix-huitième siècle : Musique de cour, musique populaire ; à 10 h. 30, Musique en vie ; 12 h., Chansons ; 12 h. 40, Jazz classique ;

13 h. 15, Stéréo service ; 14 h., Divertimento : E. von Dohnanyi, A. Czibulka, H.-C. Lumbye, E. Waldteufel ; 14 h. 30, Triptyque... Prélude : H.-W. Henze, Verdi, Hugo Wolf ; 15 h. 32, Musique française d'aujourd'hui : A. Honegger, Daniel-Lesur, Roland-Manuel, G. Tailleferre, F. Poulenc, H. Sauguet, G. Auric, I. Gotkowsky, J. Bruzdowicz, R. Calmel, P. Israël-Meyer ; 17 h., Postlude : E. Adriaenssen, T. Robinson, H.-L. Hassler, S. Dowland, Roussel ; 18 h. 2, Musiques magazine ; 19 h., Jazz time ; 19 h. 45, Deux ou trois grâces... Autour de A. Huxley et T. Mann (Wagner, Bach, Debussy) ;

20 h. 30, En direct du grand auditorium, cinquantenaire de l'Onde Martenot, sextuor d'ondes, Loriot, avec J. Guillou et H. Puig-Roget : « la Fête des belles eaux » (Messiaen), « Gemme d'étoiles » (M. Folzon) ; 22 h. 30, France-Musique la nuit... Les cours et leurs musiciens (Haydn) ; 0 h. 5, Shakespeare and C° : « Macbeth » (Smetana, Massenet, R. Strauss) ; 1 h., A l'ombre des clochers (Infante, Albeniz, Granados).

TRIBUNES ET DÉBATS

MERCREDI 5 AVRIL

— *M. Henri Caillavet*, sénateur du Lot-et-Garonne (gauche démocrate) et le professeur *Henri Creyss*, responsable de France-Transplan, répondent aux questions des auditeurs sur les transplantations d'organes, au cours du magazine « Le Téléphone sonne » sur France-Inter, à 19 h. 15.

JEUDI 6 AVRIL

— Deux jeunes députés élus pour la première fois, *MM. François Léotard* (P.R.) et *Laurent Fabius* (P.S.) font un commentaire sur le nouveau gouvernement sur R.-M.-C. à 13 h. 20.

— Le magazine Tribune libre reçoit Force ouvrière sur FR 3 à 19 h. 40.

ÉDUCATION

Les protestations contre la réforme de l'enseignement

L'administration menace de ne pas rouvrir l'école d'architecture de Nantes après les congés de printemps

Le dernier trimestre de l'année scolaire sera-t-il aussi perturbé que l'a été le second dans les unités pédagogiques d'architecture ? A la veille des congés de printemps, plusieurs U.P. ont été touchées par des grèves contre la réforme de l'enseignement de l'architecture, qui instaure des mesures sélectives.

C'est à l'école de Nantes que le mouvement a été le plus dur, puisque les cours officiels ont été remplacés par des « contre-cours » depuis le 11 janvier. L'administration a annoncé que cette unité pédagogique ne serait pas rouverte le 17 avril si les enseignements normaux ne devaient pas reprendre, assortis d'un programme de « rattrapage ». Dans l'ensemble, le ministère de la culture et de de l'environnement estime que la situation évoluera après les congés. L'administration veut procéder, à la rentrée — à l'exemple de ce qui s'est fait à Lille — à une consultation des élèves sur la reprise des cours.

L'optimisme de l'administration se fonde sur le fait que la reprise des cours est la dernière chance des étudiants pour compléter le nombre des unités de valeur requises au cours d'une année scolaire (1). Les étudiants, toutefois, ont prévu d'organiser une grève nationale dans les unités pédagogiques le 27 avril. Des enseignants, de leur côté, ont décidé de lancer des « journées d'action » tournantes dans les établissements. La « coordination nationale » des enseignants, réunie le 30 mars à Paris, et celle des étudiants, réunie le lendemain à Lyon, se sont mises d'accord pour organiser dans la capitale, au milieu du mois de mai, des « assises nationales de l'enseignement de l'architecture » et pour y inviter toutes les parties intéressées.

A la veille des congés, les grèves ont été sporadiques et n'avaient pas de caractère uniforme, y compris à l'intérieur d'un même établissement. Ici des élèves ont décidé de ne pas remettre leurs travaux du trimestre, ailleurs ce sont ceux du premier cycle — les plus concernés par les mesures sélectives de la réforme — qui ont cessé les cours.

A Paris, seule l'unité pédagogique n° 1 (1 600 inscrits), l'une des trois U.P. installées dans les bâtiments de l'Ecole des beaux-arts, quai Malaquais, était en grève générale, l'établissement ayant complètement cessé ses activités pédagogiques.

Toutefois, des perturbations avaient été notées à U.P. 5 (Nanterre), à U.P. 3 (Versailles) et à U.P. 8 (rue du Chevaleret, à Paris (13e). Cependant que d'autres établissements (U.P. 2, 4, 7 et 9) connaissaient une situation assez calme.

En province, des mouvements de grève qui avaient éclaté dans certaines U.P. ont cessé : à Rouen, Strasbourg, Lille (où, à la suite d'une consultation à bulletin secrets, 130 étudiants se sont prononcés pour la reprise et 40 contre, sur les 350 inscrits). En revanche, à Marseille, où la situation était calme récemment, des les départs en vacances. Et à Montpellier, les étudiants ont occupé le jeudi 30 mars les locaux de l'ordre des architectes.

Si à l'école de Bordeaux on semble ignorer les grèves, il en va tout autrement à Clermont-Ferrand et surtout à Nantes, où l'école (460 inscrits) a été fermée par le ministère de la culture et de l'environnement, après des manifestations d'étudiants qui avaient brisé du matériel et occupé les locaux de l'ordre des architectes. Depuis la mi-janvier, élèves et professeurs se rendaient à l'école, mais c'était pour des « contre-cours », des débats sur la réforme et l'avenir de la profession. Pour l'administration il n'est pas question de « *brader les unités valeur* », et l'organisation du rattrapage du temps perdu devra lui être proposée.

Les enseignants de Nantes s'étonnent de la combativité de leurs élèves. Ceux-ci ne veulent pas reculer. Ils ont le sentiment que le cas de l'école de Nantes, où la contestation et la critique sont traditionnels, depuis 1968, est symbolique. Si l'école n'ouvrait pas, après les vacances, c'est toute l'année scolaire qui serait compromise.

(1) Les études sont réparties en trois cycles de deux ans. Chaque cycle est sanctionné par vingt-quatre unités de valeur.

Mai 68, Mai 78

UNE ENQUÊTE DU « MONDE DE L'ÉDUCATION » ET D'ANTENNE 2

Qu'est-ce qui a changé dans l'éducation depuis 1968 ? Le Monde de l'éducation et le *magazine d'Antenne 2 « C'est la vie » réalisent une enquête commune sur ce sujet : changements à l'intérieur des institutions scolaires (10 % pédagogiques, foyers socio-éducatifs, délégués de classe...) ou en dehors (écoles « parallèles » ou « sauvages », communautés éducatives...), mais aussi dans les comportements individuels (nouveaux rapports entre les maîtres et les élèves, les parents et les enfants, les individus et la formation...).*

Une première émission de « C'est la vie », ce mercredi, à 18 h. 40, est consacrée à un reportage sur les 10 % au collège de Sassenage, près de Grenoble. Les autres émissions auront lieu du 15 au 19 mai. Le Monde de l'éducation *consacrera à ce sujet son numéro de juin.*

Cette enquête, reposant sur des témoignages et des exemples concrets, le Monde de l'éducation *et « C'est la vie » demandent à tous ceux qui ont des expériences à présenter de leur écrire.*

★ *Le Monde de l'éducation,* 5, rue des Italiens, 75427 Paris, Cedex 09.

Après les incidents devant le rectorat d'Aix-en-Provence

Le SNI des Bouches-du-Rhône dépose un préavis de grève pour la rentrée

L'attitude des forces de l'ordre lors de la manifestation organisée, le 30 mars devant le rectorat d'Aix-en-Provence par les syndicats de la Fédération de l'éducation nationale pour protester contre les suppressions de postes (*le Monde* du 1er avril) a suscité de vives réactions, tant de la part des syndicats enseignants que des partis politiques de gauche. La section des Bouches-du-Rhône du Syndicat national des instituteurs (SNI-P.E.G.C.) a déposé un préavis de grève pour la rentrée des vacances de printemps, afin d'obtenir *« que soient rapidement reconsidérées les cent cinquante fermetures de postes, que soient satisfaites les revendications du SNI-P.E.G.C. concernant les écoles normales et que soient suspendues toutes les poursuites judiciaires contre les participants à la manifestation du 30 mars ».*

Pour sa part, le secrétaire général de la section départementale de la FEN des Bouches-du-Rhône, M. Jean Reynaud, nous a adressé une lettre dans laquelle il donne sa version des faits ayant entraîné l'affrontement avec les forces de l'ordre. En voici des extraits :

« Dès le début du rassemblement, la police, qui, chose inhabituelle, était présente devant les grilles fermées du rectorat, prétendait verbaliser pour « usage de mégaphone sur la voie publique ». J'avais, en effet, pendant peut-être une minute, utilisé un porte-voix à piles pour informer les délégations que nous allions, à nouveau, demander à être reçus par le recteur. Nous avons d'ailleurs parlementé, longtemps mais en vain, par l'intermédiaire du « vigile » du rectorat, pour que le recteur, dont la silhouette se profilait derrière les fenêtres du cinquième étage, nous reçoive.

» Au bout d'une heure, j'annonçais que, « la démonstration » étant faite, si besoin était, que » le rectorat se moquait de nous » et refusait de nous recevoir, les » organisateurs demandaient aux » manifestants de se disperser. »

» C'est alors que, sous prétexte de se saisir du mégaphone, la police chargeait, matraque levée, puis enlevait littéralement un jeune normalien (qui avait outragé « verbalement » un agent), l'entraînant dans un car de police. Trois autres normaliens qui tentaient de s'opposer à cet enlèvement et au départ du car de police étaient blessés et transportés à l'hôpital par les pompiers. (...)

» Le droit de manifestation est remis en cause si l'on ne peut plus utiliser un porte-voix, ne serait-ce que pour encadrer la manifestation, et si la police intervient brutalement à l'intérieur d'une manifestation totalement contrôlée par ses organisateurs. »



Le Monde DES ARTS ET DES SPECTACLES

«LA CHAMBRE VERTE», DE TRUFFAUT

Sauver la mort

L'IDEE-MAITRESSE du film de François Truffaut « la Chambre vere » est que seul l'oubli scelle la mort, la rend définitive. De nos rapports avec ceux qui nous ont quittés dépend leur survie. Survie non pas métaphysique (dès la première scène de son film, Truffaut balaye toute croyance religieuse en un « autre monde »), mais conceptuelle, affective, liée à notre propre existence. « Il n'y a de survie que celle dans la mémoire des hommes », écrivait Gide dans son Journal. Et Alain : « Les morts ne sont pas morts, c'est assez clair, puisque nous vivons ». Autrement dit, tant que nous portons en nous nos morts, tant que nous les nourrissons de notre fidélité et de notre amour, ils continuent de vivre.

De cette conviction (que François Truffaut, sans doute, partage dans une large mesure, ce qui communique à son film une vibration très particulière), Julien Davenne, le héros de « la Chambre verte », a fait sa raison d'être. Sans elle il n'aurait pu accepter le massacre de ses compagnons d'armes, tombés au « champ d'honneur » (lui-même est un rescapé de la Grande Guerre). Sans elle surtout il ne pourrait supporter l'absence de Julie, sa femme, morte à vingt-deux ans, quelques mois après leur mariage. Mais pour Julien il n'y a pas d'absence. Julie demeure présente à ses côtés. Présente dans la chambre verte qu'il a fait aménager au premier étage de sa maison, véritable sanctuaire consacré à la disparue — à ses photos, à ses objets, lieu clos où il passe des nuits entières, plongé dans ses souvenirs. Julie sauvée de l'anéantissement par la force de l'amour de Julien, par son refus de la laisser le quitter.

Bâtir un film sur un tel sujet — même en s'inspirant de thèmes empruntés à Henry James — était une gageure. Gageure d'autant plus difficile à tenir que Truffaut s'est interdit toute complaisance cinématographique ou romanesque. Aucun « flash-back » n'évoque le passé du couple, aucun procédé de mise en scène ne laisse filtrer le surnaturel. Julien lui-même (interprété par Truffaut, qui signe ainsi doublement son film) n'apparaît jamais comme un personnage hors du commun. Journaliste dans un journal de province au bord de la faillite, élevant chez lui avec tendresse un enfant sourd-muet, c'est un homme timide, effacé, dont l'unique « folie » est de pousser à ses extrêmes conséquences, avec une énergie et une logique inaltérables, la certitude qui l'aide à surmonter sa douleur.

Comme « Adèle H. » (recherche du bonheur), « la Chambre verte » (victoire sur la mort) est l'histoire d'une idée fixe. Rien ne peut distraire Julien de son culte pour Julie. Le seul événement du film est sa rencontre avec une jeune femme, Cécilia (Nathalie Baye), qui, elle aussi, vit dans l'ombre d'un mort. Ensemble ils transforment les ruines d'un presbytère en une chapelle ardente, éclairée de mille cierges et vouée à tous ceux qu'ils ont chéris ou admirés (pieux anachronismes : parmi les images des disparus Truffaut glisse subrepticement celle de Cocteau et épingle une photographie de Maurice Jaubert — mort en 1940 — dont l'admirable musique accompagne les meilleures séquences du film). Il est clair que Julien et Cécilia pourraient s'aimer, « refaire leur vie » aux côtés l'un de l'autre. En fait, Cécilia aime Julien et le lui dit. Mais comment Julien admettrait-il une pareille trahison ? Il n'est d'ailleurs déjà plus de ce monde. Pour lui, le terme est arrivé. Consumé par sa passion, il s'écroule dans le temple aux mille cierges. Cécilia allume le seul qui était éteint. Désormais Julien ne la quittera plus. « La figure est achevée », écrivait Henry James.

Curieux film que ce film, ambitieux et modeste, attachant et déconcertant, et qui se situe trop à l'écart de la production courante pour qu'on puisse le juger selon nos critères habituels. On le voit un peu comme on écouterait, le soir, au coin du feu, les confidences d'un ami désireux de livrer un secret. Cet ami est Truffaut, si présent dans son récit (si physiquement présent) qu'il apparaît comme un double de Julien. Sa voix blanche, saccadée, monotone — voix « bressonienne », quasi de somnambule — ajoute encore à l'étrangeté de ce qu'il dit et de ce qu'il suggère. Il y a une sourde fièvre dans cette voix. Une fièvre qui nous envoûte et nous conduit aux frontières sinon de l'irréel, du moins de l'ineffable.

On n'oublie pas ce film. Sa gravité, son rythme de chant funèbre, sa musique intérieure, la beauté, la sérénité de ses images (Nestor Almendros). On n'oublie pas l'acharnement de Julien à refuser l'inéluctable, son combat tranquille contre le scandale de l'oubli. La fragilité, la simplicité linéaire de l'intrigue (qui seront peut-être reprochées à Truffaut) montrent bien dans quelles limites l'auteur a voulu inscrire son ouvrage. « La Chambre verte » n'est pas une réflexion sur la mort. C'est un film concret, presque prosaïque. Le récit d'une (singulière) expérience vécue. C'est en somme — et avant tout — l'histoire d'un amour fou.

JEAN DE BARONCELLI.

Une H.L.M. par Ciriani et Sabatier

Un air d'éternité

LORSQU'ON arrive à la Noiseraie, nom commercial qui affecte ce bâtiment, on reçoit un choc brutal : c'est une barre immense, écrasante, majestueuse. A bien compter, elle n'est pourtant pas haute avec ses six étages ; sa largeur présente n'a rien qui puisse heurter un habitant des villes, et elle n'est pas non plus une de ces fantaisies formelles ou de ces pirouettes colorées qui font parfois office d'habitation. Il faut se rendre à l'évidence : il se passe ici, à Noisy-le-Grand, dans Marne-la-Vallée, quelque chose d'inhabituel. Un événement, peut-être, dans la léthargie de l'architecture française ?

Non, ce n'est pas une préfecture, ni un hôpital, ni un immeuble de standing. C'est bêtement une H.L.M., dite « en accession à la propriété ». Cela signifie qu'à défaut de moyens financiers, l'architecte Henri Ciriani et son collaborateur Vincent Sabatier ont dû investir sans compter leur temps, leur métier et leur imagination. A ce prix seulement, une construction sociale est devenue un logement digne de ce nom.

Sans doute l'aspect monumental de la façade (lui reprochera-t-on ?) bénéficie de la disposition du terrain, incliné vers une large plaine. Il est lié encore à l'inachèvement de la « barre » dont la largeur sera plus que doublée : les proportions en seront alors adoucies, sa majesté ne sera plus tyrannique. Mais il faut d'abord chercher la source de cette impression dans l'ordonnance classique des éléments verticaux, limités par deux bandes horizontales dans lesquelles on pourrait lire une simple « escarpe » et un bon vieil « entablement » : Ciriani ne cache pas sa passion pour les colonnades de Perrault et, les citant, il en retrouve l'esprit.

Venant de la proche station du R.E.R., on franchira par un large portique ce premier corps de bâtiment. Derrière celui-ci, deux autres immeubles en voie d'achèvement descendront en gradin vers une rue intérieure réservée aux piétons. Vallée tranquille, rassurante comme un creux boisé de montagne, où il faudra venir. Car les entrées sont reportées à l'extérieur des différents blocs, et elle ne sera pas un couloir de passage. D'une manière générale, la circulation entre les différentes parties semble parfaitement efficace. Que l'on soit éjecté du garage souterrain, ou projeté depuis la passerelle du R.E.R., on trouve un véritable cheminement dont chaque étape a sa signification propre. Ainsi les espaces, les volumes et les formes sont autant de repères qui définiront des parcours individuels riches. Déjà, on peut accorder à Ciriani cette « évidence architecturale » qu'il a cherché à produire.

Il y a des pôles évidents : l'allée centrale, bien sûr, et une place carrée, non centrée, vers où convergent les pas de l'habitant ; la tourelle d'un escalier extérieur, seul élément rond dans ce complexe de lignes droites, et qui devrait agir à la manière d'un beffroi. Cette masse abrupte mais équilibrée, sauvage mais amicale, admirablement dessinée, est un point fort dans l'ensemble, et un plaisir par chacun de ses détails. D'autres pôles sont encore l'amplitude du portique, la dissymétrie calculée des bâtiments, les reliefs et retraits réguliers des façades.

Il y a ensuite des signaux : les entrées de formes différentes — elles ont donné l'occasion de nouvelles « citations » à Kahn, Le Corbusier, Scarpa, etc. — ou les ouvertures des terrasses supérieures, fenêtres dressées dans l'espace qui laissent apercevoir les cieux libres d'un Magritte.

Enfin, le soin apporté au traitement de chaque élément, jusque dans les détails les plus infimes, donne à cette H.L.M. un air d'éternité. On est loin de l'aspect transitoire habituel à ce type de construction. Le chef de chantier, Joseph Savarino, a joué sur ce plan un rôle primordial, en surveillant, et souvent en reprenant, les voiles de béton avec une passion de créateur.

Les logements ont été l'objet d'un travail aussi rigoureux. Pour les cent quatre-vingt-huit cellules de la première tranche de travaux (il y en aura trois cents au total), l'architecte a conçu une soixantaine de modèles différents. En utilisant trois types de fenêtre standard, il a établi une « progression » de la lumière dans chaque appartement, et il est parvenu à créer des zones qui ne soient pas interchangeables. Un refus, celui du « vertige », et une exigence, celle de l'« épaisseur », l'ont en outre conduit à « sécuriser » le passage de l'intérieur à l'extérieur, à limiter la transparence de la façade, à augmenter la densité des cloisons : plus (ou moins) de fuites sonores, et moins de joutes « caloriques » entre voisins dérobeurs de chaleur ! Tout a donc été fait pour individualiser chaque cellule et permettre une réelle appropriation de l'espace.

On trouve dans l'agencement des appartements l'explication des reliefs verticaux qui définissent les façades. Les décrochements des murs, les boîtes-fenêtres en saillie, les loggias extérieures (et parfois intérieures) devraient, en effet, permettre l'orientation en diagonale des espace de vie, et d'accroître ainsi la surface ressentie. C'est là une amélioration sans prix (et pourtant peu coûteuse !) que pourraient envier bien des immeubles « de luxe ».

Ce remarquable ensemble, auquel le prochain numéro de *l'Architecture d'aujourd'hui* consacre plusieurs pages, devrait avoir d'importantes répercussions sur l'architecture sociale en France. Ciriani a prouvé là qu'avec un budget très rigide, on pouvait atteindre une certaine perfection.

Peut-on parler ici d'une « cité heureuse » ? A replacer la Noiseraie dans le décor de Marne-la-Vallée, on peut douter qu'elle offre toutes les facilités de l'existence. Elle reste en marge, et donc en deçà, de ce qu'offrent les villes : commerces proches, animation des rues, etc. Aussi l'« évidence architecturale » n'est peut-être pas une réponse complète à la solitude de ces villes des champs que l'on qualifie de nouvelles. Mais c'est au moins un espoir de « mieux-vivre ».

FRÉDÉRIC EDELMANN.

LE NEW-YORK «NOIR» DE WEEGEE

A leurs corps défendants

NEW-YORK, 1935. Un dénommé Arthur Fellig, qui se fera appeler Weegee, monte dans sa Chevrolet. Il est minuit, un éclair de chaleur zèbre le ciel. Les braves gens dorment. Celui qu'on pourrait prendre pour un « privé » porte un costume rayé et un chapeau mou, il mâche un cigare. Le poste de radio, branché à plein volume, ne crépite pas une musique mais un silence traversé de grésillements, d'ondes sonores : trafiqué, il est branché sur la radio de la police. Weegee patrouille la ville jusqu'à ce que la radio lance un appel. La police a un code chiffré : 32, par exemple, est le chiffre qui annonce un crime. Les sirènes donnent l'alarme. Alors Weegee fonce, il devance, et enfin les roues de sa Chevrolet s'arrêtent sur une flaque de sang, ou s'enlisent dans le macadam qui fond à proximité d'un incendie. Alors, Weegee braque son appareil, et avec son flash il aveugle ceux qui hurlent, ceux qui se retrouvent nus et dépossédés comme au milieu d'un cauchemar, la femme qui s'arrache les cheveux parce qu'on vient de tuer son mari, celle qui n'ose plus prier, les yeux fixés à la fenêtre enflammée où brûlent ses enfants.

Photographe de la nuit

Comme Munch ou Bacon ont peint le cri, Weegee « peint » le hurlement. Instantanés d'horreur vécue, sans mise en scène. Weegee prend les hommes lorsqu'ils ne sont plus que des tas de morves et de larmes. Le choc émotif démasque, efface tout maintien social. L'homme redevient un animal, le visage n'est plus que l'expression du système nerveux, à bout, d'un hérissement de tripes. La photo « tue » une seconde fois. Weegee disait : « *Une photo, c'est comme une crêpe, il faut la manger quand elle est chaude.* »

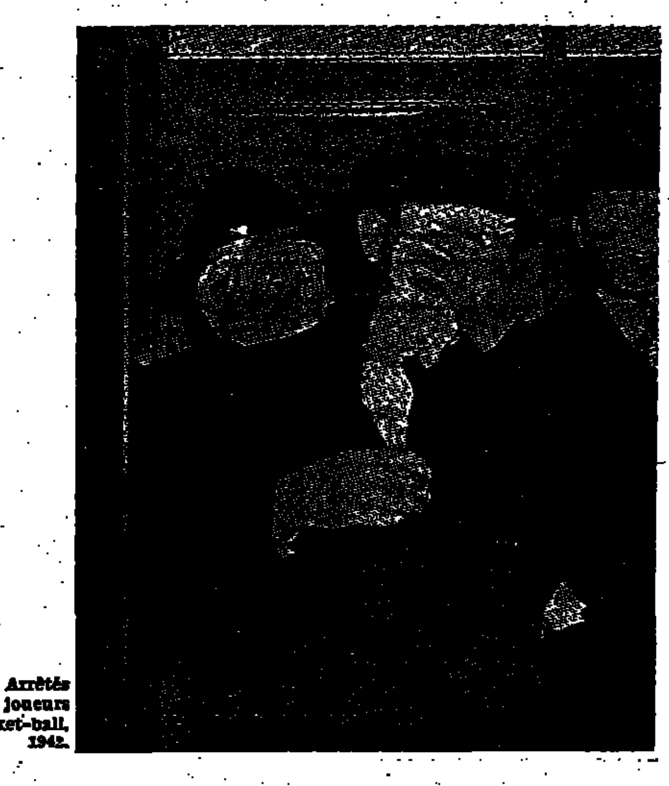
La biographie de Weegee pourrait se raconter comme un feuilleton policier. Weegee ne « couvre » pas seulement les catastrophes et les assassinats, il tend dans la ville un réseau plus insidieux, un oeil permanent qui va partout et traque, sur pellicule à infrarouge, le sommeil des pauvres dans les asiles de nuit, le plaisir des amoureux qui s'enlacent sur le sable de Coney Island et celui des voyeurs qui montent sur les miradors des maîtres nageurs pour se suspendre à leurs gémissements. La nuit cache, enveloppe le désir et l'épuisement. Weegee les éclaire brutalement, rapte l'abandon. Photographe de la nuit, comme Bill Brandt, mais de la nuit trop chaude d'été où les appartements, transformés en fournaises, sont évacués par leurs locataires, qui s'entassent à moitié nus sur les escaliers de secours pour dormir ; ou de la nuit cinglée par la neige, arpentée par les vagabonds qui traînent leurs planches de carton sur les bouches de chaleur. La ville de Weegee semble plus hostile qu'une jungle infestée où les hommes deviennent des loups entre eux. Si Weegee descend dans la fosse du Metropolitan Opera pour photographier les chanteurs, il en fait des chiens affamés qu'on aurait battus et jetés dans une fosse, et qui grondent et qui aboient. Deux vieilles bourgeoises fardées qui arrivent à l'Opéra en capeline d'hermine, leurs billets à la main, se font insulter par une clocharde qui ressemble étrangement à l'une d'elles.

Après le crime, Weegee a des théâtres préférentiels qui vont de l'opéra au zoo, et aux bouges du Bowery, où les flaques d'alcool vomi, en noir et blanc, ont la même consistance que le sang. Weegee fraye aussi bien avec les policiers qu'avec les truands. Sans doute un peu indic, toutes les portes lui sont ouvertes, celles des paniers à salade et des sous-sols des commissariats, où l'on fiche, encre les digitales et toise sous le flash. Il photographie des travestis et des nains, des entraîneuses obèses aux bas craquelés par les varices, et les billets de banque. Weegeo a précédé Diane Arbus. Pourtant, quand on regarde les photos d'Arbus après celles de Weegeo, elles paraissent d'un respect et d'une humanité débordante. D'abord le sujet est consentant, il pose et il sourit. Weegee, lui, le prend « à son corps défendant », il l'accule dans sa fatalité, dans sa défiguration. Son image lui échappe, lui est volée.

Seul espace d'innocence « mentamable » : l'enfance. Weegee photographie des enfants dans les salles de cinéma, captivés par le défilé d'images et s'oubliant, les doigts dans le nez, la bouche ouverte. Une petite fille, à la peau très blanche, frôle avec son doigt les lèvres de sa petite amie. Weegee-le-vice devient tendre. Une bande d'enfants s'asperge joyeusement avec un tuyau d'arrosage dans la sécheresse estivale. Mais les photos suivantes seront celles d'un adolescent de seize ans qui a étranglé une petite fille de quatre ans, puis de jeunes groupies un peu dindes qui attendent Sinatra à la sortie des artistes, leurs carnets d'autographes à la main.

Un effet de méchanceté

Weegee constitua sa légende. Il apposait au dos de ses photographies ce tampon : « Weegee the famous » (le célèbre Weegee), comme un sceau criminel. Journaliste free-lance dans les années 30-40, il avait sa machine à écrire et son laboratoire portatif dans le coffre de sa voiture. Il avait commencé par travailler dans la chambre noire d'une agence de presse. Il ne quitta jamais cette nuit photographique. Sa fascination du sordide n'était pas un exotisme. Fils d'un Australien émigré, il avait aussi été entassé, enfant, dans des réduits misérables, où quatre familles devaient se partager un lavabo. Il avait dû coucher dehors, sans argent ni perspective de travail, dans des parcs, dans des refuges. Lorsque son livre, *Naked City*, le rendit célèbre, en 1946, après avoir été refusé par les éditeurs pendant deux ans, Weegee devint la coqueluche du New-York mondain. Les bourgeoisés en mal de sensations le suppliaient de les entraîner dans ses lugubres rondes de nuit. Cette célébrité sonna le glas de son talent : toutes ses « grandes » photos ont été prises entre 1935 et 1945. Il fut appelé par Hollywood, où on lui fit rejouer sa silhouette de photographe sans foi ni loi dans des films noirs. *Naked City* inspira un film. Il devint conseiller technique pour les scènes de violence. Ses photos étaient un matériel idéal pour les metteurs en scène. Il écrivit sa biographie, *Weegee by Weegee*, et un *Naked Hollywood*, qui voulait reprendre le filon du *Naked City*, mais ne fut qu'une satire un peu crapuleuse. Il passa son temps à mettre au point des procédés de trucages, qui rendirent difformes les visages de de Gaulle, de Krouchtchev et de Marilyn et étirèrent indéfiniment les gratte-ciel. Continuation d'une sorte d'effet de méchanceté : Marilyn devint un bouledogue grimaçant. A défaut de saisir les grimaces de l'horreur, il rendait horrible la réalité, en la faisant passer par des miroirs déformants.



Arrêtés pour corruption de joueurs de basket-ball, 1942.

La galerie Zabriskie expose actuellement trente-cinq tirages (vendus entre 3 000 et 6 000 F) qui datent de la grande époque de Weegee. On raconte que, à la fin de sa vie (il mourut en 1968, à l'âge de soixante-neuf ans), Weegee était devenu taciturne. Il vivait avec un mannequin de vitrine, qu'il appelait Monique. Il l'habillait, déjeunait, se promenait et se photographiait fréquemment avec elle. Puis, il mit en scène son meurtre, ou son suicide : il la noya après l'avoir enfermée dans un cercueil de bois, et photographia les différentes phases de l'immersion. Cette folie serait gardée secrète par les actuels héritiers de Weegee, qui empêcheraient la diffusion de ces photos.

HERVÉ GUIBERT.

★ Galerie Zabriskie, 29, rue Aubry-le-Boucher, 75004 Paris. Jusqu'au 23 avril.

Sur la côte ouest,

L'esprit de San-Francisco

LIEU de naissance de la contre-culture américaine, et mondiale, Berkeley a depuis longtemps retrouvé un calme presque olympien. Des professeurs en costume croisé, des étudiants ni plus ni moins en jeans qu'ailleurs, donnent et reçoivent un enseignement sans histoire, ne troublent jamais la paix du campus. Entendre un soir Angela Davis, applaudie comme une vieille amie, sur l'estrade du Wheeler Auditorium, en train de traduire les propos du cinéaste sénégalais Sembène Ousmane dont on vient de projeter *Ceddo*, n'évoque aucune nostalgie. Une jeune femme qui nous conduit de l'aéroport de San-Francisco à Berkeley avoue avoir participé activement au « mouvement » dans les années 60, puis vécu en ville dans une commune ; mais les communes disparaissent, l'action sera poursuivie par d'autres moyens.

Jane Fonda, redevenue une grande vedette d'Hollywood, et son mari Tom Hayden se rendent à l'occasion à Berkeley pour présenter un film ; ils n'ont en rien renié le passé, mais agissent eux aussi par d'autres moyens, à l'intérieur du « système ». Jean-Pierre Gorin, l'ancien partenaire de Jean-Luc Godard, même s'il reste affectivement un citoyen de Berkeley, enseigne à l'université de San-Diego. On voit passer à Berkeley des personnalités aussi différentes que Chris Marker, Paula Delsol, les actrices Bernadette Lafont et Delphine Seyrig. Yvette Biro, la collaboratrice du réalisateur hongrois Miklos Jancso, une des critiques les plus fines du cinéma mondial, enseigne depuis cette année aux universités de Berkeley et de Stanford.

Oui, on parle beaucoup de cinéma à Berkeley, on vient de partout voir par soi-même, parce que tous et toutes veulent visiter ou revisiter un lieu assez extraordinaire, la Pacific Film Archive, dépendance de l'University Art Museum, dont le conservateur, Tom Luddy, a fait en quelques années un des hauts lieux de la culture cinématographique.

La solitude de Robert Kramer

Dans notre souvenir, il faut remonter au lendemain de la guerre, à la Cinémathèque française de l'avenue de Messine, pour retrouver l'équivalent de ce qu'on ressent aujourd'hui chez Tom Luddy. Le cinéma n'est plus seulement un *business*, ni même une plante de serre pour amateurs éclairés. Il déborde sur toute notre culture, sur les autres arts, sur la vie. Ce n'est pas une surprise qu'Henri Langlois ait très sérieusement songé, peu avant sa mort, à inviter l'actuel conservateur de la Pacific Film Archive à se joindre à l'équipe qui devait animer la succursale de la Cinémathèque française à New-York.

Né à New-York, âgé de trente-quatre ans, Tom Luddy a su en six ans faire de sa cinémathèque le pôle d'attraction de la côte ouest, multiplier avec encore plus de brio que le Musée d'art moderne de New-York la curiosité pour tout ce qui touche au cinéma, mélanger avec habileté art et politique, joignant à cette perpétuelle disponibilité le sens de l'organisation. Pourtant, la situation matérielle de la Pacific Film Archive pose des problèmes souvent angoissants.

L'Université de Californie, propriétaire du musée qui abrite la cinémathèque, distrait une somme insignifiante pour le cinéma, 29 000 dollars, sur un budget annuel de 800 000 dollars pour le Musée. Le reste de l'argent nécessaire au fonctionnement de la cinémathèque, 350 000 dollars, doit être réuni par d'autres moyens : interviennent le gouvernement fédéral, par le biais du National Endowment for the Arts, la Fondation Louis B. Mayer, des locations occasionnelles de la salle de projection, surtout les recettes. Il a manqué néanmoins l'année dernière 60 000 dollars pour boucler le budget. Mais George Lucas, Martin Scorsese, ont montré leurs films *la Guerre des étoiles*, *New-York, New-York*, en séance de gala au profit de la cinémathèque ; Scorsese, qui, lors du tournage de *New-York, New-York*, venait chaque soir à minuit, avec Liza Minnelli, voir des comédies musicales et des classiques, a fait un don en nature.

Lieu de rendez-vous artistique, et politique en un sens — si l'on peut dire que Berkeley n'oublie pas le passé, — la Pacific Film Archive accueille tous ceux qui veulent voir ou revoir un film pour une bonne raison. A peine débarqué, le visiteur, quel qu'il soit, est plongé dans la petite salle de projection où on lui montre aussitôt des œuvres choisies par lui-même ou par Tom Luddy. Chris Marker, dit fièrement Tom Luddy, a revu pour la vingt-troisième fois, hélas, car une mauvaise copie, ajoute-t-il, le *Vertigo* d'Alfred Hitchcock. Un peu plus tard, le cinéaste de *la Jetée* ira relever avec son appareil photo les traces du film à travers San-Francisco et ses environs.

Tout le monde aujourd'hui vient s'installer à San-Francisco, et pas nécessairement à Berkeley. Robert Kramer, l'auteur de *The Edge*, de *Ice*, de *Milestones*, a définitivement quitté New-York, « *cette ville qui tombe en ruine* », nous dit-il, avec sa femme et son enfant. La vie est moins chère à San-Francisco : « *Mes films ne me rapportent pas grand-chose. J'ai touché en tout et pour tout de l'Europe, pour l'ensemble de mes films, 5 000 dollars !* » L'année dernière, il a subsisté en conduisant un camion. Aujourd'hui, sur l'initiative de Tom Luddy, la cinémathèque montre l'ensemble de son œuvre. Nous revoyons *The Edge* (1967), dont le temps a fait un chef-d'œuvre, une œuvre d'une perfection glacée dans la plus pure tradition de Bresson et Ozu, « anti-américaine », ou plutôt européenne par son rejet des clichés du cinéma hollywoodien. N'est-il pas dérisoire qu'un artiste de la classe de Robert Kramer vive ainsi dans la marginalité ? « *Si vous jouez le jeu d'Hollywood*, réplique-t-il, *vous êtes progressivement dévoré, vous capitulez sans vous en rendre compte.* » Le soir, après la projection, dans un restaurant mexicain qui est aussi le lieu de rencontre de ceux qui s'intéressent à l'Amérique latine — on y projette même des films de Cuba, — Robert Kramer discute en ami avec des militants, de farouches individualistes. L'admirable est que Robert Kramer sache ainsi transposer son expérience politique en une écriture qui survivra aux modes.

Un autre jour, en ville, à San-Francisco, dans une taverne écossaise enfumée, Tom Luddy rejoint Phil Kaufman, qui tourne le *remake* de *Invasion of the Body Snatchers* de Don Siegel (1956) : il joue un petit rôle dans le film aux côtés de Donald Sutherland et de Leila Goldoni. De Phil Kaufman, on se rappelle surtout la comédie *Goldstein*, tournée à Chicago, sa ville natale, et montrée à la Semaine de la critique. Demain Tom Luddy (et Phil Kaufman, s'il ne travaille pas), sans avoir le sentiment de déranger personne, fera un saut chez Francis Coppola, dans sa maison sur les hauteurs, où il « visionne » des chutes (éléments non retenus pour le montage final) de son film sur le Vietnam, *Apocalypse Now*, pour vérifier si le monteur n'a rien oublié d'important. Nous voyons ainsi pendant une heure, dans une projection parfaite, une scène de théâtre aux armées avec soldats en transe et *cover girls* de *Playboy*, qu'accompagnent sur cassette, tour à tour, une musique spatiale et un extrait du *Sacre du printemps* de Stravinski. Francis Coppola travaille toute la journée sans interruption, se nourrit de sandwiches, a perdu 30 kilos dans l'aventure. Le film sera montré fin 1978.

Francis Coppola risque aujourd'hui sa fortune sur une œuvre d'une extraordinaire beauté, à en juger par ce simple extrait. Pendant quelques jours George Lucas nous accueille avec la même simplicité dans sa grande maison rustique de San-Anselmo, au nord de San-Francisco. Le succès fabuleux de *la Guerre des étoiles* n'a pas tourné la tête du cinéaste.

La part qui lui reviendra un jour sur son pourcentage de la recette producteur atteindra dans les 80 millions de dollars. Georges Lucas s'estime déjà en congé du cinéma traditionnel. Certes il prépare onze films qui vont faire suite au premier, mais il ne les dirigera pas lui-même. Il a déjà embauché l'excellente scénariste Leigh Bracket pour le numéro 2. Son temps sera réparti entre « les affaires » et la recherche. « *Je compte réserver 30 % de mon temps aux affaires, les 70 % restants, je les consacrerai exclusivement à l'expérimentation* », nous dit-il. Il ne veut plus « *raconter des histoires* » au sens classique : le spectateur doit percevoir un film en termes de purs réflexes auditifs et visuels. Le son aujourd'hui est une dimension capitale du cinéma.

Le vidéo-disque est là

George Lucas, comme son ami Francis Coppola, a parfaitement conscience d'avoir obtenu une véritable indépendance des studios qui lui permettra désormais de rejeter toute interférence. Il se considère d'abord comme un technicien, presque un savant, préoccupé en priorité des données techniques du septième art. On devine chez lui l'assimilation très poussée des acquis de l'avant-garde, le refus du cinéma comme simple « *reproduction de la réalité* », sans pour autant se complaire dans son *ego* artistique. Il relève l'importance du vidéo-disque — vous achèterez un vidéo-disque que vous brancherez sur votre poste de télévision comme un disque sur votre tourne-disque : « *Ça fonctionne parfaitement*, précise-t-il, *dès la rentrée prochaine le vidéo-disque sera partout en vente dans le commerce. Ça va modifier de fond en comble l'exploitation cinématographique. On pourra se payer un film pour 13 dollars.* » Pour lui, aucun doute, le cinéma en tirera une liberté accrue pour expérimenter dans toutes les directions. Richard Leacock confirme, de son poste privilégié d'observation au M.I.T. (Massachusetts Institute of Technology) de Cambridge, que le vidéo-disque est là pour de bon : « *It works* » (ça marche !).

Nullement affecté par sa réussite, n'ayant en rien changé sa façon de vivre depuis sa réussite, George Lucas vient d'acheter un nouveau terrain près de San-Anselmo où il va construire les installations ultra-modernes qui lui permettront de travailler en toute liberté, donc d'expérimenter à sa guise. Parallèlement, la petite production, style Robert Kramer, aura-t-elle enfin droit à l'existence ? L'enjeu est multiple.

LOUIS MARCORELLES.

John Travolta et le premier film disco

Les recettes du samedi soir

LA dernière révolution commanditée par Hollywood devrait gagner la France sous peu. On a à peine le temps de se remettre des Rencontres du troisième type *que, dès ce mercredi, il va falloir s'adapter à une consommation d'un autre goût. Voilà* la Fièvre du samedi soir, *le premier « film disco ». En français : film disco, et — ici, une marge de silence, — le disco test. On a des excuses de ne pas savoir, le mot est encore mal implanté, tout le monde ne s'habille pas disco. (En bref, ça vient de discothèque, de la rage du disque, enfin.)*

La Fièvre du samedi soir (Saturday night fever) *serait un super-film s'il n'y était pas affirmé que* « super » *ne se dit plus. Par la densité des recettes qu'on y a mises, il peut être d'un rendement fabuleux, et représente bien plus qu'un simple film musical comme* West side story *; il est l'œuvre d'un producteur universel. Robert Stigwood a produit entre autres les spectacles de* Hair, Jésus-Christ superstar, Oh ! Calcutta, *et signé de nombreuses fortunes dans le domaine de la musique pop. Les frères Gibb, les Bee Gees, ont commencé à enregistrer leurs disques chez lui en 1967. Ils ont composé la bande sonore de* Saturday night fever, *ont déjà gagné des millions de dollars avec le double album qui en a été tiré. Ils récidiveront cet été avec Robert Stigwood, dans le rôle des Beatles, aux côtés de Peter Frampton, pour* Sergent Pepper's lonely hearts club band.

Robert Stigwood a aussi trouvé quelqu'un qui sache danser et marcher, et qui pourra interpréter les années 50 dans une autre de ses productions (Grease), *car il est parfait en nouvelle vedette des années 70 : souple, léger, un peu chat, un peu femme. Il s'appelle John Travolta, il a vingt-quatre ans, et en principe c'est un nom à retenir. Il n'a pas une personnalité suffisante pour qu'on le rapproche de James Dean, mais il était jeune rebelle, chef de bande, dans le feuilleton télévisé qui lui vaut la passion des teen-agers depuis deux ans.*

Ensuite, on songe à se préoccuper du réalisateur et du scénariste. Ce ne sont pourtant pas les éléments les moins intéressants de l'équipe. Du metteur en scène, John Badham, on a vu l'an dernier Bingo, *et Norman Wexler a écrit pour Sydney Lumet le scénario de* Serpico *(1974). L'un et l'autre ont un même souci de réalisme : les héros sont issus d'un milieu sociologique soigneusement indiqué, avec des personnages secondaires solides. Une invraisemblable histoire vient se greffer sur une toile de fond quasi documentaire. On retrouve alors les vieux poncifs romanesques et efficaces, où des notations de plus en plus justes dans les dialogues finissent pourtant par aboutir à une irréalité complète. Du coup la sempiternelle morale des films américains y trouve son compte, malgré les audaces que le cinéma peut se permettre, au fur et à mesure qu'il se rapproche de la vie.*

Rocky habitait un quartier pauvre de Philadelphie. Tony Manero, dans Saturday night fever, *vit à New-York chez ses parents. C'est le prolétariat italien, avec le père chômeur, le frère prêtre et la mère envahissante. Tony à dix-neuf ans et vend de la peinture chez un patron plutôt brave, mais ce n'est pas exaltant. Le samedi soir, avec ses copains (il est un chef plein d'autorité naturelle), ils s'embarquent dans une grosse voiture et vont draguer et danser au 2001. La danse pour Tony est comme la boxe pour Rocky. Elle le rend heureux bien mieux que n'importe quelle drogue, et c'est elle qui lui permettra de s'en sortir, en comptant sur ses seules forces. Tony n'est pas cultivé, mais il est intelligent ; il comprend mieux la vie que sa bande de minables ; la violence ne l'intéresse que pour le règlement de justes comptes. Ce n'est pas lui qui violera une fille, c'est un bon fils, un bon ami.*

Rien de bien nouveau par conséquent dans Saturday night fever. *Mais outre l'évocation (assez drôle) de la famille et des virées bizarres des jeunes gens, il y a la violence des dialogues, dont la grossièreté est mal rendue par les sous-titres français. Comme dans son film précédent, John Badham touche à plusieurs registres, cède parfois à la vulgarité racoleuse. Au début du film, on hésite : John Travolta marche dans la rue et les contre-plongées les plus accentuées font de lui un vrai héros traditionnel. (De même, lorsque la bande entre au dancing, on se croirait dans un western.) On commence à s'interroger quand l'image devient complaisante pour le corps de Travolta, et traîne sur les déhanchements. Mais dans le langage et la danse la sexualité est omniprésente sans jamais être représentée. Et finalement, c'est la grande récupération : celle que Tony aime et respecte, n'est pas une fille comme les autres, qui ont peur de l'amour mais ne pensent qu'à ça. On a dans* Saturday night fever *le nouveau couple. Dans le prochain film américain, on se mariera en blanc.*

En attendant John Travolta danse fluide, merveilleusement.

CLAIRE DEVARRIEUX.

هكذا من الأصل

le cinéma américain

Deux femmes d'Hollywood

Il est rare de trouver, dans l'histoire d'Hollywood, depuis sa création, des femmes aux postes de commande, plus rare encore, même aujourd'hui, à l'époque des mouvements féministes, de rencontrer des femmes cinéastes travaillant pour un grand studio. Si les « majors companies » font volontiers appel à des femmes écrivains pour travailler sur l'adaptation de romans ou de sujets originaux, on compterait sur les doigts d'une seule main les femmes metteurs en scène dont on lit la signature au générique d'un film des années 70. La « libération », que seule pourrait stimuler une réussite au « box-office » comparable à celle d'une Francis Coppola, d'un George Lucas, d'un Steve Spielberg, n'a pas encore eu lieu.

Mais, dans l'ombre des studios, des femmes exercent parfois des fonctions économiques et d'organisation d'une grande importance, ce qui ouvrira peut-être un jour la voie aux femmes cinéastes. Marcia Nasatir fut l'associée des quatre anciens responsables de la production de United Artists, qu'elle a suivis peu après leur départ de ce studio (voir « le Monde » du 2 mars). Venue de l'édition new-yorkaise, elle fut nommée, en mai 1974, à l'âge de quarante-sept ans, vice-présidente de United Artists. Pour la première fois le poste était confié à une femme. Son travail consistait, avec le groupe des quatre, à lire les scripts qui leur étaient soumis, à les discuter en commun, à décider quel sujet devait être suivi ou abandonné. Ensuite, Marcia Nasatir intervenait en solo, travaillait à « l'amélioration » du script, en liaison avec l'écrivain ou, plus rarement, le metteur en scène. Elle a été étroitement associée, avec ses partenaires, à quatre importants succès de United Artists ces trois dernières années : « Vol au-dessus d'un nid de coucous », de Milos Forman, « Network », de Sidney Lumet, « Rocky », de Sylvester Stallone, et « Carrie », de Brian de Palma.

Julia Philips, trente-trois ans, est la productrice la plus célèbre d'Hollywood. Son premier film, « l'Arnaque », de George Roy Hill, fut un coup de maître. Coproduit avec son mari Michael Philips, il remporta l'Oscar du meilleur film, en 1974, et triompha dans le monde entier. « Taxi Driver », en 1976, révéla Martin Scorsese au grand public américain et obtint la Palme d'or du Festival de Cannes. Elle a produit le film de Steve Spielberg, « Rencontres du troisième type » (« Close Encounters of the Third Kind »), en tête du « box-office » américain pour la saison 1977-1978. Elle va aborder prochainement la mise en scène.

Lise Bloch-Morange les a rencontrées, à Hollywood, au début de l'année. — L. M.

MARCIA NASATIR OU L'EXPÉRIENCE DES LIVRES

« Que recherchez-vous dans votre profession : la célébrité, le pouvoir, l'argent ou autre chose encore ?

— C'est une question difficile... Avant tout, avoir une vie productive, utiliser ma compétence et être appréciée pour cela. L'argent est important seulement dans la mesure où il permet de signifier aux autres que l'on a accompli quelque chose.

» Vous savez, il m'a fallu longtemps pour réaliser que je voulais faire une carrière. Lorsque j'étais jeune fille, je ne pensais pas que mon intérêt majeur, dans l'existence, serait ma vie professionnelle. J'étais persuadée que mon métier serait une manière de meubler le temps jusqu'au jour où je rencontrerai « cet homme merveilleux qui ferait mon bonheur ».

» En fait, ce n'est pas ce qui m'est arrivé, ma vie est tout à fait celle d'un homme.

— Pourquoi êtes-vous venue à Hollywood ?

— Bien qu'adorant travailler dans l'édition à New-York, je suis venue en Californie pour mettre fin à une liaison sentimentale sans issue. C'était un homme marié. Louise Fletcher, qui est devenue célèbre en jouant l'infirmière castratrice de *Vol au-dessus d'un nid de coucou* et avec laquelle je suis très liée, m'a dit à ce propos : *« Il n'existe pas un seul homme qui quitterait sa situation pour une femme et pas une femme qui ne le ferait. »*

— Quelles ont été vos premières impressions sur Hollywood ?

— Extérieurement, tout avait l'air magnifique. Exactement comme maintenant. Vous savez bien : tout le monde sourit, tout le monde a l'air heureux. Or c'était l'année où Sharon Tate, la femme de Roman Polanski, a été assassinée. Je me suis ainsi rendu compte que, derrière l'apparente allégresse, il y a beaucoup de colère et de malheur. J'en ai fait moi-même l'expérience de la manière la plus directe : le lendemain de la mort de l'actrice, alors que je me trouvais à un « brunch » (1), j'ai été contactée par un écrivain qui me proposait d'écrire un livre sur l'événement. C'était un ami très proche de S. Tate. J'étais horrifiée. J'ai eu le sentiment que tout pouvait se monnayer à Hollywood.

» A New-York, on peut survivre sans une brillante réussite. Ici la concurrence est plus aiguë, les enjeux sont plus gros. Aujourd'hui, tel homme ou telle femme sont des stars, le lendemain ils n'existent plus. L'insécurité est si considérable, le milieu si étroit, que cela rend la vie très difficile. Surtout pour une femme seule... Et puis je dois dire que je n'ai pas été habituée à vivre parmi des gens qui n'ont aucun souci des valeurs intellectuelles...

— Pourquoi êtes-vous restée à Hollywood, dans ces conditions ?

— Parce que je gagne plus d'argent ici et que je n'ai rien qui me rappelle à New-York. Je m'adapte, vous savez, et puis j'apprends. Lorsqu'on m'a proposé d'entrer à United Artists, j'étais agent littéraire depuis cinq ans à Hollywood et je me sentais prête à changer de vie.

— Lorsque vous avez été engagée comme vice-présidente à la tête d'United Artists il y a plus de trois ans, vous étiez la première femme à accéder à ce niveau de responsabilité au sein d'un grand studio hollywoodien. Comment expliquez-vous ce précédent ?

— Par mon expérience de l'édition, qui est précieuse pour l'« industrie », étant donné que la plupart des films américains reposent sur des « histoires », des récits à trame romanesque. Ayant beaucoup lu, je sais apprécier la valeur dramatique d'un scénario. Vous savez, pour moi, depuis l'âge de trois ans, lire est une aventure fascinante... Je pense que je suis très bonne dans mon job.

— Quels sont vos auteurs favoris ?

— Je ne sais pas, je n'y ai jamais pensé.

— Pouvez-vous dire ce que vous aimez le plus et ce que vous aimez le moins dans votre métier ?

— Etant donnée ma formation, ce qui me passionne le plus c'est travailler sur les scripts en liaison avec les écrivains et parvenir à bâtir une histoire qui « marche » à l'écran.

» Ce que j'aime le moins, ce n'est pas d'avoir à dire « non » à un écrivain qui nous soumet un scénario, cela ne me gêne pas vraiment, mais ce qui est pénible, c'est l'hostilité qu'engendre le « non ». Il m'est très difficile de faire comprendre à un artiste que l'aider à améliorer son script ne constitue pas une condamnation de sa personne ou de son talent, mais simplement une remise en question de son travail.

» L'un de mes amis, anthropologue, affirme que la raison pour laquelle tout le monde s'exprime toujours en termes superlatifs à Hollywood — tout est toujours merveilleux, fabuleux, fantastique (*wonderful, fabulous, great*) — est que, chacun vivant dans un univers de phantasmes, si on dit « non » à quelqu'un, c'est tout son univers qui s'effondre.

— Considérez-vous que ce soit un avantage d'être une femme dans votre métier ?

— Je vous répondrai par une anecdote : la semaine dernière, nous avions un gros problème, nous étions tous à cran, et j'ai éclaté en sanglots au beau milieu d'une réunion. Eh bien ! je trouve que c'est merveilleux, pour les femmes, d'être capables de s'exprimer de cette façon. Les hommes n'osent pas le faire.

» Les femmes ont, à mon avis, une capacité de survie supérieure à celle des hommes ; cette passivité est en réalité une force, et, de plus, elle en fait des êtres loyaux. C'est pour cette raison, par exemple, que les femmes conservent leurs amies lorsqu'elles deviennent adultes. Contrairement aux hommes, elles ont le sens de la loyauté. »

(1) « Brunch » : un « breakfast » qui est en même temps un « lunch », c'est-à-dire un vrai repas, qu'on prend le dimanche matin.

LES AMBITIONS DE JULIA PHILIPS

« Etes-vous une femme ambitieuse ?

— Je crois que oui.

— Qu'est-ce qui vous a rendu ambitieuse ?

— J'ai des parents remarquables : ils m'ont inculqué le sens du moi et de ma propre personnalité, ce qui est rare pour une fille, dans ce pays comme ailleurs, sans doute. Mes parents étaient des intellectuels, le contraire de ces gens qui firent fortune, dans les années 50, en bâtissant des maisons à 10 000 dollars. Ils m'ont fait prendre conscience de mes possibilités et de mes dons. Quant au dynamisme et à l'ambition, ils viennent, je pense, de ce qu'on essaye de combler des trous laissés par nos parents. L'ambition acharnée — les « démons », comme je les appelle — vient toujours d'un sentiment de manque au fond de soi-même, que l'on essaye de neutraliser.

» En général, quand le mot ambition s'applique aux femmes, c'est presque toujours dans un sens péjoratif. Ambitieuse... J'aime à penser que je suis au premier rang parmi les gens capables de faire du mot ambitieuse autre chose qu'une critique. Si j'y parviens, alors j'aurai le sentiment d'avoir servi à quelque chose.

— Mais ne vivons-nous pas dans un monde où il est permis à une femme de se montrer ambitieuse ?

— On voit que vous n'êtes pas à Hollywood depuis très longtemps !...

— Votre ambition, vos exigences, se sont-elles modifiées avec le temps ?

— J'ai trente-trois ans maintenant. Quand j'ai commencé à travailler dans le cinéma, j'en avais vingt-quatre. J'allais toujours là où j'étais le mieux payée, où je trouvais le plus de responsabilité et de notoriété. Je ne pense pas avoir vraiment compris combien faire des films était important pour moi avant d'être embarquée dans des projets aussi dingues que *Taxi Driver* et *Close Encounters*.

» Jusque-là, j'étais animée par l'ambition pure et simple. Je ne savais pas vraiment ce qui m'intéressait. Je savais seulement que gagner un Oscar, gagner beaucoup d'argent, faire un film qui marche, avoir sa photo dans les journaux, ce n'était pas ça qui me donnerait le sentiment d'être « comblée ».

» Maintenant, j'ai des buts beaucoup plus précis. C'est ce qu'on appelle la maturité, je suppose.

— Avez-vous des motivations différentes de celles des hommes avec lesquels vous travaillez ?

— Nos motivations sont similaires : ce qui compte, pour nous, c'est produire des films. Et non gagner de l'argent et avoir du pouvoir, comme tant d'autres.

» Quant à ce qu'on appelle le comportement féminin, Dieu seul sait ce que ça veut dire ! J'ai une petite fille de trois ans et demi, vous savez bien comment sont les petites filles. Si elle peut obtenir quelque chose plus facilement en faisant du charme, ce qui est effectivement la façon la plus simple et la plus agréable pour tout le monde, pourquoi pas ? Tout le monde en profite. Cela dit, ayant vieilli et étant devenue Julia Philips au lieu de « Julia qui ? », j'ai franchi une étape, et ça influe tout naturellement sur mon comportement et sur celui de mon entourage. Et puis, vous savez, Hollywood n'est pas un milieu très tendre...

— Comme la plupart des gens qui réussissent à Hollywood, vous aussi vous venez d'ailleurs, de New-York. Que pensez-vous de Hollywood ?

— Hollywood a été créé par des gens venus d'ailleurs. Etant donné que New-York est la ville la plus dure du monde, si vous arrivez à y survivre, vous pouvez ensuite vous adapter n'importe où, même à ce milieu étroit et clos de Hollywood.

» Je vis ici depuis six ans et j'ai été si absorbée par mes films que je n'ai pas eu le temps d'en mesurer les effets sur ma propre personne. Il y a différentes cliques à Hollywood, je n'en ai jamais fait partie. Ils sont tous les mêmes : s'ils réussissent, ils deviennent odieux. Bien peu savent rester humains.

» De toute façon, je n'aime vraiment ni Hollywood ni New-York. Je me sens aliénée et sans foyer.

— En vous écoutant, on n'a pas l'impression que vous vous aimiez beaucoup.

— Oh ! je m'aime bien dans mon métier ! Ce sont les gens que je me suis mise à détester... Et puis, s'aimer ou non, n'a rien à voir avec le fait d'être producteur de cinéma. Actuellement, je n'ai pas le temps d'aller voir un psychiatre. Quand le film sera terminé, je retournerai chez mon psychiatre et j'essaierai de m'aimer un peu plus.

— Comment expliquez-vous votre réussite ?

— Il y a toujours une part de chance. Une part de dynamisme, d'endurance et de goût, aussi, j'espère. Il faut également avoir les bons appuis au bon moment. Dans mon cas, je n'en serais pas là où je suis si je n'avais pas été épaulée par mes deux partenaires associés, mon ex-mari Michael, et Tony. Nous avons eu une chance énorme avec *l'Arnaque*. Etant donné son succès, malgré tout l'argent que le studio nous a volé, nous ne pouvions que devenir millionnaires.

» Ce n'est d'ailleurs pas pour ça que je considère avoir réussi ma vie. Peut-être est-ce pour cela que vous avez l'impression que je ne m'aime pas...

— Qu'est-ce qui vous manque ?

— En fait, je pense que je ne suis pas de mon temps. Au fond, le cinéma est pour moi un art secondaire, par rapport à la littérature. Ce que j'aime, c'est écrire. Faire quelque chose qui ne dépende que de moi. Il y a trop de gens impliqués dans la réalisation d'un film américain. Il est possible qu'on puisse parler de cinéma d'auteur en Europe, mais à Hollywood c'est impossible. Cela dit, si je reste dans le cinéma, je ferai de la mise en scène. Parce que c'est ainsi qu'on a le plus de participation créatrice.

— Pensez-vous être prête à passer de la production à la mise en scène ?

— Quelle meilleure école pourrait-il y avoir que de travailler avec Steven Spielberg ? Vraiment, je pense que ce film donne une nouvelle définition au mot « cinéma ».

— Vous avez divorcé il y a deux ans, mais vous continuez à travailler en équipe avec votre mari. Pensez-vous que votre réussite ait accéléré votre divorce ?

— Michael et moi avons vécu ensemble dix ans et avons été mariés pendant huit ans. Selon les standards contemporains, ce n'est pas mal. Je pense que le succès a accéléré notre divorce dans la mesure où il nous a rendus financièrement indépendants.

» Quant à avoir des relations étroites avec quelqu'un, dans ce métier, c'est très difficile. Il est pratiquement impossible, pour les hommes que je connais ici à Hollywood, d'avoir des relations étroites avec moi. Me remarier, je n'ai pas le temps d'y penser. A propos, je pense que les mouvements féminins constituent l'événement le plus capital du vingtième siècle, en terme de répercussion sur notre mode de vie.

» Cela dit, c'est bien d'avoir un homme à la maison... Je pense que l'amour existe, et le respect. Si j'étais persuadée que, d'une façon quelconque, ma vie était tout entière dans mon boulot, j'arrêtais tout immédiatement.

— Vous avez acquis les droits de Fear of Flying, *le livre d'Erica Jong. Vous avez dit que personne ne pourrait le diriger mieux que vous. Qu'est-ce qui vous fait penser ça ?*

— J'aime faire des films du vingtième siècle. Je trouve que le personnage principal est très représentatif de ce que souffre la bourgeoisie de notre époque, cette classe universelle. Erica Jong m'a fait un procès parce qu'elle voulait un metteur en scène expérimenté pour tourner le film. Et, en plus, des tas d'amis réalisateurs m'ont dit que ce n'était pas un bon choix, pour un premier film. Je sais que c'est très difficile d'osciller constamment entre le rire et les larmes.

» Quoi qu'il en soit, pour moi, c'est un challenge. Et j'ai besoin de challenge, sinon je m'enferme dans la routine. »

Propos recueillis
par LISE BLOCH-MORANGE.

une sélection

cinéma

LA CHAMBRE VERTE
de François Truffaut

(Lire notre article page 15.)

LA FIÈVRE DU SAMEDI SOIR
de John Badham

(Lire notre article page 16.)

NOS HÉROS RÉUSSIRONT-ILS A RETROUVER LEUR AMI MYSTÉRIEUSEMENT DISPARU EN AFRIQUE ?
d'Ettore Scola

Un (jeune) film d'Ettore Scola, vieux de dix ans. Une comédie picaresque dans une Afrique de fantaisie proche encore de la colonisation. En grand bourgeois romain grisé par le vent de l'aventure, mi-matamore, mi-Tintin, Alberto Sordi fait beaucoup rire. A ses côtés, Bernard Blier joue les comptables apeurés et Nino Manfredi est un personnage longtemps mythique que l'on retrouve transformé en sorcier.

VIOLANTA
de Daniel Schmid

Violanta, la femme-juge qui règne sur la montagne, convoque aux noces de sa fille les fantômes de son passé détruit et le fils qu'elle a eu, jadis, avec son amant. Ainsi, les morts tuent les vivants, ainsi le frère et la sœur s'aiment, ainsi se poursuit la ronde des amours impossibles, dans le plus beau paysage du monde (l'Engadine), dans l'éblouissement du regard ébloui de Daniel Schmid.

TRAS OS MONTES
d'Antonio Reis
et Margarida Martins Cordeiro

Dans la province du Nord-Est portugais, une civilisation stagne et meurt lentement. L'émigration a dépeuplé les campagnes. Documentaire poétique qui fait admirablement la synthèse de phénomènes sociologiques et de mythes culturels. Langage non narratif, plongée dans un espace géographique envoûtant, beauté confondante des images et cri de révolte.

ET AUSSI : *A la recherche de M. Goodbar*, de Richard Brooks (portrait contrasté de la grande ville américaine et de ses bas-fonds en perdition, à l'heure de la liberté sexuelle. Pour l'interprétation de Diane Keaton) ; *la Terre de nos ancêtres*, de Rauni Mollberg (un monde inconnu — celui des sédentaires et des nomades de Laponie, — qu'on dirait peint par quelque Breughel nordique) ; *la Terre de la grande promesse*, d'André Wadja (nouvelle sortie — nécessaire – d'une fresque romantique, d'un style fougueux et déchaîné, sur les méfaits du capitalisme naissant, à Lodz, à la fin du XIXe siècle) ; *Vera Romeyke n'est pas dans les normes*, de Max Willutzki (l'intérêt — politique et social — du sujet : les interdictions professionnelles qu'encourent, en Allemagne fédérale, les fonctionnaires considérés comme politiquement subversifs) : *Qui a tué le chat ?* et *l'Incompris*, de Luigi Comencini (deux aspects complémentaires de l'univers d'un grand cinéaste italien. Son dernier film, comédie policière et fable noire sur la méchanceté humaine ; son œuvre fondamentale dans sa thématique de l'enfance, la rigueur d'une tragédie) ; *Force de frappe*, de Peter Watkins (des ouvriers des chantiers navals de Copenhague s'opposent à la construction de sous-marins nucléaires ; lutte idéologique et vision prophétique).



« Tour ballerine »
de Jean Dubuffet.

théâtre

LES FEMMES SAVANTES
à la Comédie-Française

Femmes enfermées dans les amères responsabilités — sans pouvoir — du mariage. Conflits entre celles qui s'évadent vers une illusion de liberté et celles qui ont peur. La force de Jean-Paul Roussillon s'exprime dans la vérité des comédiens et des personnages. Le rire de Molière grince.

JEAN-JACQUES ROUSSEAU
au Petit Odéon

Un acteur de génie, Gérard Desarthe, rencontre un génie. Les illuminations de Jean-Jacques Rousseau, citoyen de Genève, sur un petit plateau, pendant une heure seulement. Mais il y a là une pensée qui bouleverse le monde.

LOUISE MICHEL
OU LES ŒILLETS ROUGES
au La Bruyère

Le retour d'une dame vraiment bien, une institutrice qui n'arrêtait pas d'apprendre et d'instruire, et qui, après la Commune, est allée de meeting en meeting pour prévenir que « le pouvoir est maudit ». Puis de prisons en condamnations, elle a pris le temps de laisser une œuvre. Le spectacle, créé par Dominique Houdart l'an dernier, agite marionnettes et acteurs en une séduisante biographie animée.

LES CONTES
DE LA DAME BLANCHE
à la Gaîté-Montparnasse

Les pâles figures des morts aspirent la mémoire d'un passé de maléfices, la musique enveloppe les tombes de douceur, et les magies d'Orient ruissellent en perles enchantées. Dans la clarté lunaire des projecteurs bleus, les Mirabelles se travestissent en images gothiques, exotiques.

LES PEINES DE CŒUR
D'UNE CHATTE ANGLAISE

Théâtre des ambiguïtés et du travestissement dans le monde enchanté des masques animaux. Un conte en forme de chef-d'œuvre.

ET AUSSI : *Par-delà le bien et le mal*, à Gémier (la comédie de l'Apocalypse) ; *les Derniers*, au Théâtre de la Ville (vampires exsangues dans une Russie où la terre tremble) ; *les Rustres*, à la Michodière (les comédiens en folie et les fous rires du public) ; *David Copperfield*, à la Cartoucherie du Soleil (voyage aux greniers de la mémoire) ; *Parade*, de Jean Bois, à l'Aire libre (fracassante beauté des oubliés de la nuit) ; *France Lea* à la Cour des miracles (un clown parle, une femme) : *Gotcha*, au Marie-Stuart (grandiose violence du quotidien) ; *Gros Câlin*, également au Marie-Stuart (Pierre Lenhaard joue Emile Ajar).

musique

FORTE DENSITÉ LYRIQUE
Beaucoup d'opéras en France concentrés sur cette fin de semaine. A Paris, c'est Serge Baudo qui reprend Pelléas et Mélisande, *dont il est un des plus grands interprètes, dans la mise en scène de Lavelli (Opéra, les 8, 11 et 13), et l'Espace Cardin présente une des œuvres modernes les plus attachantes de ces dernières années, le* Nietzsche, *d'Adrienne Clostre, avec l'extraordinaire Udo Reinemann, sous la direction très intense de Charles Bruck (les 5 et 7 avril). Festivals de belles voix avec Montserrat Caballe et José Carreras dans* Adrienne Lecouvreur, *de Cilea (Nice, les 7 et 9), et avec Giacomo Arragal et Eva Marton dans* la Tosca *(Marseille, les 7, 9, 12, 15). Raymond Leppard va sans doute dégager* l'Iphigénie en Tauride, *de Gluck, de l'empesage des siècles (Genève, les 7, 8, 10, 13, 14). Et l'on n'oubliera pas* la Damnation de Faust, *dirigée par P. Dervaux, mise en scène de René Terrasson (Nantes, les 7, 9, 11, 13, 15), ni* Werther *(Rouen, les 7 et 9).*

CORDES A PARIS
Deux grands virtuoses rivaliseront le même soir à Paris : l'altiste israélien Daniel Benyamini dans le Concerto pour alto, *de Bartok, avec l'Orchestre de Paris, dirigé par Barenboïm, qui interprétera aussi la* 9e Symphonie, *de Schubert (Champs-Elysées, les 12 et 13), et le violoniste soviétique Gidon Kremer, élève d'Oïstrakh, que Karajan considérerait comme le plus grand violoniste du monde... On en jugera dans le* Concerto de Brahms *qu'il interprétera avec l'Orchestre national sous la direction d'un des meilleurs chefs soviétiques, Evguény Svetlanov ; au même programme, une ouverture rarement jouée de Rimsky-Korsakov, celle de la* Pskovitaine, *et l'une des œuvres les plus intérieures de Dimitri Chostakovitch, la* 5e Symphonie en ré mineur *(Prestige de la musique, salle Pleyel, le 12 avril, 21 heures).*

ET AUSSI : Messiaen improvise (Trinité, le 5 avril) ; Haydn, Bartok, Stravinsky, par l'Orchestre national, dir. S. Varviso, avec A. Dikov (Champs-Elysées, le 5) ; Orchestre de Paris, direct. D. Barenboïm : Symphonies n° 4 de Schumann et n° 6 de Tchaïkovsky (Congrès, les 5 et 6, à 20 h. 30) ; Sonates de Beethoven par V. Ashkenazy et I. Perlman (Champs-Elysées, les 6 et 11) ; cinquantenaire de l'Onde Martenot, œuvres de Messiaen et Foison (Radio-France, le 6) ; Musique à découvrir : soirée tchèque, avec les Madrigalistes de Prague et D. N'Kaoua (Radio-France, le 7) ; Bach et Couperin, par B. Verlet, clavecin (Conciergerie, les 8 et 9, à 17 h. 45) ; Sonates et Partitas de Bach, par I. Perlman (Champs-Elysées, le 9) ; soirée d'inauguration du Centre Cyrano-de-Bergerac : *le Barbier de Séville*, par des artistes de l'Opéra, dir. J. Laforge (Sannois, le 9) ; Schœnberg, Murail Yun, Donatoni, par l'Ensemble 2e2m (Radio-France, le 10) ; *le Voyage d'hiver*, par M. Egel (Gaveau, le 10) ; Couperin et Scarlatti, par G. Malcolm (Athénée, le 10).

expositions

« LE SALON D'ÉTÉ » DE JEAN DUBUFFET
au Musée des arts décoratifs.

Le Salon d'été *pour le siège des usines Renault à Boulogne-Billancourt et d'autres réalisations du même genre. Une grande « sculpture-monument » que la Cour d'appel doit examiner avant le 28 avril, afin de juger sur pièce de son importance. Renault en a interrompu la réalisation et l'a enterrée, à moitié achevée, sous béton et gazon, en attendant de la détruire pour de bon, si le tribunal estime ne pas être en présence d'une création d'art. Or, il est manifeste que* le Salon d'été *est une des pièces les plus importantes de l'œuvre sculpté de Jean Dubuffet. C'est un monument d'art contemporain dont l'existence est en question.*

MALEVITCH ...

Une cinquantaine de tableaux, beaucoup de dessins, des maquettes d'architecture, des documents : la première grande exposition à Paris d'un peintre de l'avant-garde russe au temps de la Révolution. Elle réunit la majeure partie de l'œuvre connue en Europe et permet sur pièces de suivre les péripéties d'une quête exigeante de peinture pure. A un moment où dessiner et peindre un carré étaient une grande aventure, sans précédent.

... HENRI MICHAUX ...

Depuis les premiers « alphabets » de 1927, où Michaux glissait de l'écriture alphabétique au graphisme libre, jusqu'aux dernières peintures acryliques de 1977, images de villes détruites dérivées des célèbres « fissures » mescaliniennes des années 50. On verra aussi les fonds noirs de 1938, les têtes effarées et les paysages absents de 1942, les batailles rangées de 1950 : toute une vie affairée.

... L'ARCHITECTURE A BARCELONE ...
au Centre Georges-Pompidou

L'architecture à Barcelone ces trente dernières années. Trente-six réalisations ou projets qui marquent le passage des traditions architecturales locales au mouvement international ou de Catalogne.

ET AUSSI : *Borobudur*, au Petit Palais (sculptures d'un temple javanais célèbre en cours de restauration) ; les *Dations* au Louvre (l'enrichissement du patrimoine artistique national grâce à la loi permettant de payer les droits de succession en œuvres d'art) ; *Lapicque* (un peintre à découvrir) au Centre Georges-Pompidou ; *Trois siècles d'affiches françaises* au Musée de l'affiche (l'art de la rue dans un décor 1900) ; *la collection Thyssen* au Musée d'art moderne de la Ville de Paris (tableaux modernes d'une célèbre collection).

variétés

LÉO FERRÉ
au Théâtre Jean-Vilar,
à Suresnes

Dirigeant les soixante musiciens de l'orchestre symphonique de l'Essonne et soixante choristes, Léo Ferré poursuit son rêve de conduire de grands orchestres pour servir Beethoven mais aussi chanter ses propres chansons (le 5, à 21 h.).

FRANCE GALL
au Théâtre des Champs-Elysées

Sur des musiques de Michel Berger, France Gall dans un spectacle qui veut rompre avec les habituelles conventions (du 14 au 20 avril).



Les jeux et les rêves de Bob Dylan

DYLAN poète visionnaire, poète écorché qui bat les chemins, promène des rêves éveillés qui résonnent. Dylan, libre et solitaire, qui trouva un jour que la dernière réplique du film de François Truffaut, *Tirez sur le pianiste* : *« La musique, mon vieux, il n'y a que ça de vrai »*, était un verset sacré, mais qui semble considérer que le rock and roll est né en 1954, qu'il est mort en 1959, et que, depuis, il n'y a plus que de la musique programmée (1). Dylan est sorti d'un silence de deux ans.

Filmé durant la tournée de la Rolling Thunder Revue en 1975-1976, produit et réalisé par le chanteur et distribué aux Etats-Unis par une société (Circuit films) spécialement créée à cet effet, interprété par Bob Dylan lui-même et par Joan Baez, Sara Dylan, Ronnie Hawkins, Jack Elliott, Allen Ginsberg et toute la troupe de la Rolling Thunder Revue, *Renaldo et Clara* est un film de quatre heures qui a été diversement accueilli par la critique américaine. Ce n'est pas le premier ouvrage cinématographique signé par Bob Dylan puisqu'il fit, en 1969, un nouveau montage de *Don't look back* (réalisé par D. A. Pennebacker au printemps de 1965 lors de la tournée européenne du chanteur) sous le titre *Eat the document*, film de quatre heures, lui aussi.

A peine *Renaldo et Clara* était-il sorti sur les écrans américains que Bob Dylan partait pour sa première tournée hors des Etats-Unis depuis treize ans : il a donné onze concerts à Tokyo et Osaka. Il chante ce mois-ci en Nouvelle-Zélande et en Australie et, une fois de plus, on reparle de possibles concerts européens en octobre prochain.

C'est toujours un événement de voir Bob Dylan reprendre la route. Il y a quatre ans, il rassemblait en quarante-deux jours et quarante concerts 700 000 jeunes Américains. Deux années plus tard, il se lançait dans une tournée « informelle » avec ses amis de la Rolling Thunder Revue.

La musique et les mots de Dylan ont exercé depuis seize ans l'influence la plus profonde sur le rock et sur la chanson. L'auteur de *Les temps sont en train de changer* a exprimé la conscience troublée de l'Amérique, inspiré une nouvelle manière d'agir, de vivre, est parti dans des délires poétiques *« hors de la portée tortueuse des chagrins fous »*. Il a refusé de s'enfermer dans quelques formules, d'être celui qui prendrait en charge les malaises des autres, il a rompu avec des mentalités, des mondes trop étroits, il a roulé trop vite à un moment de sa vie et a frôlé de peu la mort.

Bob Dylan a donné de lui plusieurs autoportraits. L'un des meilleurs reste celui qu'il a tracé à travers l'évocation de Woody Guthrie dans les « épitaphes esquissées » parues avec l'album *The Time they are a-changin'* :

« Woody Guthrie fut ma dernière idole.
Il fut la dernière idole
car il fut la première
que j'aie rencontrée
et qui m'ait dit
seul à seul
que les hommes sont des hommes.
Il brisait lui-même
son image d'idole
disant que les hommes ont leurs raisons
pour ce qu'ils font
et ce qu'ils disent
et toute action peut être mise en question.
Aucun commandement n'est sacré, ne doit être obéi,
pris pour argent comptant, plus qu'à s'incliner
dans l'oubli des instincts naturels
(...) Les idoles cachées engendrent la peur,
piétinent les espoirs
quand on les démolit.
Woody ne m'a jamais inspiré la peur
et il n'a jamais piétiné d'espoir
car il ne portait qu'un livre de l'Homme
et me l'a donné pour le parcourir
et j'y ai appris ma plus grande leçon.
Vous me demandez « quel effet ça fait d'être idole ? »
Ce serait sot de ma part d'y répondre, n'est-ce pas ? » (2).

C. F.

(1) Cf. l'interview de Jonathan Cott dans *Rolling Stone* du 26 janvier 1978.
(2) Texte français dans l'édition bilingue des *Ecrits et dessins de Bob Dylan* (Seghers édit.).

DISQUE PAR DISQUE

● **Bob Dylan (C.B.S. 8579)**

Enregistré en novembre 1961, sorti en février 1962, l'album illustre la rapide mutation de Bob Dylan qui a chanté toute l'année 1961 dans les boîtes folk de New-York et a déjà digéré à vingt ans les techniques du blues et du folk-song. L'album — qui ne fut vendu qu'à 5 000 exemplaires la première année — contient notamment *Song to Woody* et *Talkin' New-York* (*« C'était l'hiver dans New-York/Et le vent soufflait la neige/Je marchais sans rien où aller/On pouvait s'y geler jusqu'à la moelle des os »*) (1).

● **The Freewheelin' Bob Dylan (C.B.S. 62193)**

Dylan explose brusquement dans les « protest-songs ». Un poète se révèle à l'Amérique de 1963. Il n'épargne aucun des tabous américains, parle des « maîtres de la guerre », de la misère et du racisme. *Blowin' in the wind* devient l'hymne des militants des droits civiques. L'album contient quelques-unes des plus belles chansons de Dylan : *Girl from the north country, A hard rain's a gonna fall, Masters of war.*

● **The times they are a changin' (C.B.S. 62251)**

Dylan poursuit sa dénonciation de la misère, de l'injustice sociale, de l'exploitation, de la guerre dans de beaux textes : *la Mort solitaire de Hattie Carroll, Only a pawn in their game* (Rien qu'un pion dans leur jeu), *la Ballade de Hollis Brown* et bien entendu le titre qui a donné son nom à l'album.

● **Another side of Bob Dylan (C.B.S. 62429)**

Bob Dylan ne veut être ni porte-drapeau ni leader. Il prend ses distances par rapport aux « protest-songs ». Il chante l'amour et la liberté individuelle. Il regarde flamboyer les carillons de la liberté *(Chimes of freedom)*, et fait un drôle de « cauchemar psychomoteur ».

● **Bringing it all back (C.B.S. 62515)**

Dylan découvre en 1964 les Beatles, les Rolling Stones et les Animals. Le rock retrouve une nouvelle jeunesse. Le poète donne quelques-uns de ses textes les plus denses : *Bringing it all back, Subterranean Homesick blues* (Blues des nostalgies souterraines). *Maggie's farm, Bob Dylan 115th dream* (le 115e rêve de Bob Dylan), *Mr. Tambourine Man.*

● **Highway 61 revisited (C.B.S. 62572)**

Modifiant radicalement son style, mordant violemment dans les mots, Dylan offre l'un des plus beaux rocks jamais enregistrés : *Like a rolling stone.* Tout l'album est d'une égale qualité avec des titres comme : *Tombstone blues, Ballad of a thin man, Desolation row.*

● **Blonde or Blonde (C.B.S. 66012)**

Un exceptionnel double album clôt un chapitre de la vie d'un poète et d'un musicien en état de grâce : *Visions of Johanna, Just like a woman, Sad-Eyed Lady of the Lowlands...*

● **John Wesley Harding (C.B.S. 63252)**

En 1966, Bob Dylan a eu un accident de moto (une vertèbre cervicale déviée). *John Wesley Harding* est enregistré à Nashville avec, pour seul accompagnement, Charlie Mc Coy à la basse, Pete Drake à la steel guitar et Kenne Buttrey à la batterie. Dylan fait le portrait mélancolique d'un homme *« qui hait passionnément sa vie et craint pareillement sa mort »* et termine la Ballade de Frankie Lee et Judas Priest par une morale : *« On ne doit jamais être là où on n'a pas sa place. »*

● **Nashville Skyline (C.B.S. 63601)**

Bob Dylan, apparemment tranquille, humble même, menant une vie paisible dans une ferme de Woodstock, chante, la voix claire, débarrassée de toute agressivité, du country-rock et fait un duo avec Johnny Cash qu'il avait rencontré à New-York en 1961. *(Lay lady lay, Peggy day, Girl from the North Country.)*

● **Self Portrait (C.B.S. S 66250)**

Dylan, héros des années 60, entame la nouvelle décennie avec ce double album intitulé *Self Portrait* parce que la pochette propose un dessin du musicien par lui-même. Triste réalité, cet autoportrait est une suite de morceaux sans âme, et sans vigueur. La matière musicale s'éparpille, noyée par des chœurs spongieux, des thèmes inconsistants, jusqu'à la voix de Dylan qui semble avoir perdu toute conviction. Dylan joue avec les nerfs de ses adorateurs durant près d'une heure et demie. Il se moque de lui-même et des autres sur un disque décourageant, oppressant.

● **New Morning (C.B.S. S 69001)**

Dylan prend plaisir à dérouter son public, évoluer à contre-courant, faire toujours le contraire de ce que l'on attend de lui. Un jeu privilégié que l'on retrouve une fois de plus dans ce disque. *New Morning (Nouveau Matin)* — un titre symbolique — paraît quelques mois après *Self Portrait* et découvre un Dylan ragaillardi comme s'il avait voulu faire mentir la critique qui l'enterrait avant-terme. Les compositions ont une énergie condensée, rendue attrayante par les arrangements, les nappes colorées du piano d'Al Kooper. La voix de Dylan, qui mue si souvent, a presque retrouvé le timbre râpeux des débuts.

● ***Pat Garrett & Billy the Kid* (C.B.S. S 69042)**

Plus de deux années se sont écoulées durant lesquelles Dylan, à l'exception de deux 45 t. dont l'un consacré à George Jackson, a gardé le silence, consacrant son temps au tournage du film de Sam Peckinpah : *Pat Garrett & Billy The Kid.* Il y incarne Alias, l'ami de Billy, un personnage imaginaire inventé de toutes pièces pour lui. Le disque constitue la bande originale du film ; ballades country et fines mélodies avec la participation de Roger McGuinn, l'ancien leader des Byrds.

● **Dylan (C.B.S. S 69049)**

Le contrat qui lie Dylan à la Columbia est, semble-t-il, arrivé à sa fin. La firme discographique possède suffisamment de bandes inédites pour éditer une quantité indéfinie de disques de Dylan. C'est ce qu'elle fait lorsque le chanteur décide de signer un contrat chez Asylum. De ce 33 t., seuls quelques titres montrent une inspiration féconde. L'absence de Dylan de la sortie de ces compositions, enregistrées à l'époque de *New Morning*, se ressent fortement.

● **Planet Waves (W.E.A. 53003)**

Planet Waves, qui paraît un mois après *« Dylan »*, marque l'entrée du chanteur chez Asylum et son retour avec le Band. On retrouve avec plaisir la virtuosité des musiciens du groupe qui offrent une assise puissante au chanteur. Complicité stimulante grâce à laquelle les compositions de Dylan prennent une ampleur magique. Dylan montre une énergie vitale et ébouriffée. Sa voix abrupte, profonde, imprime ses intonations nuancées aux rythmes, et regagne sensiblement en dureté.

● **Before the Flood (W.E.A. 63000)**

Ce double album enregistré en public immortalise sur le vynil le retour de Dylan sur la scène. En 1974 Dylan s'est produit avec le Band, dans le cadre d'une tournée américaine, devant sept cent mille personnes. Trois faces (la quatrième est consacrée au Band) où Dylan reprend ses anciens morceaux avec une hargne exhubérante comme s'il voulait montrer qu'il est encore le meilleur. San doute l'est-il. Un Dylan rocker qui arrache les mots avec agressivité sur une électricité furieuse.

● **Blood on the Tracks (C.B.S. 88003)**

Bob Dylan avait quitté la firme C.B.S., alors qu'il lui devait encore par contrat quelques albums. Il réintègre donc cette maison de disques avec qui il signera, quelque temps plus tard, un nouveau contrat.

Au détour de ballades stylées, de compositions sèches et dépouillées, on découvre un Dylan un peu nostalgique, qui chante avec tact, souligne les mots avec une émotion communicative. Les sentiments de Dylan ont cette particularité de se confondre aux vôtres, et ses chansons s'attachent à la vie comme pour en rappeler ses instants essentiels. *Blood on the Tracks* est un album de photos évocateur.

● **Desire (C.B.S. 86003)**

Ce disque est un succès tant artistique que commercial. Dylan dévoile cette verve irascible qui argumente les textes de ses chansons. *Hurricane*, le morceau le plus populaire de l'album, voit le retour de Dylan à la politique, qui réclame avec véhémence la libération du boxeur Rubin Carter. Ses compositions sont urgentes, virulentes, sa voix est irritée, propulse impitoyablement chaque mot pour plus de sincérité et de dimension.

● **Hard Rain (C.B.S. 86016)**

Entouré d'anciens compagnons de route, Dylan a donné une série de concerts improvisés à travers les Etats-Unis. Ce disque, enregistré en public, retrace quelques épisodes de cette tournée légendaire désignée sous le nom de *« Rolling Thunder Revue »*. Si sa qualité est inégale, il traduit l'enthousiasme et l'énergie qui animaient l'événement.

CLAUDE FLEOUTER
et
ALAIN WAIS

(1) En 1961, Bob Dylan avait enregistré quelques blues avec Victoria Spivey et Big Joe Williams. En 1971, il chante au concert pour le Bangladesh cinq titres (APPLE-ST.CX. 3385). Dans divers albums il apparaîtra soit comme soliste *(Woody Guthrie memorial concert)*, soit comme musicien de studio (Doug Sahm and Band). Enfin, on sait que les disques pirates de Bob Dylan sont multiples *(John Birch society blues, Great White Wonder,* etc.).

« Renaldo et Clara », un film serpent de mer

DYLAN le bien-aimé, Dylan l'inaccessible, a décidé de mettre bien en vue ses tours et ses rêves à tiroirs. Tout est visible et rien n'est révélé dans ce film où le chanteur-cinéaste cite Henry Miller : *« L'artiste doit inoculer au monde la désillusion »*. Ou l'illusion ? Entre les deux, Bob Dylan balance, en vingt chansons et un film qui a pour titre *Renaldo et Clara.*

Dylan est un rescapé du jeu de l'adolescence et de la nuit où Jimi Hendrix, Janis Joplin et Jim Morrisson ont disparu. Pour lui le jeu est toujours une toxicomanie, et la revendication du rêve peut être aussi une croix à porter. Les nouveaux joueurs ne connaissent plus ces tourments. Pour le dandysme décadent, à la manière de David Bowie, les reflets sont la réalité. Devant ces miroirs où seule compte l'agilité, Dylan est funambule, mais aussi Zampano, et Gelsomina, le clown de Dieu.

Les années 70 prennent parfois des airs romantiques, mais les accents sont cyniques : le contraire des années 60. *Renaldo et Clara* est le songe de Dylan et de ses amis, mis à l'épreuve corrosive de 1978. Au moment où les musiciens ressemblent aux mutants d'un désastre nucléaire, Dylan est toujours hanté par la *« Dame aux yeux tristes, à la bouche de mercure et à la croix d'argent »*. La revanche des « affreux » transforme le rock en crise de nerfs. Dylan persiste à rêver ses monstres, pour ne pas être rêvé par eux. La réaction puritaine arrive avec ses démons asexués, avec ses épingles et ses punitions. Dylan poursuit ses amours improbables.

Bob Dylan est le premier chanteur de rock à se déclarer du jour au lendemain auteur-compositeur de cinéma. Le premier à se dire : *« Je vais tout filmer, comme on prend des notes. Puis je vais en tirer un long poème de cinéma en musique. »* Après avoir imprimé de la pellicule pour l'équivalent de cent heures de projection, il a patiemment monté son serpent de mer avec un découpage au battement de cœur près. Il a réalisé un film de quatre heures. Il faut de l'audace, ou de l'inconscience. Il faut aussi beaucoup d'argent. Dylan use l'or du rock and roll en renversant la proposition alchimique. Il veut le transformer en connaissance. Vingt-quatre fois par seconde, comme disait Godard. Le serpent de mer a des anneaux submergés, d'autres qui scintillent. Il évolue par expansion et contraction de séquence. Il n'a ni queue ni tête.

Le film s'ouvre sur Bob Dylan, le visage couvert d'un masque en plastique, qui chante *When I paint my masterpiece (Quand je peins mon chef-d'œuvre).* Nous voilà avertis : le film est une peinture, et le masque est transparent. Il va falloir lire cette autobiographie poétique mot à mot, avec la musique et les images.

Obsédé par son double, Dylan ne peut oublier que Rimbaud n'a jamais tenu vingt mille adorateurs au bout d'une guitare électrique. Alors il poursuit sa vérité, c'est-à-dire lui-même, et prend à témoin le spectateur.

Devant un exhibitionnisme aussi forcené, le film passe par toutes les couleurs. Dylan se voit toujours comme un prince, même si le prince n'est plus un enfant. Le film est l'histoire d'un voyage dans les terres du royaume. On y rencontre toutes sortes de gens et de sortilèges, unis seulement par le rêve du prince, la quête du Graal. La « suite princière » participe aux jeux dont le prince, évidemment, tient les fils avec, en arrière-plan, les faibles et les opprimés, Dieu et la Cour des miracles. Les acteurs changent de rôle et les rôles changent d'acteur, selon les caprices.

Renaldo et Clara a saisi l'atmosphère unique de la tournée de la Rolling Thunder Revue. Une bande d'amis, dispersés dans les tribus du rock and roll, se retrouvent, boivent ensemble, et décident de faire de la musique, pour le plaisir. Chose difficile par ces temps de bas commerce. Et tout le monde est parti pour la Nouvelle-Angleterre, où les concerts pouvaient garder une dimension humaine. Comme dit l'un des faux Dylan à la fille du fermier : *« Tu verras, le rock and roll est la réponse à tout. Aimer violemment, vivre vite et mourir jeune. »* Avec une sonate au clair de lune en fond sonore.

« Entrez, entrez », et vous entendrez un poète parler de son *« cérébellum détruit par les électrochocs »*. Le poète lui-même, on ne le voit pas, sinon dans l'œil exorbité d'un ivrogne, fasciné par le discours. Le film est fait de ce genre de sorties plus ou moins dérobées. Trois heures plus tard, un autre œil en gros plan appartient à Dylan, filmé contre le soleil. L'œil, « eye » ; « I », moi. L'œil est partout, sur des pyramides solaires et dans les glaces.

A New-York, la radio diffuse aujourd'hui une publicité pour un groupe qui a pris comme nom « les dieux » : *« Dieu a créé les hommes, les hommes ont créé le rock and roll, et le rock and roll a créé les dieux »*. Saisissant raccourci, qui pourrait être une des trouvailles mystiques de *Renaldo et Clara.* Les méandres du film passent par des sommets prodigieux : un chien invisible aboie, un calvaire se dresse dans le matin glacé. On devine alors la silhouette de Dylan, immobile près d'un autre calvaire, au couchant. Et dans un village canadien Ginsberg traduit à voix haute les stations du chemin de la croix. Sur l'écran, on voit Dylan et le Christ. Dylan et le Christ. Jésus Christ super star ? Non, la crucifixion, rien de plus.

Le film a plusieurs fins. C'est la moindre des choses. La dernière chanson est *Suzanne*, dont l'auteur, Léonard Cohen, vient d'enregistrer un nouvel album sous le titre : *Coïncidence.* La ronde ralentit et devient une danse muette dans la pénombre d'un hall d'hôtel. Puis tout s'arrête. Dylan reprend ses distances. Un chanteur de charme chante *Un nouveau matin* devant un public de vieilles Américaines poudrées. Elles applaudissent. Elles viennent occuper tout l'écran.

Et puis, avec *Renaldo et Clara*, écoutons Dylan parler du son qu'il a en tête quand il cherche sa musique : *« Un son très effilé, un son de mercure sauvage... Le son qui filtre à l'aube... Le son d'une rue à cinq heures du soir... un rayon de soleil frappant un immeuble sous un certain angle... Les bruits du dehors, par une fenêtre, l'été... »*

JEAN-FRANÇOIS VALLÉE.

OUVRAGES SUR BOB DYLAN

« Tarantula », de Bob Dylan, adapté de l'américain et suivi du « Portrait de l'artiste en pop star », par Dashiell Hedayat (Christian Bourgois édit.).

« Don't look back », textes et images du film de D. A. Pennebaker (Ballantine books - New-York).

« Les chemins de Bob Dylan », d'Alain Rémond (éd. Epi).

« Bob Dylan et la Beat Generation » (Planète).

« Bob Dylan », photos et texte de Daniel Kramer (Citadel Press Inc.).

« Bob Dylan approximately : a portrait of the Jewish Poet in search of God » (David McKay Company Inc. - New-York).

« Dylan » (coll. Albin Michel « Rock and folk »).

« Bob Dylan », par Anthony Scaduto (collection « 10-18 »).

« Ecrits et dessins de Bob Dylan » (éd. Seghers).

Expositions

CENTRE BEAUBOURG

Entrée principale rue Saint-Martin (277-12-33). — Information téléphonées : 277-11-12.

Sauf mardi, de 12 h. à 22 h. : sam. et dim., de 10 h. à 22 h. Entrée libre le dimanche.

CASIMIR MALEVITCH. — Jusqu'au 15 mai.

HENRI MICHAUX. Rétrospective — Jusqu'au 14 juin.

DESSINS DE LAPICQUE. — Jusqu'au 24 avril.

GERARD TITUS-CARMEL. The Pocket Size Tlingit Coffin ,et les soixante et un premiers dessins qui s'ensuivent. — Jusqu'au 10 avril.

NAM JUNE PAIK. — Jusqu'au 24 avril.

ATELIERS AUJOURD'HUI 7 : Louis-René des Forêts et Andrew Sherwood. — Jusqu'au 8 mai.

Centre de création industrielle

BARCELONE : 1950-1977, vingt-cinq ans d'architecture. — Jusqu'au 24 avril.

CONCEPTION ASSISTEE PAR ORDINATEUR. — Jusqu'au 22 mai.

B.P.I.

L'ENFANT ET LE LIVRE. — Jusqu'au 28 août.

ALICE, ULYSSE, OH ! HISSE... — Jusqu'au 28 août.

ANIMAUX ET PHOTOGRAPHES EN LIBERTE. — Jusqu'au 11 mai.

MUSEES

L'ART MODERNE DANS LES MUSEES DE PROVENCE. — Grand Palais, entrée Clemenceau (261-54-10). Sauf mardi, de 10 h. à 20 h. : le mercredi jusqu'à 22 h. Entrée : 9 F ; le samedi : 6 F. — Jusqu'au 24 avril.

REALISME ET POESIE DANS LA PEINTURE RUSSE, 1850-1905. — Grand Palais (voir ci-dessus). Jusqu'au 15 mai.

CHATEAUX ET MUSEES DE L'ARRONDISSEMENT DE GUINGAMP. — Grand Palais, avenue Franklin-Roosevelt (225-03-20, poste 353 ou 354). Sauf sam. et dim. de 9 h. à 19 h. Jusqu'au 28 avril.

SALON DES INDEPENDANTS. Les arts et les sciences. — Grand Palais, avenue Winston-Churchill (225-86-39). Tous les jours, de 10 h. à 20 h. Le mercredi jusqu'à 22 h. Entrée : 12 F. Jusqu'au 9 avril.

BOROBUDUR. Chef-d'œuvre du boudhisme et de l'hindouisme en Indonésie. — Petit Palais (265-99-21). Sauf lundi et mardi, de 10 h. à 18 h. Entrée : 8 F ; le samedi : 5 F. Jusqu'au 15 juin.

DONATION PIERRE LEVY. — Orangerie des Tuileries (073-99-48). Sauf mardi, de 10 h. à 20 h. : le mercredi, jusqu'à 22 h. Entrée : 9 F ; le samedi : 6 F. Jusqu'au 16 avril.

LE DIX-SEPTIEME SIECLE FLAMAND DU LOUVRE. Histoire des collections. — Musée du Louvre, entrée porte Jaujard (260-39-26). Sauf mardi, de 9 h. 45 à 17 h. Entrée : 5 F ; gratuite le dimanche. Jusqu'au 13 mai.

DEFENSE DU PATRIMOINE NATIONAL. Œuvres acceptées par l'Etat en paiement de droits de succession 1972-1977. — Musée du Louvre, entrée porte Denon (voir ci-dessus). Jusqu'au 24 avril.

LA DESCENTE DE CROIX. Groupe sculpté italien du treizième siècle. — Musée du Louvre, entrée porte Jaujard (voir ci-dessus). Jusqu'au 4 septembre.

COLLECTION THYSSEN-BORNEMISZA. — Musée d'art moderne de la Ville de Paris, 11, avenue du Président-Wilson (723-61-27). Sauf lundi et mardi, de 10 h. à 17 h. 40. Entrée : 5 F ; gratuit le dimanche. Jusqu'au 20 mai.

JOAN PONÇ. — Musée d'art moderne de la Ville de Paris (voir ci-dessus). A partir du 7 avril.

LES SINGULIERS DE L'ART. ARC Paris. — Au Musée d'art moderne de la Ville de Paris (voir ci-dessus). Jusqu'au 16 avril.

NAM JUNE PAIK. Environnement vidéo - IAN VOSS. Rétrospective. — ARC - Paris, au Musée d'art moderne de la Ville de Paris (voir ci-dessus). Jusqu'au 16 avril.

MUSEE D'ART ET D'ESSAI. Présentation temporaire d'œuvres du Musée du Louvre. — Palais de Tokyo, 13, avenue du Président-Wilson (723-36-53). Sauf lundi et mardi, de 10 h. à 17 h. Entrée : 5 F.

TROIS SIECLES D'AFFICHES FRANÇAISES. — Musée de l'affiche, 18, rue de Paradis (824-50-04). Sauf mardi, de 12 h. à 18 h. Entrée : 5 F. Jusqu'à fin août.

TOILES DE NANTES DES XVIIIe ET XIXe SIECLES. — Musée des arts décoratifs, 107, rue de Rivoli (260-32-14). Sauf mardi, de 12 h. à 18 h. ; dim., de 11 h. à 18 h. Entrée : 6 F. Jusqu'au 9 avril.

JEAN DUBUFFET : Le Salon d'été et autres. — Musée des arts décoratifs (voir ci-dessus). Sauf mardi, de 10 h. à 12 h. et de 14 h. à 17 h. Jusqu'au 30 avril.

SUCRE D'ART. — Musée des arts décoratifs (voir-ci-dessus). Entrée : 6 F. Jusqu'au 22 mai.

L'HERBIER DE JEAN-JACQUES ROUSSEAU. — Musée des arts décoratifs (voir ci-dessus). Sauf mardi : de 10 h. à 12 h. et de 14 h. à 17 h. ; dim., de 10 h. à 17 h. Entrée : 5 F. Jusqu'au 2 octobre.

LEDA, BESTIAIRE ET METAMORPHOSES. — Musée Bourdelle, 16, rue Antoine-Bourdelle. Jusqu'à fin avril.

LA MONNAIE, MIROIR DES ROIS. — Hôtel de la monnaie, 11, quai de Conti (326-52-04). Sauf dimanche et jours fériés, de 11 h. à 17 h., Entrée libre. Jusqu'au 29 avril.

MYSTIQUE ET POESIE DANS L'ŒUVRE D'HEBERT. — Musée Hébert, 85, rue du Cherche-Midi, Sauf mardi, de 14 h. à 18 h. Jusqu'au 29 mai.

CENT ANS DE REPUBLIQUE. — Archives nationales, 87, rue Vieille-du-Temple (277-11-30). Sauf mardi, de 10 h. à 18 h. 30. Entrée : 6 F ; le dimanche : 3 F. Jusqu'au 23 mai.

LE VITRAIL Art et Technique. — Palais de la découverte, avenue Franklin-Roosevelt (359-16-65). Sauf lundi, de 10 h. à 18 h. Jusqu'au 15 septembre.

CENTRES CULTURELS

GRAZIA EMINENTE ET EDUARDO ARROYO. — Fondation nationale des arts graphiques et plastiques, 11, rue Berryer (455-90-55). De 12 h. à 19 h. Du 7 au 30 avril.

REMBRANDT ET SES CONTEMPORAINS. Dessins hollandais du XVIIe siècle de la collection Frits Lugt. — Institut néerlandais, 121, rue de Lille (705-85-99). Sauf lundi, de 13 h. à 19 h. Entrée libre. Jusqu'au 30 avril.

MAURICE SENDAK. Dessins et aquarelles. — Centre culturel américain, 3, rue du Dragon (222-22-70). Jusqu'au 29 avril.

OLLE KAKS. Peintures. — Centre culturel suédois, 11, rue Payenne (272-87-50). De 12 h. à 18 h. ; sam. et dim., de 14 h. à 19 h. Jusqu'au 15 avril.

CAMILLE PISSARO AU VENEZUELA. Aquarelles et dessins des années 1852-1854. — Ambassade du Venezuela, 11, rue Copernic. Sauf dim., de 10 h. à 13 h. et de 15 h. à 17 h. Jusqu'au 21 avril.

BURKHARD JUTTNER. Photographies « Rencontres ». — Centre culturel allemand, 31, rue de Condé (723-61-21). Sauf sam. et dim., de 12 h. à 20 h. Jusqu'au 12 mai.

GARCIA BES. — Centre culturel argentin, 83, avenue Henri-Martin. Jusqu'au 16 avril.

GIACOMO MATTEOTTI, 1885-1924. — Maison des sciences de l'homme, 54, boulevard Raspail. Jusqu'au 11 avril

MINIATURES PERSANES, du quatorzième au dix-septième siècle. — Galerie Cyrus, 65-71, avenue des Champs-Elysées (225-62-90). Jusqu'au 15 mai.

BAELLE ET ALAIN BOULY. Aquarelles et encres de chine. — FIAP, 30, rue Cabanis (707-25-69). De 10 h. à 22 h. Jusqu'au 30 avril.

PEINTRES ET SCULPTEURS AUJOURD'HUI : Quinze jeunes artistes résidant à Paris. — Hôtel de ville (salle Saint-Jean), entrée rue Lobau (côté Seine). Sauf mardi, de 10 h. 30 à 18 h. 30. Jusqu'au 20 avril.

ARCHITECTURE SOVIETIQUE 1967-1977. S.A.D.G. — 100, rue du Cherche-Midi, sauf sam. et dim., de 14 h. à 19 h. Jusqu'au 14 avril.

POETIQUE DES MATERIAUX. — Maison des métiers d'art français, 28, rue du Bac (261-58-54). Sauf dim. et lundi. Jusqu'au 29 avril.

GALERIES

L'AFFICHE POLITIQUE FRANÇAISE AU XXe SIECLE. — Galerie Le Sevrien, 99, rue de Sèvres (337-42-18). Jusqu'au 30 avril.

LIVRES D'ART ET D'ARTISTES. — Galerie N.R.A., 2, rue du Jour (508-19-58). Jusqu'au 22 avril.

PROPOSITIONS ABSTRAITES POUR HABITAT CONTEMPORAIN. — Galerie R. Clarence, 57, rue Saint-Louis-en-l'Isle (033-82-43). Jusqu'au 22 avril.

PYRAMIDES : de Calder, del Pezzo, Kijno, Lacina, P. Raynaud. — Galerie de Varenne, 61, rue de Varenne. Jusqu'au 15 avril.

DOMELA, reliefs - GEORGES KOSKAS, peintures 1951-1952. — Galerie Raph', 12, rue Pavée (887-80-36). Sauf dim., de 14 h. à 19 h. Jusqu'au 5 juin.

ROBERT GROBORNE et RENE GUIFFREY. — Stevenson et Palluel, 80, rue Quincampoix (887-60-81). Jusqu'au 29 avril.

JAPPÉ et REIMPRÉ. Peintures. — Galerie Nane Stern, 25, avenue de Tourville (705-08-46). Jusqu'au 22 avril.

FIGURATIONS EVIDENTES : V. André, Gutherz, Iscan, Queneau, Toubeau, Wolf. — L'Œil Sévigné, 14, rue de Sévigné (277-74-59). Jusqu'au 22 avril.

GILLES AILLAUD. Peintures 1975-1977. — Galerie Karl Flinker, 25, rue de Tournon (325-11-25). Jusqu'au 27 avril.

THERESE AMPE JONAS. Recto verso - Permutables. — Galerie Ilanne, 84, rue Quincampoix (271-40-15). Jusqu'au 18 avril.

AVRIL. — Galerie Pierre-Robin, 44, rue de Seine (633-03-44). Avril.

WILLIAM BAILEY. Peintures. — Galerie Claude-Bernard, 7, rue des Beaux-Arts (326-97-07). Jusqu'au 20 avril.

BERNARD BUFFET. La Révolution française. — Galerie Maurice-Garnier, 6, avenue Matignon (225-01-63). Jusqu'au 29 avril.

POL BURY. Fontaines et reliefs. — Galerie Maeght, 13, rue de Téhéran (532-13-19). Jusqu'au 6 mai.

CAMACHO. Œuvres sur papier. — Galerie de Larcos, 9, rue Linné (331-23-84). Jusqu'au 19 avril.

LOURDES CASTRO. — Galerie Jean Briance, 23-25, rue Guénégaud (326-85-51). Jusqu'au 13 mai.

SERGE CLEMENT. — Galerie Beaubourg, 23, rue du Renard (271-20-50). Jusqu'au 22 avril.

DESTARAC. Peintures récentes. — Galerie Ariel, 140, boulevard Haussmann (227-13-09). Jusqu'au 15 avril.

MARC DEVADE. — Galerie G. Piltzer, 38, rue des Blancs-Manteaux (278-74-33). Jusqu'au 13 mai.

DUNOYER DE SEGONZAC. Virgile. — Gravures en épreuves exceptionnelles. Le Nouvel Essor, 40, rue des Saints-Pères (548-94-02). Jusqu'au 15 avril.

JAMES ENSOR. — Bateau-Lavoir, 16-18, rue de Seine (033-98-83). Jusqu'au 15 avril.

FASSIANOS. Gouaches récentes et linogravures. — Galerie La Hune, 14, rue de l'Abbaye. Jusqu'au 30 avril.

MARC FAVRESSE. Aria de machinas. — Galerie Christiane Colin, 33, quai Bourbon (633-14-03). Jusqu'au 29 avril.

ROBERTO GARCIA-YORK. — L'Œuf du Beau Bourg, 58, rue Rambuteau (887-74-96). Jusqu'au 22 avril.

JANI. — Galerie C. Ratié, 6, rue Bonaparte (325-16-49). Jusqu'au 5 mai.

PAUL JENKINS. Grands formats 1973-1977. — Balcon des arts, 141, rue Saint-Martin (278-13-03). Jusqu'au 6 mai.

KEIUN et HACHIRO KANNO. Ombre et lune. Calligraphies sur paravents. — Galerie Janette Ostier, 26, pl. des Vosges (887-28-57). Jusqu'au 30 avril.

KARAVOUSIS. — Galerie Coard, 12, rue Jacques-Callot (326-99-73). Jusqu'au 5 mai.

MUSIC. Rétrospective. — Galerie de France, 3, rue du Faubourg-Saint-Honoré (265-69-37). Jusqu'au 20 mai.

GUILLERMO NUNEZ. — Lucernaire, 53, rue Notre-Dame-des-Champs (544-57-34). Jusqu'au 27 avril.

MICHEL RICO. Sculptures. — Galerie G. Laubie, 2, rue Brisemiche (887-45-81).

JOSE-LUIS SANCHEZ. — Arteurial, 9, avenue Matignon (359-29-82). Jusqu'au 13 mai.

SANTARELLI. — Galerie L. François, 15, rue de Seine (326-94-32). Jusqu'au 27 avril.

PAUL VAN GIJSEGEN. Sculptures, dessins, peintures. — Galerie La Dérive, 17, rue des Saints-Pères (260-51-65). Jusqu'au 6 mai.

DAVID WICRESS. Dessins. — Art et culture, 90, rue de Rennes (548-12-51). Jusqu'au 2 mai.

EN REGION PARISIENNE

ARCUEIL. Arcueil, 2000 ans d'histoire. — Galerie de l'hôtel de ville, avenue Paul-Doumer (657-11-24), poste 287). Jusqu'au 23 avril.

ARGENTEUIL. Edouard Pignon : les Plongeurs. — Salle des fêtes Jean-Vilar (961-14-74). Jusqu'au 16 avril.

BRY-SUR-MARNE. Edouard Boubat. Photographies. Rétrospective. — Office culturel, hôtel Malestroit, 2, Grande-Rue (324-34-14). Tous les jours, de 14 h. à 19 h. Entrée libre. Du 8 au 30 avril.

IVRY-SUR-SEINE. Le travail et la culture dans la ville. La désindustrialisation en procès. Jusqu'au 15 avril. — Caroline Lee, sculptures. Jusqu'au 17 avril. — Centre commercial Jeanne-Hachette, rue Lénine (premier niveau). De 12 h. 30 à 19 h. ; mardi et vendredi, de 10 h. à 19 h.

MARLY-LE-ROI. Tapisserie/Terre/Métal. Œuvres de Costanza, Guéneau, Hirlet, Lomné, Meyer, Poretzky et Rado. — Institut national d'éducation populaire, 11, rue Willy-Blumenthal (958-49-11). De 9 h. à 19 h. Jusqu'au 26 mai. — Hernandez, peintures, pastels, dessins récents. — Galerie Anne Blanc, 30, Grande-Rue (958-47-92). Jeu., Ven., Sam. et Dim. Jusqu'au 30 mai.

MONTREUIL. Boîtapoèmes. — Bibliothèque Robert-Desnos, 14, boulevard Rouget-de-l'Isle. Jusqu'au 15 avril.

ORLY. Les relevés photogrammétriques d'architecture de l'Inventaire général des monuments et richesses. — Aérogare sud. Jusqu'au 23 avril. (Renseignements au Palais de la découverte. - 395-10-65).

POISSY. L'enfant et ses jouets (1830-1930) — Musée du jouet, 2, enclos de l'Abbaye. Sauf lundi et mardi, de 9 h. 30 à 12 h. et de 14 h. à 17 h. (965-56-40, poste 380). Jusqu'au 23 avril.

Concerts

MERCREDI 5 AVRIL

LUCERNAIRE (544-57-34), 18 h. 30 : Trio Eisler (Schumann, Schubert) ; 21 h. : Ensemble Almeria (musique de la Renaissance et baroque).

EGLISE DE LA TRINITE, 20 h. 30 : O. Messiaen, P. Thibaud et P. Dubeau (Corelli, Albinoni, Loeillet, Telemann).

SALLE CORTOT (924-30-16) : B. Cazauran et G. Defurne (Rossini, Mendelssohn).

PALAIS DES CONGRES (758-27-78), 20 h. 30 : Orchestre de Paris, dir. D. Barenboïm (Schumann, Tchaïkovski).

EGLISE ALLEMANDE, 20 h. 30 : P.-Y. Asselin, orgue (Bach).

THEATRE DES CHAMPS-ELYSEES (225-44-36), 20 h. 30 : Orchestre national de France, dir. S. Varviso, sol. A. Dikov (Haydn, Bartok).

EGLISE SAINT-MEDARD, 20 h. 45 : Octuor de cuivres « Bicinia » et J. Galard (Dukas, Litaize, Vierne, Beethoven).

SALLE GAVEAU (225-29-14), 21 h. : Rheinisches Kammerorchester de Cologne, dir. J. Corazolla (Bach, Mozart).

ESPACE CARDIN (265-97-50), 22 h. : Ars Nova, dir. C. Bruck, sol. U. Reinemann (Nietzsche).

CONSERVATOIRE RACHMANINOFF (723-51-44), 20 h. 30 : D. Markevitch et P. Kenealy (Tchaïkovski, Scriabine, Rachmaninoff, Stravinski, Chostakowitch).

JEUDI 6 AVRIL

PALAIS DES CONGRES, 20 h. 30 : voir le 5.

THEATRE DES CHAMPS-ELYSEES, 20 h. 30 : V. Ashkenazy et S. Perlmann (Beethoven).

RADIO-FRANCE (524-15-16), 20 h. 30 : Sextuor d'ondes J. Loriod (Messiaen, Poison)

LUCERNAIRE, 18 h. 30 et 21 h. : voir le 5.

EGLISE SAINT-ROCH, 21 h. : Orchestre de l'Ile-de-France, dir. J.-P. Lore (Haydn).

SALLE CORTOT, 21 h. : M. Kato, violon (Leclair, Brahms, Ravel).

EGLISE DES BILLETTES, 21 h. : Orchestre de chambre de France, dir. A. Boulfroy (Bach).

VENDREDI 7 AVRIL

LUCERNAIRE, 18 h. 30 et 21 h. : voir le 5.

HOTEL HEROUET (278-62-60), 20 h. 15 : S. Escure (Bach).

RADIO-FRANCE, 20 h. 30 : Madrigalistes de Prague et D. N'Kaoua (Dussek, Dvorak, Smetana, Martinu, Janacek). — Studio 105, 20 h. 30 : Les jeunes compositeurs et interprètes du Conservatoire national supérieur de Paris.

ESPACE CARDIN, 21 h. : voir le 5.

EGLISE SAINT-GERMAIN-DES-PRES, 21 h. : G. Fumet, flûte (de Bach à Varèse).

SAMEDI 8 AVRIL

LUCERNAIRE, 18 h. 30 et 21 h. : voir le 5.

CONCIERGERIE, 17 h. 45 : B. Verlet, clavecin (Bach, Couperin).

RADIO-FRANCE, 18 h. : Trio baroque de Paris (Telemann, Vivaldi, Bach, Leclerc).

HOTEL HEROUET, 20 h. 15 : v. le 7.

CENTRE MANDAPA, 21 h. : Manou, Sitar.

EGLISE SAINT-MERRI, 21 h. : P. Vidal et R. Desplat (Bach, Couperin).

DIMANCHE 9 AVRIL

THEATRE D'ORSAY (548-38-53), 11 h. : Musica da Camera (Danzi, Haydn, Schubert).

EGLISE SAINT-LOUIS DES INVALIDES, 16 h. : M. Moerlen et E. Wild (Frescobaldi, Bach, Purcell, Telemann, Valentini).

EGLISE SAINT-MERRI, 16 h. : K. Mc Clure (Haydn, Bach).

THEATRE MARIE-STUART (508-17-80), 17 h. : La Camerata de Paris (musique de la Renaissance).

NOTRE-DAME DE PARIS, 17 h. 45 : P. Rochais (Buxtehude, Bach, Boehm, Langlais).

EGLISE SAINT-THOMAS D'AQUIN, 17 h. 45 : M. Lagache (Böhm, Bach).

CONCIERGERIE, 17 h. 45 : voir le 8.

LUCERNAIRE, 18 h. 30 : M. C. Witterkoer et P. Thomas (Marais, Loeillet, Honegger) ; 21 h. : M. Birger, piano (Bach, Beethoven, Chopin, Liszt).

THEATRE DES CHAMPS-ELYSEES, 20 h. 30 : I. Perlman, violon (Bach).

LUNDI 10 AVRIL

LUCERNAIRE, 18 h. 30 et 21 h. : voir le 9

RADIO-FRANCE, 20 h. 30 : Ensemble 2E 2M, dir. : Paul Mefano (Schoenberg, Murail, Yue).

THEATRE DE L'ATHENEE (073-27-24), 21 h. : C. Malcolm (Couperin, Scarlatti, Rameau).

CENTRE MANDAPA, 21 h. : S. Roy et A. Kumar (chants de Rabindranath Tagore).

SALLE GAVEAU, 21 h. : M. Egel et A. Joho (Schubert : Winterreise).

THEATRE DES CHAMPS-ELYSEES, 20 h. 30 : D. Barenboïm, A. Tétard, M. Bloom (Mozart, Messiaen).

MARDI 11 AVRIL

GALERIE NANE STERN, 19 h. : D. Smeyers, K. Laskowski et D. Simpson (Xenakis, Martinu, Lanzi, Stockhausen).

LUCERNAIRE, 18 h. 30 et 21 h. : voir le 9

THEATRE DES CHAMPS-ELYSEES, 20 h. 30 : voir le 6.

PORTE DE LA SUISSE, 21 h. : J. Castaing, R. François, N. Piguet... (Varèse, Marietan, Gagneux, François).

Variétés

Le music-hall

AMERICAN CENTER (033-99-92), le 6 à 21 h. : Groupe Antes et Omar Espinosa.

ANTOINE (208-77-71) (D.), 20 h. 30 : R. Devos.

BOBINO (322-74-84) (D. soir, L.). 20 h. 30, mat. dim à 14 h. 30 et 18 h. 30 : Thierry Le Luron.

GALERIE 55 (326-63-51) (D. soir, L.). 21 h., mat. dim à 15 h. 30 : C. Renard.

GYMNASE (770-16-15) (Mer., D. soir), 21 h., mat. dim. à 15 h. : Coluche.

OLYMPIA (742-25-49) (L.), 21 h., mat. dim. à 14 h. 30 : Nicole Croisille.

PALAIS DES ARTS (272-62-98), jusqu'au 9, à 20 h. 45 : Rufus ; à partir du 10 : Bernard Haller.

PALAIS DES SPORTS (250-79-80) D. soir, L.), 21 h., mat. sam. et dim. à 14 h. 15 et 17 h. 30 : Holiday on ice.

CENTRE CULTUREL DE L'ABBAYE (033-30-75), le 5, à 21 h. : Martin Le Blé.

CENTRE CULTUREL DU XVIIe (227-68-81), le 5, à 20 h. 30 : Lionel Uzac ; à 21 h. 45 : M. Matin. — Le 6, à 20 h. 30 : Manuel Bamberger-Jacinta ; à 21 h. 45 : Bernadette Rollin. — Le 7, à 20 h. 30 : J.-P. Marchand et N. Kochmann.

STUDIO DES CHAMPS-ELYSEES 723-35-10), à partir du 11, à 19 h. 30 : Les Ayacuchos.

Les comédies musicales

MOGADOR (285-28-80) (Mer., J., D. soir., L.), 20 h. 30, mat. sam. et dim. à 14 h. 30 : Valses de Vienne.

Les chansonniers

DIX HEURES (606-07-48) (L.), 22 h. : Le troisième tour.

DEUX-ANES (606-10-26) (Mer.), 21 h., mat. dim. à 15 h. 30 : Le con t'es bon.

CAVEAU DE LA REPUBLIQUE (278-44-45), 21 h., mat. dim. à 15 h. : Ce soir, on actualise.

Jazz, pop', rock et folk

PALAIS DES ARTS (272-62-98), 18 h. 30 : Compagnie Bernard Lubat.

OLYMPIA (742-25-49), le 8, à 17 h. : Chute libre ; le 10, à 21 h. : Eric Burton.

BUS PALLADIUM, le 11, à 19 h. 30 : Cherry Vanilla ; le 10, à 19 h. 30 : Terje Rypdal.

AMERICAN CENTER (033-99-92), à 21 h. : le 5 : Remo Fernandes (Hootnanny) ; le 7 : Potemkine ; le 8 : Bayou Sauvage. A partir du 11 : Mama Bea Tekielski.

BATACLAN, le 5, à 19 h. 30 : les Pirates.

ARC II, le 6, à 20 h. 30 : Cheik Tidiane Fall, Didier Levallet, avc Christiane de Rougemont, jazz et danse.

PETIT JOURNAL, à 21 h. 30 : le 5 : Charquet et Compagnie ; le 6 : Blacksticks ; le 7 : Soul's Quintet ; le 8 : P. Depressac ; le 10 : Jazz Bandar ; le 11 : Irakli.

GOLF DROUOT, à 22 h. 30, le 7 : Keust, Acting Out, Lyndhurst, Etat d'urgence, Streetfighters ; le 8 : Taxis.

CAVEAU DE LA HUCHETTE, à 21 h. 30, à partir du 6 : Stephan Guerault Quintet.

PITIE-SALPETRIERE : le 6, à 12 h. 30 : Lan Sekt Sextett.

THEATRE MOUFFETARD (336-02-87), à 20 h., les 9 et 10 : Archexenon ; 22 h. 30 : Cross Over Music.

STADIUM, BAR TOTEM, le 5, à 21 h. : Skuns ; le 6, à 21 h. : Hal Singer et G. Arvanitas Quartet.

LASER, le 5, à 24 h. : Ils étaient quatre.

THEATRE CAMPAGNE-PREMIERE, jusqu'au 8, à 20 h. : Nico.

GIBUS, les 5 et 6, à 23 h. 30 : Trust.

CENTRE CULTUREL SUEDOIS, le 11, à 20 h. 30 : Per Henrick Wallin (piano).

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles

« LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES » 704.70.20 (lignes groupées) et 727.42.34

(de 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés)

Théâtres

Les salles subventionnées

OPERA (073-57-50), les 5, 7, 10 et 12, à 19 h. 30 : Ballets ; les 8 et 11, à 19 h. 30 : Pelléas et Mélisande ; le 9, à 18 h. 30 : Musique de chambre : le Quatuor français (Beethoven, Betsy Jolas, Chostakovitch).

COMEDIE-FRANÇAISE (296-10-20), les 6, 7, 9, 10 et 12, à 20 h. 30, les 5 et 12, à 14 h. 30 : les Femmes savantes ; les 8 et 11, à 20 h. 30, le 9 à 14 h. 30 : les Acteurs de bonne foi ; On ne badine pas avec l'amour ; le 5, à 20 h. 30 : la Navette ; les Fausses Confidences.

CHAILLOT (727-81-15). — Salle Gémier, les 5, 6, 7 et 8, à 20 h. 30 : Par-delà le bien et le mal.

ODEON (325-70-32) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim., 16 h. : la Manifestation.

PETIT - ODEON (325-70-32), (L.), 18 h. 30 : Paradoxe sur le comédien (dernière le 9) ; 21 h. 30 : Rousseau.

TEP (636-79-09), (J., D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim. 15 h. : Maître Puntila et son valet Matti ; le 8, à 14 h. 30 : Jazz à Newport ; la Blonde et moi (films).

PETIT TEP (J., D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim. 15 h. : *Dans les plaines du jour* ; le 6, à 20 h. 30 : Groupe des cordes de l'Ensemble 2E 2M, dir. A. Dubois.

Les salles municipales

CHATELET (223-40-00) (D. soir, L., Ma. et Mer.), 20 h. 30, mat. sam., à 14 h. 30, dim. à 14 h. 30 et 18 h. 30 : Volga.

NOUVEAU CARRE (277-88-40), les 5, 8, 9 et 12, à 15 h. 30 : Cirque à l'ancienne ; (D. soir, L.), 21 h., mat. dim., 16 h. : la Thébaïde ou les Frères ennemis ; le 8, à 17 h. 30 : Libre-parcours, récital ; — salle Papin, le 5, à 14 h. 15 : Mercredis verts (D., L.), 20 h. 30 : Yddisch story ; 22 h. 30 : la Vague.

THEATRE DE LA VILLE (274-11-24), (D., L.), 18 h. 30 : Félix Blaska ; (D. soir, L.), mat. dim. : 14 h. 30 : les Derniers.

Les théâtres de Paris

AIRE LIBRE (322-70-78) (D., L.), 20 h. 30 : Parade ; V. à 18 h. 30, Dim. à 18 h. 30 et 20 h. 30 : les Amours de Jacques Le Fataliste ; J. et Sam. à 18 h. 30 : la Maison de l'Inceste.

ARTS-HEBERTOT (387-23-23) (D. s., L.), 20 h. 30, mat. dim., à 15 h. et 18 h. 30 : Si t'es beau, t'es con.

ATELIER (606-49-24) (L.), 21 h., mat. dim. à 15 h. : la Mouette.

BOUFFES-PARISIENS (073-87-94) (D. soir, L.), 20 h. 45, mat. dim., à 15 h. : le Petit-Fils du cheik, le 6, à 14 h. 20 : les Fourberies de Scapin.

CARTOUCHERIE DE VINCENNES, Théâtre du Soleil (374-24-08) (J., D. soir, L.), 20 h. 30, mat. sam. et dim., à 15 h. 30 : David Copperfield.

CITE INTERNATIONALE (589-38-69), jusqu'au 8 : la Galerie, 20 h. 30 : les Femmes savantes, la Comtesse d'Escarbagnas. — La Resserre, 21 h. : le Pantomime blanc de peur. — Grand Théâtre, 21 h. : Yvonne, *Princesse de Bourgogne*.

COMEDIE DES CHAMPS-ELYSEES (359-37-03) (le 5, D. soir, L.), 20 h. 45, mat. dim., à 15 h. : le Bateau pour Lipaia (à partir du 10, à 21 h.).

COMEDIE-CAUMARTIN (073-43-41) (J.), 21 h. 10, mat. dim., à 15 h. 10 : Boeing-Boeing.

DAUNOU (261-69-14) (J., D. soir), 21 h., mat. dim., à 15 h. : les Coucous.

EPICERIE-THEATRE (272-27-05) (L., Mar.), 20 h. 45, mat. dim., à 15 h. : les Rets à Ipeca.

ENSATT (874-44-30), le 5 à, 18 h., le 6, à 20 h. 30 : Amour pour amour.

FONTAINE (874-74-40) (D.), 21 h. : Y'a des jours comme ça. (A part. du 8). (Mat. except. le 9 à 15 h.).

GAITE-MONTPARNASSE (633-16-18) (D.), 20 h. 30 : les Mirabelles.

HUCHETTE (326-38-99) (D.), 20 h. 45 : la Cantatrice chauve, la Leçon.

IL TEATRINO (322-28-92) (D.), 20 h. : le Bluff, 22 h. : Louise la Pétroleuse.

LA BRUYERE (874-76-99) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim., à 15 h. : Louise Michel (à partir du 8).

LUCERNAIRE (544-57-34). I. — (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim., à 15 h. : Punk et Punk et Colegram. V. et D., à 18 h. 30 ; la Belle Vie, J., S., Mar., à 18 h. 30 : les Eaux et les Forêts (L.), 22 h. 30 : les Ecrits de Laure. — II. (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim., à 17 h. : Zoo Story, Boîte Mao boîte.

MADELEINE (265-07-09) (Mer. D. soir), 20 h. 30, mat. dim., à 15 h. et 18 h. 30 : Trois Lits pour huit.

MARIGNY (256-04-41) (J., L.), 21 h., mat. dim., à 15 h. : Miam-Miam.

MATHURINS (265-90-00) (D. soir, L.), 20 h. 45, mat. dim., à 15 h. 30 : *la Dame et le Fonctionnaire*.

MICHEL (265-35-02) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim., à 15 h. : Lundi la fête.

MICHODIERE (742-95-22) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim., à 15 h. et 18 h. 30 : les Rustres.

MOGADOR (285-28-80). Le 6, à 14 h. 30 : le Médecin malgré lui, les Précieuses Ridicules.

MONTPARNASSE (320-89-90) (D. soir, L.), 21 h., mat. sam., à 17 h., dim., à 15 h. : les Peines de cœur d'une chatte anglaise ; les 6 et 7, à 14 h. 10 : l'Avare.

MOUFFETARD (336-02-87) (D., L.), 20 h. 30 : les Assiégés.

NOUVEAUTES (770-52-76) (J., D. soir), 21 h., mat. dim., à 15 h. 30 et 18 h. 30 : Apprends-moi, Céline.

ORSAY (548-38-53) I. : le 8, à 20 h. 30, le 9, à à 15 h. : Harold et Maude. Les 5, 6 et 7, à 20 h. 30 : Rhinocéros. Le 11, à 20 h. 30 : Beckett. — II. (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim., à 15 h. et 18 h. 30 : Esther.

PALAIS - ROYAL (742-84-29) (L.), 20 h. 30, mat. dim., à 15 h. : la Cage aux folles.

PARIS-NORD (228-43-42) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim., à 15 h. : l'Oiseau tonnerre et sidi Monsieur.

PRESENT (203-02-55) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim., à 17 h. : la Tour de Nesle.

RENAISSANCE (208-18-50) (D.), 21 h., mat. sam., à 15 h. : le Journal d'un fou.

SAINT-GEORGES (878-63-47) (J., D. soir), 21 h., mat. dim., à 15 h. : le Coq en pâte.

THEATRE ADYAR (555-67-63) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. sam., à 16 h. : les Mystères de Paris.

THEATRE D'EDGAR (322-11-02) (D.), 20 h. 45 : Il était la Belgique... une fois.

THEATRE DE PARIS (280-09-30) (D. soir, L.), 21 h. : mat. dim., à 15 h. : Hôtel particulier.

THEATRE DES 400 COUPS (329-39-69) (D.), 20 h. 30 : l'Autobus ; 21 h. 30 : la Goutte ; 22 h. 30 : Qu'elle était verte ma salade.

THEATRE DU MARAIS (274-14-84) (D.), 20 h. 45 : Tueur sans gages.

THEATRE MARIE-STUART (508-17-80) (D.), 18 h. 30 : Gros Câlin ; 20 h. 45, mat. sam., à 16 h. : Gotcha ; 22 h. 30 : Hanjo, le tambour de soie.

THEATRE OBLIQUE (355-02-94) (D. soir, L.), 20 h. 45, mat. dim., à 16 h. : la Turista.

THEATRE 13 (589-05-99), 20 h. 45, mat. dim., à 15 h. (dernière le 9) : Iakov Bogomolov.

THEATRE 347 (847-28-34) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim., à 15 h. : la Ménagerie de verre.

TRISTAN BERNARD (522-08-40) (D. soir, L.), 21 h., mat. dim., à 15 h. et 18 h. : la France, maison fondée en 843.

TROGLODYTE (222-93-54). J., V., Mar., à 21 h. : l'Amythocrate ; sam., à 14 h. 30 et 21 h., dim., à 15 h. 30, mer., à 14 h. 30 : Gugozone.

VARIETES (233-09-92) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim., à 15 h. : Boulevard Feydeau (à partir du 6).

Les cafés-théâtres

AU BEC FIN (296-29-35) (D). 19 h. 30 : D. Gorse ; 20 h. 45 : la Crosse en l'air (J. Prévert) ; 22 h. : la Femme rompue ; 23 h. 15 : Vitse Sids Story.

AU COUPE-CHOU (272-01-73) (D.), 20 h. 30 : Haute surveillance ; 22 h. : les Frères ennemis.

AU NOUVEAU CHIC PARISIEN (277-52-34) (D.), 20 h. : On a le veuvage de ses artères ; 22 h. 30 : On m'a dit que... ; (D.L.), 21 h. : Des coquelicots dans mon blé.

BLANCS-MANTEAUX (277-42-51) (D.), 20 h. 30 : M. Buhler ; 22 h. : Au niveau du chou ; (D., L.), 23 h. 30 : Ah ! les p'tites femmes.

LA BRETONNERIE (272-24-81) (D., L.), 21 h. : C'est pour de rire.

CAFE D'EDGAR (322-11-02) (D.), I : 20 h. 15, R. Rondo ; 21 h. 30 : Popeck ; 23 h., les Autruches ; II : 22 h. 15, Deux Suisses au-dessus de tout soupçon.

CAFE DE LA GARE (278-52-51) (D., L.), 20 h. : le Cracheur de phrases ; 22 h. : Plantons sous la suie.

CAMPAGNE PREMIERE (322-75-93) (D., L.), II : 20 h. 30, la Matriarche ; 21 h. 30 : P. Chatel.

COUR DES MIRACLES (548-85-60) (D), 20 h. 30 : J.-P. Rambal ; 22 h. : France Lea ; 23 h. : C. Kursner.

LE FANAL (233-91-17) (D.), 20 h. 45, sam. à 19 h. 15 et 21 h. : le Président.

LUCERNAIRE (544-57-34) (D.), 22 h. : C. Dente.

LA MAMA DU MARAIS (272-08-51) (L.), 18 h. 30 : Zezette ; 19 h. 45 : Help, Mummy Help ; 20 h. 45 : les Diables ; 22 h. : Kuillares-Valses.

LA MURISSERIE DE BANANES (508-11-67) (D., L.), 20 h. : Ringard and Co ; 21 h. : J.-Cl. Vannier ; 22 h. 30 : les Etoiles.

LE PETIT CASINO (747-62-75) (D., L.), 21 h. : Du dac au dac ; 22 h. : J.-Cl. Monteils.

PETIT BAIN-NOVOTEL (858-90-10) (D), 22 h. 30 : Spectacle Boris Vian.

LES PETITS PAVES (607-30-15) (D.), 21 h. : Flash dingue ; Bonbons acidulés ; 22 h. 30 J. Escamez.

LE PLATEAU (271-71-00) (D., L.), 20 h. 30 : Sado et Maso sont sur un bateau ; 21 h. 45 : R. Favey.

LE SELENITE (033-53-14) (Mar.), I : 20 h., Huis clos ; 21 h. 15 : M. Truffaut ; 22 h. 30 : le Péplum en folie. II : 20 h. 30 : les Bonnes ; 21 h. 30 : J.-P. Chevalier ; 22 h. 30 : Ah ! les petites annonces.

LA SOUPAPE (278-27-54) (D., L., Mar.), 21 h. : la Dame au bidule ; 22 h. 30 : J.-L. Jauny et D. Veda. (Rel. exception. les 7 et 8.)

LA TANIERE (337-74-39) (D., L., Mar., Mer.), 20 h. 45 Lydia Khripouchine ; 22 h. 30 : le Souffleur de vers.

LA VIEILLE GRILLE (707-60-93) (L.), 20 h. 30 : Zartong ; 23 h. : J. Coutureau ; II : 20 h. 30, Cl. Jacquin ; 21 h. 45 : Plurielle ; 23 h. 30 : Sugar Blue ; sam. et dim., à 17 h. : H. Bourde et Luc Salmon.

Dans la région parisienne

BEZONS, Théâtre (982-20-88) le 8 à 21 h. : Ensemble instrumental de Gennevilliers, dir. : J. Leber (Bartok, Kodaly, Brahms, Durko).

BONNEUIL - SUR - MARNE, M.J.C., (898-71-35) le7 à 21 h. : Castalhemis et Gwendal.

BOULOGNE-BILLANCOURT, T.B.B. (603-60-44) le 6 à 20 h. 30 : Ensemble itinéraire, dir. : Ch. Bruck (Gabrielli, Haydn, Mahler, Frescobaldi, Xenakis).

BURES-SUR-YVETTE, M.J.C. (907-74-70) le 6 à 21 h. : la Célestine.

CRETEIL, Maison A.-Malraux (899-94-50) le 6 à 20 h. 30 : Chhau ; le 8 à 20 h. 30 : H. Gougaud.

CLICHY, Théâtre Rutebeuf (606-53-80) le 9 à 15 h. : le Ballet national du Sénégal ; les 6, 7 et 8 à 20 h. 30 : le Molière.

CHAMPIGNY, Soleil dans la tête (886-64-79) les 7 et 8 à 21 h. : Abrial et Stratageme Group.

CHOISY-LE-ROI, Théâtre P.-Eluard (890-89-73) le 6 à 21 h. : Minette la bonne Lorraine ; le 7 à 20 h. 30 : Risorius ; le 8 à 21 h. : les Contes musicaux.

EVRY, Hexagone (077-93-50) les 5 et 6 à 21 h. : les Sorcières de Salem.

FONTENAY-LE-FLEURY, C.C. Pablo-Néruda (460-20-65) le 8 à 21 h. : Pour l'Amérique latine.

JOINVILLE-LE-PONT, C. Prévert (883-22-25) le 7 à 21 h. : François Béranger.

MALAKOFF, Théâtre 71 (655-43-45) les 5 et 7 à 21 h. : Simplex.

MONTREUIL, Conservatoire (857-17-59) le 6 à 20 h. 30 : Nouvel Orchestre philharmonique de Radio-France, dir. : D. Chabrun (Stravinsky, Lutoslawski, Ohana).

MONTROUGE (C.C.A.) (656-52-52) le 5 à 20 h. 45 : Marie-Paule Belle.

NANTERRE, Théâtre des Amandiers (781-18-81) les 5, 6 et 7 à 14 h. 30 : Jacques le fataliste.

ORLY, C.C. (687-33-66) le 8 à 20 h. 30 : François Béranger.

SAINT-MAUR, Conservatoire, le 7 à 21 h. : J.-C. Velin, D. Clavier... et l'Ensemble instrumental du Conservatoire (Vivaldi, Telemann, Stamitz).

SANNOIS, Centre Cyrano-de-Bergerac (981-11-41) le 5 à 20 h. 30 : Concert Lamoureux (Gershwin, Dvorak), le 6 à 21 h. : Gipsy ; le 7 à 21 h. : Ballet J. Russillo ; le 9 à 20 h. 30 : le Barbier de Séville ; le 10 à 20 h. 30 : le Bateau pour Lipaia.

SURESNES, Théâtre J.-Vilar (772-28-80) le 5 à 21 h. : Léo Ferré et *l'Orchestre symphonique de l'Essonne* (Beethoven, Ferré) ; Centre Léo-Lagrange (506-13-10) le 7 à 21 h. : J.-C. Vincent, folk.

VERSAILLES, Théâtre Montansier (950-71-18) les 5 et 6 à 21 h. : Célimare le Bien-Aimé.

VINCENNES, Théâtre Daniel-Sorano (374-73-74) les 5, 6 et 7 à 21 h., le 9 à 18 h. : Oncle Vania (dern. le 9).

VITRY, Théâtre J.-Vilar (680-85-20) J., V., S. à 20 h. 30, dim. à 17 h. : Dissident, il va sans dire ; Nina, c'est autre chose.



Cinema

La cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24) :

MERCREDI 5 AVRIL

15 h. : les Moineaux, de W. Beaudine ; 19 h. et 21 h., Hommage à J. Epstein : 19 h. : la Glace à trois faces ; la Chute de la maison Usher ; 21 h. : l'Or des mers ; 22 h. 30 : Phantom of the paradise, de B. de Palma.

JEUDI 6

15 h. : Hommage à J. Epstein : l'Auberge rouge ; 18 h. 30 : les Trois Lumières, de F. Lang ; 20 h. 30 : la Quatrième Alliance de dame Marguerite, de C.T. Dreyer ; 22 h. 30 : Au nom de la loi, de P. Germi.

VENDREDI 7

15 h. : Hommage à J. Epstein : le Cœur fidèle ; 18 h. 30 : le Dernier des hommes, de F.-W. Murnau ; 20 h. 30 : Viridiana, de L. Bunuel ; 22 h. 30 : Le cinéma et l'étrange ; la Mandragore, de R. Oswald ; le Trésor d'Arne, de M. Stiller ;

SAMEDI 8

15 h. : Hommage à J. Epstein : les Aventures de Robert Macaire ; 18 h. 30 : le Lys brisé, de D.-W. Griffith; 20 h. 30: Dada et le surréalisme; 22 h. 30 : l'Age d'or, de L. Bunuel.

DIMANCHE 9

15 h. : Arènes sanglantes, de F. Niblo ; Salomé, de C. Bryant ; 18 h. 30 : la Chair et le Diable, de C. Brown ; 20 h. 30 : The pleasure garden, de A. Hitchcock ; 22 h. 30 : Joies matrimoniales, de A. Hitchcock.

LUNDI 10

Relâche.

MARDI 11

15 h. : Hommage à J. Epstein : Finis terrae ; le Tempestaire ; 18 h. 30: le Pirate noir, de D. Fairbanks et A. Parker ; 20 h. 30 : Feu Mathias Pascal, de M. L'Herbier ; 22 h. 30 : la Nuit mystérieuse, de D.-W. Griffith.

Les exclusivités

A LA RECHERCHE DE Mr GOODBAR (A., v.o.) (**) : Quintette, 5e (033-35-40) ; Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Balzac, 6e (359-52-70) ; Concorde, 8e (359-92-84) ; v.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Lumière, 9e (770-84-64) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) : Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).

L'AMI AMERICAIN (All., v.o.) (**) : La Clef, 5e (337-90-90).

L'AMOUR VIOLE (Fr.) (*) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) : J.-Renoir, 9e (874-40-75).

L'ANGE ET LA FEMME (Can.) (*) : La Clef, 5e (337-90-90) ; Balzac, 8e (359-52-70) : Olympic, 14e (542-67-42).

ANNIE HALL (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77).

L'ARGENT DE LA VIEILLE (It., v.o.) : Le Marais, 4e (278-47-86).

AU-DELA D'UN PASSE (A., v.o.) : Vidéostone, 6e (325-60-34).

BARBEROUSSE (Jap., v.o.) : Grands Augustins, 6e (633-22-13) ; 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00).

BARTLEBY (Fr.), Studio des Ursulines, 5e (033-39-19).

BETSY (A., v.o.) : Mercury, 8e (225-75-90) ; V.f. : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37).

LE BOIS DE BOULEAUX (Pol., v.o.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Quintette, 5e (033-35-40) ; 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81), à partir de samedi.

BRANCALEONE (It., v.o.) : Le Marais, 4e (278-47-86).

LA COCCINELLE A MONTE-CARLO (A., v.f.) : Marbeuf, 8e (225-47-19) ; Haussmann, 9e (770-47-55) ; Saint-Ambroise, 11e (700-89-16) ; Murat, 16e (288-99-75) ; Secrétan, 19e (206-71-33).

COMMENT SE FAIRE REFORMER (Fr.) : Ermitage, 8e (359-15-71) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Ternes, 17e (380-10-41).

LE CRABE-TAMBOUR (Fr.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Elysées-Point Show, 8e (225-67-29).

DIABOLO MENTHE (Fr.) : Impérial, 2e (742-72-52) ; Marignan, 8e (359-92-82).

ELLES DEUX (Hong., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).

EMMANUELLE 2 (Fr.) (**): Capri, 2e (508-11-69). Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90). Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Paramount-Galaxie, 14e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).

EQUUS (A., v.o.) (*) : Quintette, 5e (033-35-40) ; (v.f.) : Richelieu, 2e (233-56-70).

FAUX MOUVEMENT (All., v.o.) : Studio Gît-le-Cœur, 6e (326-80-25).

LA FRANCE DE GISCARD (Fr.) (**) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14).

LA GUERRE DES ETOILES (A.) (v.f.) : Marbeuf, 8e (225-47-19) ; Haussmann, 9e (770-47-55).

GUERRES CIVILES EN FRANCE (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99).

HOLOCAUST 2000 (It., v.f.) (**) : Rex, 2e (236-83-93) ; Marbeuf, 8e (225-47-19) ; Les Tourelles, 20e (636-51-98).

L'HOMME-ARAIGNEE (A., v.f.) : Capri, 2e (508-11-69) ; Publicis-Matignon, 8e (359-31-97) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03); Paramount-Gaîté, 14e (326-99-34) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).

HOTEL DE LA PLAGE (Fr.) : Paris, 8e (359-53-99).

IL ETAIT UNE FOIS... LA LEGION (A., v.f.) : Marignan, 8e (359-92-82) ; Diderot, 12e (343-19-29), en soirée.

L'INCOMPRIS (It., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; P.L.M.-Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; (v.f.) : Impérial, 2e (742-72-52) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Murat, 16e (288-99-75).

IPHIGENIE (Grec, v.o.) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82) : Colisée, 8e (359-29-46).

JESUS DE NAZARETH (It., première partie, v.f.) : Bilboquet, 6e (222-87-23) ; Madeleine, 8e (073-56-03).

JESUS DE NAZARETH (2e partie, v.f./v.o.) : Arlequin, 6e (548-62-25) ; (v.f.) : France-Elysées, 8e (723-71-11) ; Madeleine, 8e (073-56-03).

JULIA (A., v.o.) : Saint-Germain Village, 5e (633-87-59) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; V.F. : Français, 9e (770-33-88) ; Montparnasse Pathé, 14e (326-65-13).

LACHEZ LES BOLIDES (A., v.f.) : Paramount Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount Galaxie, 14e (580-18-03); Paramount Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24).

MAIS QU'EST-CE QU'ELLES VEULENT ? (Fr.) : Bonaparte, 6e (326-12-12).

LA MAITRESSE LEGITIME (It., v.o.) (**) : Biarritz, 8e (723-69-23) ; Cluny Ecoles, 5e (033-20-12).

LE MIROIR (Sov., v.o.) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82).

MORT D'UN POURRI (Fr.) : Elysées Point Show, 8e (225-67-29).

NENE (It., v.o.) (**) : Biarritz, 8e (723-69-23) ; Studio Raspail, 14e (320-38-98) ; V.F. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).

NOS HEROS... ? (It., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Quartier Latin, 5e (326-84-65) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; 14 Juillet Bastille, 11e (357-90-81), à partir de sam. ; V.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43). Gaumont Sud, 14e (331-51-16) ; Montparnasse Pathé, 14e (326-65-13) ; Clichy Pathé, 18e (522-37-41).

L'ŒUF DU SERPENT (A., v.o.) (*) : Studio de la Harpe, 5e (033-34-83).

PITIE POUR LE PROF (A.-Can., v.o.) : La Pagode, 7e (705-12-15).

POUR QUI LES PRISONS ? (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99). H. sp.

POURQUOI PAS ? (Fr.) (**) : Cluny Ecoles, 5e (033-20-12).

PREPAREZ VOS MOUCHOIRS (Fr.) (*) : Biarritz, 8e (723-69-23).

QUI A TUE LE CHAT ? (It., v.o.) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; V.F. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00).

RAISON D'ETRE (Can.) : Le Seine, 5e (325-95-99).

RAONI (Fr.-Belg.) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62).

RENCONTRES DU IIIe TYPE (A., v.o.) : Saint-Germain Huchette, 5e (633-87-59) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Gaumont Rive Gauche, 6e (548-26-36) : Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; Mayfair, 16e (525-27-06) ; V.f. : Richelieu, 2e ; 2e (742-72-52) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Français, 9e (770-33-88) ; Fauvette 13e (331-56-86) ; Gaumont-Sud 14e (331-51-16) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Wepler, 18e (387-50-70) : Gaumont Gambetta, 20e (797-02-74).

SAUVEZ LE NEPTUNE (A., v.o.) : Balzac, 8e (359-52-70) ; V.f. : Rex, 2e (236-83-93).

SECRETE ENFANCE (Fr.) : Olympic, 14e (542-67-42). H. Sp.

SYBIL (A., v.o.) : Studio Médicis, 5e (633-25-97).

TENDRE POULET (Fr.) : Normandie, 8e (359-41-18) ; Paramount Opéra, 9e (073-34-37) ; Bienvenüe-Montparnasse, 14e (544-25-02).

LA TERRE DE NOS ANCETRES (Fin., v.o.) (*) : Sudio Logos, 5e (033-26-42) ; Olympic, 14e (542-67-42).

LE TOURNANT DE LA VIE (A., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Concorde, 8e (359-92-84) ; V.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Montparnasse

TRAS OS MONTES (Port., v.o.) : Action République, 11e (805-51-33).

VA VOIR MAMAN, PAPA TRAVAILLE (Fr.) : A.B.C., 2e (236-55-54) ; Vendôme, 2e (073-97-52) ; Lord Byron, 8e (225-04-22) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Montparnasse Pathé, 14e (326-65-13) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) : Clichy Pathé, 18e (522-37-41).

VERA ROMEYKE N'EST PAS DANS LES NORMES (All., v.o.) : Panthéon, 5e (033-15-04) ; Olympic, 14e (542-67-42).

LA VIE DEVANT SOI (Fr.) : Paramount Marivaux, 2e (742-83-90) ; Templiers, 3e (272-94-56) ; Marbeuf, 8e (225-47-19)

VIOLANTA (Suis., v. It.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) : Elysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; V.f. : Cambronne, 15e (734-42-96).

LA VOIX DE SON MAITRE (Fr.) : La Pagode, 7e (705-12-15).

VOYAGE AU JARDIN DES MORTS (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99).

VOYAGE A TOKYO (Jap., v.o.) : St-André-des-Arts, 6e (326-48-18).

LA ZIZANIE (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; George-V 8e (225-41-46) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; St-Germain Studio, 5e (033-42-72) ; Bosquet, 7e (551-44-11) : St-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse Pathé, 14e (326-65-13) ; Gaumont Sud, 14e (331-51-16); Cambronne, 15e (734-42-96); Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Wepler, 18e (387-50-70) ; Gaumont Gambetta, 20e (797-02-74).

Les films nouveaux

SALE REVEUR, film français de Jean-Marie Périer : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Elysées-Cinéma, 8e (225-37-90) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Gaumont-Opéra, 9e (073-95-48) ; Fauvette, 13e (331-56-86) : Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).

STAY HUNGRY, film américain de Bob Rafelson, V.O. : Le Racine, 5e (633-43-71) ; Olympic, 14e (542-67-42) ; Mac-Mahon, 17e (380-24-81).

LA CHAMBRE VERTE, film français de François Truffaut : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Caméo, 9e (770-20-89) ; U.G.C Gobelins, 13e (331-06-19) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02).

L'EPREUVE DE FORCE, film américain de Clint Eastwood (*). V.O. : Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23). — V.F. : Boul'Mich, 5e (033-48-29) ; Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Max-Linder, 9e (770-40-04) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24); Moulin-Rouge, 18e (606-34-25); Secrétan, 19e (206-71-33).

LA FIEVRE DU SAMEDI SOIR, film américain de John Badham (*). — V.O. : Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Normandie, 8e (359-41-18). — V.F. : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Helder, 9e (770-11-24) ; U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Murat, 16e (288-99-75) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).

LA TRAPPE A NANAS, film américain de Sam Grossman (*). — V.O. : U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; Ermitage, 8e (359-15-71). — V.F. : Cinémonde-Opéra, 9e (770-01-90) ; U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Secrétan, 19e (206-71-33).

Cinéma

Les séances spéciales

AMARCORD (It., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42), à 18 h. (sf s. et d.).
ANGELA DAVIS L'ENCHAINEMENT (Fr.) : La Clef, 5e (337-90-90).
L'AUTRE (A., v.o.) (**) : Daumesnil, 12e (343-52-97).
LA BALLADE DE BRUNO (All., v.f.) : Les Tourelles, 20e (636-51-98), sam., à 17 h.
LE BAL DES VAMPIRES (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), à 10 h., 12 h. et 24 h.
CHRONIQUE D'ANNA MAGDALENA BACH (All., v.o.) : Le Seine, 5e (325-95-99), à 16 h. 30.
CINQ LEÇONS DE THEATRE D'A. VITEZ (Fr.) : Palais des arts, 3e (272-62-98), à 12 h.
DELIVRANCE (A., v.o.) (**) : Daumesnil, 12e.
LES DIABLES (A., v.o.) (**) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16), mar., à 21 h.
EL TOPO (Mex., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34), à 12 h. et 24 h.
HAROLD ET MAUDE (A., v.o.) : Luxembourg, 6e, à 10 h., 12 h. et 24 h.
HELLZAPOPPIN (A., v.o.) : La Clef, 5e, à 12 h. et 24 h.
GILIAP (Suède, v.o.) : Olympic, 14e, à 17 h. 30 (sf s. et d.).
JE, TU, IL, ELLE (Fr.) : Le Seine, 5e, à 12 h. 15 (sf d.).
LA MONTAGNE SACREE (Mex., v.o.) (**) : Le Seine, 5e, à 20 h. et 22 h. 15.
MORT A VENISE (It., v.o.) : La Clef, 5e, à 12 h. et 24 h.
OBSESSION (A., v.o.) (*) : Olympic, 14e, à 18 h. (sf s. et d.).
PHANTOM OF THE PARADISE (A., v.o.) : Luxembourg, 6e, à 10 h., 12 h. et 24 h.
PORTRAIT DE GROUPE AVEC DAME (All., v.f.) : Les Tourelles, 20e, mar., à 21 h.
THE ROCKY HORROR PICTURE SHOW (Ang., v.o.) : Acacias, 17e (754-97-83), 13 h. et 24 h.
LE VOYAGE DES COMEDIENS (Gr., v.o.) : La Pagode, 7e (705-12-15), J., à 20 h. 30.

Les grandes reprises

ALICE AU PAYS DES MERVEILLES (A., v.o.) : Le Seine, 5e (325-95-99).
AMERICAN GRAFFITI (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Elysées-Point Show, 8e (225-67-29) ; v.f. Omnia, 2e (233-39-56) ; Rio-Opéra, 2e (742-82-54) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
AUTANT EN EMPORTE LE VENT (A., v.f.) : Denfert, 14e (033-00-11).
AU FIL DU TEMPS (All., v.o.) : Le Marais, 4e (278-47-86).
LE BAL DES SIRENES (A., v.o.) : Action-La Fayette, 9e (878-80-50).
LA BALLADE DE BRUNO (All., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).
CASANOVA DE FELLINI (It., v.o.) (*) : Lucernaire, 6e.
LA CONQUETE DE L'OUEST (A., v.o.) : Broadway, 16e (527-41-16), à partir du 7 (sous réserves).
LE DERNIER NABAB (A., v.o.) : New-Yorker, 9e (770-63-40).
LA DERNIERE FOLIE DE MEL BROOKS (A., v.o.) : A.-Bazin, 13e (337-74-39).
ELMER GANTRY LE CHARLATAN (A., v.o.) : Action-Christine, 6e (325-85-78).
FLESH GORDON (A., v.o.) (**) : Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; v.f. : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17).
FREAKS (A., v.o.) : Action-Ecoles, 5e (325-72-07).
LES HAUTS DE HURLEVENT (A., v.o.) : Ranelagh, 16e (288-64-44).
HIROSHIMA MON AMOUR (Fr.) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08).
L'HORRIBLE CAS DU DOCTEUR X (A., v.o.) (**) : Styx, 5e (033-08-40).
LE JEU AVEC LE FEU (Fr.) (**) : Actua-Champo, 5e (033-51-60).
LITTLE BIG MAN (A., v.o.) : Noctambules, 5e (033-42-34).
LES MALES (Can.) : Cluny-Palace, 5e (033-07-76) ; Calypso, 17e (754-10-68).
MARATHON MAN (A., v.o.) : Dominique, 7e (705-04-55).
MON ONCLE (Fr.) J.-Cocteau, 5e (033-47-62).
ORANGE MECANIQUE (A., v.f.) (**) : Haussmann, 9e (770-47-55).
PAIN ET CHOCOLAT (It., v.o.) : Cinéma des Champs-Elysées, 8e (359-61-70).
LA PLANETE SAUVAGE (Fr.) :
LA PRISE DU POUVOIR PAR LOUIS XIV (It., v.o.) : Palais des arts, 3e (272-62-98).
Kinopanorama, 15e (306-50-50).
PROVIDENCE (Fr., vers. angl.) : Studio de la Contrescarpe, 5e (325-78-37) ; Ranelagh, 16e.
LA TERRE DE LA GRANDE PROMESSE (Pol., v.o.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98) ; Studio Cujas, 5e (033-89-22).
LES TROIS CABALLEROS (A., v.f.) : Rex, 2e (236-83-93) ; Rotonde, 6e (633-08-22) ; La Royale, 8e (265-82-66) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (331-06-19) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Napoléon, 17e (380-41-46).

Les festivals

J. TATI : Champollion, 5e (033-51-60), Mer., V., D., Mar. : les Vacances de M. Hulot ; J., S., L. : Jour de fête.
A. HITCHCOCK (v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90), Mer., J. : Frenzy ; V., S. : la Mort aux trousses ; D., L., Mar. : Psychose.
FELLINI-PASOLINI (v.o.) : Acacias, 17e (754-97-83), 15 h. : Fellini-Roma ; 17 h. : Satyricon ; 19 h. : les Mille et Une Nuits ; 21 h. : le Casanova de Fellini.
TERRE A TERRE (v.o.) : Action République, 11e (805-51-33), Mer., J. : 17e Parallèle ; V., S. : Nuit et Brouillard ; D., L. : Luttes en Italie ; Mar. : J'aime la chasse.
CINEMA ITALIEN (v.o.) : Studio Galande, 5e (033-72-71), 14 h. : Enquête sur un citoyen au-dessus de tout soupçon ; 16 h. 15 : Prima Della Revoluzione ; 18 h. 15 : les Poings dans les poches ; 20 h. : Allonsanfan ; 22 h. : Mama-Roma.
BOITE A FILMS (v.o.), 17e (754-51-50), I : 13 h. et 17 h. 15 : The Song Remains the Same (+ V., S., D., L., Mar., à 24 h.) ; 15 h. 15 : le Lauréat ; 19. h. 45 : Cabaret ; 22 h. : Chiens de paille. — II : 13 h. : Let It Be ; 14 h. 30 : Easy Rider ; 16 h. 15 : Frankenstein Jr ; 18 h. : les Damnés ; 20 h. 30 : Mort à Venise ; 22 h. 30 : Phantom of the Paradise ; V., D., L., Mar., S., à 24 h. 15 : Délivrance.
CHATELET-VICTORIA (v.o.), 1er (508-94-14), 13 h. 30 : le Dernier Tango à Paris ; 13 h. 45 : Taxi Driver ; 17 h. 45 : Au-delà du bien et du mal ; 20 h. 10 et 22 h. 10 : Cabaret (+ S., à 24 h. 20) ; V., à 24 h. 20 : A bout de souffle.
M. DURAS : Le Seine, 5e (325-95-99), 12 h. 20 : India Song ; 14 h. 30 : Baxter, Vera Baxter.
LITTERATURE CONTEMPORAINE ET CINEMA (v.o.), Olympic, 14e (542-67-42). Mer. : Ulysse ; J. : Sanctuaire ; V. : Le cœur est un chasseur solitaire ; S. : Cadavres exquis ; D. Abattoir 5 ; L., Mar. : les Désarrois de l'élève Torless.
ROCK-CONFRONTATIONS (v.o.) Saint-Séverin, 5e (033-50-91).
STUDIO 28 (v.o.), 18e (606-36-07), J. : Raoni ; V. : l'Hérétique n° 2 ; S., D. : la Guerre des étoiles ; L., M. : Film des cinquante ans du Studio 28.
C. CHAPLIN (v.o.), Nickel-Ecoles, 5e (325-72-07). Mer. : les Temps modernes ; J. : les Lumières de la ville ; Mar., V. : The Kid ; S. : l'Emigrant ; D. : la Ruée vers l'or.
R. BROOKS (v.o.) Action La Fayette, 9e (878-80-50) : Mer. : la Chevauchée sauvage ; J. : la Chatte sur un toit brûlant ; Mar., V. : Bas les masques ; S. : Doux oiseau de jeunesse ; D. : la Dernière Chasse ; L. : De sang-froid.
MARLENE DIETRICH (v.o.), Action Christine, 6e (325-85-78) ; Mer., D. : Blonde Vénus ; J. : Ange ; V. : Désir ; Mar., Sam. : Shanghai Express ; L. : Morocco.

Dans la région parisienne

YVELINES (78)

CHATOU, Louis-Jouvet (966-20-07) : Jésus de Nazareth (première partie). — Olympia (966-11-53) : l'Amant de poche (*).
CONFLANS-SAINTE-HONORINE, U.G.C. (972-60-96) : la Trappe à nanas (*) ; l'Epreuve de force (*).
LA CELLE-SAINT-CLOUD, Elysées II (969-69-58) : l'Homme araignée ; l'Epreuve de force (*).
LE CHESNAY, Parly II (954-54-00) : la Zizanie ; la Trappe à nanas (*) ; A la recherche de M. Goodbar (**) ; la Fièvre du samedi soir (*) ; American graffiti.
LES MUREAUX, Club AB (474-04-53) : l'Epreuve de force (*) ; Va voir maman, papa travaille. — Club YZ (474-94-46) : la Trappe à nanas (*) ; la Zizanie ; Mar., 20 h. 45 : Soldat bleu (**).
LE VESINET, Médicis (966-18-15) : Hôtel de la plage. — Cinécal (976-39-17) : le Bus en folie ; Délivrance ; Macadam à deux voies (v.o.) ; Sourire d'une nuit d'été ; Duel (v.o.) ; Laissez-les vivre. — CAL (976-32-75), Jeu., 21 h. : l'Aveu ; sam., 21 h. : Moulin-Rouge.
ELANCOURT, Centre des Sept Mares (062-81-84) : la Coccinelle à Monte-Carlo ; Marathon Man (**) ; La prof donne des leçons particulières.
MANTES, Domino (092-04-05) : Rencontres du troisième type ; Sale rêveur ; la Fièvre du samedi soir (*). — Normandie (477-02-35) : la Zizanie.
POISSY, U.G.C. (965-07-12) : la Zizanie ; la Coccinelle à Monte-Carlo ; Sauvez le Neptune ; A la recherche de M. Goodbar (**).
SAINT-CYR-L'ECOLE (045-00-62) : la Ballade de Bruno ; Bernard et Bianca.
SAINT-GERMAIN-EN-LAYE, C2L (963-04-08) : Rencontres du troisième type ; la Fièvre du samedi soir (*). — Royal (963-09-72) : Va voir maman, papa travaille ; Une belle fille comme moi ; Reptilicus.
VELIZY, Centre commercial (946-34-26) : la Zizanie ; Rencontres du troisième type ; A la recherche de M. Goodbar (**) ; l'Epreuve de force (*).
VERSAILLES, Cyrano (950-58-58) : Va voir maman, papa travaille ; l'Incompris ; Rencontres du troisième type ; la Chambre verte ; l'Epreuve de force (*) ; les Trois Caballeros. — C2L (950-55-55) : le Sale Rêveur. — Club (950-17-96) : Bugsy Malone ; l'Ami américain (v.o.) (*) ; Une femme disparaît ; Chantage (v.o.) ; Laissez-les vivre ; Meurtre (v.o.).

ESSONNE (91)

BOUSSY-SAINT-ANTOINE, Buxy (900-50-82) : l'Epreuve de force (*) ; la Fièvre du samedi soir (*) ; l'Amant de poche (*) ; Et vive la liberté (mat.) ; Lâchez les bolides.
BURES-ORSAY, Ulis (907-54-14) : Va voir maman, papa travaille ; la Fièvre du samedi soir (*) ; la Trappe à nanas (*) ; les Trois Caballeros.
CORBEIL, Arcel (088-06-44) : les Trois Caballeros ; l'Epreuve de force (*) ; la Fièvre du samedi soir (*).
EVRY, Gaumont (077-06-23) : A la recherche de M. Goodbar (**) ; Sale rêveur ; Va voir maman, papa travaille ; la Zizanie ; Rencontres du troisième type.
GIF, Central ciné (907-61-85) : Tendre poulet ; le Diable probablement.
GRIGNY, France (906-49-96) : Comment se faire réformer ; la Coccinelle à Monte-Carlo. — Paris (905-79-60) : Diabolo menthe.
PALAISEAU, Casino (014-26-60) : Hôtel de la plage ; Emmanuelle 2 (**).
RIS-ORANGIS, Cinoche (906-72-72) : J'ai même rencontré des tziganes heureux ; Marathon Man (**) ; Bugsy Malone ; Touche pas à mon gazon ; Alice n'est plus ici ; la Vie devant soi.
SAINTE-GENEVIEVE-DES-BOIS, Perray (016-07-36) : la Zizanie ; Comment se faire réformer ; Holocauste 2000 (**) ; Nos héros...

HAUTS-DE-SEINE (92)

ASNIERES, Tricycle (793-02-13) : la Zizanie ; A la recherche de M. Goodbar (**) ; Rencontres du troisième type.
BAGNEUX, Lux (664-02-47) ; la Coccinelle à Monte-Carlo.
BOULOGNE, Royal (605-06-47) : Il était une fois la légion ; Monsieur papa.
CLAMART, CC (645-11-87), Sam., 15 h. : Lawrence d'Arabie ; Sam., 20 h. 30 : Pain et chocolat.
LA GARENNE, Voltaire (242-22-22) : Un moment d'égarement.
GENNEVILLIERS, Maison pour tous (793-21-63) : Tendre poulet ; la Chambre de l'évêque.
LEVALLOIS, Sadoul (270-22-15) : la Petite Fille au bout du chemin (v.o.) ; Bernard et Bianca.
MALAKOFF, Palace (253-12-69) : Emmanuelle 2 (**) ; l'Argent de la vieille ; les Naufragés du 747.
NEUILLY, Village (722-83-05) : l'Epreuve de force (*).
RUEIL, Ariel (749-48-25) : American graffiti ; la Zizanie. — Studio (749-19-47) : Comment se faire réformer ; l'Amant de poche (*) ; Anne et Andy (mat.) ; Betsy (soirée).
SCEAUX, Trianon (661-20-52) : Anne et Andy ; Liaisons dangereuses (*) ; l'Amour violé (*).
VAUCRESSON, Normandie (970-28-60) : Titi, Gros Minet et leurs amis ; Qui a tué le chat ? ; Comment se faire réformer.

SEINE-SAINT-DENIS (93)

AUBERVILLIERS, Studio (833-16-16) : le Miroir ; J.-A. Martin photographe (v.o.) ; la Revanche de Frankenstein (v.o.).
AULNAY-SOUS-BOIS, Parinor (931-00-05) ; Rencontres du troisième type ; la Zizanie ; l'Epreuve de force (*) ; l'Homme-Araignée. — Prado : La prof donne des leçons particulières (*) ; J.-A. Martin photographe.
BAGNOLET, Cinoche (360-01-02) : Voyage à Tokyo ; New-York New-York.
BOBIGNY, Centre commercial (830-69-70) : les Farceurs de l'école mixte ; Betsy ; Comment se faire réformer.
DRANCY, Trianon (284-00-10) : Bernard et Bianca.
EPINAY, Epicentre (826-89-50) : Comment se faire réformer.
LE BOURGET, Aviatic (284.17-85) : Rencontres du troisième type ; A la recherche de M. Goodbar (**) ; la Zizanie.
MONTREUIL, Méliès (858-45-33) : les Trois Caballeros ; la Fièvre du samedi soir (*) ; la Trappe à nanas (*).
PANTIN, Carrefour (843-28-02) : Lâchez les bolides ; l'Homme-Araignée ; la Trappe à nanas (*) ; la Fièvre du samedi soir (*) ; l'Epreuve de force (*) ; les Trois Caballeros.
LE RAINCY, Casino (927-11-98) : les Trois Caballeros.
ROSNY, Artel (528-80-00) : la Fièvre du samedi soir (*) ; American graffiti ; l'Epreuve de force (*) : l'Homme-Araignée ; Comment se faire réformer ; la Coccinelle à Monte-Carlo.
VINCENNES, Palace (328-22-56) : Il était une fois la Légion.

VAL-DE-MARNE (94)

CACHAN, La Pléiade (253-13-58) : Il était une fois la Légion.
CHAMPIGNY, Pathé (880-52-97) : Va voir maman, papa travaille ; Sale Rêveur ; Rencontres du troisième type ; A la recherche de M. Goodbar.
CRETEIL, Artel (898-82-54) : l'Homme-Araignée ; Comment se faire réformer ; la Fièvre du samedi soir (*) ; Flesh Gordon (**) ; les Trois Caballeros ; l'Incompris. — Maison Malraux (899-94-50) : merc., 20 h. 30, Tous les autres s'appellent Ali ; dim., 15 h. 30, Hellzapoppin.
CHOISY-LE-ROI, C.M.A.C. (890-89-79) : New-York New-York ; To be or not to be.
LA VARENNE, Paramount (883-59.20) : les Trois Caballeros ; Lâchez les bolides ; l'Epreuve de force (*).
LE PERREUX, Palais du parc (324-17-04) : les Trois Caballeros.
MAISONS-ALFORT, Club (376-71-70) : la Zizanie, Deux Super-Flics, Nos héros...
NOGENT-SUR-MARNE, Artel (871-01-52) : la Trappe à nanas (*) ; la Fièvre du samedi soir (*) ; la Chambre verte ; l'Epreuve de force (*). — Port : American graffiti.
ORLY, Paramount (726-21-69) : La- Nos héros... ; Va voir maman, papa travaille ; American graffiti ; la Zizanie.
VILLEJUIF, Théâtre R.-Rolland (726-15-02) : Nous irons tous au Paradis.
VILLENEUVE-SAINT-GEORGES, Artel (839-08-54) : la Trappe à nanas (*) ; Sale Rêveur ; l'Epreuve de force (*).

VAL-D'OISE (95)

ARGENTEUIL, Alpha (981-00-07) : la Fièvre du samedi soir (*) ; Sale Rêveur ; l'Epreuve de force (*) ; American graffiti ; Va voir maman, papa travaille, Nené. — Gamma (981-00-03) : la Coccinelle à Monte-Carlo (*) ; l'Homme araignée.
CERGY-PONTOISE, Bourvil (030-46-80) : Rencontres du troisième type ; les Trois Caballeros ; la Fièvre du samedi soir (*) ; la Zizanie.
ENGHIEN, Français (417-00-44) : Va voir maman, papa travaille ; la Zizanie ; la Chambre verte ; Rencontres du troisième type ; Jésus de Nazareth (2e partie). — Marly : A la recherche de M. Goodbar (**). — Hollywood : les Trois Caballeros.
SAINT-GRATIEN, Toiles (989-21-89) : les Petits Calins ; Bandes de flics (**) ; Barberousse.
SARCELLES, Flanades (990-14-33) : la Fièvre du samedi soir (*) ; la Zizanie ; la Trappe à nanas (*) ; les Trois Caballeros ; Va voir maman, papa travaille.

Danse

THEATRE DE LA PORTE-SAINT-MARTIN (607-37-53), à partir du 11, à 21 h. : Fiesta Flamenca (avec Pepe de Vordoba...).
ESPACE CARDIN (266-17-30), les 5 et 8, à 16 h., les 8, 9, 10 et 11, à 20 h. 30 : Chhau.

VOTRE TABLE CE SOIR

● Ambiance musicale - ■ Orchestre . P.M.R.: prix moyen du repas - J... h. ouvert jusqu'à... heures

DINERS AVANT LE SPECTACLE

L'ALSACE AUX HALLES 236-74-24 16, rue Coquillière, 1er. T.l.jrs	Ouv. jour et nuit. Chans. et music. de 22 h. à 6 h. du mat. av. nos animat. Spéc. alsac. Vins fins d'Alsace et MUTZIG, la Reine des Bières
CHEZ HANSI 548-96-42 3, place du 18-Juin, 6e. T.l.jrs	Jusqu'à 2 heures du matin. Ambiance musicale. Ses spécialités alsaciennes. Ses vins fins d'Alsace et MUTZIG, la Reine des Bières.
FLORA DANICA ELY. 20-41 142, Champs-Elysées, 8e. T.l.jrs	19 h. à 0 h. Vue sur son agréable jard. Spéc. Danoises et Scandinaves. Hors-d'œuvre danois. Festival de Saumon. Mignon de rennes. Canard.
AUB. DE RIQUEWIHR 770-62-39 12, faubourg Montmartre, 9e. T.l.j.	Jusqu'à 2 heures du matin. Ambiance musicale. Ses spécialités alsaciennes. Ses vins fins d'Alsace et MUTZIG, la Reine des Bières.
CREP'S GRILL 236-62-35 59, rue Réaumur, 2e.	Jusqu'à 1 heure du matin. Fermé dimanche. Ses huitres et coquillages, crêpes, grillades. Diner à partir de 18 h. 30.

DINERS

RIVE DROITE

MONSIEUR BŒUF T.l.jrs 31, rue Saint-Denis, 1er. 508-58-35	Nouvelle direction. Déjeuner d'affaires. Diner-Souper. Cadres étoffés de maitre. Son célèbre « BŒUF ROSE » et ses vins de propriété.
TRATTORIA TOSCANA 236-53-45 23, pass. des Panoramas, 2e. F/dim.	T.l.jrs sauf dim. Spéc. italiennes, ses vins Piccata Maison. Escalopines marsala Scampi. Fritti Calamaretti livornaise. Jusqu'à 22 heures.
ASSIETTE AU BŒUF - POCCARDI 9, bd des Italiens, 2e. T.l.jrs ●	Propose une formule Bœuf pour 26 F s.n.c. (29.90 F s.c.), le soir jusqu'à 1 h. du matin avec ambiance musicale. Desserts faits maison.
ROGER PLEGAT WESTPHALIE 8, av. F.-Roosevelt, 8e. 359-91-20	Jusq. 1 h. mat. Spéc. du Rouergue. Cassoulet aveyron. Confit canard feuilleté au roquefort. Ses poissons grillés. Fermé samedi.
JOSEPH 359-63-25 56, rue Pierre-Charron, 8e. F/dim.	Jusqu'à 10 heures. Dans le même cadre agréable depuis 1920 - Cuis. Franç. de tradition - Spécialités de poissons - Sa cave réputée.
LA MENARA 073-06-92 8, bd de la Madeleine, 8e. F/dim.	Jusqu'à 23 h. 30 dans le cadre féerique d'un palais marocain : Pastilla aux pigeons - Méchoui - Ses tagines et brochettes. MENU 90 F.
ASSIETTE AU BŒUF 123, Champs-Elysées, 8e. T.l.jrs	Propose une formule Bœuf pour 26 F s.n.c. (29,90 F s.c.), le soir jusqu'à 1 heure du matin. Desserts faits maison.
LE CARVERY 770-93-00 16, rue Laffitte, 9e. T.l.jrs	Jusq. 22 h. Tranchez vous-même aut. qu'il vous plaira. Formule 75 F. comprenant : hors-d'œuvre, viandes à volonté, salade, from., dessert.
FLO PRO. 13-59 63, rue Saint-Denis, 10e. F/dim.	La plus pittoresque brasserie de Paris. Ouverte jusqu'à 2 heures du matin. Ses spécialités. Foie gras frais 22 F.
LOUIS XIV 208-56-56 - 200-19-20 3, boulevard Saint-Denis, 10e.	Déjeuners. Diners. Soupers après minuit. Fermé le lundi et le mardi. Huitres. Fruits de mer. Crustacés. Rôtisserie. Salons pour réceptions.
LE BŒUF SUR LE GRILL 727-98-40 47, av. R.-Poincaré, 16e. F/dim.	Jusq. 23 h. Entrée. Tourteau frais décortiqué 25. Salade foie gras 25. Grillades pièce d'agneau estragon 35 F, T'Bone Steak (400 g) 35 F.
ZIMMER T.l.jrs Place du Châtelet, 1er. 236-74-03	Jusq. 2 h. Cadre historique IIe Empire. Brasserie au rez-de-chaussée. Restaurant gastronomique 1er étage, Spéc. POISSONS et VIANDES. Menu Champenois de classe. 1/2 Champ., 95 F s.c. Salles pr banquets.
TOKYO, 9, rue de l'Isly, 8e. T.l.jrs	387-19-04. J. 22 h. Spéc. Jap. et Barbecue Coréen. P.M.R. 45-50 F.
LE GOURAYA 280-29-92 62, rue du Fg-Montmartre, 9e.	J. 22 h. MENU 30 F. Tout à volonté. Cuis. Franç. soignée. Spéc. COUSCOUS le vend. et sam. sur réservat. Salon 20 pers. Cadre confortable.
AUX CAPITOULS F/dim., sam. m. 10, r. Villebois-Mareuil, 17e 380-26-44	Jusqu'à 22 heures. Spécialités Toulousaines : Cassoulet au confit d'oie 34. Gésiers d'oie aux morilles 34, Cou de canard farci truffé. Grillades.
LA MAISONNETTE POLONAISE, 57, r. Clignancourt, 18e. 255-67-55	F/dim., lundi. Jusq. 2 h. du mat. Vous pouvez goûter les spécialités polonaises, russes, vodka. Ambiance mus., piano, accordéon, chants.
MIKADO-MONTMARTRE 280-55-10 55, boul. Rochechouart, 9e F/mardi	Jusq. 22 h. même décor dep. 1920. Cuis. française traditionnelle. MENUS « Club » 29 F. « ROYAL » 49 F. Les spéc. de sa grande carte.
LE BOCK LORRAIN 208-17-28 27, bd Magenta, 10e et 203-23-44	Spécialités Lorraines - MENU à 30 F, vin et service en sus. Grillades au feu de bois. Salons de 10 à 100 couverts.
LE SALAMMBO 727-71-91 121, av. Victor-Hugo, 16e. T.l.jrs	Jusq. 23 h. 30. Nouv. cadre 1930 confortable et douillet. Ses grillades de 16 à 32, ses poissons et plats du jour - PARKING proche.
LE SULLY DAUPHINE 553-25-47 85, av. Foch, 16e. F/dim.	Jusqu'à 23 heures, dans le calme, sa salle panoramique sur le bois. Ses spécialités sarladaises : confits foie gras, terrine. MENU 55 F.
ST-JEAN-PIED-DE-PORT F/dim. 23, av. Wagram, 17e, P. as. 227-11-41	Menu 76 F tout compris. Déjeuners d'aff. Diners carte. Cassoulet, paëlla, magret de canard, fruits de mer, gibiers, soufflé framboises.
BAUMANN 574-16.16 - 16-75 64, av. des Ternes, 17e. F/d., l. midi	Une gamme incomparable de choucroutes. Son banc d'huitres, ses spéc. d'Alsace. On sert jusqu'à minuit. Nos choucroutes classiques à emport.
LE SOLEIL D'HAITI 606-48-63 32 bis, rue des Trois-Frères, 18e	Jusq. 23 h. Nouveau à Paris. Spéc. Haitiennes, consommé de la tortue, porc aubergine. PORT AU PRINCE, poulet créole, punch, Krémas.
LE GUERLANDE 606-59-05 12, rue Caulaincourt, 18e.	T.l.jrs Au pied de la Butte, un cadre confortable, une table variée, un vivier de truites et d'écrevisses, environ 100 F.

RIVE GAUCHE

LA COCHONNAILLE 21, rue de la Harpe, 5e. 533-56-81	Jusq. 23 h. 30 sem., 0 h. 30 le samedi. Cave historique du XIIe. Souper aux chandelles. Assiette de cochonnaille 16, Menus 34,50 et 41,40 s.c.
LA BUVETTE DU 5e 033-80-81 4, rue des Fossés-Saint-Jacques, 5e	Ouv. de 18 h. à 2 h. du matin. F/dim. Menu 39 F. Vin, serv. compr. Spéc. : pavé à la provençale, amb. mus., act. Philippe Gilles et ses ch.
BISTRO DE LA GARE 59, bd du Montparnasse, 6e. T.l.jrs	3 hors-d'œuvre, 3 plats 26,50 F s.n.c. (30.50 F s.c., Décor classé monument historique. Desserts faits maison.
ASSIETTE AU BŒUF T.l.jrs Face église St-Germain-des-Prés, 6e	Propose une formule Bœuf pour 26 F s.n.c. (29,90 F s.c.) jusqu'à 1 heure du matin avec ambiance musicale. Desserts faits maison.
LAPEROUSE 326-68.04 51, quai Grands-Augustins, 6e T.l.j.	On sert jusqu'à 23 heures. Grande carte. Menu 90 F. Service non compris. Ses salons de 2 à 40 couverts.
LES VIEUX METIERS 598-90-03 ● 13, boulevard Auguste-Blanqui, 13e. Fermé le dimanche et le lundi.	Ecrevisses flambées. Langouste grillée. Poulette mousserons. Canard cidre. Pâtisserie maison. Sancerre Roland Salmon. Bourgogne Michel Malard. Cuisine Michel Moisan. Souper aux chandelles 90 à 200 F.
SHINTOKYO T.l.jrs 22, rue Delambre, 14e. 326-45-00	Jusqu'à 23 h. Spéc. japonaises : SOUKIYAKI - SASHIMI - Barbecue Coréen - Grillades à votre goût... préparées par vous. P.M.R. : 45.
PIZZA GRILL 579-39-00 96, rue Saint-Charles, 15e.	et 206 rue Convention : 2 rest. de Spécialités italiennes et grillades avec leurs salles climatisées. Ouvert jusqu'à 23 h. 30.
LA TAVERNE ALSACIENNE 286, r. de Vaugirard, 15e. 828-80-60	Dans sa nouvelle brasserie aux décors et costumes alsaciens vous seront servies une des meilleures choucroutes de Paris et les Poulardes de sa ferme. Métro Vaugirard. Ouvert tous les jours et toute l'année.
CHEZ FRANÇOISE 551-87-20 Aérog. Invalides. F/lundi. 705-49-03	Guy DEMESSENCE. Foie gras frais maison, barbue aux petits légumes. Filets de sole « Françoise », lapereau sauté au vinaigre de Xérès.
LE PERRON (St-Germain-des-Prés) 6, rue Perronnet. 548-62-97	Charmante salle et mezzanines, accueil chaleureux. Menu à 38 F vin et s.c. Carte env. 80 F vin et s.c. Ouv. jusq. 2 h. mat. F/sam. midi, dim.
CIEL DE PARIS 56e étage Tour Montparnasse 538-52-35	Restaurant panoramique. Spécialités. Carte à partir de 80 F tt compr. Tous les jours même le dimanche jusqu'à 2 heures du matin.

DINERS - SPECTACLES

ETOILE DE MOSCOU. ELY. 63-13 6, r. A.-Houssaye, 8e (Etoile) T.l.jrs	Rest. spect. de gde classe. V. Novsky et les Chœurs Russes. Tzigane Zina, Igor et Anouchka, Noral Aklian, Or. Pall Gesztros av. S. Voltys.
VILLA D'ESTE ELY. 78-44 4, rue A.-Houssaye, 8e. T.l.jrs	Et dans. av. M. Lines et son Orch. Menu sug. 90 F et carte Mouloudji, C. Doréal, J. Meyran, G. Séty, C. Wright, A. Astor, Brahma.
MONSEIGNEUR 874-25-35 94, rue d'Amsterdam, 9e. T.l.jrs	Souper orchestre tzigane. Orchestre de danse de 21 h. à l'aube. Sa carte gastronomique ou son menu suggest. 160 F B.C., Réserv. dès 19 h.
L'OLYMPE 824-46-65 15, rue de la Grange-Batelière, 9e.	Jusqu'à 4 h. Jean VASSILIS présente son nouveau spectacle grec avec sa formation. Menu gastronomique avec spécialités et sa carte.

ENVIRONS DE PARIS

CHATEAU DE LA CORNICHE T.l.j. Rolleboise, aut. Ouest s. Bonnières	Vue panoramique sur la vallée de la Seine. Parc 2 ha. Tennis éclairé. Repas d'affaires gastronomiques. Salons privés. 27 ch. Tél. 479-91-24.

SOUPERS APRÈS MINUIT

NAVY CLUB 58, bd Hôpital (13e) 35-91-94 et 99-36. De 19 h. à l'aube - MENU 53 F. Diners - Soupers. F/l. (sf férié).

GUY 6, rue Mabillon - 033-87-61 SOUPER BRESILIEN. Prix de la meilleure cuisine étrangère de Paris pour 1978. Feijoada - Churrascos - Camaroes

LE PETIT ZINC rue de Buci, 6e ODE. 79-34. Huitres. Poissons. Vins de pays.

WEPLER 14, place Clichy 522-53-29. SON BANC D'HUITRES. Foies gras frais - Poissons.

LA TOUR D'ARGENT 6, place de la Bastille. 344-32-19. Cadre élégant et confortable. Midi à 1 h. 15 mat. Grillades. BANC D'HUITRES

TERMINUS NORD 824-48-72. Ts les jours. Brasserie 1925. Spéc. alsaciennes. 23, rue de Dunkerque (10e).

JULIEN Tous les soirs jusqu'à 1 h. 30 (sf dim.) 16, rue du Fg-Saint-Denis (10e) 770-12-06.

LE MUNICHE 27, r. de Buci, 6e 633-62-09. Choucroute - Spécialités.

BRASSERIE - TABAC PIGALLE Pl. Pigalle, 606-72-90. Choucroute Banc d'huitres. Bières Löwenbraü.

DESSIRIER T.l.jrs 754-74-14 9, pl. Pereire (17e). LE SPECIALISTE DE L'HUITRE. Poissons - Spécialités - Grillades.

MERVEILLES DES MERS 292-20-14 CHARLOT 1er, 522-47-08 128 bis, boulevard de Clichy (18e). Son banc d'huitres - Poissons.

LE LOUIS XIV 8, bd St-Denis, 200-19-90. Fermé lundi mardi. HUITRES, FRUITS DE MER. Crustacés. Rôtisserie.

DES RESTAURANTS OUVERTS 24 heures sur 24

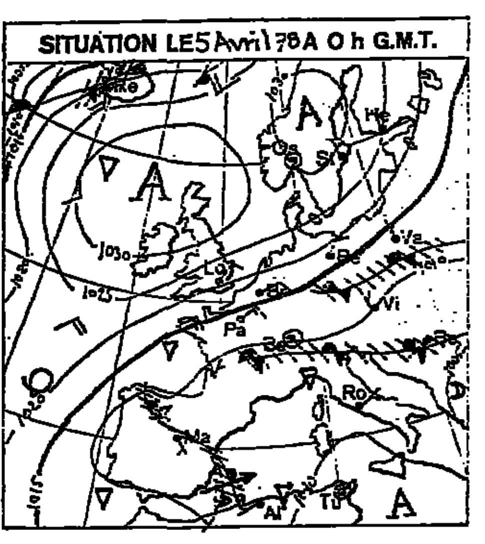
L'ALSACE LA MAISON DES CHOUCROUTES sa boutique de comestibles. 39, Champs-Elysées - 359-44-24.

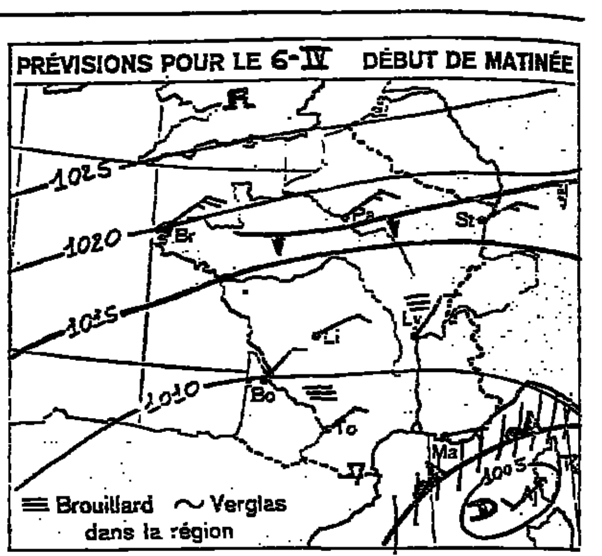
AU PIED DE COCHON Le fameux restaurant des Halles. Fruits de mer, Grillades. 6, rue Coquillière. - Cen. 11-75 +

LE GRAND CAFÉ BANC D'HUITRES. POISSONS - GRILLADES. 4, bd des Capucines - OPE. 47-45.

AUJOURD'HUI

MÉTÉOROLOGIE





Lignes d'égale hauteur de baromètre cotées en millibars (le mb vaut environ ¾ de mm)

Zone de pluie ou neige ▽ averses orages Sens de la marche des fronts

Front chaud Front froid Front occlus

Evolution probable du temps en France entre le mercredi 5 avril à 0 heure et le jeudi 6 avril à 24 heures :

Les hautes pressions des îles Britanniques et les basses pressions d'Espagne et de Méditerranée occidentale entretiendront sur la France un flux de nord-est à est.

Jeudi 6 avril, sur la moitié nord du pays, quelques petites pluies pourront encore avoir lieu, en particulier près de la Manche, mais le temps deviendra moins humide et plus frais, avec des éclaircies assez belles. Les vents, de nord-est, seront assez forts dans l'intérieur, forts avec des rafales sur les côtes, ainsi que dans la basse vallée de la Loire.

Sur la moitié sud, quelques brumes matinales dans les vallées disparaîtront rapidement, puis le temps sera variable avec des ondées éparses parfois accompagnées d'orages. Ces ondées se produiront dès le matin sur les régions méditerranéennes, les Cévennes et le sud des Alpes, où des pluies abondantes sont à craindre. Les vents seront modérés en général, temporairement assez forts sur le littoral.

Les températures varieront peu.

Mercredi 5 avril, à 7 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris, de 1 014,3 millibars, soit 760,8 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 4 avril ; le second, le minimum de la nuit du 4 au 5) : Ajaccio, 16 et 5 degrés ; Biarritz, 17 et 6 ; Bordeaux, 15 et 7 ; Brest, 9 et 6 ; Caen, 8 et 7 ; Cherbourg, 7 et 6 ; Clermont-Ferrand, 12 et 7 ; Dijon, 15 et 6 ; Grenoble, 18 et 7 ; Lille, 9 et 5 ; Lyon, 15 et 5 ; Marseille, 17 et 6 ; Nancy, 14 et 7 ; Nantes, 11 et 9 ; Nice, 17 et 11 ; Paris-Le Bourget, 13 et 7 ; Pau, 16 et 6 ; Perpignan, 13 et 8 ; Rennes, 11 et 8 ; Strasbourg, 15 et 8 ; Tours, 11 et 8 ; Toulouse, 16 et 5 ; Pointe-à-Pitre, 27 et 25.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 21 et 11 degrés ; Amsterdam, 6 et 3 ; Athènes, 18 et 13 ; Berlin, 11 et 2 ; Bonn, 15 et 4 ; Bruxelles, 8 et 5 ; Le Caire, 39 (max.) ; Iles Canaries, 20 et 15 ; Copenhague, 10 et 0 ; Genève, 14 et 5 ; Lisbonne, 15 et 8 ; Londres, 8 et 3 ; Madrid, 11 et 4 ; Moscou, 8 (max.) ; New-York, 9 et 8 ; Palma-de-Majorque, 17 et 7 ; Rome, 20 et 6 ; Stockholm, 6 et — 4.

Journal officiel

Sont publiés au *Journal officiel* du 5 avril 1978 :

DES DECRETS

● Portant suppression et création d'emplois au ministère de l'intérieur ;

● Portant suppression des emplois de préfet de Paris, de secrétaire général adjoint de la préfecture de Paris et de directeur de cabinet du préfet de Paris (il s'agit d'une régularisation administrative liée au nouveau statut de la capitale) ;

● Portant constitution du domaine de la commune de Maupiti (Polynésie française) ;

● Portant approbation d'une délibération du conseil général de la Réunion modifiant les critères de répartition entre les communes de l'octroi de mer.

DES ARRETES

● Relatif aux taxes perçues en matière de marques de fabrique, de commerce ou de service ;

● Relatif aux taxes perçues au titre du registre national du commerce ;

● Relatif aux taxes perçues en matière de brevets d'invention et de certificats d'utilité.

UNE CIRCULAIRE

● Concernant le décret n° 78-501 du 31 mars 1978 pris pour l'application de la loi n° 76-1181 du 22 décembre 1976 relatif aux prélèvements d'organes.

Documentation

● *Le « Guide des centres d'information et de documentation de l'administration »*, que vient de publier La Documentation française, contient la liste des quinze cents organismes de ce type qui sont à la disposition du public ou des organisations professionnelles. (La Documentation française, 29, quai Voltaire, Paris-7e.)

Pédagogie

● *Les réalisations audiovisuelles à l'école* sont le thème de deux journées de débats et de présentation de matériels et de productions, organisées par l'Institut supérieur de pédagogie, qui auront lieu les 10 et 11 mai, 1, rue de l'Abbaye, 75006 Paris.

★ Institut supérieur de pédagogie, 5, quai aux Fleurs, 75004 Paris, tél. 033-54-82.

TOURISME

Dans le Languedoc-Roussillon

LES RECETTES ONT ATTEINT 3,8 MILLIARDS DE FRANCS EN 1977

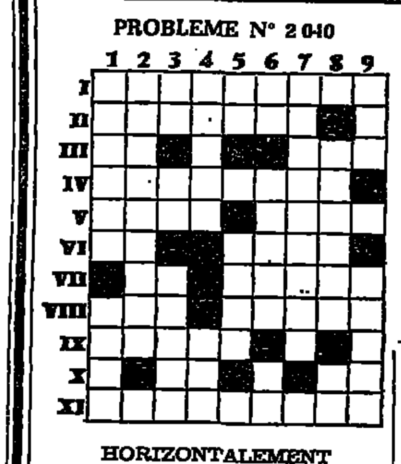
« Dans le secteur du bâtiment et des travaux publics, l'aménagement du littoral du Languedoc-Roussillon apporte, depuis quatorze ans, une activité importante et régulière qui s'est traduite par la création d'environ 8 000 emplois », indique le ministre de l'équipement et de l'aménagement du territoire dans une réponse à M. Paul Balmigère, député (P.C.) de l'Hérault. Dans les autres secteurs, les diverses estimations permettent de conclure à un chiffre situé entre 20 000 et 25 000 emplois permanents dont sensiblement la moitié ont été créés par les entreprises dont les activités sont directement liées au tourisme et l'autre moitié par accroissement des effectifs des activités de service.

Ces dernières activités bénéficient d'un important accroissement de chiffre d'affaires à cause des dépenses effectuées par les touristes dans la région (3 milliards 800 millions de francs en 1977). Il s'y ajoute, pendant la durée de la saison touristique, un nombre d'emplois temporaires qui peut être évalué à environ 20 000.

Au total, les meilleures estimations possibles permettent de conclure selon le ministère à la création de 30 000 à 33 000 emplois permanents et 20 000 emplois saisonniers. La masse salariale totale correspond à celle de 33 000 à 38 000 emplois permanents.

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 2 040



HORIZONTALEMENT

I. Inquiètent un cœur délicat. — II. Quelque chose de désolant. — III. Adopté par les fils du Céleste Empire ; A une bonne tête. — IV. Courantes, en ce bas-monde. — V. Passe à Saint-Lô ; S'entendent de *loin*. — *VI. Fin de participe* ; Se manifeste avec éclat. — VII. Agrémente un paysage ; Cors. — VIII. Agités puis jetés avec quelque anxiété ; Fourni. — IX. Prendra une décision. — X. Vieux caractère ; Terme musical. — XI. Qui porte les traces d'une hydrophobie prolongée.

VERTICALEMENT

1. Se dépense en frais d'éloquence ; Conjonction. — 2. Exigent un entretien constant. — 3. Participe ; Abréviation ; Mettra à bout. — 4. Pinceau de valeur ; A des dents solides. — 5. Quotient ; Figure mythologique. — 6. Un peu de tout ; Se donne bien du mal pour la galerie ; Préposition. — 7. Enrôlerions. — 8. De bons poils ; Affaire de mœurs. — 9. Indique que rien ne va plus ; Bande à part.

Solution du problème n° 2 039

Horizontalement

I. Doute ; Léo. — II. Ecrivains. — III. Ta ; Cernée. — IV. — Tr ; Cère. — V. Eifel ; Vs. — VI. Snobisme. — VII. Aïe ! ; Mort. — VIII. N.N.E. ; Lai. ? IX. Rosettes. — X. Si ! ; Au. — XI. Kerguelen.

Verticalement

1. Dettes ; Orsk. — 2. Ocarina ; Oie. — 3. Ur ; Foins. — 4. Tic ; Ebène. — 5. Eve ; Li ; Etau. — 6. Arc ; SM ; Tue !. — 7. Line ; Môle. — 8. Enerveras. — 9. Osées ; Ti ; On.

GUY BROUTY.

CARNET

Naissances

— M. Christian LAROQUE et Mme née Dominique Marin, ont la joie d'annoncer la naissance de

Emmanuelle,

le 10 mars 1978 à Paris.
16, rue de la Bienfaisance, 75008 Paris.

Mariages

Mlle Elisabeth GORODETZKY, M. Edouard MERLET

ont le plaisir d'annoncer leur mariage, qui a été célébré dans la plus stricte intimité à Strasbourg, le 1er avril 1978.

22, avenue de la Marseillaise, 67000 Strasbourg.
50590 Montmartin-sur-Mer.

Décès

Général LEROY

Nous apprenons le décès, survenu le lundi 3 avril 1978 à Vallauris (Alpes-Maritimes), du

général d'armée aérienne Gustave LEROY,

grand-croix de la Légion d'honneur.

[Né le 24 décembre 1905 à Dinan (Côtes-du-Nord), ancien élève de Polytechnique, Gustave Leroy est entré dans l'aviation en 1927. Avant 1939, il est chargé de plusieurs missions à l'étranger, notamment au Brésil. Lieutenant-colonel en 1943, il fait partie, à l'état-major de la défense nationale, d'un groupe de résistance — le réseau Alliance — qui assure la coordination des organisations militaires de la Résistance dans la région de Vichy.

Désigné comme chef départemental de l'armée secrète dans l'Allier, il est arrêté le 30 septembre 1943 par la Gestapo, torturé et transféré à Compiègne, puis à Buchenwald et enfin à Dora, où il reste quinze mois jusqu'à la libération du camp par l'armée américaine.

Général de brigade aérienne, il est nommé, en 1949, commandant de l'Ecole de l'air de Salon-de-Provence (Bouches-du-Rhône). En 1951, il est appelé au commandement de l'air en Algérie et, en 1953, il dirige l'Ecole polytechnique. Promu général de division aérienne en 1956, il sert au secrétariat général permanent de la défense nationale. Il est ensuite nommé inspecteur des forces aériennes d'outre-mer et, en novembre 1958, il devient directeur du Centre d'enseignement supérieur aérien et de l'Ecole supérieure de guerre aérienne. Elevé au rang et à l'appellation de général de corps aérien en janvier 1959, il est général d'armée aérienne en novembre 1960 avant d'être versé dans le cadre de réserve en 1961.]

— Mme Roger Binet, son épouse,
Ses enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Roger-E. BINET,

officier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1914-1918, 1939-1945,
président d'honneur
de l'Union départementale
des offices de tourisme du Calvados,
et de l'office de tourisme
de Trouville,
ancien président
de la Fédération nationale
de la fourrure,

survenu à Paris le 31 mars 1978.
La cérémonie religieuse et l'inhumation ont eu lieu dans l'intimité familiale.

53, avenue de Villiers, 75017 Paris.

— Mme Pierre Duriez,
M. et Mme Dekker, leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Reille,
Mme Max Duriez et ses enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Pierre DURIEZ,

et adressent leurs remerciements à ceux qui leur ont témoigné leur sympathie.

— Mme André Fargeon et ses enfants, Marie-Claude et Bruno, ont la douleur de faire part du décès du

docteur André FARGEON,

médecin des hôpitaux psychiatriques, survenu à Pau, le 25 mars 1978, après une longue et cruelle maladie.
Lotissement Mirassou-Lons,
64140 Billère.

Mme Rose D. FIALKOFF

est décédée le 9 janvier 1978 après une longue maladie à Las Vegas (Nevada) aux Etats-Unis.

— M. et Mme Jean-Claude Gigodot et leurs enfants,
M. et Mme Jean-René Gigodot et leurs enfants,
Le contrôleur général des armées et Mme Jean Henry et leurs enfants,
Le préfet de la Lozère et Mme Félix Henry et leurs enfants,
M. et Mme Marc Eyraud,
M. et Mme Louis Feugier et leurs enfants,
ont la douleur de faire part du décès du

colonel Jean GIGODOT,

commandeur de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1914-1918,
commandeur de la Rose blanche de Finlande,
commandeur du Ouissam alaouite du Maroc,
muni des sacrements de l'Eglise.
Les obsèques ont eu lieu le 29 mars 1978 en l'église de Locquirec (Finistère).

— On nous prie d'annoncer le décès de

Mme GLOAGUEN,
née Anne Warren,

survenu le mardi 28 mars 1978 à Paris.
Les obsèques auront lieu vendredi 7 avril, à 16 heures, au columbarium du Père-Lachaise.
Cet avis tient lieu de faire-part.

— Il a plu à Dieu de rappeler à Lui, le 25 mars 1978, dans sa cinquante-septième année,

Mme Paul JUNDT,
née Paule, Marcelle Monteil.

La cérémonie religieuse et l'inhumation ont eu lieu à Saint-Augustin (Corrèze), le jeudi 30 mars 1978.

De la part du docteur Paul Jundt, son époux,
De Mme Antoine Monteil, sa mère,
Des familles parentes et alliées.
69, rue Blomet, 75015 Paris.

Mme Maurice MORCH,
née Madeleine Rives,

s'est endormie paisiblement le 3 avril à l'âge de quatre-vingt-sept ans.
De la part de ses enfants :
Mlles Sigrid et Idelette Mörch,
M. et Mme Axel Mörch,
M. et Mme Francis Mörch,
M. et Mme Jean Hollard,
De leurs enfants et petits-enfants,
Et des familles Rives, Monod, Mörch, Meyer, Moussiegt, Philibert et Grauss.
05390 Molines-en-Queyras.

« Et maintenant ces trois choses demeurent : la Foi, l'Espérance et l'Amour. »
(I Corinthiens XIII, 13.)

— Mme le docteur Aragon, sa femme,
M. Patrice Nantes et ses enfants,
M. et Mme Eric Nantes et leurs enfants,
Mme Maïten Nantes,
ses enfants et petits-enfants,
Mlle Madeleine Nantes, sa sœur,
M. et Mme Morisson et leurs enfants, ses neveux et nièces,
Mme François Aragon, sa belle-mère,
M. et Mme Jean-Claude Aragon,
M. et Mme Jacques Chauveau,
ses beaux-frères et belles-sœurs,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Jean NANTES,

ancien élève de l'Ecole polytechnique,
ingénieur en chef
du génie maritime (C.R.),
officier de la Légion d'honneur,
décédé à Paris, à l'âge de soixante-quatorze ans, le 31 mars 1978.
La cérémonie religieuse et l'inhumation ont eu lieu dans l'intimité familiale à Bury (Oise).
Cet avis tient lieu de faire-part.

Remerciements

— Mme Jayet et ses enfants, très touchés des témoignages de sympathie qui leur ont été exprimés lors du décès de

M. Aimé JAYET,

remercient sincèrement toutes les personnes qui se sont associées à leur peine.

— Mme Roger Lepreux,
Ses enfants, petits-enfants,
Et toute la famille,
profondément touchés des marques de sympathie qui leur ont été témoignées lors du décès de

M. Roger LEPREUX,

expriment leurs sincères remerciements.
65 Vic-en-Bigorre.

— Mme Simone Nicoud,
Et toute la famille,
remercient très vivement toutes les personnes qui ont exprimé leur sympathie par leur présence aux obsèques, leur message cordial, leur envoi de fleurs, après le décès de

Roger NICOUD.

LA CROISIÈRE DE LA LÉGION D'HONNEUR

La grande croisière de la Légion d'honneur 1978 aura lieu le 16 septembre à bord du « Mermoz ». Elle durera seize jours et conduira les légionnaires de Rhodes en Egypte, du Liban en Israël et de là au Vatican en passant par l'île d'Elbe.

Les membres de la Légion d'honneur intéressés par cette croisière sont priés d'adresser leur carte de visite avec la mention « Croisière Légion d'honneur 1978, de la nativité au Vatican », à la Société d'entraide des membres de la Légion d'honneur, hôtel des Invalides, 75007 Paris. Ils recevront en retour, sans engagement de leur part, le dépliant édité à cette occasion. Renseignements téléphoniques : 260-34-67.

Bienfaisance

— Le Comité français pour la campagne mondiale contre la faim organisera du 10 au 23 avril sa campagne d'information. A cette occasion, il lance un appel pour demander aux Français de l'aider le dimanche 23 avril prochain.

Communications diverses

— M. Tchervonanko, ambassadeur d'U.R.S.S., a offert une réception mardi soir, à l'occasion de la remise de décorations soviétiques à MM. Jean Effel et Raymond Roussat.

Visites et conférences

JEUDI 6 AVRIL

VISITES GUIDEES ET PROMENADES. — 15 h., place du Palais-Royal, grilles du Conseil d'Etat, Mme Bouquet des Chaux : « Les galeries du Conseil d'Etat ».

14 h. 45, 1, quai de l'Horloge, Mme Puchal : « Souvenirs du palais des Capétiens ».

15 h., entrée du château, avenue de Paris, Mme Collin : « Le château de Vincennes ».

15 h., 23, rue de Sévigné, Mme Vermeersch : « Les collections du musée Carnavalet (Caisse nationale des monuments historiques).

14 h. 30, 18, rue Greuze : « Les grands maîtres hollandais du dix-huitième » (Art et Histoire).

14 h. 30, 18, rue de Paradis : « Le Musée de l'affiche » (l'Art pour tous).

15 h., Grand Palais : « Le siècle de Rubens (Mme Angot).

15 h., 20, rue Pierre-Lescot : « Les Halles » (A travers Paris).

15 h. 15, 5, rue de Navarre : « Les arènes de Lutèce » (Mme Barbier).

15 h., 12, rue Daru : « La cathédrale russe de Paris » (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

15 h., entrée du Grand Palais, Mme Vackier : « L'art moderne dans les musées de province » (Mme Hager).

15 h., façade de l'église : « L'église Saint-Julien-le-Pauvre » (M. de La Roche).

14 h. 30, 25, rue du Docteur-Roux : « L'Institut Pasteur » (Paris et son Histoire)

14 h. 30, 13, avenue du Président-Wilson : « Le Post Impressionnisme au palais de Tokyo » (Tourisme culturel).

CONFERENCES. — 15 h., palais de Chaillot, Mme Saint-Girons : « L'art byzantin en France ».

15 h., 107, rue de Rivoli, Mme Yvonne Brunhamer : « Paris 1925, rencontre de deux styles de vie ».

20 h. 30, Théâtre de la Ville, place du Châtelet, Mme Mayer-Jack : « Aperçus sur le droit pénal contemporain » (A.F.F.D.U.).

19 h. 30, 26, rue Bergère, M. Roger Clerc : « Energie humaine, énergie cosmique » (l'Homme et la Connaissance).

20 h 45, Maison de l'Annonciation, 27, rue de l'Annonciation, M. le pasteur Philippe Soullier : « Un sujet d'actualité : la mort. Qu'en dit la Bible ? » (Chrétiens et Juifs de France).

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	43,00	49,19
DEMANDES D'EMPLOI	10,00	11,44
IMMOBILIER	30,00	34,32
AUTOMOBILES	30,00	34,32
AGENDA	30,00	34,32
PROP. COMM. CAPITAUX	80,00	91,52

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADREES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOIS	24,00	27,45
DEMANDES D'EMPLOIS	5,00	5.72
IMMOBILIER	20,00	22,88
AUTOMOBILES	20,00	22,88
AGENDA	20,00	22,88



emplois internationaux — emplois internationaux — emplois internationaux

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

Secrétariat d'Etat au Plan — Commissariat National à l'Informatique

LE CENTRE D'ÉTUDES ET DE RECHERCHES EN INFORMATIQUE

ÉTABLISSEMENT DE FORMATION DES INFORMATICIENS (Programmeurs, Analystes, Ingénieurs)

RECRUTE DES ENSEIGNANTS

- En technologie des ordinateurs ;
- En automatique et informatique industrielle ;
- En électronique ;
- En physique ;
- En théorie des langages et compilation ;
- En système, pour l'enseignement :
  - — des concepts généraux des systèmes d'exploitation ;
  - — des techniques de mise en œuvre d'un système (SIRIS 7, de préférence) ;
  - — de l'Assembleur (du 10070, de préférence) ;
- En transmissions de données, télétraitement et réseaux ;
- En informatique appliquée à la gestion, pour l'enseignement :
  - — des langages évolués (COBOL, PL/1, FORTRAN) ;
  - — des méthodologies d'analyse et de programmation (notamment L.C.P., L.C.S., CORIG) ;
  - — des fichiers et des bases de données ;
- En organisation et méthodes (structures, circuits de l'information, imprimés administratifs) ;
- En économie générale ;
- En gestion des entreprises (comptabilité, contrôle de gestion, tableau de bord, stratégie d'entreprises, organisation et structures des entreprises) ;
- En mathématiques ;
- En statistiques ;
- En recherche opérationnelle.

Les candidats doivent avoir des titres suffisants (au moins doctorat de 3e cycle ou diplôme d'ingénieur d'une grande Ecole), une expérience pratique dans leur spécialité et avoir déjà enseigné. Ils auront des activités d'enseignement et de recherche, *et participeront à* l'encadrement des élèves dans des projets réels en entreprise.

Les postes offerts seront libres à la rentrée septembre-octobre 1978.

Les candidats (toutes nationalités, mais parlant français) peuvent être recrutés soit dans le cadre de la coopération technique intergouvernementale, soit sous contrat de droit commun.

LES CANDIDATURES DOIVENT ETRE ADRESSEES AU

C.E.R.I.

OUED-SMAR - ALGER

Joindre un curriculum vitae détaillé et toutes pièces justificatives des titres et de la qualification.

HEWLETT hp PACKARD

ALLEMAGNE

Pour son département ordinateurs de bureau

Nos usines d'ordinateurs de bureau sont d'ores et déjà destinées à un très grand avenir, tant dans le domaine des applications scientifiques que commerciales. Notre longue expérience, ainsi que la diversité des domaines d'utilisation, nous assurent une croissance continue. Pour notre groupe spécialisé dans les applications commerciales, nous recherchons des

spécialistes de développement de logiciel

POUR SYSTEMES COMMERCIAUX

Le groupe de développement logiciel d'application fait partie intégrante de notre centre européen de marketing en pleine expansion situé à BÖBLINGEN, dans le sud de la République Fédérale d'Allemagne.

Les spécialistes que nous recherchons seront pleinement responsables de la planification, du développement, de la réalisation de logiciel pour nos systèmes commerciaux. Le conseil et le support techniques auprès de notre force de vente représenteront également une partie importante de leur travail.

Vous êtes diplômés d'une grande école commerciale (option informatique, M.B.A. apprécié), et vous avez quelques années d'expérience dans le développement de logiciel d'application pour systèmes commerciaux. Bien sûr, vous possédez parfaitement la langue anglaise.

Si vous recherchez une activité dans laquelle vous pourrez pleinement faire valoir vos capacités au sein d'un groupe jeune, prenez rapidement contact avec nous. Nous vous assurons un niveau de rémunération stimulant, ainsi que des avantages sociaux appréciables ; une possibilité certaine de développement de carrière dans le cadre d'une société internationale qui encourage les mutations entre pays.

Ecrire avec c.v. détaillé, sous référence 842, à la Direction du Personnel, HEWLETT-PACKARD France, B.P. 6, Quartier de Courtabœuf, 91401 ORSAY.

OFFRES D'EMPLOIS outre-mer étranger par répertoires hebdomadaires. Ecr. Outre-mer Mutations, 47, r. Richer, Paris (9e).

BUREAU D'ETUDES A VOCATION INTERNATIONALE siège Paris, recherche

INGÉNIEUR GÉNIE CIVIL

Diplômé grande école. Anglais courant. 40 ans minimum. Déplacements fréquents à l'étranger. Veuillez écrire (joindre C.V. et indiquer dernière rémunération) en spécifiant sur l'enveloppe la référence 1.138, CONTESSE PUBLICITE, 20, avenue Opéra, PARIS-1er.

L'Université de Lausanne met au concours les postes suivants à la Faculté des lettres, pour le 1er septembre 1978 :
— Professeur de littérature française moderne et contemporaine ;
— Professeur d'archéologie provinciale romaine ;
— Professeur de linguistique historique et de sanscrit (ce dernier poste pouvant être confié à deux professeurs à temps partiel).
Adress. offres jusqu'au 20 avril au Doyen de la Fac. des lettres, 2, r. Cité-Devant, 1005 Lausanne.

offres d'emploi

IMPORT. ENTREPRISE ELECTRICITE cherche responsable gestion personnel E. S. C. ou I. A. E., licence droit. 742-27-46.

Ingénieur électronicien étude systèmes logique, analogique. Tél. pr R.V. 292-28-73

Recherchons pour villages vacances ETE à CARACTERE SOCIAL

ANIMATEURS

Jeux, bals, fêtes, jx télévisuels ds rapport LOISIR-CULTURE. Env. C.V. + photo à CEPARC 23-25, rue F.-Buisson 92110 CLICHY

Association Nationale Formation d'adultes recherche

FORMATEUR

en COMPTABILITE-GESTION (interventions auprès d'adultes ruraux) Lieu de trav. BEAUVAIS (Oise) Adresser C.V. + photo à : AMFOPAR 6, bd R.-Lenoir-11e.

QUARTIER GARE DE LYON-BASTILLE SOCIETE RECHERCHE

Programmeur Gap 2

CONFIRME LIBRE RAPIDEMENT
Matériel en service I.B.M. 3/12 Cardless de 96 K avec bandes et six terminaux. Connaissance C.C.P. appréciée. Téléph. pour rend.-vs 346-11-52.

BANQUE PRIVEE PARIS recherche

PUPITREUR

DEBUTANT (bac) Matériel CHB 66/20. Travail en équipe, formation complète assurée. Ecrire avec C.V. no 55 238. PUBLICITE ROGER BLEY 101, rue Réaumur, PARIS-2e.

Centre René-Huguenin 5, rue Gaston-Latouche, 92 Saint-Cloud recherche

INFIRMIÈRE-ANESTHÉSISTE

salaire 4 130 F pour 40 heures semaine + prime de 7,50 %. Reprise possible ancienneté. Téléphone pour rendez-vous : 602-70-50, poste 315.

A.T. 3
PLATE-FORME RADAR
BTS ou DUT
A.T.P.
CIRCUITS ÉLECTRONIQUES
MISE AU POINT
A.T.P.
CIRCUITS ANALOGIQUES ET NUMÉRIQUES
alimentation commutation. Sérieuses références exigées. BASIC, 74-76, rue M.-Ange Paris-16e - 743-14-40 Mo EXELMANS

DIPLÔMÉ ÉTUDES SUPÉRIEURES + niveau D.E.C.S.

recherché pour expertises prix de revient de biens d'équipement. Expérience professionnelle d'un à deux ans comptabilité analytique ou contrôle budgétaire. Lieu de travail : PARIS (8e). Possibilité stage expertise comptable (trois ans). 5X8, salaire X 15, participation. Restaurant d'entreprise. Env. C.V. détaillé manuscrit, photo et prétentions no 276 à AXIAL Publicité, 91, faubourg St-Honoré, Paris-8e, qui transm.

Sté Etudes de Marchés rech. pour 1 mois (UN) CHARGE D'ETUDES INGENIEUR connaissant compresseurs et aspirateurs électro et à moteurs Salaire élevé - Urgent. Adresser C.V. à MARKEDIS 51, avenue de la Libération 94100 SAINT-MAUR

APSIDE

recherche disponibles rapidem. pr travx assembleur temps réel.

JEUNES INGÉNIEURS et ANALYSTES-PROGRAMM.

MITRA 125, SOLAR M-6600, INTEL 80. Téléph. pour rend.-vs 359-27-00, ou envoyer C.V. 40, rue de Ponthieu, 75008 PARIS.



emplois régionaux

Division de chaudronnerie industrielle et agro-alimentaire recherche pour Nevers :

UN INGENIEUR DE PRODUCTION réf.272

Fonction:
responsable d'une unité de chaudronnerie d'environ 125 personnes - responsable des devis, des prix de revient, de l'ordonnancement - possibilités d'évolution

Profil:
Ingénieur A.M. ou équivalent, expérience de 4 à 5 ans dans la production et connaissant la soudure
Anglais indispensable
Age 30 ans minimum
Ecrire avec C.V. + photo et prétentions à la Direction du Personnel

ALFA-LAVAL INDUSTRIE
62/70, rue Y.-Tourgueneff 78380 Bougival

BRIO.



THOMSON-CSF
Centre de CHOLET
recherche

1 RESPONSABLE DES MÉTHODES MONTAGE/CABLAGE

Ce poste s'adresse à un ingénieur, 35 ans minimum, de formation genre A. et M., ayant une solide expérience de fabrication en moyenne ou grande série de matériels électroniques ou électromécaniques.
Une expérience Méthodes n'est pas indispensable, mais une forte motivation pour cette activité est souhaitée.

1 INGÉNIEUR MÉTHODES USINAGE

Minimum 30 ans, ayant une expérience minimum de 5 ans dans un Service Méthodes, Devis ou Fabrication d'une société de mécanique fabriquant des moyennes ou grandes séries dans les secteurs d'activité grand public ou automobile.
Des connaissances pratiques en analyse de la valeur sont demandées.

Adr. les candidatures (avec C.V. + photo d'identité) au Service du Personnel de THOMSON CSF, 110, avenue Leclerc, B.P. 89, 49309 CHOLET.

THOMSON-CSF
CHOLET
recherche pour le département TRANSFORMATEURS PROFESSIONNELS

UN INGÉNIEUR de formation A. et M. - Posit. II ou III

Ayant 5 à 6 ans d'expérience industrielle au minimum. Cet ingénieur seconderait le Chef du Département et serait en particulier responsable de la fabrication et des méthodes.
Agé de 28 ans minimum. Connaissances particulières souhaitées : Gestion Informatique de la Production - PERT. Poste à pourvoir rapidement.

Ecrire avec C.V. + photo au Service du Personnel, 110, avenue Leclerc, 49309 CHOLET.

Médecin cherche gouvernante pour 3 enfants : 8, 5 ans, 18 mois. Maison très agréable près Lille. Vie familiale assurée. Ecrire Boniface, 7, place du Général-Leclerc, LILLE, ou téléphoner 16 (20) 93-66-25.

Importante société région SAINT-BRIEUC, recherche

CHEF COMPTABLE

Ecr. avec C.V. détaillé, photo et prét. Ag. Havas St-Brieuc, no 287 qui transm. Disc. assurée

SOURIAU
LE MANS recherche

CADRE D'ATELIER

pour unité de montage de petites séries (petite mécanique).

- responsable des objectifs de livraison : volume, délais, qualité, activité
- effectif 100 personnes (personnel féminin)
- expérience de production indispensable

Envoyer CV prétentions et photo au Service du Personnel SOURIAU 72470 CHAMPAGNÉ



emplois régionaux

THOMSON-CSF
recherche pour son laboratoire d'études : SYSTEMES TELECOMMUNICATIONS

2 INGÉNIEURS

Formation E.S.E. - E.N.S.T.
Débutants acceptés.

Ecrire avec C.V. et photo au Service du Personnel, 110, avenue Leclerc, 49309 CHOLET.

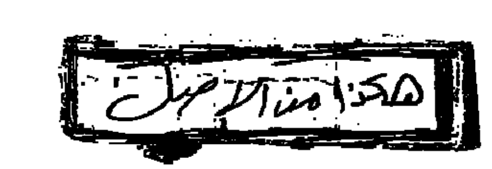
IMPTE SOCIÉTÉ DE DISTRIBUTION
DU SUD DE LA FRANCE
recherche

CHEF DE RAYON BAZAR HYPERMARCHÉ

DIRECTEURS DE SUPERMARCHÉ

Env. lettre manuscrite C.V. + photo + prét. à no 57.282 CONTESSE PUBL., 20, avenue Opéra, PARIS (1er).

Nous prions les lecteurs répondant aux "ANNONCES DOMICILIEES" de vouloir bien indiquer lisiblement sur l'enveloppe le numéro de l'annonce les intéressant et de vérifier l'adresse, selon qu'il s'agit du "Monde Publicité" ou d'une agence.



offres d'emploi

E.A.I. s.a.r.l.

Filiale française
de ELECTRONICASSOCIATES inc. (U.S.A.)
recherche
afin de compléter son équipe

UN INGÉNIEUR COMMERCIAL

— poste basé à Paris ;
— pouvant voyager au moins 50 % du temps dans les pays du Proche et Moyen-Orient ;
— diplôme d'ingénieur électronique ou engineering ou équivalent ;
— expérience de 6 à 7 ans dans la vente de systèmes ou de matériel électronique important dont 3 à 4 ans au Moyen-Orient ;
— langues : anglaise et arabe courantes.

UN (E) ASSISTANT (E) TECHNICO-COMMERCIAL

— poste basé à Paris ;
— appelé (e) à rédiger des offres de prix d'ensemble de calcul pour la France et l'étranger ;
— le / la candidat (e) devra être parfaitement bilingue français-anglais et sera à même de configurer les systèmes offerts ;
— une expérience dans un poste similaire et une formation électronique ou informatique sont souhaitées.

DEUX A.T.P. ÉLECTRONICIENS

pour installations et S.A.V. de ses systèmes numériques/hybrides.
Les candidats devront avoir :
— une bonne connaissance « système » des ensembles numériques (unité centrale, périphérique) ;
— une expérience réelle en service après-vente ;
— une bonne connaissance des techniques digitales et analogique ;
— une bonne connaissance de l'anglais ;
— le permis de conduire et si possible voiture ;
— la possibilité de se déplacer en France et à l'étranger.

Nous offrons :
- travail stable, diversifié et évolutif ;
- formation complémentaire sur nos matériels ;
- remboursement frais réels et voiture.

Pour tous ces postes, envoyer C.V. et prétentions à F. KACZALA, E.A.I., 25-27, rue Ginoux 75737 PARIS, cedex 15, qui rép. à chaque demande.

CMC SYSTEMES D'INFORMATIQUE REPARTIE

La poursuite de notre croissance et l'extension de nos lignes de produits d'informatique distribuée (CMC séries 5000, 1800 et 400) nécessitent le renforcement de nos services aux utilisateurs et la création d'un poste de :

DIRECTEUR DES SERVICES
150.000F +

Il aura la responsabilité des activités de la maintenance, du Support Technico Commercial, de la Formation et du Service Applications Clients, SOIT PLUS DE 150 PERSONNES.

Il devra être Ingénieur diplômé d'une grande école et apporter la preuve d'une expérience similaire réussie chez un constructeur de systèmes informatiques dans un poste de responsabilités comparables.

Son lieu de travail sera le siège de CMC à VERSAILLES

Envoyer C.V. s/réf. 032 à :
CMC FRANCE - Direction du Personnel
26 rue de Mademoiselle
78000 VERSAILLES

Importante Société de TÉLÉCOMMUNICATIONS
recherche

INGÉNIEUR ORGANISATION

Attaché au Service Organisation et Informatique, il sera chargé de missions comportant :
— L'analyse fonctionnelle d'organisations existantes ou à créer ;
— Le diagnostic sur l'adéquation des systèmes et des structures aux objectifs ;
— La proposition des nouveaux systèmes et leurs mise en place.

Ce poste conviendrait plus particulièrement à un Ingénieur Grande Ecole ayant une formation complémentaire en Gestion (IAE, ICG ou similaire).

Une expérience antérieure (4 ans minimum) de l'organisation administrative et de la mise en œuvre d'applications de gestion sur mini-ordinateurs est indispensable.

Lieu de travail : PARIS.

Adresser C.V. et prétentions à n° 57.349 CONTESSE Publicité, 20, av. Opéra, 75040 Paris Cedex 01, q. tr.

CENTI

recherche
— pour son Département Systèmes Spéciaux

5 INGÉNIEURS INFORMATICIENS

ayant pratique miniordinateurs en logiciel de base, transmission, process
— pour son Département Systèmes Grande Diffusion

2 ANALYSTES PROGRAMMEURS

Ayant pratique applications de gestion sur IBM - 32/34, LOGABAX, N.C.R.
— pour son Département Grande Informatique

4 INGÉNIEURS ANALYSTES

4 ans d'expérience dans les grands systèmes

3 ANALYSTES PROGRAMMEURS

ayant pratique COBOL et PL 1

1 ANALYSTE SYSTÈME

SIRIS III

Envoyer lettre avec C.V. et prétentions CENTI, 123, rue de Rennes, 75006 PARIS ou tél. 222-25-31. Discrétion assurée.

Très importante société française liée à un groupe international de premier rang en évolution technologique, industrielle et commerciale rapide souhaite rencontrer dès maintenant des

JEUNES DIPLOMES D'ETUDES SUPERIEURES

grandes écoles-doctorats

Gestion-Informatique-Electronique-Télécommunications

Hommes et Femmes à égalité de chances

pour étudier avec eux les perspectives de carrière suceptibles de leur être proposées. Ces jeunes cadres recevront une formation de très haut niveau dans les domaines des
- systèmes et applications informatiques complexes,
- conseils techniques et méthodologiques,
- relations avec les utilisateurs.

La qualité de la formation donnée, des responsabilités exercées et de l'expérience acquise ainsi que les niveaux de rémunération notoirement en usage dans notre compagnie sont de nature à valoriser les diplômes des jeunes les plus résolus à aborder ambitieusement leur carrière.

Toutes informations préalables vous seront données immédiatement au téléphone par

SVP Ressources Humaines

qui fixera un rendez-vous aux personnes concernées pour une réunion d'information libre éventuellement suivi d'un entretien personnel d'orientation.

Information Carrière **SVP.11.11**

Appelez SVP 11-11, service INFORMATION CARRIERE aux heures de bureau
Réf. 353

On peut aussi adresser son dossier à SVP RESSOURCES HUMAINES 65 avenue de Wagram 75017 Paris.

IMPORTANTE SOCIETE VELIZY-VILLACOUBLAY

recherche

INGÉNIEUR ANALYSTE SYSTÈME

— Pour analyse et mise en œuvre de procédures et matériels du Service INFORMAT. DE GESTION équipé IBM 370/148 (DOS/VS - DL1 - CICS/VS).
— Formation : Ingénieur ou équivalent.
— Expérience : 2 ans dans la fonction système.
— Connaissance IBM, DOS/VS, COBOL - Téléinformatique ou bases de données.

Envoyer C.V. et photo à :
S.F.E.N.A. - B.P. 59,
78140 Vélizy-Villacoublay.

Banque internationale de première importance

recherche pour le siège de sa filiale française à Paris
UN COLLABORATEUR POUR SON :

DÉPARTEMENT DES AFFAIRES FINANCIERES
(FUSIONS-ACQUISITIONS)

LE CANDIDAT DEVRA :
- avoir une bonne maîtrise de l'anglais ;
- être diplômé de l'enseignement supérieur (finances, droit des affaires, comptabilité) ;
- posséder une expérience d'au moins trois ans en matière d'analyse financière, juridico-fiscale (pratique bancaire appréciée).

IL SERA CHARGE DE :
- l'étude et le suivi des dossiers de fusions et d'acquisitions ;
- l'évaluation de projets et la recherche de solutions dans le cadre d'études financières d'entreprises (émissions financements spéciaux, restructurations, prises de participations, etc.) ;
- participer aux négociations.

Envoyer C.V., photo et prétentions n° 56 993 CONTESSE PUBLICITE 20, avenue de l'Opéra 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra.

TRES IMPORTANT LABORATOIRE FRANCAIS

recherche pour son siège parisien

UN DIRECTEUR DE MARKETING

pour une de ses divisions spécialisée dans le domaine

de la cardiologie et de l'antibiothérapie

Cette division correspondant à un C.A. important (50 millions de francs) demande UN CADRE DE HAUT NIVEAU (MEDECIN OU PHARMACIEN si possible IAE), ayant une expérience de plusieurs années dans les domaines indiqués, à la fois sous l'aspect technique et promotionnel.

Envoyer C.V. comportant photo et prétentions à no 56947 Contesse Publicité 20, avenue de l'Opéra 75040 Paris Cedex 01 qui transmettra.

Paris - Sté édition technique 30 personnes - recherche pour

SECONDER PATRON

CADRE avec expérience, si possible, secrétariat, gestion, administration, direction.
Ecrire en adress. C.V. détaillé, photo et salaire désiré : RECLAMECITE, 89, r. Barrault 75013 Paris, qui transmettra

---

BUREAU D'INGENIEURS CONSEILS
recherche pour le Département comptable du Siège international à PARIS

UN (E) COMPTABLE
EXPERIMENTE (E)
(références I.B.P./A.)

UNE DACTYLO
avec connaissances tenue de livres (référence I.B.P./B.).

Candidats bilingues obligatoirement français - anglais

Adr. lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions à n° 57.291 CONTESSE Publicité 20, av. de l'Opéra, Paris (1er).

---

groupe formation nouvelle

FORMATEURS (TRICES)

de Haut Niveau, susceptibles :

- D'être très compétents dans leurs thèmes d'intervention (Expérience professionnelle réelle et formation supérieure) ;
- D'assurer une pédagogie imaginative fondée sur des méthodes actives ;
- De donner des réponses constructives à des problèmes de formation vastes et complexes ;
- D'être préoccupés par les résultats de la formation et d'en maîtriser les procédures de suivi ;
- D'être parfaitement autonomes tout en acceptant d'harmoniser sa pratique aux objectifs d'une équipe sérieuse et diversifiée.

Les dossiers de candidature sont à adresser au Groupe Formation Nouvelle, 37, rue La Fayette, 75009 PARIS, sous la référence F 15.

SOCIÉTÉ RECHERCHE

2 PROGRAMMEURS ANALYSTES

COBOL + GAP
pour places stables PARIS.
Situation d'avenir pour candidats solides.

Envoyer curriculum vitae manuscrit et prétentions sous référence 2220 à :
J.R.P. 39, rue de l'Arcade, PARIS (8e), qui transmettra.

ASSOCIATION LOI 1901
« Echanges internationaux et voyages d'Etudes »
recherche

DÉLÉGUÉ GÉNÉRAL

- expérience de gestion financière et de personnel,
- expérience de vie associative ou analogue,
- connaissance du milieu rural,
- forte capacité d'organisation et d'animation,
- une langue étrangère souhaitée.

Envoyer C.V. manuscrit et prétentions à REGIE-PRESSE, N° T 004309 M, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

Pour missions région parisienne recherchons urgent
— INGENIEUR PROJETEUR
expérience en constructions métalliques tubulaires auto-moto
— INGENIEUR METHODE ORGANISATION
expérience en constructions métalliques tubulaires auto-moto et grande série.
Age mini. 35 ans, rémunération selon expérience.
Adr. cand. av. C.V., ss réf.18347 à GRAFA, 82, r. Fg-St-Honoré, 75008 PARIS, qui transm.

AEG TELEFUNKEN FRANCE S.A.
recherche

UN CADRE TECHNICO-COMMERCIAL
EXPERIMENTE
itinérant à 80 %.

Il devra :
— Développer les ventes de matériel électrique de série auprès d'une très large clientèle.

Profil :
— Age 30 ans minimum.
— Niveau B.T.S. électrotechnique minimum.
— Bonne connaissance de la langue allemande.

SALAIRE FIXE + prime d'objectif.
Véhicule personnel (remboursement frais).

Adresser C.V. et prétentions au service du Personnel AEG TELEFUNKEN, 6, bd du Général-Leclerc, 92115 CLICHY.

Société de transports internationaux spécialisée sur la SCANDINAVIE
recherche

AGENT COMMERCIAL
expérimenté. Lib. ste. Secteur banl. Nord. Env. C.V. manusc., prét. à B.V.T. France, X 131 Garonor, 93608 Aulnay-sous-Bois.

BANQUE internationale
recherche

GRADÉ (E) SERVICE TITRES
— Plusieurs années d'expér.
— Bonnes connaissances de l'ensemble du service exigées
— Avancement possible pour candidat valable.
Ec. n° 006 Publ. Chelmandrier, 76, Champs-Elysées, 75008 Paris.

Administrateur de biens rech.

PRINCIPAL
Bonne expérience de la profession nécessaire. - Env. lettre manuscrite, C.V., réf., prét., à HELLIER DU VERNEUIL 47, rue des Mathurins, Paris-8e.

COMMERCIAUX
PARIS et REG. PARISIENNE
CLIENTÈLE FOURNIE
Grandes possibil. de promotion
Se présenter : INTER-FICHES 17, r. Joubert, 75009 - 3e étage Mo Trinité et Chauss.-d'Antin.

Dans le cadre du développement de ses centres de centraux téléphoniques à l'étranger
UNE IMPORTANTE SOCIÉTÉ DE TÉLÉCOMMUNICATIONS NORD DE PARIS
RECHERCHE
pour assurer la formation de ses clients

INGÉNIEURS ÉLECTRONICIENS
et
TECHNICIENS
niveau B.T., B.T.S., D.U.T. électronique

L'éventail des postes permet de s'adresser soit à des candidats ayant déjà une expérience en formation, soit à des candidats débutants ou expérimentés en électronique, intéressés par les problèmes de formation.

La connaissance des langues étrangères et des notions d'Informatique temps réel seraient appréciées.

A terme, possibilités de déplacements à l'étranger.

Env. C.V. et prét. (avec photo) à n° 56.979, Contesse Publ., 20, av. Opéra, 75040 Paris - Cedex 01, qui tr.

---

banque

BANQUE INTERNATIONALE recherche

CADRE CLASSE V ou VI
Adjoint au Chef Audit du secteur Trésorerie.

Ce candidat, de formation supérieure, devra avoir acquis une bonne expérience dans le contrôle des opérations de change, en francs, en devises et en euro-devises.
(Réf. 2944-M)

CAMBISTE CONFIRME
Anglais souhaité.
Expérience devises et francs français.
(Réf. 2945-M)

Ecrire avec C.V., photo et prétentions sous référence correspondante à I.C.A. qui transmettra.

I.C.A. International Classified Advertising 3, RUE D'HAUTEVILLE - 75010 - PARIS

1200 personnes - 4 unités de production 500 millions de C.A.

Vous êtes un jeune

INGENIEUR

Vous avez acquis au sein d'une Entreprise Générale, une bonne expérience du milieu bâtiment et des techniques de construction.

Nous vous offrons de venir compléter notre équipe Développement et Recherche des Marchés.

Sa mission est de prévoir et d'analyser l'évolution des marchés, des techniques de construction et leur influence sur notre technologie.

Ce poste d'études nécessite esprit de synthèse et aptitudes au travail en équipe.

Lieu de travail : RUEIL

Merci d'écrire sous référence C 150/ 1 à




SERVICE RECRUTEMENT - B.P. 316
92506 RUEIL MALMAISON

Ordis

PARIS - Important Groupe Secteur Tertiaire équipé d'IBM 370/158 et 148 - OS - VS
(IBM 30/32 PREVU pour FIN 1979)
nous confie la recherche du

RESPONSABLE de l'équipe SYSTEME
(10 personnes)

IL DEVRA POSSEDER :
- 5 à 10 ans d'expérience dans la fonction système,
- une connaissance parfaite d'OS-VS1-CICS et si possible V.M.,
- plus que la formation de base, les meilleurs atouts de ce responsable, seront son expérience, sa compétence technique et ses qualités d'animateur.

Adresser C.V. avec photo et salaire actuel à :

ORDIS CONSEIL EN RECRUTEMENT 15, rue Auber - 75009 PARIS

Discrétion assurée, réponse à toutes candidatures

Etat Major de demain

Jeune et moderne dans ses méthodes, notre entreprise internationale est en pleine expansion.
- Nous commercialisons des biens de consommation courante.
- Nos prévisions de développement nous déterminent à rechercher pour la France des Cadres de talent et à les préparer en vue de leur confier dans un très proche avenir (1 à 2 ans) des postes clés dans notre organisation.
- Nous proposons à de :

jeunes cadres commerciaux de formation supérieure

d'une totale mobilité géographique, dans un premier temps d'être formés à nos méthodes de vente, puis se voir confier rapidement la direction d'une Agence ou d'une Région.

Les candidats devront être âgés d'au moins 24 ans.

Envoyer vos C.V. et photo récente à Mademoiselle LECHARPENTIER — SPCL, 123, Boulevard de Grenelle - 75015 PARIS.

SOCIETE INTERNATIONALE ENGINEERING
recherche pour son
département HYDRAULIQUE

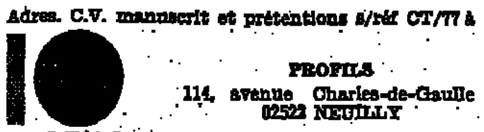
INGÉNIEUR CHEF DE PROJET

Le candidat doit avoir une dizaine d'années d'expérience dans un bureau d'Ingénieurs Conseils dans le domaine de :

Travaux maritimes et portuaires,
Hydraulique agricole,
Ouvrages hydrauliques divers.

Il doit parler et écrire parfaitement l'Anglais.

Adres. C.V. manuscrit et prétentions s/réf CT/77 à

PROFILS
114, avenue Charles-de-Gaulle
92522 NEUILLY

offres d'emploi

IMPORTANTE SOCIÉTÉ DE DISTRIBUTION
Banlieue Sud de Paris
recherche
Le Chef de son Service Informatique
Goût pour l'organisation indispensable.
Expérience matériel I.C.L. souhaitée.
Rémunération : 100.000 F
Envoyer curriculum vitae à n° 8.911, « le Monde » *Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 Paris (9e).*

SOCIÉTÉ INTERNATIONALE
recherche
CHEF DE PRODUIT
pour **MATÉRIEL MÉDICAL ULTRASONS**
Connaissance de l'anglais nécessaire
Env. C.V. prét. n° 57.226 CONTESSE Publicité, 20, avenue de l'Opéra, Paris-1er, qui transmettra.


recherche
ingénieur commercial
pour assurer la responsabilité de la vente de ses systèmes de gestion clés en main dont le marché est en forte expansion.
Expérience minimum 1 à 2 ans dans la vente d'équipements informatiques de taille moyenne.
Aptitude à négociations de haut niveau.
Envoyer C.V., prétentions à SESA, Direction du Personnel, 20, r. Jean-Jaurès, 92800 Puteaux.
Emplois et Carrières.

SOCIÉTÉ INDUSTRIELLE LEVALLOIS
recherche
UN INGÉNIEUR
DIPLOME A. et M. ou équivalent
avec une expérience industrielle de 5 ans minimum pour son bureau d'études spécialisé dans l'installation de systèmes de télécommunications. Déplacements fréquents sur chantiers France-étranger.
Connaissances particulières appréciées :
— organisation de bureau d'études ;
— calcul de charpentes métalliques ;
— ventilation - climatisation ;
— anglais courant.
Ecrire avec C.V. et prét. ss la réf. 577 à Créations Dauphine, 41, av. Friedland 75008 Paris, qui transm.

SOCIÉTÉ DES TUYAUX BONNA
2.500 personnes, C.A. 500 millions de francs
Fabrication - Pose de produits en béton : Canalisation, etc.
Engineering, fourniture d'usines de préfabrication produits en main.
Champ d'activité international.
recherche
JEUNES INGÉNIEURS
ARTS et MÉTIERS, ENSI, ÉLECTROTECHNIQUES GRENOBLE et TOULOUSE
Ces postes conviennent à des ingénieurs désireux d'évoluer vers d'autres fonctions (Production, commercial, Travaux) pour déboucher à terme sur responsabilités plus étendues en France ou à l'étranger.
Ecrire avec C.V. et photo à Société des Tuyaux BONNA - B.P. 371.08 - 75365 PARIS CEDEX 08.

G N T AUTOMATIC FRANCE
recherche
INGÉNIEURS COMMERCIAUX O.E.M.
Disponibles rapidement.
Comprenant l'anglais.
Pouvant faire la preuve de leur succès pour prendre en charge la commercialisation de périphériques, d'ordinateurs auprès des constructeurs de systèmes d'informatique et d'automatisme.
Une formation électronique et une expérience de la Vente OEM sont des atouts supplémentaires.
Des débutants très accrocheurs peuvent postuler.
Fixe important (selon expérience) + commissions.
Possibilités réelles de promotion interne.
Ecrire ou tél. à : G.N.T. AUTOMATIC FRANCE, 62, rue du Maréchal-Foch, 78000 VERSAILLES. Tél. : 951-02-84.

ETABLISSEMENT FINANCIER
recherche
pour sa DIRECTION INTERNATIONALE
CHEF Zone Géographique
Responsable d'un groupe de pays européens pour y développer les relations bancaires et commerciales.
- Expérience de quelques années dans la même fonction ;
- Anglais indispensable plus une autre langue.

Envoyer C.V., photo et prétentions à n° 57.099, CONTESSE Publ., 20, av. Opéra, Paris (1er), qui tr.

P.M.E. secteur services
recherche
CADRE COMMERCIAL
Formation école supérieure de commerce.
Age minimum 30 ans.
Pour lancement, développement et distribution produits encore neufs sur marché porteur.
LARGE AUTONOMIE
dans département à créer.
Il sera répondu à toutes les demandes.
Ecrire sous référ. 1975 à : INTER P.A. - B.P. 508, 75066 PARIS CEDEX 02, qui transmettra.

offres d'emploi

ASEA S.A.
recherche
INGÉNIEUR TECHNICO-CIAL
FORMATION ÉLECTROTECHNIQUE ET ÉLECTRONIQUE - 28 ans minimum
Expérience de quelques années dans le domaine des protections de réseau haute tension souhaitée.
BONNE CONNAISS. DE L'ANGLAIS INDISP.
Adresser C.V. à ASEA S.A., B.P. 5, 95340 PERSAN.

IMPORTANTE SOCIETE DE LA BRANCHE MECANIQUE FABRIQUANT ET COMMERCIALISANT UN *PRODUIT DESTINE AU BATIMENT ET AUX T.P.*
recrute
2 CHEFS de PRODUIT
parlant couramment anglais (indispensable) et allemand (souhaitable) destinés à constituer l'ossature du département Marketing.
- les candidats choisis seront formés ;
- niveau de rémunération intéressant ;
- avantages sociaux.

Lieu de travail :
région lyonnaise et région centre.
Nombreux déplacements France et étranger.
Env. C.V., photo et prétent. à n° 57.335, Contesse *Publ., 20, av. Opéra, 75040 Paris Cedex 01, qui tr.*

Important Groupe Pharmaceutique Français
recrute pour ses nouvelles équipes de Recherches en Région Parisienne
JEUNES TECHNICIENS CHIMISTES
titulaires B.T.S. (ou équivalent)
Les candidats devront :
— justifier d'une expérience de plusieurs années en synthèse organique, de préférence *dans l'industrie ;*
— surtout aimer le travail pratique de laboratoire.
Horaires personnalisés...
Env. C.V. à EPRI. 126, boulevard Auguste-Blanqui, 75013 PARIS, sous la référence n° 456.

secrétaires

de direction

Société d'engineering
PARIS, 8e arrondissement,
recherche
SECRÉTAIRE DE DIRECTION COMMERCIALE
Bonne formation de base, BILINGUE ou TRILINGUE. Grande disponibilité pour assister le directeur au cours des négociations en France et à l'étranger. Très bonne présentation. Env. C.V. et prét. à n° 4.018, EMPLOIS et ENTREPRISES, 18, rue Volney, 75002 PARIS.

Secrétaires

PLACE BASTILLE
Société import meubles rech.
SECRÉTAIRE BILINGUE FRANÇAIS ALLEMAND
CONFIRMEE STENODACTYLO
pour secrétariat commercial.
Contacts quotidiens avec Allemagne - Indépendance Initiatives - Travail varié
Env. C.V.+rémunérat. actuelle MUSTERRING INTERNATION. 3, bd Beaumarchais, Paris-4e.

Importante Société de matériels travaux publics
recherche
pour son service EXPORT
UNE SECRÉTAIRE
Sténodactylo bilingue (langue maternelle anglais).
Lieu de travail Paris-17e.
40 h. sur 5 jrs. Avantages soc.
Ecr. à T 04.343 M Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

Sténodactylos

FEDERATION française des Majorettes
recherche
pour SAINT-OUEN
UNE STÉNODACTYLO CONFIRMEE
Exp. secrétariat indispensable
Se présenter Bureau comité des fêtes - 14, rue Kléber, 93400 SAINT-OUEN.

Dactylo

URGENT
pour CHATILLON
Dactylo trilingue
Allemand, anglais, confirmés. Téléph. pour R.-vous 735-96-50.

capitaux ou proposit. com.

ON RECHERCHE
DE NOUVEAUX PRODUITS ...et technologies. Occasion importante à saisir pour les inventeurs et les entreprises inventives. Quinze sociétés américaines nous ont chargé de rechercher des innovations en matières de médicaments nouveaux, produits de toilette, soins de la peau et des cheveux, hygiène buccale et féminine. Nous achèterons et prendrons sous licence. Préférence pour les produits ou technologie brevetés ou dont le brevet a été demandé. Adressez-nous s.v.p. votre formulaire de description d'invention. N'envoyez pas pour l'instant de renseignements confidentiels. Aucun frais pour vous, maintenant ou plus tard. Réponses en anglais préférées. Product Resources International, Invention Report, 90, Park Avenue, New York City, 10016 Etats-Unis.

Ch urgt partners av. 150 000 F. pour discount dans branche LOISIR TRES ATTRACTIF. Téléph. : 542-60-25 et 543-12-69.

demandes d'emploi

DIRECTEUR DES SERVICES COMPTABLE ET FINANCIER
Dynamique. Longue expérience Import, Export, Douanes Transit, Organisation et Administration générale.
Méthode gestion informatique moderne. Contrôle budgétaire.
Libre de suite.
Ecrire N° 738.577 - REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS.

JEUNE FEMME CADRE 36 ANS DYNAMIQUE
- Formation supérieure ;
- Anglais - Espagnol ;
- 12 ans exp. gestion administrative et commerciale, sens organisation, négociations et responsabilités.

Propose sa collaboration à entreprises de Paris et Banlieue Sud.
Ecrire à n° 81.618 M, REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS.

CADRE SUPÉRIEUR, 38 ans
Très dynamique et efficient.
Etudes juridiques - Anglais, italien, 8 ans expérience chef service juridique, contentieux et crédit groupe industriel. C.A. 600 millions de francs.
2 ans Secrétaire Général société distribution. C.A. 1 milliard de francs.
Ex-Vice-Président Association Directeurs et Chefs de Crédit, cherche poste
SECRÉTAIRE GÉNÉRAL ou DIRECTEUR JURIDIQUE
Province - Paris ou étranger.
Ecrire à n° T 04.337 M, REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS.

DIRECTEUR FINANCIER
H. 30 ans, 9 ans expér. P.M.E. E. S. C. P., D. E. C. S. complet, résidant Aix, rech. situation en rapport sur MARSEILLE.
Ecr. n° T 04324 M Régie-Presse 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

Directeur usine 50 ans,
15 ans direction usine 300 pers. EXPERIENCE B.E. outillage fabrication-organisation. Gestion d'une unité de fabrication, 27 a. de technicité dans le travail des métaux en feuilles. Spécialiste du profilage à froid, hydroformage, soudure
cherche
Direction usine du Technique dans P.M.E. Libre de suite.
Ecr. sous réf. N° 2.303 à **J. R. P.** 39, rue de l'Arcade, Paris-8e, qui transm.

JURISTE, H. 28 a. Dt des Stés, Droit des aff., Fiscalité, exp. cons. jur. et fisc. Tte prop. à M. LEPINAUX 6, rue Alfred-de-Vigny, 95370 *Montigny-lès-Cormeilles, qui tr.* 997-25-53

J. fme, 25 a., Sc. Po., 3 a. exp. administrat. d'entrepr., connais. *Moyen-Orient* et *Asie, résident* au Maroc, ét. ttes propos. emploi Ecr. à LEVERT-BOUNFOUR, 18, rue Brihl, Rabat, Maroc.

MEDECIN, 39 ans, dipl. méd. trop., santé publ. et éduc. Sanit., expér. *Méd. prév.*, cherche emploi en MEDECINE SOCIALE à : Orléans, région parisienne ou Picardie. Disponible fin août. Ecr. n° 8823 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

Cadre administration commerc., 33 ans, libre immédiatement, cherche situation sédentaire. Ecr. n° 8.827 « le *Monde* » Pub. *5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.*

J.F., 28 ans, MAITRISES lettres et droit (mentions) ch. emploi près avocat, conseil jurid. etc. Ecr. n° T 04322 M Régie-Presse 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e

J.H., 17 ans, ch. emploi ou remplacement aide-assistant ds STUDIO ENREGISTREMENT Tél. 887-83-61

GRADE DE BANQUE, 32 ans, Exploitant
B.P. - I.A.E. - I.T.B. (2e année) 9 ans exp., rech. situation act. dans banque, rég. indifférente. Ecr. à 81.596 M Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e

Ingénieur grande école, 28 ans électronique et automatique 2 ans d'expérience études et projets. Cherche emploi stable avec motivations techniques. Ecr. n° T 004243 M Régie-Presse 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e

CADRE, 33 ans
Comptable, juriste, fiscalité, dir. Export. Direct. Ag. gestion fiscale + expér. immob. Libre rapidement, cherche emploi FRANCE-ETRANGER.
Ecr. n° 8908 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e qui transmettra.

SECRETAIRE
sténo-dactylo, cherche empl. fixe 30 ans, 3.200 F. Avantages soc. N. Delalonde, 16, bd du Parc, Neuilly-sur-Seine.

CADRE Français, 39 ans.
16 ans commerce international douane transit, facturation et commercial, cherche poste de Direct. dans indus., commerce ou transit. Référ. Afrique ou pays francophone.
Ecr. HAVAS GABON - B.P. 213 LIBREVILLE - GABON

CADRE - 36 ans, expérience Administration des ventes, Vente, animation équipes branche auto et formation professionnelle, sens du contact et communications anglais, espagnol, recherche poste stable, responsabilités, déplacem. 50 %, salaire actuel 110.000 F/an. Ecr. n° 56.925 Contesse Publ. 20, avenue de l'Opéra, Paris-1er

CONTROLEUR DE GESTION
Homme 36 ans
recherche
POSTE STABLE
Sens des responsabilités.
Libre rapidement.
Ecrire : M. LAUNAY, 60, av. du Général-de-Gaulle, 94150 Chevilly-la-Rue ou téléphoner au 662-46-32.

L'immobilier

appartements vente

Paris Rive droite

MONCEAU Beau 5 P. Tout cft, 4e ét. Asc. Soleil - 165 m2 - 293-62-16

JENA Beau 5 pièces 150 m2
Bel imm. - Travaux à prévoir. 850.000 F. - FONCIAL 266-32-35.

16e R. Longchamp (pr. Iéna) Immeuble pierre de taille Hall d'entr., 1 dble living, s. à manger, 2 chbr., bns, office, cuis., chbre de service, cave. D. BOURGEOIS - 522-62-14

MARAIS *Prestigieux* Dans imm. XVII Restauré - Elégant STUDIO Rez-de-ch. + loggia + grande cave voûtée. - Conviendrait à musicien. - PASTEYER 266-35-84 MATIN.

8e Très beau STUDIO Tt cft. 38 m2. 5e ét. Asc. Balcon. Chauffage central. 262.000 F. — 296-30-58.

PROPRIETAIRE VEND PRES PLACE ETATS-UNIS
SUR JARDIN
140m2 dans HOTEL PARTICUL. Grand style, décoration de luxe. Téléph. 734-73-88, heures bur.

PORTE POUCHET. Neuf. Liv., 1 chambre, tt conft, 7e ascens., balcon. 195.000 F. — 500-72-39.

Près PLACE DES TERNES, 3 p., 60m2, tt cft, 2e ét., dégagé, balc., tél. 375.000 F. 742-67-56.

CHATELET, ds bon immeuble, BEAU STUDIO et 2 P., tt cft. *Poutres apparentes. — 544-58-38.*

. 9 bis, bd Filles-du-Calvaire · APPARTEM. EXCEPTIONNEL seul à l'étage, 8 p., gd standg. Profess. lib. possible. 359-49-99.

BD D'AUTEUIL, sur Bois et jardins, immeuble gd standing 1961, très élégant, 250m2, réception, 4 chambres, 4 bains, cuisine *équipée + studio, garage.* 544 - 12 - 34

CLICHY, Général-Leclerc, dans immeuble briqué, très beau 2 pièces, refait neuf, tout conft. 150.000 F. — Téléph. 522-95-20.

RUE DES SAULES, dans immeuble pierre de taille, 2 p., refait neuf, tout confort, à partir *150.000 F. — Tél. 522-95-20.*

AV. FOCH (près). Imm. stand. rénové, prestation, luxe, vidéo, vide-ordure, tout conft. VASTE ET LUXUEUX 3 PIECES + JARDIN 150 M2. — Sur place mercredi, jeudi, 15 h. à 18 h., 77, r. Belles-Feuilles. 870-87-18.

GARE DE LYON
2 p., tout conft, 5e ét., ascens., calme, 44 m2. Téléph. 278-77-63.

9e RARE SUR
SQUARE BERLIOZ
Beau 4-5 P., 145 m2, plein soleil, verdure, possib. profession libérale. Tél. *Propr.* : 11 h. à 17 h. : 526-30-54.

AV. FOCH près, imm. standg. rénové. Prestation de luxe, vidéo, vide-ordure tt conft., GD 2 P. sur jard. 545.000 F. GD 2 P. sur rue 598.000 F. Sur place mercredi, jeudi, 15 h. à 18 h., 77, rue des BELLES-FEUILLES. 870-87-10.

PL. CLICHY. Splendide 2 P. cuis. équip., bains, ref. neuf. Soleil. Placement exceptionnel. 25.000 cpt. + crédit. 878-41-65.

9e arrdt. Propriétaire vend 3 P. cuis., douche, w.-c., tél., gd balc., vue dégag., très lumineux, 5e ét. ss asc., ch. cent. indiv., 60 m2, 230.000 F. Visite *samedi et dimanche. 5, rue* Frochot, 5e ét. droite. 280-20-33.

EXCELLENT PLACEMENT
Neuf jamais habité.
Studette 103.000 F, location assurée 8.400 F par an.
139, rue des Pyrénées, tous les jours de 14 à 19 h. Tél. : 370-04-70.

R. LAMARCK près Métro. 2 P. cuis., entrée, w.-c., cab. toil., possib. bains. Bel imm. 159.000 F. 255-66-18.

BOIS VINCENNES 93 M2 près R.E.R., vaste séj., 2 chbres cuis., hall entrée, w.-c., s. de bains, terrasse, boxe. 375.000 F. 346-63-85.

Prox. canal ST-MARTIN, part. vd studio libre 32 m2 + balcon tout conft. Px 155.000 F + park. Imm. récent. Tél. : 201-24-15.

URGENT pr. FOCH - 4 p., cft, soleil, commerces à prox. Visite jeudi, 11 h à 19 h : *31, rue DURET, PARIS (16e)*

16e NORD, 7e et 8e étages, gd standing, 200 m2 TERRASSE PLAIN-PIED 2 parkings. - 567-47-47, matin.

11e R. ST-MAUR Dans imm. en cours *de restauration, STUDIOS, 2 P.* DUPLEX av. combles. A rénov. Pierre BLUM - 265-64-11

RUE GALILÉE
200 m2, récept., 3 chbres + service. - I.P.C. : 775-01-77.

ÉGLISE D'AUTEUIL
Propr. vd 3 p. occupées 60 m2, bel immeuble. Prix 230.000 F. Tél. 723-49-93

XVIIe - WAGRAM
PROPRIETAIRE VEND
dans bel immeuble pierre de taille rénové
GD 6 P. en DUPLEX
entièrement refait neuf
TRES ORIGINAL
PRIX : 1.250.000 F
Jeudi, vendredi 14 h à 18 h : 4, rue PUVIS-de-CHAVANNES ou 723-91-28

APPT GD STANDING
AV. MALAKOFF
213 m2, 2 chbres de service 574-44-41 ou 96-16

AV. CHAMPS-ÉLYSÉES
DIRECT PROPRIETAIRE
Grand studio 41 m2 à rénover, 6.000 F le m2. Prix 250.000 F. Tél. heures bureau : 724-99-75.

CADET - 4/5 PCES
EN TRIPLEX, dans immeuble ancien complètement rénové. Caractère. Jardin poss. privatif. Très calme. 550.000 F. 522 - 38 - 20

TROCADÉRO
Imm. neuf très grand standing. 2 PIECES, 67 M2 S/JARDIN. 48, R. DE LONGCHAMP (16e). Téléph. 720-17-54.

GEORGE-V
7 pces, 210 m2, 4e ét., tt conft. Garage, 4 chambres de service. MICHEL & REYL, 265 - 90 - 05.

MICHEL-ANGE
IMMEUBLE STANDING
1er ÉTAGE - 150 m2
A RENOVER
Chbre de service. Px intéress. Tél. : 266-67-06

Paris Rive gauche

PROXIMITÉ IMMÉDIATE NOTRE-DAME
Petit immeuble entièr. restauré
STUDIO 35 M2 ENVIRON
Gros œuvre et aménagements TRES SOIGNES
SOREDIM 755-98-57 227-91-45

MONTSOURIS 10e étage Vue sur Paris
4 P. 95 m2 + 30 m2 balc., tél., park. 620.000 F. 589-49-34.

GOBELINS 5.280 F le m2 3 pièces tt cft, très bon état, libre fin août 78, possib. box. 331-01-00, apr. 19 h.

35, PLACE MAUBERT part. vd studio 34 m2, poutres, pierres, s/pl. après-midi ou tél. 633-74 02

PART. 14e, 2 P., tél., tt cft. 175.000 F sur pl. mer., jeu. 16 h. à 18 h. 30, 8, r. A.-Dur.-Claye 3e gauche, Paris-14e.

33, rue Buffon, je vends grand 3 Pces, cuis., cft, 1er ét. sur rue plein soleil, chff. à installer. Prix 380.000 F, crédit possible 80 %. Me voir sur place les 5 et 6 de 10 h à 19 h.

65, R. DE SEINE. Beau stud. 4e ét. Ref. nf, cuis., bains mod. mercredi-jeudi, 13 à 17 h.

GOBELINS, Imm. pierre de t. 3 P. cuis., bains, TEL. 268.000 F 322-61-35

36, RUE DE LILLE
dans imm. 17e SIECLE
DUPLEX, 3 et 4 Pces
950.000 F et 1.000.000 F + 2 GRANDS STUDIOS
S/pl. JEUDI 14 h. 30 à 17 h.
NEVEU ET Cie - 743-96-96

PARC MONCEAU
Ds imm. moderne ravissant 2 P. cuis., bains, soleil, terrasse. Sur place le 6 avril, de 14 h. à 18 h.
4, rue Alfred-de-Vigny, 6e ét.

BD ST-GERMAIN, Mo ODEON duplex 140 m2 + terrasse, chbre serv., 5e et 6e ét., asc., tél. chff. cent. Pptaire : 857-36-80

GOBELINS. Imm. neuf, beau 2 P., cuis, éq. Bains, park. TEL. 330.000 F. - 504-75-80

CENSIER, 5e étage, asc., soleil, bel immeuble ravalé toiture refaite tout confort, 75 m2, à cloisonner, grand 3 P. possible. TEL. 535-53-21

Raspail-Vavin. - ODE. 42-70 Gd séjour, 3 chbres, 3 bains, 150 m2, étage élevé, terrasse.

VAL-DE-GRACE
Dans imm. rénové, asc. Double liv. + chbre, tt cft. 350.000 F
770-73-77 matin ou 522-95-20

A vendre PARIS, atelier studio duplex, 40 m2, construction ancienne particulier à particulier. Téléphoner 222-14-86

EXCEPTIONNEL
Sur la place ST-MICHEL
Prop. vd appt 135 m2 occupé, bel imm., vue exceptionnelle. Tél. : 723-49-93.

PARIS (6e)
219, BD RASPAIL
Imm. stand., 6e étage, ascens., plein soleil - duplex original, luxueux, double livings, 1 chbre, 65 m2 environ + 10 m2 terrasse, téléph., cave, vide-ordures. 590 000 F.
Sur place jeudi 6 avril de 14 h. 30 à 16 h. 30
CABINET J. COURTOIS
261-80-02

AV. DES GOBELINS
Immeuble pierre de taille
Propriét. vd 2 pièces, cuisine. Prix 120 000 F. Tél. : 720-66-87.

CHARLES-MICHELS
Récent, étage élevé, balcons. 3 P. tt conft. Parking. Martin, Dr Droit - 742-99-09

PRÈS SEINE
Superbe Appt en Duplex
LIVING + 2 CHBRES
aménagement *luxueux*
dans maison XVIIIe restaurée
CHARME et CARACTERE
Serge KAYSER - 329-60-60

ODÉON
RUE HAUTEFEUILLE
Hôtel XVIe siècle, restauré
2 à 5 Pces de 92 m2 à 178 m2
Parkings possibles
755-98-57 ou 227-91-45

ST-GERMAIN-DES-PRÉS
Salon, salle à manger, 2 chbres. 2 bains. ETAT NEUF. VUE EXCEPTIONNELLE
Tél. : 757-57-57.

13e - PEUPLIERS
Londres dans Paris
dans petit IMMEUBLE NEUF APPARTEMENTS. ATELIERS 100 m2, livrables début 1979. Tél. 589-28-97 après 18 heures.

ALMA - 83 m2
MAGNIFIQUE
liv. dble + chbre, gd standing 567-22-88.

CAMBRONNE
Sur rue calme et jardins
Immeuble neuf grand standing
GRAND 4 P. 101 m2
+ loggia, 650.000 F
Visite s/r.-vous 766-13-14

BOSQUET Living double + chambre, 53 m2. Rénovation luxueuse et raffinée. 450.000 F, à discuter, 6e ét., asc. Tapis esc. *PROMOTIC - 322-15-89*

BON XVe Liv., chbre + petite, tt confort, tél., rez-de-ch. - 566-02-85

CARDINAL-LEMOINE
DUPLEX 2 pièces, rénové, confort, 4e, asc. 390.000 F, standing. 266-27-55.

Région parisienne

GENTILLY R.E.R. - 3e ét. Séjour double
2 chambres, cuis., s. de bains, téléph., balcon. Soleil Garage **566-02-85**

Je vends cause départ appart. 110 m2 sur 2 ét., ds imm. anc. de car., 4 p., cuis., bns, linger. Garage. Jardin. Chauf. mazout. Cave. 435.000 F. Tél. 912-08-89.

115 m2, 5 p., dernier ét., soleil, balcon. Vente directe. Métro et bus Montrouge. 2 s. bns, cuis. *amén.*, laverie, dress., 2 caves. Tél. jour 325-45-11, soir 605-99-58.

VITRY Part. vd beau 3 pièces ds résidence standing, tout confort + parking.
SUR PLACE 5, bd de Stalingrad Escalier 3 ou 680-60-18 (soir)

PRES VERSAILLES Fontenay-le-Fleury
3/4 pces av. jard. privé, calme, soleil, park., cave. Prix except. 238.000 F. - TEL. 460-14-53.

FONTENAY-LE-FLEURY Parc Montaigne
Beau 4/5 p., ét. élevé, bien exp., belle décor. 382.000 F. 460-31-22.

PUTEAUX Bd Richard-WALLACE
2 P. cuis., s. bains, wc 45 m2 chff. cent., 2e ét. SOLEIL, ETAT NEUF. Tél. 266-19-00.

NEUILLY - BOIS
DANS IMMEUBLE RECENT
VUE EXCEPTIONNELLE sur le Bois et Parc
7e ASCENSEUR - BALCON
5 PIECES TT CFT
AFFAIRE RARE
PRIX 950.000 F
14-18 h, mercredi, jeudi :
7, AV. BRETTEVILLE ou 723-91-28

NEUILLY, R. de la Ferme, bel imm. 59, dble liv. + 1 chbre, cuis., bns, 72 m2, box. PAS. 34-80

CHATOU, part. vd 3 Pces, 75 m2 cuis., bains, imm. pierre de t. jard. privat., cave, gar. Prix : 320.000 F. - 324-30-65 apr. 18 h. 30

ST-MAUR (94) 15 MN R.E.R., appt. compr. séjour avec balcon, 2 ch., cuis. équip., s. bns, avec ouvert., ent., tél., cave. 210.000 F à débattre, 283-75-89, ap. 18 h.

COURBEVOIE, gare même
2 Pces, cuis., w.-c., bains entièrement refait neuf
IDEAL PLACEMENT.
145.000 F 522-95-20

VALENTON
Gd 5 Pces, tt conft. Imm. recent, 135.000 F, gros crédit. 345-55-10

BIEVRES, prox R.E.R. s/ verd. beau liv., 2 chbres, cuis., coin repas, park. 35.000 cpt + créd. except. - 878-41-65

VINCENNES
Entre Bois et Château
SOCIETE PPTAIRE VEND
2 beaux appts entièrement refait 105 M2, 4 ou 5 P., 5e étage, vue, soleil, asc. 590.000 F - 260-30-15

Part. vd très bel appt, 5 P., 2 niv., 150 m2, très belle récep., 4 M H. S/pl.+terras. 100 m2 + jard. Vue impr. s/Seine et forêt. 18 mn., St-Lazare. Px 650.000 F. Tél. : 997-78-09

CHAMPIGNY centre, 10' R.E.R. part. vend 3 Pces, cuis., s. de bns, w.-c., balcon, cave, par. Tél., 53 m2, 6e et dern. étage. Prix 150.000 F. Tél. 706-55-93

NEUILLY
IMM. NEUF DE QUALITE CALME ET VERDURE
2 PIÈCES 55 m2 + JARDIN 130 m2
PRIX : 820 000 F
9-11, Villa-de-Villiers
VOIE PRIVEE
72, BD VICTOR-HUGO
Sur place tous les jours 14 h.-19 h. sauf dimanche
Z. Immobilier - 267-37-77

LE PERREUX
1) 1er étage, Imm. 1972, séjour + salon, 2 chbres, cuisine, bains, balc., gar. 255.000 F.
2) 15' gare R. E. R. - 65 m2, séjour, 2 chbres, cuis., bains + terrasse privée en duplex 55 m2, garage. 320.000 F.
AGENCE REGNIER
254, av. Pierre-Brossolette, 94 LE PERREUX - 324-17-63

VILLE-D'AVRAY (92)
Part. vd Beau studio, 2e étage, récent, gd standing, sur parc, calme, services et transports. 150.000 F. Tél. le soir : 380-95-81.

BOULOGNE - PRÈS BOIS
DANS IMMEUBLE RENOVE
APPT 3 PIÈCES
cuisine, entrée, w.-c., 2e étage. TEL. 266-67-06

NEUILLY - LEVALLOIS
2 pièces tt confort - 757-15-57.

CREIL
IDEAL PLACEMENT
POUR INVESTISSEUR AVISE
Imm. récent standing
PLUSIEURS
3 PCES - TT CONFT
Park. CADRE DE VERDURE 107.000 F. Gros crédit. Location et gestion assurées. Rapport 11.000 F par an. Documentation sur demande : 345-86-41

S/PARC DE VERSAILLES
APPT 200 M2 de caractère + ch. indép 1.150.000 F. 953-22-27.

Province

SAVOIE, *vd stud. 25 m2, terrasse* pl. Sud, près pistes, 145.000 F. Tél. (78) 51-36-35

locations non meublées Offre

Paris

Mo ECOLE-MILITAIRE, sur av. La Motte-Picquet, pptaire loue à part. direct. séj. + mezzanine + 2 chbres, cuis., s. de bns, w.-c., tt cft, 89 m2 entièr. fait neuf moq., 6e ét., tr. clair, sol. Vue étendue. Tél. poss., chff. partic. gaz ds imm. Pierre de taille avec interphone. 2.300 F + ch. Tél. 705-77-32

XVe RECENT étage élevé plein sud, studio tt cft balc. parking, tél. 1.100 + charges, jeudi, 17 h. 30 à 18 h. rue des Morillons, n° 69 esc. 2 - 10e étage porte L

VINCENNES, beau 2 Pces, entrée, cuis., tout cft, tél. 1.065 F. Tél. 344-71-97

Ds Hôtel particulier av. jardin beaux studios, 2 et 3 pièces *Mo EUROPE, 8e. Tél. SUF. 29-74*

SANS COMMISSION
AUTEUIL Immeuble neuf standing
Studios 950 à 1.250 F. 2 P. 2.000 F. Tél. 608-11-64

SENAT CHARME STANDG
BEAU LIVING + CHBRE, bains, luxueux, cuisine équipée, tél., 4e ét., asc. 3.200 F + ch. Serge KAYSER - 329-60-60

Région parisienne

PARC ST-CLOUD, Résid. lux. magnifique appartem., gde réc. chbre, dépend. 3.000 F. 229-52-98

APPARTEMENTS A LOUER SANS INTERMEDIAIRE
MASSY (ESSONNE)
4 Pces, 90 m2, loy. 1.331 F, charges 313 F.
5 Pces, 105 m2, loy. 1.546 F charges 375 F.
S'adresser au Gardien 1, av. Nationale, MASSY
Tél. : 920-48-90 - 920-48-92 ou 920-48-91 le matin.

locations non meublées Demande

Paris

Part. à part. couple Médecin ch. VRAI 2 P. récent, poss. park. 13e, 14e, 15e préf. Tél. 320-63-65

Recherche 3-4 pièces dans 5e, 6e, ou relié directement au Luxembourg - Téléph. soir : 326-90-71 — Jour : 525-44-33

Cherche à Paris, 5e, 6e, 12e, 13e, 4 pièces tout confort, calme, proximité métro, prix indifférent, minimum 85 m2. Tél. Pasquet : 344-55-93

Rech. Appart. deux pièces ou grand studio moderne non meublé. Loyer modéré, Paris ou banl. Ouest. Ecr. CARBON J.-L. 67, av. Mozart, 75016 PARIS

Région parisienne

Etude cherche pour CADRES villas, pavillons, ttes banl. Loy. garanti 4.000 F maxi. 283-57-82

locations meublées Demande

Paris

EMBASSY SERVICE rech. direct stud. ou appt, Paris villa Banl. Ouest - 265-67-77

L'immobilier

appartem. achat

POUR PERSONNEL SOCIETES RECH studios APPTS Paris, Neuilly, Boulogne. LAGRANGE (fondée en 1876). Tél. 265-53-94

Rech. STUDIOS, PARIS, préférence 5e, 6e, 7e, 14e, 15e, 16e, 12e. Paiement compt chez notaire. Tél. 873-23-55

Jean FEUILLADE, 54, av. de La Motte-Picquet (15e), 566-00-75 rech. Paris 15e et 7e, pour bons clients, appts toutes surfaces et immeuble. Paiement comptant.

RECHERCHE CLIENT ETRANGER 5/7 pièces tt cft, 8e, 16e, 17e, RIVE GAUCHE, NEUILLY. MICHEL & REYL - 265-90-05

appartements occupés

VINCENNES CHATEAU TRES BEL IMMEUBLE ASC. 105 M2 occupé dame âgée. 370.000 F. Visite jeudi 17/19 h. 2, villa d'Idalie, angle 7, avenue de Nogent.

10e Dans quartier protégé Pptaire vd 2 P., entrée, cuis., w.-c., 35 m2. Occupé loi 48 1 pers. 66 ans. Bel immeuble. Prix except. 55.000 F. 924-86-78.

12e prox. BOIS VINCENNES Beaux petits 2 pièces occupés loi 48. Prix m2 1.900 F. Matin, 265-40-99, ap.-m., 325-66-72

constructions neuves

VINCENNES près Mo. 55, r. de la Prévoyance Imm. neuf. P. de taille. Grand standing, studio 29 m2 + balc. sur jardin, 170.000 F. - 2 PCES 44 m2 + 7 m balcon, 250.000 F. PARIS PROMO : 325-28-77

SECURITE PIERRE Métro BOUCICAUT Prix nets et non révisables à la réservation. Habitables décembre 78. Studio, 2 pièces, 3 pièces. - IMMOBILIERE FRIEDLAND, 41, av. Friedland - 225-93-69.

Si vous cherchez un appartement ou une maison neuve dans les 3e, 9e, 10e, 11e, 14e ou 20e arrondissements ou à Boulogne, Champs-sur-Marne, Chaville, Chelles, Clamart, Clichy-sous-Bois, Elancourt, Epinay-sur-Seine, Gennevilliers, Maisons-Laffitte, Marly-le-Roi, Melun, Montrouge, Neuilly, Noisy-le-Grand, Puteaux, Sannois, Sartrouville, Versailles, recevez gracieusement l'édition spéciale de 4 pages de la revue : L'IMMOBILIER. Vous y trouverez 27 programmes en écrivant à L'IMMOBILIER IM, 12, r. des Lions-Saint-Paul - 75004 PARIS.

bureaux

NEUILLY - LEVALLOIS Locaux burx et commerciaux - 757-15-57

8e DOMICILIATION société + + serv. bur. 500 F mens. 58, r. Pierre-Charron, 359-63-32.

PROPRIETAIRE loue un bureau dans imm. neuf. 758-12-40

Boutiques

COURBEVOIE, proximité gare, belle boutique 45 m², bien située, 2.500 F mens., bail neuf ans, libre de suite. — 507-36-54.

locaux commerciaux

A louer QUAI JEMMAPES (Xe) ENTREPOTS - ATELIERS 4.220 m² divisibles. A partir de 1.750 m². 280 m² bureaux disponibles. 208-37-54 et 205-60-46

PANTIN, ensemble commercial entrepôts, hangars, 700 m², accès TIR, bureaux 600 m², logements fonction 300 m². A louer prix intéressant. Téléph. (1) 359-18-03.

A céder dans 11e arrondissem. local à r.-de-ch. sur cour, 50 m², avec tél., fin de bail 1er-1-1984. Repr. à déb. Loy. mens. 508 F. Téléph. 430-25-94 ou 020-35-14.

fonds de commerce

S.A. Laverie industrielle banlieue Paris, C.A. annuel = 3 600 000 F, bon état. Ecrire sous réf. 7 782 à P. LICHAU, S.A. B.P. 220, 75063 PARIS Cedex 02 qui transmettra.

VENDS PHARMACIE CENTRE grde ville Pyrénées-Atlantiques. Ecrire HAVAS MONTPELLIER no 17 378.

A vdre LIBRAIRIE-PAPETER. Argenton-Creuse ctre, cse retr. Loc. 5 p. cft. T. 16 (54) 04-05-79.

METZ. Vend Institut de beauté, 90 m², refait neuf, très belle clientèle. 170.000 F. + stock. Ecrire Mme BONNET, 21, r. Mozart, 57000 METZ.

maisons de campagne

YONNE Centre village, 8 km gare de «LA ROCHE» MAISON G. O. bon état, intér. à restaurer, s/1.600 m2 de terr. PX 128.000 F. CAB. BOUVRET 27, av. Gambetta, 89 JOIGNY (86) 62-19-44

VAR, 60 MIN. MER sur 16 ha de bois et prairies BERGERIE A RESTAURER Vue, calme, soleil, chasse, pêche pour amoureux de la solitude, possibilité agrandir. SACRIFIÉ 320.000 A visiter même le week-end Cetry, 28, r. Sylvabelle, Marseille, 6e. Tél. jeudi (91) 37-15-50, jours suivants (94) 70-63-38 heures repas de préférence.

EN ARMAGNAC. Part. vd mais. de caractère, 212 m², eau, élect. Téléphone : 587-72-41, le soir.

Particulier cherche maison de campagne, 4 chambres minim., tout confort. Si possible isolée. Val-de-Loire - Impératif, région sud Blois - Urgent.

chalets

05-CREVOUX. Altitude 1.600 m. à 16 km. EMBRUN, ravissant chalet, grand séjour, 5 chbr., bs, 2 wc, gar., terrain 3.000 m², proxim. pistes ski. Tous rens. Y. Lionard, 43, r. Prés.-Herriot, 69002 LYON - Tél. (78) 42-72-73.

pavillons

VERSAILLES Près 12 km PAV. 1972. Gar. Jardin clos. 3 ch., gd séjour. Parfait état. 268.000 + 30.000 C.F. 950-14-60.

1.523 PAVILLONS, VILLAS Autour de Paris : 0 à 120 km L'ordinateur de la MAISON DE L'IMMOBILIER sélectionne gratuitement l'affaire que vous recherchez. Consultation sur place ou par tél., questionnaire sur envoi de votre carte de visite. Chambre Syndicale des Agents Immobiliers F.N.A.I.M. 27 bis, avenue de Villiers, 75017 PARIS. T. : 757-62-02.

SAINT-CYR-L'ÉCOLE 5' de la gare, zone pavillonnaire, solide MAISON indiv. en pierre et briques, 120 m2, HABITAB., 3 ch., séj. 30 m2, tt cft, jardin clos. PRIX EXCEPTIONNEL : 412 000 F. R.-VS : 950-14-60.

Part. ach. pav. av. jardin, surf. hab. 100 m² + cave. Gar., banl. Ouest ou Nord-Ouest St-Lazare, 50 km. Paris max. Tél. 522-65-14.

villas

CHOISY-LE-ROI Calme 5' GARE Cces. Maison bourgeoise 1910. Gd séj. 50 m2 + terrasses, cuisine, office, w.-c., grande buanderie, 5 chbres en étage, bns, 2 cab. toil., balc., ss-sol av. gde s. de jeux, chauffage centr. Terr. 682 m2. Px 750.000. AGENCE du MARCHE 661-05-05

VILLENNES Près gare ST-LAZARE VILLA familiale sur 1.600 m2. Gd séjour, 6 CHBRES, 2 bains. Exclusivité RHODES - 976-33-84

Proximité ESBLY TRES BELLE VILLA style normand, parfait état 8 P. + ss-sol + dépend., tt cft, téléph., parc dessiné 4.000 m2, vue, calme. Pptaire : 344-21-93.

LYON/CHARBONNIERE-LES-BAINS Part. à Part. vend maison construction récente - Aux Hautinières - 5 pièces dont 3 chbres, cuis., 2 s. de bains (110 m2) + Tél. + Jardin (1.000 m2). Pour ts renseign. : 227-93-13 (poste 243)

SUD DE PARIS LIGNE DE SCEAUX. Belle maison 7-8 p., 900 m² terrain. Nombreux aménagem. Urgent. 685.000 F à débattre. 460-31-22.

IMMOBILIERE NORMANDE 42, avenue Jean-Jaurès. 78390, BOIS-D'ARCY - 045-29-09, face super M, SELECTION

Appartements :
- Bois-d'Arcy .... 224.000 F
- Fontenay-le-Fleury, 7 pièces .... 400.000 F
- Celle-Saint-Cloud, 6 pièces .... 500.000 F

Villas :
- Buc, 7 pièces .... 785.000 F
- Bois-d'Arcy, 7 pièces Fourqueux .... 900.000 F

Terrains :
- Bois-d'Arcy, 700 m², depuis 350 F le m², Pontchartrain, 1.100 m² .... 220.000 F
- Saint-Nom-la-Bretèche, 993 m² .... 350.000 F

BORDURE FORET DE MARLY 10' R.E.R. St-Germain, très belle villa moderne (1973), 200 m² sur 819 m² terrain, ent., sol., 50 m², s. à m., 4-5 ch., 2 bs, cellier, gar. 2 voit., gde terrasse avec barbecue extér. Sans vis-à-vis. 1.200.000 F - 958-25-05.

VILLE-D'AVRAY RESIDENTIEL près gare, 6 P., tt conft, gar., jardin, 700.000 F - 027-57-48.

SAINT-REMY-LES-CHEVREUSE (ville), 500 mètres métro, villa, excellente construction récente, sous-sol total, cuisine, séjour 28 m², 4 chambres, bains, bureau, grand confort, 1.000 m² jardin, 525.000 F. Gros crédit possible. CABINET MAZIERES 483-51-55.

A sortie charmant village près Milly-la-Forêt et en lisière Forêt de Fontainebleau, Part. à part. vend maison rez-chaussée et étage en meulière, en excellent état et tout confort. 5 pièces + garage indépendant av. chbre attenante, installation chauffage centr., refaite à neuf. Jdin ouest et jdin est : 1.500 m². Propriété entièrement clôturée de murs. T. : 16 (94) 69-56-29. Ag. s'abst.

Côte varoise. Croix-Valmer Vds maison + jd. planté 1.000 m² 3 chbres + gd livg + terrasse, magnif. vue sur mer et montag. Parfait état. Prix intér. Libre suite. Tél. 958-76-67 le soir, ou (94) 79-62-70 à Croix-Valmer.

terrains

CALVADOS - Ste-Honorine-des-Pertes (4 km Port-en-Bessin) - 500 m plage MAGNIFIQUE TERRAIN à bâtir 1.200 m2. Eau install. Px 50.000. T. 978-03-81 ap. 20 h.

PARIS (4e) MARAIS Près Mo A construire s/800 m2 Toutes possibilités Pptaire - 766-49-94

COTE VAROISE « Camping 4 étoiles » à vendre ou à louer. Conv. à société ou comité entreprise. Installations importantes. Etudierait toutes propositions. POUTY, 2 bis, boulevard de l'Ouest. 93340 LE RAINCY.

SITUAT. EXCEPTIONNELLE TERR. 5.371 m2 - BORNÉ TOURTOUR (VAR) ALTITUDE 630 m village classé, eau de ville, élect. + canal d'irrig. longeant, permis constr. pr surf. habitable de 168 m². PRIX 128.000 F. Ecr. no T 4.155 M, Régie-Pr., 85 bis, r. Réaumur, Paris-2e, ou tél. 320-31-18, h. bur., sf lundi.

60 km. EST Paris (A4 et RN4) part. vd terrain 4.640 m², façade 32 m2, viabilité. LEGUILLIER, 18, rue Lécuyer, 75018 PARIS.

PALAISEAU/VILLEBON, 3' gare beau terrain 475 m² dans lotissement, 220.000 F. Tél. 556-81-86.

COSTA-BRAVA - Terrains et villas. Ecr. Rio de Oro, Calonge. Tél. : (72) 65-02-08.

MEZIERES-SUR-SEINE et Gargenville (78), terrains actuell. non viabilisés 5 à 15 F le m² - Tél. 326-34-10.

immeubles

Important immeuble prestige. Meilleur angle, cœur Toulouse 31. Valeur 3.250.000 F. Agence Mercure, 9, place Wilson, TOULOUSE.

LES LILAS ctre. Imm. R + 1, 12 appts occup. 1 à 4 P., loge, caves, w.-c. comm., cour, 3 esc. Toit. bon état, ravalt. nécess. 400.000 F Tél. soir 874-27-61.

SORAIPA, 109, rue de l'Université-7e. 555-52-31, achète pour son compte immeubles de qualité, hôtels, libres ou occupés, même avec gros travaux. Paris ou banlieue (avec métro). Intermédiaire accepté.

Immobilier (information)

LOCATIONS SANS AGENCE OFFICE DES LOCATAIRES 18, r. la Michodière. Mo Opéra. 84, rue d'Alésia. Métro Alésia. Frais abonn. 350 F - 266-52-04.

maisons individuelles

INVESTISSEZ DANS UN SITE EXCEPTIONNEL A BELLE-ILE-EN-MER MAISONS EN BORD DE MER à partir de 186.000 F. Renseignements : SERVIMO, 21, rue des Murlins, 45000 ORLEANS. TÉL. : (38) 62-65-68.

échanges

Echange bel appartem. 7 pces sur aven. Marceau (Etoile), 4e ét. soleil, contre 4-5 p. appart. ancien centre ou ouest Paris. Serton, 720-55-56, 9 h. ou soir.

hôtels-partic.

Maison rue privée protégée 19e, 9 p., courette, confort, 200 m², 800.000 F. — Téléph. 206-08-01.

ANNONCES CLASSÉES TELEPHONEES 296-15-01

propriétés

HAUTE-PROVENCE A LURS (04) Je vends résid. privilégiée Calme total, à 3 km Nale, site, oliviers, bastide, 200 m2, 12 ha. Px 550.000 F. — Tél. 460-04-84

Part. vd ppté tt cft, 100 km. Sud-Est Paris. Cuis. équ., séj. avec chemin., 4 ch., s. de bs + cab. de toil., gar. Terrain clos 2.800 m², agrément + verger. Px 380.000 F. Tél. (86) 88-62-83.

NEUNG SUR BEUVRON bord rivière MAISON rustique, 6 pièces + dépendances, sur 2 hectares, possibilité étang. Prix : 250 000 F. Même région ravissante PROPRIETE de 8 pièces sur 20 hectares ont 1 étang de 8 hectares. CABINET LA SOLOGNE 41200 ROMORANTIN. TEL. : (54) 76-02-92.

LE VÉSINET - RÉSIDENTIEL calme ; jolie DEMEURE, récept. 100 m2, 6 chbre, 3 bains, dépendances. Parfait état gal. BEAU JARDIN 1 900 M2. AGENCE DE LA TERRASSE. LE VESINET. TEL. : 976-05-90.

propriétés

VERSAILLES Ppté 14 p. Caract. S/terrain 1.200 m2 1.835.000 F - 953-22-27

viagers

Vendez aux meilleures conditions FONCIAL 266-32-35 19, bd Malesherbes, Paris (8e) 38 ans expérience viager Indexation - Etude gratuite

Vendez rapidement en viager. Conseil - Expertise - Indexation gratuit. Discrétion : LODEL, 35, bd Voltaire, 11e. T. 700-00-99.

RUE DE LA PAIX Luxueux appartement 2-3 pièces, 95 m2, imm. de grande classe. Occupé 83 ans - 650.000 F + 3.700 F 266-32-35 FONCIAL

fermettes

REGION NEMOURS FERME AMENAGEE, 5 P. Tt cft, parfait état, 1.715 m². MICHEL & REYL - 265-90-05.

manoirs

MANOIR Sur parc, 2 ha. env., tout confort, dépendances aménagées, crédit possible. Tél. (86) 62-09-52.

Vend QUERCY Splendide MANOIR XVe, 8 p., aménagement soigné + maison + écuries. Très beau parc, 32 ha., libre, 1.300.000 F - JARGEAU, 47500 LIBOS - (58) 71-01-28.

domaines

TOULOUSE (Région) Très beau MAS entièrement restauré sur 33 ha terre. - Px exceptionnel. Ag. du VIEUX-MOULINS 10, rue F.-PERRON 03000 Moulins. T. (15) 70-44-45-36.

châteaux

PARIS-OUEST - 130 KM. Caractère - Parc 5 hectares, communs, pavillon gardien. Prix intéressant - 260-16-09.

l'agenda du Monde

Ameublement

Sur TOUT l'ameublement REMISE 15 % prix livré ou 20 % prix emporté literies, salons, toutes marques. MOBILIA TEL. : 322-56-41, 30, bd de Vaugirard, Paris-15e (à 60 m gare Montparnasse). ou 9, av. d'Italie, Paris-13e. TEL. : 535-42-58.

Artisans

TRAVAUX PEINTURE ELECTRICITE, etc. TEL. : 379-41-53.

Arts

TABLEAUX anciens, dessins, sculptures, bronzes, armes, etc. Achat pour collectionneur. Letourneur, 28, bd Raspail, Paris-7e. 548-07-58.

Auto-radios

EXCEPTIONNEL Jusqu'à fin du stock. Superbes AUTO - RADIOS CASSETTES 5 w. marque mondiale GO-PO, 8 stations pré-réglées, arrêt automatiq. fin cassette, complet haut parleur, antiparasite, accessoires, montage, notices, neuf, garanti. Valeur : 575 F, incroyable 298 F. Par 3 postes 288 F pièce. CIRATEL, 49, rue de la Convention. T. 578-09-44.

Bateau

SAINT-TROPEZ FACE PORT Part. loue à l'année parking bateau jusqu'à 6 m. T. 770-68-48.

Bibliophilie

CLAUDE-HENRI DANY Old, Fine and Rare Books 144 The Mall, Laura, N.S.W. 2781 Australia Tél. : (047) 84-2050. 6 catalogues par an.

Bijoux

ACHAT COMPTANT, beaux bijoux, même importants, brillants, pierres fines, objets d'art. J. HORSTEN, 14, r. Royale, 8e.

BIJOUX ANCIENS BAGUES ROMANTIQUES se choisissent chez GILLET. 19, r. d'Arcole, 4e. T. 033-00-83.

Bijoux « sur mesure » moins chers chez joaillier-fabricant. Transformations - Réparations : L'ATELIER, 210, bd Raspail, Métro Vavin-Raspail, 320-88-03.

ACHAT tous bijoux or, brillants, 136, rue Legendre Métro Brochant. T. 627-36-13.

Cérémonie

UN BEAU MARIAGE UN BANQUET REUSSI SALLES pour toutes REUNIONS UN CADRE, DES PRIX à 40' DE PARIS. TEL. : 464-42-61.

Cours

APPRENEZ L'ESPAGNOL LE BRÉSILIEN ET LE KECHWA avec des professeurs d'origine. AU CETECLAM 8, r. Cas.-Delavigne, Paris-6e. Ouvert de 14 h. 30 à 18 h. 30. Cours du soirs pts gr. et privé. TEL. : 633-59-14.

Débarras

DÉBARRAS 2000 TEL. : 326-81-35.

Enseignement

Préparation aux Examens d'Etat de l'EXPERTISE COMPTABLE
DECS intensif
CES intensif
MARGENCY
MERIBEL

Meubles

MEUBLES MODERNES Occasion, Knoll, Formes nouvelles, Mobilier International, etc. Achat-Exposition-Vente. 50, r. Université. 544-29-48.

Psychanalyse

PSYCHOTHÉRAPIES En groupes d'analyse de psychodrame, d'expression corporelle (cycles et sessions de 5 jours). CEPREG, Clamart. Tél. 642-56-85.

UNE AUTRE PSYCHANALYSE. L'ANALYSE SPONTANEE. GEISSMANN : 705-62-14.

Institut de beauté

Professionnelle de soins esthétiques ass. détente et décontraction par relaxation et massages. TEL. : 543-04-37.

Moquette

MOINS CHER 30 à 60 % sur 10 000 m2 moquette belles qualités variées laine et synthétique. Téléphone : 757-19-19.

Musique

PIANO CENTER loue les meilleures marques mondiales PIANOS-ORGUES neuf, occasion récente « LOCATION-VENTE PIANO-BAIL » en cas d'achat, dès six mois récupération totale des versements (caution location, transport). PARIS-OUEST : pianos TEL. : 782-75-67. PARIS-EST : pianos orgues TEL. : 857-63-38.

Offres de service

Plaques professionnelles Profession libérale, signalisation. Tél. : PARIS 1-055-89-91. Devis gratuit.

Pêche

A une demi-heure de Paris (45 km par l'autoroute du Nord) PÊCHER LA TRUITE TOUTE L'ANNÉE BREDOUILLE IMPOSSIBLE Enclos de Fontaine-Chaalis-Montlognon 1 000 m de rive sur déviation de la Nonette.

Initiat. à la pêche à la mouche.

POUR LES AMATEURS Parcours sur 44 km de rive de la Nonette en période d'ouverture, ttes pêches légales (vers, leurres, insectes, etc.), 6 km réservés à la pêche à la mouche dt 2 km à la m. sèche fouettée. Pr ts rens. M. Ch. Charpentier. Fontaine-Chaalis p/60305 Senlis. Tél. : (15) 454-20-81.

Relations

Maître Ruckebusch depuis 30 ans
à PARIS 5, rue du Cirque (Rond-Point des Champs-Elysées) Tél : 720.02.[illegible]/720.02.97
à LILLE 4 & 6 [illegible] Jean Bart. Tél : 54.86.71/54.77.42
propose avec le tact et la discrétion qui s'imposent, des rencontres entre personnes libres se distinguant par le bon équilibre, l'intelligence du cœur, l'excellence de l'éducation, selon leurs aspirations et leurs valeurs communes.

SAMEDI 8 AVRIL Grande soirée parisienne avec club des célibataires. Inf., inscript. : 878-90-51.

Parmi nos adhérents se trouve celui ou celle que vous cherchez. ALISON CLAY Conseil matrimonial. Rencontres-Mariages-Loisirs vous propose sa nouvelle formule club. Ecrire ou tél. : 256-04-02, 35, rue La Boétie, 75008.

Rencontres

« NE REVEZ PLUS D'AMIS » avec qui partager vos joies, vos goûts, quels qu'ils soient, artistiques, touristiques, sportifs, etc. Vous les trouverez grâce à : « GOUTS COMMUNS », Colette Lesure. Tél. : 548-95-16. PARIS.

RENCONTRES Relations directes Bridge, échecs, scrabble, débats, danse, etc. Téléph. : 222-88-38.

Psychologie

DYNAMIQUE DE GROUPE groupes thérapeutiques. Téléph. : 633-63-17 et 948-32-71.

Tapis

Vends tapis persans anciens et modernes. Px très intéressants. 388-20-16 ts les jrs jus. 23 h. 30.

l'agenda du Monde

Le mercredi et le vendredi nos lecteurs trouveront sous ce titre des offres et des demandes diverses de particuliers (objets et meubles d'occasion, livres, instruments de musique, bateaux, etc.) ainsi que des propositions d'entreprises de services (artisans, dépannages, interprètes, locations, etc.). Les annonces peuvent être adressées soit par courrier au journal, soit par téléphone au 296-15-01.

VACANCES - TOURISME - LOISIRS
Mer - Montagne - Campagne

ESPAGNE, 70 KM PERTHUS. Appt 4-5 pers., sidg, vue mer et pins. Juin, mi-juillet et août. TEL. : 520-29-92.

LOUE MAI, JUIN, SEPTEMB., 500 m. plages Antibes et Juan-les-Pins, villa F 2, quartier résidentiel et calme, jard. ombragé. Téléph. propriétaire : 577-28-47, de 9 h. à 17 h. 30.

HAMMAMET Part. loue maison arabe dans Medina. Patio, 2 ch., 2 s. de b., terrasse dominant la mer. Cuisinier. Mai, juin 1.750 F semaine. Juillet, septembre 2.250 F semaine. Tél. : 527-73-26 (soir).

SAINTE-MAXIME (Beauvallon). Ensemble résidentiel av. piscine. Villa réc. 4 ch. mod. (réf. 269/1) juin-sept. 8 450 F, août 13 200 F. Ag. Provensal 83120 Ste-Maxime

SAINTE-MAXIME. Pour vos locations de vacances, consultez Ag. Provensal 83120 Ste-Maxime.

A louer bord mer pour vacances familiales, 50 km Copenhague et de la Suède. Villa tt cft av jdin. Promenades forêt, proxim. fjord, pêche mer ou lac, possibilité équitation, tennis, golf. Région int. tourist. Ecr. Touristbureau Asserbo-Liseleje, Asserbo, DK Frederiksvaerk. Téléphoner : Liseleje 03 - 346164.

Location juillet et août, maison meublée Biarritz, 4 pièces confort, jardinet. 2.000 F par mois. CIM, 7, rue Cochin, 75005 PARIS.

CORSE Plage LOCATION stud., appts. nfs de juin à sept. Px. 600 à 1.000 F. p. sem. tout comp., accueil par pptaire. Sur place ts comm., excurs., pos. voyage Charter. VOYAGES CORSES, 58 bis, Chaussée-d'Antin, 75009. 526-22-72, licence 76.043.

LOCATION CAP-D'AGDE appts neufs, studios, 2 pièces, 3 pièces. Px studios juin 300 F, juillet/août 1 050 F, septembre 500 F par semaine tout compris. Px 2 pièces juin 400 F, juillet/août 1 550 F, septembre 750 F par semaine tout compris Prix 3 pièces juin 500 F, juillet/août 1 750 F, septembre 900 F par semaine tout compris. Piscine, supermarché, boutique, foyer d'animation. Renseignem. et réservations : SAINT-LOUP avenue des Soldats, 34300 Cap-d'Agde. T. (67) 94-20-50.

7 km de Hyères à Carqueiranne, F 2 av. 14 m² terrasse, vue mer et les îles. Gd cft. Park. Mai, juin, septembre : 1.500 F. Juillet : 2.600 F. Tél. après 20 h. : 656-82-30.

Vacances de Pâques. A louer Val-d'Isère, La Daille, 2 p. plein Sud, pied des pistes, 771-78-79.

CHAMROUSSE à louer studio 3 pers. vac. Pâques 8-19 avril. TEL. : 630-99-52.

LA LOUVESC, Ardèche, alt. 1.050 m, Hôtel Relais du Monarque ** NN. Pens. 68/110 F net. Ouvert 1-5 au 1-10. Ecrire.

« AU PAYS BASQUE » Passez d'agréables vacances à l'hôtel-restaurant ETCHEBARNE 64240 Mendionde, à 30 km mer, 25 km frontière. Cuisine soignée. Prix modérés hors saison.

Idéal vacances familiales, belle maison restaurée près Lauzerte (Quercy). 20 ha, 6 P., gd conft. Juin, sept., 4.000 F, juil. 5.000 F Tél. : (1) 989-52-40.

MONBAZILLAC : Périgourdine. Juillet et août, s. de séj. 40 m², 3 ch., télévis., c. équip., sanit. eau ch. Parc 7.000 m². Ecr. Lalle, école Monbazillac, 24240.

Région Fontainebleau. Juillet, à louer ancien presbytère, jdin, tt conf., ch. cent., lave-vaisselle. Calme. Tél. : 548-42-81 (ou : 424-31-76).

Aile de château, 9 pièces, 3 bains, parc, pêche, site tranquille. Libre juillet-août. Près Caen. Tél. matin avant 10 h. : 548-02-08.

automobiles automobiles automobiles

5 à 7 C.V.

AUTOBIANCHI A 112 E 1974, marine, toit blanc, freins neufs, 2 pneus neufs, 70.000 km. Prix sous Argus. — Téléph. 225-28-50 (poste 423) ou 014-10-01, le soir.

8 à 11 C.V.

ALPINE RENAULT 1600 SX, 1977, très bon état, 11.000 km. Prix à débattre. Tél. 470-18-15.

5 PLACES LUXUEUSES Garanties 2 ans peinture et moteur ALFETTA 2000 ALFA ROMEO - SFAM FRANCE 23, bd de Courcelles 75008 Paris. Tél. 292 02 50 40 ter, av. de Suffren 75015 Paris. Tél. 734 09 35

achat

Particulier recherche DS 23 PRESTIGE, très bon état. — Téléph. 373-58-28 jusqu'à 23 h.

divers

104 - 304 - 504 - 604 Ex. tt. 1977 et 1978, peu roulé. AUTO-PARIS XV. Tél. 533-69-95. 63, r. Desnouettes, Paris (15e).

7 CHEVAUX - 5 VITESSES Garanties 2 ans peinture et moteur ALFASUD SUPER ALFA ROMEO - SFAM FRANCE 23, bd de Courcelles 75008 Paris. Tél. 292 02 50 40 ter, av. de Suffren 75015 Paris. Tél. 734 09 35

5 PLACES PRESTIGIEUSES Garanties 2 ans peinture et moteur GIULIETTA 1,6 ALFA ROMEO - SFAM FRANCE 23, bd de Courcelles 75008 Paris. Tél. 292 02 50 40 ter, av. de Suffren 75015 Paris. Tél. 734 09 35

Le Monde

régions

Ile-de-France

UNE « MAISON DE L'ARCHITECTURE » VA ÊTRE OUVERTE A PARIS annonce M. Gillot

Récemment élu président du conseil national de l'ordre des architectes (*le Monde* du 30 mars), M. Alain Gillot a présenté le mardi 4 avril à la presse les orientations qu'il entend donner à cette institution « rénovée » et il évoqué les inquiétudes de la profession. A propos de la réforme des études d'architecture, M. Gillot a précisé : « *Nous sommes d'accord sur la nécessité d'une sélection des aptitudes qui se traduirait par un examen d'entrée et un « barrage » en fin de première année.* » Mais M. Gillot n'approuve pas le « *numerus clausus arbitraire et injuste* » qui consisterait à décider du nombre d'étudiants en fonction des crédits disponibles *(voir page 14)*. Le nouveau président a *exprimé* son inqiétude quant à l'application de la loi sur l'architecture et critiqué l'attitude du ministère de l'équipement qui veut retarder, selon lui, la mise en place des conseils d'architecture et d'urbanisme. « *Nous ne sommes pas contre les ingénieurs,* a précisé M. Gillot. *Nous souhaitons travailler avec eux sur un pied d'égalité.* » Le président de l'ordre préconise la création d'un grand ministère du cadre de vie qui comprendrait un secrétariat d'Etat à l'architecture.

M. Gillot a d'autre part évoqué la nécessité de mieux répartir la commande publique en « mettant fin aux féodalités des ministères constructeurs », et en facilitant l'accès des jeunes architectes à cette commande.

Enfin, le président de l'ordre a l'intention d'ouvrir prochainement à Paris une véritable « *maison de l'architecture* » destinée autant au public qu'à la profession.

● *1979 : Cergy-Saint-Lazare par le train.* — La ville nouvelle de Cergy-Pontoise, dans le Val-d'Oise, sera reliée par le train à la gare de Paris-Saint-Lazare en avril 1979, ont rappelé le 4 avril les responsables de la S.N.C.F. au cours d'une visite du chantier.

Cette ligne, déclarée d'utilité publique en 1976 après l'abandon du projet de liaison Cergy - La Défense par Aérotrain, doit desservir la ville nouvelle en 30 minutes avec arrêts à Nanterre-Université (Hauts-de-Seine), Sartrouville et Achères (Yvelines). Ultérieurement, c'est-à-dire vers les années 1982-1983, la ligne S.N.C.F. sera « *interconnectée* » à Nanterre-Université avec le R.E.R.

DÉCRUE DE LA SEINE REMONTÉE DE LA MARNE

La situation des crues en Seine - et - Marne est encore confuse. En effet, sur un sol saturé les moindres pluies provoquent des eaux de ruissellement et influent sur la montée ou sur la descente des cours d'eau. La Seine a continué dans la journée de mardi sa décrue amorcée dès lundi soir. Le fleuve est encore très haut et submerge beaucoup de routes secondaires entre Montereau et Melun, mais il a libéré la quasi-totalité des portions de quai qu'il avait envahies au début du week-end, notamment à Melun.

La Marne, elle, avait amorcé une décrue en amont de Meaux et l'on pensait que celle-ci se répercuterait dans l'après-midi de mardi sur le secteur compris en aval de cette ville entre Esbly et le confluent de Charenton, mais il n'en a rien été. Des pluies assez abondantes sont tombées sur le secteur pendant la nuit de lundi à mardi.

La Marne, dans l'après-midi puis dans la soirée de mardi a remonté sensiblement dans un secteur déjà très sérieusement touché. — J. C.

Aquitaine

● *Reprise du travail à Braud-et-Saint-Louis.* — Après cinq semaines de grève le travail a, le 5 avril, repris presque normalement sur le chantier de la centrale nucléaire de Braud-et-Saint-Louis, en Gironde, malgré un vote qui, la veille, n'avait engagé qu'à peine la moitié du personnel. Pour 75 %, l'effectif des entreprises en grève s'est présenté à l'embauche. — *(Corresp.)*

TRANSPORTS

Retard sur Paris-Lyon

DES PASSAGERS POURSUIVENT AIR INTER

Les juges du tribunal de commerce de Corbeil, dans l'Essonne, auront à connaître le 19 avril prochain du litige opposant la compagnie Air Inter à vingt de ses clients qui l'ont assignée pour « *non respect de contrat et publicité mensongère* ».

Ces derniers se plaignent d'avoir, le 16 février dernier, dû attendre l'avion qui devait les conduire de Paris à Lyon et qui a décollé à 14 h. 37 alors que son départ était programmé pour 12 h. 45. La compagnie explique qu'elle a été contrainte de donner la priorité à quatre-vingts personnes âgées revenant de Hongkong et fatiguées par dix-neuf heures de vol.

LA MARÉE NOIRE EN BRETAGNE

La France propose une politique européenne contre la pollution

Le vent de nord-est souffle toujours sur la côte bretonne polluée par le pétrole de l'« Amoco-Cadiz ». Un avis de coups de vent frais a été diffusé pour ce mercredi 5 avril, et l'on a tout lieu de craindre une nouvelle avancée vers les côtes des nappes de pétrole, qui restent toujours difficiles à localiser. Le plan Polmar a été levé en Ille-et-Vilaine et dans la Manche.

● A LUXEMBOURG, devant ses collègues de la C.E.E., M. Louis de Guiringaud, ministre des affaires étrangères, a proposé, mardi 4 avril, que les Neuf prennent des mesures pour éviter que des accidents comme celui de l'« Amoco-Cadiz » ne se reproduisent. Il faudrait adopter une position commune sur la généralisation à 12 milles des eaux territoriales, lutter contre les pavillons de complaisance et refuser l'accès dans les ports européens des pétroliers ne répondant pas à des normes de sécurité définies en commun.

● A PARIS, un millier de personnes ont participé mardi à la manifestation organisée par le Mouvement de la jeunesse communiste de France contre « l'absence d'initiative réelle des pouvoirs publics dans la lutte contre la marée noire ». Une cinquantaine de jeunes gens, en tête du cortège avec un drapeau noir, clamaient : « Nationaux ou privés, les pétroliers polluent. » La manifestation s'est dispersée sans incident vers 20 h. 15, avenue Denfert-Rochereau.

Une autre manifestation est organisée ce mercredi par le Mouvement de la jeunesse socialiste. Le lendemain, c'est le « collectif anti-marée noire » qui appelle à un rassemblement.

Pour sa part, la C.G.T. a saisi le Conseil économique et social pour qu'il émette un avis sur la pollution des côtes bretonnes.

Venu présenter à M. Jean François-Poncet, secrétaire général de l'Elysée, un dossier sur les conséquences économiques de la marée noire, M. Jean Rouyer, président de la chambre régionale de commerce et d'industrie de Bretagne, a déclaré que, selon l'Elysée, il n'était pas question d'indemniser à 150 % les sinistrés et que les abus seraient sévèrement sanctionnés.

● EN BRETAGNE, où M. François Mitterrand s'est rendu mardi pour examiner la situation, les responsables du tourisme s'inquiètent : le courant des demandes de réservation ou de renseignements se ralentit. Dans le Tregor, les agences de location et les syndicats d'initiative n'ont reçu qu'un dixième du courrier qu'ils ont habituellement à cette époque.

Dans le Finistère

M. Mitterrand : il faut débloquer des crédits pour favoriser la relance des activités de pêche

(De notre correspondant.)

Brest. — « *Je suis venu ici pour m'informer auprès de ceux qui savent, et qui luttent pour sauver la mer, c'est-à-dire en premier lieu auprès des travailleurs de la mer.* » Accompagné de parlementaires bretons, M. François Mitterrand a parcouru plusieurs plages du Finistère-Nord, le mardi 4 avril ; il devait réunir une conférence de presse à l'hôtel de ville de Brest où il était accueilli par le maire, M. Francis Le Blé (P.S.).

Evoquant les circonstances de l'échouement du pétrolier libérien, M. Mitterrand a déclaré : « *Le profit est la source du mal. C'est lui qui fait que les pétroliers ne sont pas équipés de double commande, d'une seconde hélice et d'une double coque. Pour les compagnies pétrolières, l'accident d'un gros pétrolier est un accident comme un autre. Les dommages sont à supporter par les hommes et par la nature. C'est le profit qui fait que les routes maritimes passent trop près des côtes et que les manœuvres de remorquage donnent lieu à des tractations sordides d'un autre âge. L'âpre goût de l'argent commande toutes les décisions.* »

Le plan Polmar ? « *Le plan Polmar a fait la preuve de son inefficacité. Entre les définitions ambitieuses et la réalité, le fossé est large. Les journées d'atermoiements qui ont suivi l'échouement montrent l'incertitude et l'indécision qui régnaient.* »

M. Mitterrand a demandé l'étude d'un plan étalé sur plusieurs années et une concertation avec les marins-pêcheurs pour l'évaluation des dommages à rembourser aux sinistrés de la marée noire. « *Il s'agit de prévoir non seulement le remboursement de l'intégralité des pertes, mais aussi un déblocage de crédits susceptible de favoriser la relance des activités de pêche.* » Il réclame « *une répression sévère et même brutale allant jusqu'à la mise en cause de la survie des sociétés pétrolières* » à l'égard des pétroliers surpris en flagrant délit de dégazage clandestin.

JEAN DE ROSIERE.

PAUVRES OISEAUX

Selon le ministère de la culture et de l'environnement, on avait dénombré le 28 mars au soir 1 084 oiseaux atteints par la marée noire. Parmi eux : 463 macareux, 191 petits pingouins, 141 cormorans huppés, 117 guillemots, 55 plongeons de différentes espèces.

★ Ligue pour la protection des oiseaux, 57, rue Cuvier, 75007 Paris. Tél. : 707-31-95.

● *Le navire soviétique* Aktau *n'était pas un pétrolier.* — Nous avions fait mention dans *le Monde* du 1er et du 4 avril, sur la foi d'information d'agences de presse, du dégazage d'un pétrolier soviétique l'*Aktau*. Il s'agissait en fait d'un navire-citerne spécialisé dans le transport de produits alimentaires liquides en vrac. « *ce qui exclut*, selon son commandant, *toute idée de pollution venant de la cargaison et à plus forte raison toute opération de dégazage* ».

« *La somme de 30 000 francs (...) n'est pas une amende, mais une consignation destinée à répondre du montant des frais judiciaires en cas de condamnation et remboursable en cas de non-lieu ou relaxe.* »

L'AVENIR DES TRANSPORTS PÉTROLIERS ET LES PAVILLONS DE COMPLAISANCE

Les compagnies d'assurance ne sont pas assez sévères

Après l'article intitulé « L'Etat gaspille trop d'argent pour construire des navires inutiles » (*le Monde* du 4 avril), M. Tristan Vieljeux, président de la Société navale chargeurs Delmas Vieljeux (S.N.C.D.V.), nous prie de préciser que ses propos ne visaient pas nommément l'Etat français, mais la politique de l'ensemble des grandes nations maritimes. « *Les pouvoirs publics de tous les pays maritimes consacrent des sommes énormes à tenter de maintenir en activité leurs chantiers, c'est-à-dire en leur permettant de construire grâce à des subventions des navires dont personne n'a besoin et qui ne feront que grossir le nombre de ceux qui encombrent déjà les fjords de Norvège ou les baies légendaires de Grèce* », a-t-il déclaré à Saint-Nazaire.

Pour résorber l'excédent actuel de tonnage dans le monde, M. Vieljeux demande que des mesures énergiques soient prises pour faire disparaître les bateaux de complaisance. Pour ce qui concerne les pétroliers, la mise en vigueur du système dit des « ballasts séparés » réduirait d'un seul coup, à elle seule, l'offre de transport de 50 à 80 millions de tonnes (1).

Enfin, il est regrettable que les assureurs ne fassent aucune différence dans leurs primes en fonction de la qualité du navire transporteur. « *Un chargeur paye la même prime, que sa marchandise soit transportée par un navire moderne d'un pavillon traditionnel ou par un navire de complaisance. La règle des moyennes fait que ce sont les « bons » qui, ainsi, subventionnent les « mauvais ». Cela aussi devrait cesser.* »

Pour sa part, le secrétaire d'Etat aux transports précise dans une réponse à une question de M. Jean Francou, sénateur des Bouches-du-Rhône, que, au titre du plan de développement de la marine marchande, pour l'année 1977, « *223,5 millions de francs ont été versés à l'armement au titre des primes d'équipement et 425,9 millions de francs au titre des bonifications d'intérêts. L'évolution de la conjoncture conduit cependant à procéder à un nouvel examen de la situation et à évaluer les moyens de permettre aux armements de surmonter la crise et de conserver leur pleine capacité de transport* ». (*Journal officiel* du 3 avril 1978.). »

(1) Dans ce système, les cuves servant au transport du pétrole brut sont distinctes de celles qui sont remplies d'eau de mer et qui servent à lester le navire lorsqu'il navigue lège.

Le Monde

économie

L'EUROPE A LA RECHERCHE D'UNE POLITIQUE INDUSTRIELLE

La Commission européenne vient de rendre public un plan d'action pour venir en aide à l'industrie de la chaussure. En janvier, elle faisait connaître son intention de bousculer les hésitations des Neuf afin de les amener, bon gré mal gré, à réduire la capacité de production — fortement excédentaire — de l'industrie du raffinage dans la Communauté. En décembre, un haut fonctionnaire pouvait parler de « festival Davignon » (1) en commentant les décisions prises par les ministres des affaires étrangères des Neuf ; ceux-ci venaient coup sur coup de renforcer le plan anticrise appliqué à la sidérurgie sous l'autorité de la Commission et d'approuver la manière dont celle-ci avait négocié avec une trentaine de pays un nouveau régime d'importation des produits textiles dans la C.E.E.

La crise se prolongeant, les interventions de la Communauté sur le terrain industriel se multiplient. Elles revêtent des formes diverses, mais, à quelques nuances près, ont toujours les mêmes objectifs : éviter les faillites en chaîne, sauver l'emploi, préserver la compétitivité. La Commission s'efforce de leur donner un caractère aussi cohérent que possible, de ne pas se contenter d'additionner une série d'actions ponctuelles, mais de situer chaque cas qui se présente dans une conception d'ensemble. Bref, de jeter les bases d'une politique industrielle conçue et exécutée à l'échelle de la Communauté.

Quand nécessité fait loi

par PHILIPPE LEMAITRE

C'est la crise qui rend possible cette ébauche de politique. A l'époque de la prospérité, les Neuf, comme les industriels, regardaient d'un mauvais œil les tentatives bruxelloises dans ce sens. Les temps ont bien changé.

Depuis quatre ans la situation des entreprises européennes ne fait qu'empirer. La faiblesse des investissements, fruit de l'incertitude économique et politique, entraîne une perte générale de compétitivité. Les firmes doivent faire face, sur leur propre marché comme à l'exportation, à la concurrence souvent agressive de pays du tiers-monde récemment industrialisés. Dans les secteurs les plus vulnérables — sidérurgie, textile, chantiers navals, chaussures — tous les pays souffrent d'une crise grave qui conduit à penser, vu leur dimension, que seules des solutions mises en œuvre à l'échelle de la C.E.E. peuvent permettre d'éviter des catastrophes. Cela est désormais bien compris et il n'est plus nécessaire de revenir sur chaque dossier le problème de l'utilité d'une approche européenne. Les industriels de la Communauté, accablés, appellent au secours. Les initiatives de Bruxelles sont souhaitées, suscitées et, quand elles voient le jour, bien reçues.

Une bonne surprise

La Commission ne s'est pas dérobée. Comment aurait-elle pu ne pas accueillir comme une bonne surprise cette disponibilité à explorer des formules communautaires, alors que, depuis 1971, les coups de butoir qui secouent l'ordre économique occidental (monétaires d'abord, pétroliers ensuite) n'avaient provoqué que des réactions nationales ? Cependant elle n'a pas réagi d'emblée d'une manière articulée et complète. Tant s'en faut. Divisée entre partisans d'une stratégie industrielle audacieuse et « *libéraux* » alarmés par tout ce qui peut apparaître comme une atteinte à l'économie de marché, elle s'est forgée peu à peu un corps de doctrine.

Au début elle n'a fait que se laisser mener par l'événement. Le « plan acier », illustration la plus sophistiquée de l'intervention communautaire, a été adopté par la Commission en juillet 1976, à un moment où elle devait absolument se manifester de façon tangible, à moins de se résigner à l'éclatement de la CECA, c'est-à-dire à sa propre destruction. Depuis, qu'il s'agisse de l'acier ou des autres secteurs en perdition, la Commission a navigué de manière plutôt habile, et évité, sinon les contrariétés, du moins les échecs ; ce qui lui a permis, au fil des mois, de voir plus clair sur ses propres intentions et d'ébaucher une stratégie d'ensemble.

M. Davignon, le commissaire responsable, tient à mettre en relief trois « *choses absolument sûres* » que la Communauté doit avoir constamment en tête, comme fondement de son action industrielle.

● *La nécessité de renforcer le marché intérieur*, autrement dit d'éliminer les barrières qui subsistent dans les échanges. « *Disposer réellement comme support d'un marché de deux cent cinquante millions d'habitants est un élément sécurisant. Nous ne l'avons pas, alors que nous devrions l'avoir*, estime le commissaire européen. *Pour tout un ensemble de raisons, parmi lesquelles les habitudes des administrations, toute une série de fonctions industrielles sont restées nationales. Ce n'était jusqu'ici pas tellement gênant, mais ce qui était marginal hier ne l'est plus. Il est donc tout à fait central d'éliminer des obstacles techniques, financiers, administratifs.* »

● *La nécessité d'être mieux informé : « On a découvert*, note M. Davignon, *que la connaissance du marché est insuffisante partout ; chaque Etat fait cette expérience. Jadis les erreurs dues à un manque d'information n'étaient pas forcément graves, ce n'est plus le cas. Ce problème se pose surtout pour les secteurs, tels les textiles très atomisés.* »

● *Le besoin d'une vision d'ensemble des problèmes : « Il faut en terminer avec la politique du « salami ». Si on aborde un secteur, il faut le traiter sous tous ses aspects — niveau et qualité de la production, emplois, échanges — sinon on échoue.* »

C'est, à des détails près, le scénario qui se déroule désormais lorsque la Communauté est amenée à s'occuper d'une branche industrielle malade. Elle constate d'abord que la capacité de production du secteur est trop importante et, moyennant un cheminement parfois compliqué, s'emploie à favoriser une réduction ordonnée. Son intervention comprend, usuellement, plusieurs stades. La politique du marché, c'est-à-dire les actions de survie. Il s'agit de raffermir une branche industrielle, d'écarter les périls les plus immédiats par des mesures provisoires, de façon à pouvoir entreprendre l'assainissement en profondeur, estimé nécessaire dans un climat relativement apaisé. Dans le cas de l'acier les actions menées pour restaurer l'équilibre du marché — et par voie de conséquence la trésorerie des entreprises — sont devenues en 1976, puis au début de 1977 de plus en plus complexes, portant sur les quantités livrées ainsi que sur les prix pratiqués, touchant tant les producteurs des Neuf que les fournisseurs extérieurs. Dans le cas des textiles, autre grand secteur sensible « traité » par Bruxelles, seuls les concurrents ont été atteints : la Communauté renonçant — contrainte et forcée — à ses habitudes hyper-libérales, a négocié avec dureté sa participation au renouvellement de l'accord multifibre (A.M.F.) de manière à maîtriser ses importations et à les stabiliser au niveau de 1976.

● *La politique de restructuration et de conversion.* — Ce devrait être le nœud de l'affaire. L'objectif principal est de ramener durablement la production au niveau de la demande, de rétablir la compétitivité de l'industrie communautaire, en supprimant les capacités de production excédentaires, ce qui veut dire mettre au point un programme de fermeture d'usines. Il s'agit d'une opération peu commode que la commission a annoncé comme nécessaire dans plusieurs secteurs — acier, chantiers navals, fibres synthétiques —, mais à laquelle elle a commencé à peine à s'attaquer (fibres synthétiques). « *Obtenir des entreprises et des Etats membres un accord de principe sur le diagnostic est très faisable* », commente un haut fonctionnaire de la commission, « *Faire appliquer un programme de repli est autrement difficile, car chacun estime que c'est aux voisins de fermer. Le plus grand écueil dans la mise en œuvre d'une politique de restructuration, c'est que certains l'exécutent, mais d'autres pas.* »

Le partage des sacrifices

Un des moments de vérité qui permettent de savoir si une politique industrielle est possible est celui où la commission doit montrer si elle est en mesure d'imposer son arbitrage. Arbitrage qui ne peut d'ailleurs répondre à des règles simplistes. Il faudra de plus en plus tenir compte à l'avenir de critères politiques régionaux, démographiques. « *On ne pourra pas*, nous explique le même fonctionnaire bruxellois, *s'appuyer exclusivement sur des critères de rationalité technique, n'avoir en tête que l'optimalisation de l'instrument industriel : dans un secteur industriel saturé, il serait inéquitable de demander aux groupes plus « responsables », qui, compte tenu de l'état du marché, ont freiné leur expansion, de disparaître au profit de « nouveaux » qui, eux, ont investi de manière déraisonnable.* »

Un des moyens pour « préparer » les industriels et engager l'action est sans doute de commencer à agir sur les aides publiques : interdire dans les secteurs « *traités* » toute subvention à des investissements qui entraîneraient un accroissement de la capacité de production. La commission l'a fait pour les fibres synthétiques ; elle voudrait le faire pour le raffinage.

L'opération chirurgicale que signifie la restructuration sera particulièrement difficile à faire admettre, car la reconversion est problématique. « *La reconversion n'est pas un problème abstrait ; il conviendra, pour chaque grand dossier, de définir notre objectif en nombre d'emplois* », souligne M. Davignon. L'intention est louable, mais plus facile à énoncer qu'à mettre en œuvre dans une économie où toutes les données, ou presque, sont négatives. Où, en raison de l'industrialisation d'une partie du tiers-monde, il y a notamment de moins en moins d'emplois qui peuvent se créer pour l'exportation (à l'exception peut-être du secteur des biens d'équipement).

Créer des emplois, bâtir des usines pour remplacer celles qui disparaissent, implique que la politique industrielle européenne ne soit pas exclusivement celle des « canards boiteux ». Ses promoteurs l'affirment : « *Il est nécessaire que nous nous intéressions aux industries d'avenir, aéronautique, informatique... et, puisque nous devons absolument créer des emplois, à celles qui sont le moins dépendantes de l'extérieur : construction, travaux publics, énergie.* »

Recherche du consensus

Actions sur le marché, politique de restructuration et de reconversion, stimulation d'industries nouvelles... Par quelle méthode, grâce à quels moyens l'Europe, si peu unie, si peu efficace, peut-elle faire face à tant d'ambitions ? La réponse, la seule réponse, explique-t-on à Bruxelles, c'est la persuasion, le dialogue, la recherche du consensus, appuyé sur quelques moyens juridiques et financiers.

Cela peu paraître court ; mais la Commission semble convaincue que cela suffira ; que, ayant pris conscience du caractère durable de la crise, gouvernements et entreprises seront heureux, pour éviter une guerre destructrice, de faire appel à sa médiation. « *Il est nécessaire d'avoir l'assentiment de ceux qui vont mettre en œuvre la politique, c'est-à-dire surtout les patrons et les syndicats*, souligne M. Davignon. *Certains seront séduits par une politique de mutation raisonnable ; d'autres non, car, diront-ils, reconnaître qu'elle est nécessaire revient à critiquer le passé. Il est vrai que pour quelques-uns le refus du changement est quasi physiologique. Mais le succès appellera le succès : si les industriels qui s'associent à notre action s'en portent mieux, les autres suivront.* »

La Commission, estime-t-il, devra beaucoup rencontrer les patrons et les syndicats, car il est clair que, pour emporter l'adhésion générale, les propositions en forme d'arbitrages qu'elle sera amenée à présenter devrait être parfaitement adaptée aux cas de figure. A l'heure de vérité, les groupes industriels appliqueront-ils la stratégie décidée, alors qu'ils savent pertincidée, alors qu'ils savent pertinemles moyens de sanctionner leurs éventuelles défaillances ?

Tout dépend du consensus qui sera réalisé, répond M. Davignon. Si les industriels sont persuadés que leur intérêt est de jouer le jeu commun, il n'y a pas de raison qu'ils dévient du droit chemin. Un tel optimisme n'est pas unanimement partagé. Certains, convaincus que les industriels ne sont prêts à accepter qu'une intervention publique strictement localisée, pour une durée limitée, sans contrôle, ne croient pas que la commission pourra en admettant même qu'elle le veuille — mener jusqu'au bout la politique volontariste qu'elle décrit aujourd'hui (M. Davignon, qui peut aspirer devenir un des principaux leaders du parti social-chrétien belge, prendra-t-il le risque de promouvoir une stratégie industrielle que bon nombre de ses amis politiques réprouvent, au nom d'un libéralisme périmé ?)

Une des principales justifications de cette nouvelle politique commune — stopper le chômage — pourra-t-il être atteint ? A Bruxelles, au siège de la C.E.S. (Confédération européenne des syndicats), visiblement on n'y croit pas : « *Tout ça ne va pas très loin ; on ne gagnera pas ainsi un seul emploi* ».

Une œuvre de longue haleine

M. Cheysson, le commissaire chargé de la politique de coopération, qui est passionné par le nouveau défi ainsi adressé à la Communauté, et qui est persuadé que le caractère structurel de la crise donne à la C.E.E. l'occasion d'enfin sortir de ses habitudes de laisser-faire, éprouve apparemment quelques doutes. Au retour d'un colloque sur la politique textile organisé à Lille par la municipalité socialiste, où aucun chef d'entreprise n'avait cru devoir se rendre, il décrivait, en termes très sévères, « *un milieu industriel incroyablement bloqué, un patronat de droit divin qui refuse le dialogue avec qui que ce soit* ».

La Commission, si elle a compris que la réussite de sa nouvelle politique industrielle est subordonnée à l'adhésion des syndicats et des industriels, n'ignore pas non plus que cette ahésion sera facilitée si elle peut aider financièrement les entreprises à opérer les mutations nécessaires. Contrairement à une idée répandue, la Commission n'en est pas dépourvue. « *La masse dont nous disposons n'est pas négligeable ; simplement il faut l'utiliser d'une façon un peu moins primitive qu'on ne l'a fait jusqu'ici* », commente M. Cheysson.

Les Neuf, manifestant ainsi un préjugé favorable à l'égard des ambitions industrielles de la Commission, ont déjà accepté d'inscrire au budget de la C.E.E. en 1978 un crédit de 20 millions d'unités de compte (2) destiné à épauler les actions de restructuration envisagées. Ils ont également donné leur accord pour que 32 autres millions soient affectés aux opérations de même type engagées dans le secteur de la sidérurgie. Enfin, toujours dans le même esprit — la nécessité de prendre en compte la dimension européenne des problèmes industriels — les Neuf, lors ud conseil européen de décembre 1977, ont donné le feu vert à ce qu'il est convenu d'appeler la « *facilité Ortoli* » : la Commission a été autorisée, à titre expérimental, à émettre de nouveaux emprunts sur le marché international ; les crédits ainsi rassemblés seront utilisés pour favoriser de nouveaux investissements industriels.

Concevoir puis mettre en œuvre une stratégie industrielle pour l'Europe est assurément une œuvre de longue haleine, une entreprise énorme, semée d'embûches. Comment ne pas deviner qu'elle suscitera des résistances ? Doctrinales de la part de certains gouvernements membres qui, en dépit de la destruction du système monétaire international ou de l'émergence en Asie et en Amérique latine de nouveaux pays hautement industrialisés feignent de croire aux vertus du GATT, à celles d'un libre-échange sans contrôle, d'un libéralisme sans entraves. Résistance aussi de pays tiers que cette naissance d'une politique industrielle commune conçue comme une nécessaire défense des intérêts vitaux de la Communauté et susceptible par là même d'impliquer — il faut bien le reconnaître — une certaine dose de protectionnisme, ne peut qu'inquiéter.

Résistance des industriels qui, surtout si la *conjoncture* s'améliore, risquent de rapidement mal supporter cette ingérence des pouvoirs publics dans leurs affaires. Méfiance enfin des syndicats, qu'on ne convaincra pas facilement que le pouvoir européen, même aiguillonné par la crise, est politiquement capable de mettre en œuvre une programmation industrielle conçue à l'échelle de la C.E.E. Ils redouteront que le résultat ne soit pour eux le plus dramatique : la fermeture d'usines et la suppression d'emplois.

La Commission, qui, par la force des choses, est appelée à jouer dans cette affaire un rôle central, voudra-t-elle, pourra-t-elle franchir ces obstacles ? Depuis dix-huit mois elle a assurément marqué des points. Mais il est bien évident qu'on en est encore aux premières escarmouches, que la partie la plus dure de l'opération n'a pas encore été engagée. Sa meilleure chance est sans doute que, à moins d'abandonner l'Europe au désordre et à l'appauvrissement, il n'existe pas d'alternative.

(1) M. Etienne Davignon est le commissaire européen chargé de la politique industrielle.

(2) 1 unité de compte = 5,30 F.

DES DÉBUTS PROMETTEURS

Sur le terrain, la politique industrielle européenne est encore peu de chose, même si ce peu est plutôt prometteur. L'action la plus spectaculaire menée dans ce domaine par la Commission a sans nul doute été le « plan acier ». Amorcé en 1976, pour contrer une tentative de « recartellisation » sous dominante allemande des sidérurgies du nord de l'Europe, il a débouché, devant l'accélération de la crise, sur un dispositif d'action solide et cohérent, comportant notamment l'institution de prix-planchers revalorisés et un mécanisme anti-dumping négocié avec les partenaires.

Parallèlement, la Commission a soumis en novembre 1977 aux gouvernements membres un plan d'action concernant les chantiers navals. Il reste à le discuter... et à l'appliquer. Autre secteur ayant fait l'objet de la sollicitude de Bruxelles : le textile. Une double action a été menée dans ce domaine ; la Commission européenne a, en effet, traité séparément les fibres synthétiques et obtenu des groupes industriels concernés un accord sur un programme de réduction ordonné des capacités de production. Dans le même temps, Bruxelles a mis en œuvre une nouvelle politique d'importation, à l'occasion de la reconduction de l'accord multifibre (A.M.A.).

La Commission a également été amenée à se pencher sur le sort de l'industrie de la chaussure à la demande des industriels menacés par de nouveaux concurrents. Pour l'heure, les actions préconisées par la Commission sont limitées : surveillance accrue des importations et attitude restrictive à l'égard des aides publiques à de nouveaux investissements. La Commission a ensuite l'intention de susciter ou de présenter elle-même un plan de restructuration de la profession.

Elle espère également susciter une réduction de la capacité de production de l'industrie du raffinage du pétrole. La stratégie qu'elle essaie de mettre en œuvre dans ce secteur prévoit, outre l'adaptation de l'appareil de production, une politique de marché (limitation volontaire des quantités de produits pétroliers commercialisés) et la stabilisation des importations.

Elle risque cependant d'être mise en échec, en raison de la volonté du Royaume-Uni de construire des raffineries nouvelles pour traiter le pétrole de la mer du Nord. M. Brunner, le commissaire responsable de l'énergie, s'efforce actuellement de trouver une formule de compromis entre ce souci, somme toute compréhensible, des Britanniques et la nécessité d'alléger l'appareil de production de la Communauté.

La Commission ne veut pas limiter son action aux secteurs en déclin. Après l'échec d'Unidata — un projet de coopération pour la construction d'ordinateurs entre C.I.I., Siemens, Philipps, afin de doter l'Europe d'un groupe capable de tenir tête à I.B.M., — elle croit maintenant que l'intervention de la C.E.E., dans ce secteur de l'informatique, devrait se situer en amont, au niveau des composants électroniques qui, de plus en plus, constituent un créneau essentiel pour l'ensemble de l'équipement industriel.

Toutefois, c'est sans doute davantage l'avenir de l'aéronautique qui, actuellement, retient l'attention de la Commission. Elle a reçu un mandat du conseil des ministres pour évaluer les possibilités de coopération en ce qui concerne les programmes de transporteurs civils. En fait, après bien des tentatives — et, il faut le dire, des déceptions, — la Commission ne cherche nullement aujourd'hui à « communautariser » à tout prix la construction aéronautique. Cependant, discrètement, elle se montre attentive à ce que les gouvernements membres, les industriels, les compagnies aériennes se parlent ; car elle est convaincue qu'il est vital pour l'Europe d'aboutir. « On est très proche d'un accord de coopération, et ce serait un crime de ne pas le faire », commente, sibyllin mais optimiste, un haut fonctionnaire bruxellois.

Ph. L.

ÉCONOMIE

L'immobilier vers l'âge de raison ?

(Suite de la première page.)

Serait-il donc accompli le temps de l'harmonie, celui où le métier de construire serait au service du bonheur de vivre ? Comme d'autres ont suivi le bœuf on suit le client, qui est en même temps celui que l'on fabrique. Vive l'écologie, vive le passé, les rues calmes, les marchés colorés, les escaliers pittoresques. Enfin, ce qu'il en reste, et il est déjà sûr qu'il n'en reste plus assez pour tout le monde. En moins de dix ans, pour ne parler que de Paris, quel chahut, sur les hauteurs de Belleville comme dans le quartier Italie ! Dans toutes les grandes villes de France, comme dans les moins grandes, les « grands ensembles » ont surgi comme de nouveaux bastions, murs d'enceinte et donjons à la fois.

Si l'on change son fusil d'épaule, ce n'est pas forcément dans l'allégresse. Mais parce qu'il n'est plus vraiment possible de faire n'importe quoi, n'importe où, n'importe comment. Renouveler aujourd'hui les erreurs ou les errements d'hier ne serait pas pardonné. De l'Etat à l'entreprise, tous ceux qui ont la charge de loger et de construire le savent. Même les plus anciens le proclament qui, eurent bien, de près ou de loin leur part de responsabilité et à tout le moins de bénéfices dans l'aventure immobilière des années 60 : la pénurie commandait, ce qui veut dire qu'elle autorisait. Plus à l'aise et bons princes, ceux qui, en ces temps-là, étaient encore en culottes courtes n'accablent pas leurs aînés. Ils les ignorent. Eux sont « très contents » de ce qui se passe et si ce qui se passe est dû à ces abus, à ces excès anciens, ces abus et ces excès auront été finalement une bonne chose.

Il reste à déplorer, évidemment, les conséquences qui en résultent pour les entrepreneurs, pour tout le secteur des industries du bâtiment, pour les bureaux d'études, pour les agences d'architectes. Cela fait, les cartes encore à jouer ne manquent pas. Surtout lorsqu'on « travaille » en dehors du « social », en dehors du logement aidé. S'il y a des clients qui achètent pour se loger, il y a aussi l'investisseur individuel, celui qui entend devenir propriétaire pour louer à d'autres. Contrairement à l'idée reçue, la loi sur les plus-values ne l'a pas découragé ni dissuadé. Et si crise il y a d'un bout à l'autre de la chaîne, du promoteur au maçon, ce n'est pas dans cette loi qui fit si grand bruit qu'on pouvait la croire de grand effet, qu'il faut en chercher l'origine. Elle n'a pas retenu davantage les « *institutionnels* » *du placement qui en*tendent toujours se constituer un vrai patrimoine, et qui rapporte.

De toutes parts, les aveux sont dépouillés d'artifices. Après quoi on explique : tous les groupes financiers qui ont tâté à l'immobilier traînent avec eux leurs vieilles blessures. Voilà pourquoi l'enthousiasme n'y est plus pour s'attaquer à de nouveaux marchés qui ne peuvent plus être que de « petits » marchés et qui de surcroît risquent de languir. Il y aurait alors de nouvelles charges à supporter, à ajouter aux autres. Et celles-là tant qu'elles ne seront pas résorbées...

Finis les « coups juteux »

Il ne faut pas être grand clerc pour comprendre ce langage de banquier : tant qu'elles ne seront pas résorbées on se montrera de plus en plus prudent dans les choix. En aucun cas, il ne peut être question de « laisser des plumes ». C'est pourquoi on distingue déjà entre l'opération « urbaine » et la « suburbaine », entre centre et banlieue, entre le Marais et le nouveau Créteil. Pour *l'investissement individuel* et si l'aide personnalisée au logement, la fameuse et récente A.P.L., s'en mêle, il convient de répartir les offres dans des programmes suburbains « agréables » c'est-à-dire dans des villes nouvelles suffisamment bien reliées à l'agglomération dont elles dépendent. Ce sera Marne-la-Vallée. Au dire de connaisseurs, ce marché-là, dans le « bon suburbain », redémarre. Cependant, tout reste subordonné à la qualité, au confort de l'habitat, de l'architecture.

Le placement individuel, lui, c'est le marché des petits appartements, du studio. Cela peut se trouver dans « *l'ancien rénové deuxième catégorie* » *ou dans le neuf de même* catégorie. A quoi servirait de chercher plus loin et plus haut. Les choses doivent être dites sans fard : en achetant à 5 000 francs le mètre carré on est assuré de louer à 50 francs toujours le mètre carré. Si l'achat se fait à 7 000 francs, la location se fera à 55 francs. Il faut le savoir. De ce côté-là, on ne se plaindrait pas trop. Du moins convient-il de ne pas trop laisser paraître une détresse qui serait source de déboires supplémentaires. Vieil adage : mieux vaut faire envie que pitié.

De toute façon, la banque n'a jamais mis deux pieds dans le même sabot. Il y a eu, n'est-il pas vrai, un moment pour tout : les mines, les chemins de fer, les colonies quand c'était « le temps béni », l'immobilier, le pétrole. Passé les bonnes occasions, on se retire, sur la pointe des pieds ou non. Certains ont commencé de le faire. Est-ce parce qu'il y a moins d'investisseurs ou parce que le groupe d'investisseurs recherche moins maintenant des rendements qu'une qualité patrimoniale qui n'autorise plus les rentabilités passées ?

Les faits sont là. Le marché, qui fut longtemps classique et facile pour les sociétés de promotion parce qu'il restait commandé par la nécessité de se loger, s'est trouvé aujourd'hui radicalement modifié. On peut incriminer tour à tour la nécessité pour le promoteur d'apporter en fonds propres plus que les 20 % exigés par la Banque de France — ce qui ne gêna d'ailleurs jamais, et pour cause, les filiales des banques, — puis la rareté foncière et son incidence sur les prix. Si bien que la vieille et fondamentale pratique du « tour de table » ne marche plus du tout.

Ces réunions d'autrefois, fondées sur une série de « coups » successifs et dont il fallait que chacun rapporte le plus possible, n'ont plus lieu. En ce temps-là, comme le rappelle un praticien qui connaît bien son sérail, il fallait assurer la « nourriture », et peu importait le prix. Dans l'affaire, le gagnant numéro un, c'était le propriétaire du terrain. Il en résulta souvent un manque de discernement sur l'emplacement comme sur les prix.

Ensuite s'engageait avec la même ardeur la bataille pour décrocher les permis de construire suivie de celle, non moins âpre parce que non moins décisive, pour ces chères « dérogations » qui gardent encore leurs défenseurs.

Car on peut toujours justifier, après coup, telle ou telle entorse à la règle. Et pourtant, même si tout ne saurait être imputé à l'octroi — pur ou non — de dérogations, il en est bien pour convenir dans la profession, fût-ce sur le ton de la confidence : « *On n'ose plus, aujourd'hui, se promener dans Paris en s'avouant constructeur. Ce serait ou de l'inconscience, ou l'expression d'une volonté de se faire écharper.* » Dans Paris et ailleurs. Pour tout cela, en un mot comme en cent, le « coup juteux », c'est fini.

Faute de « coup juteux », serait-on entré, par le seul *effet* de la nécessité, dans l'âge de la vertu et de toutes les exigences qu'elle implique ?

« *Ce qui peut encore intéresser un groupe comme le nôtre,* dit-on du côté de La Hénin, *c'est le maintien d'une certaine activité, mais à condition de n'avoir plus de risques à courir.* » Et l'on parle d'une « profession dégraissée ».

Toutes les exigences

« Avant », c'était des « tranches » de six cents logements. « *Ça demandait un an d'études, un an de travaux, et on fourguait le tout.* » Maintenant, il faut être capable de varier, de nuancer son programme, de sortir à tout coup des logements différents, de jouer avec le porte-à-faux, le décrochement, toutes les astuces. Si on joue bien, ce peut encore être le succès et peut-être même la renommée. Sans avoir autant d'ambition, on sait qu'on ne peut plus faire n'importe quoi. Mais encore ?

Filiale de Paribas, la COGEDIM réalise à côté du Centre Pompidou, rue Rambuteau, à Paris, l'opération dite de l'Horloge. M. Leroux, qui en a la responsabilité, juge déjà que ce sera « assez chouette », ce qui n'est pas impossible.

De surcroît, c'est un adepte de la rive droite de la Seine. Il flaire ici un nouvel avenir. « *J'ai monté ça,* raconte-t-il, sans en paraître plus fier pour autant, *avec trois associations de quartier. D'accord, j'ai les associations que je peux, ce ne sont pas des universitaires, ni des écologistes. Ce sont des artisans, des commerçants, des habitants. Nous avons passé un accord le 2 février 1972. J'ai satisfait à toutes les exigences, esthétiques, sociales, de confort, d'architecture, de prix, d'information. Cela dit, c'est évidemment* c'est-à-dire moins boulimique, par la force des choses. Cela veut dire aussi, qu'il y a, ma foi, un marché encore plein de vitalité sur les côtes de l'Ouest et même encore du Languedoc. Là-bas, la commercialisation reste bonne, et même « remarquable » en Bretagne. On propose à 5 000 francs le mètre carré, et « ça part comme des petits pains ». Car vraiment ce sont bien des « petits pains » ces appartements pour un été, mis en vente aux alentours de 150 000 francs. Il est là, le marché vivant et bien gardé. Et non plus dans la belle villa de 1 million ou même seulement de 500 000 francs. Voilà pourquoi La Hénin tient aussi à sa filiale des Salins du Midi, du côté de Sète, après avoir montré son nez entre Le Croisic et La Turballe, en Loire-Atlantique, où elle caressa un moment le projet de « marinas » finalement jugées assez peu... marines.

De toute façon, ces « tranches » de 80 à 120 unités dans des « sites sympathiques », en Languedoc ou ailleurs, ne feront pas vivre, ni même survivre tous les entrepreneurs, tous les architectes, tous les bureaux d'études que justifiait la belle époque, celle « d'avant ».

très lourd pour les frais généraux. Mais ce serait une illusion de croire qu'ici ou ailleurs cela se prendra sur le grand capital. Une façade linéaire sera toujours moins chère qu'une tour avec des décrochements. »

Mais la qualité, en elle-même, ne coûte pas terriblement cher. Pour le coût de la construction, ce sera 10 % de plus. Mais pour une qualité architecturale, il faudra prévoir 30 % de plus. C'est qu'elle arrive à se nicher partout, la qualité, cette qualité qui fait les prix. Sur les Champs-Elysées, il y a maintenant le « bon » et le « mauvais » trottoir. Tout promoteur est tenu de le savoir et d'en tenir compte. S'il est Parisien, il le saura. Mais saura-t-il quel est le « bon » et le « mauvais » trottoir d'une rue de Brest, d'une avenue de Besançon, d'un boulevard de Perpignan ? Il le saura s'il est en mesure d'avoir son équipe sur place. Ce qui implique une confrontation, sinon un affrontement, avec la promotion locale, en général bien implantée, et qui a toujours su se défendre. Et plus encore quand la crise frappe aussi la province, fût-ce avec un certain retard.

Car tout s'enchaîne, se lie, se noue inexorablement. Et, dans l'affaire, le discours du promoteur annonce celui de l'entrepreneur et celui de l'architecte, confirme l'un et l'autre. Mais ce serait une erreur de croire, même si la crise résulte d'une nécessité de bâtir devenue moindre, que les Français sont tous bien logés. Ce qui est le plus inquiétant, c'est qu'on n'a justement plus les moyens de construire pour les plus défavorisés. Paradoxal ? Et pourtant...

JEAN-MARC THÉOLLEYRE.

Prochain article :

LE POIDS DES POLITIQUES

SOCIAL

EMPLOI : IL FAUT INTÉGRER LES VACATAIRES ET LES JEUNES déclare M. Bergeron

« *Réformiste et social-démocrate.* » C'est ainsi que M. André Bergeron s'est, une fois de plus, défini lors du déjeuner de presse de Force ouvrière, le 4 avril. Et il a ajouté : « *Jamais je ne serai membre d'un gouvernement. D'ailleurs, cette fois-ci, personne ne m'a fait de proposition.* »

Y a-t-il de sérieuses chances de rapprochement entre la C.F.D.T. et F.O. ? Jusqu'à présent, cette dernière n'a été saisie d'aucune offre de la part de M. Maire.

Cependant, M. Bergeron ne pense pas que les propos du leader cédétiste soient simplement destinés à « *meubler les conversations intersyndicales* ». Force ouvrière n'exclut pas une reprise des contacts interrompus depuis une douzaine d'années entre les deux confédérations. Les perspectives autogestionnaires chères à la C.F.D.T. sont-elles un obstacle à un rapprochement ? M. Bergeron ne croit pas que ce système puisse être mis sur pied avant plusieurs années.

Quelle sera, pour Force ouvrière, la pierre de touche d'une nouvelle orientation de la politique sociale du prochain gouvernement ? D'abord, il s'agit de mettre fin à deux catégories de situations anormales : celle des vacataires et auxiliaires de la fonction publique et celle des jeunes stagiaires auxquels on interdit actuellement tout espoir d'intégration dans la vie professionnelle.

Autres mesures primordiales : la réduction de la durée du travail, qui atteint encore quarante-huit heures par semaine dans plusieurs secteurs ; le retour à la négociation de grands contrats dans le secteur public et nationalisé ; la reprise des discussions dans le secteur privé. M. Bergeron insistera sur tout cela ainsi que sur le relèvement des bas salaires sans hiérarchisation intégrale — lorsqu'il rencontrera, sous peu, M. Raymond Barre.

Élections professionnelles

IMPORTANT RECUL DE LA C.G.T. A L'USINE RENAULT DE DOUAI

La C.G.T. vient d'enregistrer un nouveau et important recul dans les élections professionnelles, celles qui viennent de se dérouler à l'usine Renault de Douai (Nord) pour le renouvellement des délégués du personnel. Ce recul s'explique en partie par la présentation de nouvelles listes C.F.D.T. ou C.F.T.C. Dans les deux collèges la C.G.T. perd entre treize et quatorze points au profit de F.O. et de la C.F.D.T. chez les productifs alors que dans le deuxième collège la C.G.T. surtout mais aussi F.O. reculent au profit de la C.F.T.C.

RESULTATS

Collège des ouvriers. — Inscrits : 6 324 (6 032) en 1977). Exprimés : 4 323 (3 884). Ont obtenu : C.G.T., 2 693 voix (2 975), soit 62,29 % au lieu de 76,59 % en 1976 ; F.O., 1 041 (714), soit 23,84 % (18,38 %) : C.F.D.T., 411, soit 9,50 % (pas de candidat en 1976) ; C.F.T.C., 189 (195), soit 4,37 % (5,02 %).

Collège des agents de maîtrise et cadres. — Inscrits : 763 (658). Exprimés : 526 (394). Ont obtenu : F.O., 255 voix (215), soit 48,48 % (54,57 %) : C.G.T., 169 (179), soit 32,13 % (45,43 %) ; C.F.T.C., 102, soit 19,39 % (pas de candidat en 1976).

● *Progrès de F.O. au groupe Drouot.* — Aux élections des délégués du personnel, chez les employés et agents de maîtrise du groupe d'assurances Drouot à Marly (Yvelines), F.O. progresse très nettement (+ 10 points), au détriment de la C.G.C. et de la C.G.T.

Inscrits : 1 170 (1 094 en 1977). Exprimés : 905 (814). Ont obtenu : F.O., 526 voix (391), soit 58 % (48 % en 1977) ; C.G.T., 333 voix (333), soit 36,8 % (40,9 %) ; C.G.C., 45 voix (90), soit 5 % (11 %).

Les syndicats européens réclament une conférence tripartite consacrée à la lutte contre le chômage

La Journée européenne pour l'emploi organisée ce mercredi 5 avril par la C.E.S. (Confédération européenne des syndicats), devait se traduire en France par diverses manifestations.

Sous le double timbre de la C.F.D.T. et de la C.E.S., les cédétistes ont distribué des tracts dans les entreprises. Des conférences de presse étaient prévues dans une quinzaine de grandes villes dont une à Paris avec des délégués venus de divers pays d'Europe. Un meeting devait se tenir à Lille avec la participation des syndicalistes belges et un autre à Sarrebruck avec les syndicalistes allemands, luxembourgeois, néerlandais, etc.

A Force ouvrière, MM. Bergeron et Laval, le 4 avril, ont, devant la presse, regretté qu'une volonté politique européenne fasse toujours défaut. Sur sept millions de chômeurs européens, on compte un million et demi de jeunes, et en Irlande, par exemple, pour 35 % la population est sans emploi. Les gouvernements font tous des professions de foi en faveur des sans-travail, a dit M. Laval, et tous se replient sur des positions étroitement nationales, alors que seule, une action d'ensemble peut être efficace. Pour F.O. la réduction de la durée du travail, sous toutes ses formes, est l'un des meilleurs moyens de résorber le chômage.

M. Bergeron, en tant que vice-président de la C.E.S., devait, le 5 avril, se rendre auprès de M. Gaston Thorn, président du Conseil de l'Europe, pour lui demander la convocation d'une conférence tripartite gouvernements - employeurs - syndicats, regroupant les pays de l'Europe de l'Ouest. D'autres démarches, dans le même sens, sont faites par les représentants de la C.E.S. au Conseil de l'Europe à Strasbourg, à l'Association européenne de libre-échange à Genève, etc.

A la C.G.T., M. Henri Krasucki a commenté devant la presse la démarche des délégations qui s'étaient rendues auprès des groupes politiques à l'Assemblée nationale pour réclamer des mesures contre le chômage. Il a critiqué les dirigeants de la C.E.S. qui refusent l'adhésion de la C.G.T. « *Aucune action vigoureuse n'est possible, en France,* a-t-il dit *sans la C.G.T.* »

A la FEN, M. André Henry regrette, de son côté, que ni la C.F.D.T. ni F.O. n'aient accepté sa proposition d'action commune. Il suggère, lui aussi, une rencontre européenne tripartite (pouvoirs publics, patronat, syndicats) consacrée à la situation de l'emploi. Enfin, la C.F.T.C., à la veille du « sommet » européen à Copenhague, les 7 et 8 avril, a demandé au président de la Commission européenne qu'une priorité absolue soit donnée à la résorption du chômage et à un plan coordonné entre les Neuf pour relever le rythme de l'activité générale.

AUTOMOBILE

L'intention de Renault et d'American Motors est de monter en 1980 la R 18 aux États-Unis

De notre envoyé spécial

New-York. — *Les journaux et les chaînes de télévision américains ont accordé une grande importance à l'intention de collaboration annoncée par Renault et American Motors Corporation (A.M.C.). De la côte ouest à la côte est, on cherche cependant à percer les intentions réelles des deux constructeurs, dont le protocole n'a pas été rendu public. C'est seulement dans soixante jours, comme le veut la loi américaine qui exige ce genre de déclaration dès lors qu'une société — en l'occurrence A.M.C. — est cotée en Bourse aux Etats-Unis, que le programme de Renault et A.M.C. à court et à moyen terme sera mieux connu.*

Il s'agit en fait pour Renault d'intensifier la vente des R 5 — baptisées ici par coquetterie « le Car » — mais aussi et surtout de faire en sorte que la R 18, voiture toute nouvelle (1), *soit montée en série aux Etats-Unis par A.M.C. en 1980.*

Quatrième constructeur américain (2) après General Motors, Ford et Chrysler, A.M.C. était seul à n'avoir, faute de disposer d'un bureau d'études, aucun produit de remplacement dans la gamme des « petites voitures », et c'est d'un commun accord que Renault et A.M.C. ont arrêté leur choix sur la R 18. C'est au demeurant la seule possibilité qui s'ouvre à la Régie de proposer la R 18 à un prix compétitif — 5 000 dollars sur le bas de gamme — sur les marchés américain et canadien — l'accord porte aussi sur le Canada, — eu égard aux coûts de fabrication beaucoup plus élevés en France qu'aux Etats-Unis, coûts auxquels s'ajoute le prix du transport. Si la R 18 a été préférée à la R 5 pour être montrée outre-Atlantique, c'est que sa technique de construction est beaucoup plus simple et que la première a aussi l'avantage sur la seconde de bénéficier de l'attrait qui va à toute nouvelle voiture.

A New-York comme à Los Angeles on a semblé éprouver une certaine satisfaction à l'annonce des intentions d'accord passées entre A.M.C. et Renault. Sans doute faut-il y voir le soulagement que A.M.C. n'ait pas lié son avenir avec des constructeurs japonais ou allemands qui ont déjà réussi leur percée sur le marché américain et dont l'alliance avec A.M.C. aurait été reçue comme une menace supplémentaire. Dans l'hypothèse vraisemblable où l'association Renault-A.M.C. serait définitivement officialisée dans deux mois, on s'interroge sur la portée et l'interpénétration de la collaboration entre les deux constructeurs, et il n'est pas exclu, par exemple, que Renault joue en partie un rôle de bureau d'études pour les productions futures d'A.M.C. Ce qui est sûr c'est que la Régie a réussi à s'assurer le grand réseau de distribution qui lui faisait défaut (deux mille cent concessionnaires) aux Etats-Unis pour la diffusion immédiate de la R 5 et pour celle à terme de la R 18. Il est aussi acquis que le réseau A.M.C. (2 % du marché américain) a réagi favorablement à l'annonce des projets des deux constructeurs en raison précisément de l'absence de produit de remplacement dans sa gamme et d'un contexte économique difficile. L'une des contreparties pour Renault, outre les facilités commerciales qui s'ouvrent, sera de mieux connaître le marche local et de bénéficier de la technologie américaine dans le domaine de l'électronique, dont la maîtrise sera nécessaire dans les prochaines années.

FRANÇOIS JANIN.

(1) La présentation de la Renault 18 à la presse spécialisée est actuellement en cours dans le midi de la France.

(2) A.M.C. construit environ trois cent trente mille véhicules par an, soit cent cinquante mille jeeps et cent quatre-vingt mille voitures particulières et véhicules utilitaires. En 1963, A.M.C. employait seize mille personnes, aujourd'hui huit mille trois cents. Après l'annonce de l'intention de collaboration des deux constructeurs, l'action en Bourse d'A.M.C. a monté d'un point.

Les résultats financiers de Volvo se dégradent

De notre correspondant

Stockholm. — Les ventes d'automobiles ont brusquement augmenté en Suède au mois de mars : 18 360 véhicules neufs ont été immatriculés, soit environ 5 000 de plus qu'en février. Toutefois, le volume des ventes demeure inférieur de 30 % à celui enregistré pendant le premier trimestre de 1977 et il est bien difficile de dire si cette tendance positive va se confirmer. Les deux constructeurs suédois Volvo et Saab, qui contrôlent entre 30 et 31 % du marché intérieur, ne profitent pas également de cette amélioration de la situation. Saab, qui avait réduit sa production de voitures de tourisme à quelque 80 000 unités en 1977 contre 96 000 en 1976, consolide ses positions et gagne même 2,5 % du marché, grâce à ses nouveaux modèles, comme la Turbo.

Pour Volvo, en revanche, les problèmes s'accumulent. En 1977, la société a vendu deux cent soixante et un mille véhicules de tourisme, soit 8 % de moins que l'année précédente, cette baisse étant essentiellement due au fléchissement des ventes en Suède. Conséquences : ses résultats ont fortement chuté, revenant de 582 millions de couronnes en 1976 (580 millions de francs environ) à 351 millions en 1977.

Au cours des trois premiers mois de l'année, les exportations, notamment vers les pays du Marché commun, ont augmenté de 20 %, mais cette augmentation n'a fait que compenser les nouvelles pertes enregistrées sur le marché intérieur. Par ailleurs, l'usine de Volvo aux Pays-Bas ne donne pas, loin s'en faut, les résultats escomptés lors de la prise de contrôle de DAF en 1972. Pour atteindre une bonne rentabilité, ses installations doivent, dit-on, tripler leur chiffre d'affaires actuel et produire cent mille véhicules par an, ce qui ne saurait être réalisable avant 1980 au plus tôt. Quant au secteur poids lourds et autocars, il ne se porte pas non plus très bien. Ses ventes stagnent : vingt-quatre mille six cents camions ont été vendus en 1977, soit à peu près autant qu'en 1976.

ALAIN DEBOVE.

Faits et chiffres

Affaires

● *La société sud-coréenne Korea Electric* a passé, le 3 avril, un contrat avec la firme américaine Westinghouse pour la construction de deux centrales nucléaires à Kori, à 300 kilomètres au sud de Séoul. Celles-ci devraient entrer en service en 1984 et en 1985. La société française FRAMATOME, qui était sur les rangs, avait repris espoir il y a un mois lorsque la Corée du Sud avait annoncé qu'elle se tournerait vers des firme européennes si l'EXIMBANK refusait de financer le contrat.

● *M. Pierre Weil* a démissionné de ses fonctions de président du Conseil national de la publicité (C.N.P.). Cette décision est motivée, selon le communiqué du C.N.P., par « *des raisons personnelles et compte tenu de la charge de plus en plus lourde que représente le C.N.P. dont il assuré la mise en place progressive* ».

Conditions de travail

● *Réduction compensée de la durée du travail pour soixante-dix mille sidérurgistes.* — En application de la convention de protection sociale, signée en juin 1977, par F.O. et la chambre patronale de la sidérurgie, la durée hebdomadaire du travail a été ramenée de 41 h. 30 à 41 heures sans réduction de salaire au profit des sidérurgistes qui ne travaillent pas en continu (soixante-dix mille personnes soit la moitié des effectifs).

A l'étranger

● *Les réserves de change de la Grande-Bretagne* ont diminué de 381 millions de dollars en mars. C'est la deuxième baisse consécutive depuis mai 1977.

Syndicats

● *La C.G.T. n'a pas proposé de journée nationale d'action interprofessionnelle à la C.F.D.T.*, dans les conditions actuelles, a déclaré M. Henri Krasucki, secrétaire de la C.G.T., le 4 avril. « *Rien ne peut loyalement justifier la moindre spéculation à ce sujet* », a ajouté le syndicaliste. Il a annoncé que le bureau de la C.G.T. allait publier prochainement une déclaration à la suite « *de la réponse préoccupante de la C.F.D.T.* » à la lettre envoyée le 29 mars à M. Maire (*le Monde* du 4 avril).

CONJONCTURE

MATIGNON JUGE SANS FONDEMENT L'ANNONCE D'UN EMPRUNT D'ÉTAT

Les services de l'hôtel Matignon ont publié mardi 4 avril un communiqué indiquant que « *les informations parues dans différents organes de presse faisant état du lancement prochain d'un emprunt d'Etat étaient sans fondement* ».

[C'est « le Monde » qui a annoncé dans ses éditions d'hier le lancement d'un emprunt d'Etat. D'après nos informations, celui-ci serait de 8 milliards de francs. L'appel à l'épargne du public est d'autant plus vraisemblable que le nouveau gouvernement devra financer en 1978, de façon non inflationniste, un déficit budgétaire d'abord estimé à 8,9 milliards de francs (prévision faite à l'automne 1977, dans la loi de finances pour 1978), mais qui risque fort de s'alourdir du fait des différentes mesures économiques et sociales que prendra M. Barre au cours des semaines et des mois à venir.

Dans la mesure où les pouvoirs publics, d'une part, acceptent pour cette année un découvert budgétaire du même ordre de grandeur qu'en 1977 (entre 15 et 20 milliards), d'autre part refusent de le financer par de la création monétaire, il est bien évident que l'Etat n'a qu'un nombre limité de possibilités : émissions de bons du Trésor dans le public, émissions de petits emprunts comme cela s'était fait à l'époque où M. Fourcade était ministre des finances, émission d'un grand emprunt d'Etat. D'après nos information, c'est cette dernière formule qui a les préférence de l'hôtel Matignon. Mais pour des raisons évidentes, il est difficile aux pouvoirs publics de donner des informations officielles à ce sujet avant qu'une décision n'ait été définitivement prise.

● *Le taux d'inflation dans les pays industrialisés* a continué de se ralentir en janvier, indique le Fonds monétaire international (F.M.I.) dans ses statistiques mensuelles. Il a atteint en moyenne annuelle 6,9 % contre 7,1 % en décembre et 7,4 % en novembre. La baisse a été due principalement au Canada (9 % en janvier au lieu de 9,4 % en décembre), au Japon (4,3 % au lieu de 4,8 %), aux Pays-Bas (4,5 % au lieu de 5,2 %) et au Royaume-Uni (12,2 % au lieu de 9,9 %). En revanche, une nette accélération a été enregistrée en Suède (13,9 % au lieu de 12,7 %).

● RECTIFICATIF. — Dans le deuxième article de M. Jacques Méraud (*le Monde* du 5 avril, page 39), il fallait lire : « Un tel projet collectif... définirait, à partir d'une « *concertation* approfondie les grandes options que se proposerait la nation » et non « à partir d'une conception approfondie », comme il était imprimé.

AFFAIRES

VINGT SIX MOIS APRÈS SA MISE EN RÈGLEMENT JUDICIAIRE

La société Gambin (machines-outils) reprend ses activités en Haute-Savoie

De notre correspondant régional

Lyon. — Occupée pendant plus de dix-huit mois — du 30 janvier 1976, date de sa mise en règlement judiciaire, à l'automne dernier, — maintenue depuis en état de fonctionnement par une dizaine d'employés payés par le syndic, l'entreprise Gambin, de Viuz-en-Sallaz (Haute-Savoie), constructeur de machines-outils, dont les cinq cent douze salariés avaient été licenciés, a rouvert ses portes le lundi 3 avril. Quatre-vingt-cinq personnes ont, pour l'instant, retrouvé le chemin des ateliers. Mais ce redémarrage sous l'étendard du groupe Liné devrait permettre de réembaucher quatre-vingt-onze autres salariés d'ici au mois de septembre. Toutefois, selon M. Marchal, ancien directeur de la production, qui vient d'être nommé par M. Henri Liné directeur général, l'effectif total culminera d'ici deux à trois ans autour de deux cent cinquante personnes environ.

Dans l'immédiat, l'entreprise va relancer sa production en s'appuyant sur ses valeurs sûres, les fraiseuses universelles, mais en les perfectionnant. Par la suite, la nouvelle direction envisage de développer la fabrication des machines à commandes numériques, sur lesquelles Liné a parié avec tant d'audace. Cette perspective n'est pas tout à fait nouvelle pour Gambin, qui disposait déjà d'un début de gamme dans ce secteur.

Ainsi, après plus de deux années d'impasse — une tentative de rapprochement avec la société Dufour, de Montreuil, avait échoué peu de temps après la mise en règlement judiciaire de la société haut-savoyarde, — le dossier Gambin a trouvé soudain une solution. L'espoir d'un redémarrage s'était dessiné avec l'acceptation le 27 février par le CIASI (Comité interministériel d'aide aux structures industrielles) du plan de redressement proposé. Cette réunion fut suivie par une présentation des caractéristiques de la nouvelle société, le 17 mars, à l'intention des cadres et assimilés, le 18 à celle de l'ensemble du personnel (cent trente salariés avaient répondu à cette invitation). Gambin S.A. se retrouve aujourd'hui dans la holding P.S.M. (Participation de sociétés machines-outils), au sein de laquelle sont regroupés en particulier Liné S.A., Liné Canada et Liné Précision (un ancien établissement Gambin, à Luzy, dans la Nièvre), à côté de l'entreprise Landis-Gendron, de Villeurbanne — un autre grand nom de la machine-outil repris tout récemment par le groupe Liné.

Le sauvetage de Gambin S.A. a-t-il quelque chance de réussir ? Les témoignages nombreux et très encourageants parvenus en réponse aux quatre mille lettres adressées aux anciens clients de la société fondent pour une large part l'optimisme de M. Marchal en 1974, 50 % du chiffre d'affaires de l'entreprise (de l'ordre de 50 millions de francs au total) étaient réalisés à l'exportation (U.R.S.S., Egypte, Chine, Tunisie notamment). Or, au cours d'une tournée effectuée dans ces pays, les nouveaux responsables ont pu constater que ces marchés existaient toujours.

Pour parvenir à de tels résultats, la direction propose de nouvelles règles de gestion : « *Une participation générale à l'élaboration du budget va être instituée, et l'information sera constante* », affirme M. Marchal, qui estime que chacun doit désormais se sentir personnellement concerné par la relance de l'entreprise. Malgré tout, même si les objectifs espérés sont atteints, il planera toujours un peu d'amertume à Viuz-en-Sallaz, car « *Gambin ne retrouvera jamais plus sa taille passée* ».

BERNARD ÉLIE.

LE PLAN DE REDRESSEMENT DE MECI SERAIT PRÉSENTÉ AU COMITÉ D'ENTREPRISE LE 7 AVRIL

Le tribunal de commerce de Paris a accordé, le 3 avril, le bénéfice du règlement judiciaire à la société Meci, qui avait déposé son bilan le 28 mars. Les deux syndics désignés examinent depuis lundi avec les intéressés les conditions selon lesquelles la société Controle Bailey (du groupe Comsip Entreprise) pourrait reprendre Meci. Les grandes lignes de l'opération semblent maintenant définies : la gestion de Meci serait confiée à Controle Bailey aux termes d'un contrat de gérance libre.

Des suppressions d'emplois sont inévitables. Pour l'usine d'Issoudun (Indre), il ne semble pas y avoir de gros problèmes. En revanche, on envisagerait un transfert des activités du centre de recherche de Plaisir dans la région parisienne, qui emploie actuellement cent quatre-vingts personnes. On espère que les propositions de reclassement et de préretraite atténueront les retombées sociales de ce plan. Le comité d'entreprise doit se réunir vendredi après-midi.

Il reste cependant quelques points de détail à régler. Compte tenu de l'extrême dispersion des actions de Meci — et de leur prix dérisoire, — les dirigeants de Comsip Entreprise veulent obtenir des garanties de la part des actionnaires et des banquiers de la firme. La gérance libre ne donnant aucun pouvoir sur le capital de la société dont ils prennent la gestion, ils veulent être assurés qu'ils ne seront pas dépossédés de l'affaire en cas de réussite.

UN PLAN DE RESTRUCTURATION DES TANNERIES FRANÇAISES RÉUNIES EST SOUMIS AU CONSEIL DE LA NOUVELLE SOCIÉTÉ

Un plan de restructuration de la Société nouvelle d'exploitation des tanneries françaises réunies (S.N.E.T.F.R.) a été soumis, mardi 4 avril, au conseil d'administration. Ce plan élaboré par M. Foldberg, nouveau directeur de la société, prévoit le redémarrage de la firme sur de nouvelles bases ainsi qu'un nouveau train de suppressions d'emplois (trois cents environ). Une nouvelle solution à laquelle participerait Unigrain (caisse de solidarité des céréaliers et des éleveurs) et plusieurs professionnels du secteur pourrait être rapidement mise en place. Elle dépend cependant de l'octroi d'un certain nombre de concours financiers, privés et publics. Le CIASI (Comité interministériel d'aménagement des structures industrielles) doit examiner ce plan, lundi 10 avril.

La situation de la S.N.E.T.F.R., qui emploie mille salariés dans deux usines (au Puy et à Bort-les-Orgues), est en effet particulièrement critique. La société nouvelle, créée en 1975 par Unigrain, la la Socopa, l'IDI et le Crédit agricole devait assurer la gestion de la Société des tanneries françaises réunies, mise en règlement judiciaire un an auparavant.

En dépit d'apports de fonds importants des pouvoirs publics et des actionnaires, la société nouvelle n'est pas parvenue à équilibrer ses résultats. Depuis plusieurs mois, elle ne survit que grâce au soutien des pouvoirs publics ; l'heure des choix est venue : l'ancienne société des Tanneries françaises réunies a été mise en liquidation le 29 mars. Quant à la société nouvelle d'exploitation, son contrat de gérance expirait le 31 mars. Bien que l'exploitation dirigée depuis le 1er janvier par M. Klaus Foldberg se poursuive, la société se trouve donc dans un vide juridique.

LA SOCIÉTÉ GIRON (textile) EST MISE EN RÈGLEMENT JUDICIAIRE

La Société nouvelle Giron Frères de Saint-Etienne (Loire) a été mise en règlement judiciaire. Cette firme, qui emploie trois cent cinquante salariés dans deux usines du département, est la dernière à fabriquer du velours uni de haute qualité, depuis que la société lyonnaise J.-B. Martin, spécialisée dans le même type de produits, a déposé son bilan il y a quelques mois. Un plan de sauvetage doit être mis sur pied.

ÉTRANGER

Le Trésor helvétique réclame l'équivalent de 720 millions de francs au Crédit suisse

De notre correspondant

Berne. — L'ombre du scandale de Chiasso a plané sur l'assemblée générale du Crédit suisse, qui s'est déroulée mardi 4 avril à Zurich dans une atmosphère tendue. Ainsi, il aura fallu plus d'une heure de discussions particulièrement animées pour que les 2 158 actionnaires présents acceptent, par vote à bulletin secret, de donner quitus au conseil d'administration pour sa gestion en 1977. Mettant directement en cause la responsabilité de la direction dans l'affaire de détournement de fonds de la succursale de Chiasso, une minorité d'actionnaires a néanmoins refusé de donner ce quitus et garde la possibilité de présenter un recours.

S'il est encore prématuré de chiffrer le montant exact des pertes subies par le Crédit suisse, la banque a été contrainte de prélever 1,2 milliard de francs suisses sur ses réserves latentes pour colmater la brèche. Cette opération lui a permis de faire état d'un bénéfice de 235 millions de francs suisses pour l'exercice 1977, en progression de 17 %. Comme l'année précédente, le Crédit suisse distribuera un dividende de 80 F.S. par action au porteur et de 16 F.S. par action nominative.

Essayant de tirer les enseignements de l'affaire de Chiasso, le président du conseil d'administration, M. Oswald Aeppli, a confirmé que les mesures de surveillance et de contrôle internes avaient été renforcées. Il a aussi annoncé que des procès en dommages et intérêts seront intentés aux anciens directeurs et aux principaux responsables des irrégularités commises dans la succursale tessinoise. Par ailleurs, il a qualifié de « disproportionnés » les 293 millions de francs suisses (730 millions de francs environ) réclamés par l'Etat au Crédit suisse au titre des intérêts négatifs que la banque était censée payer sur les dépôts étrangers détournés à Chiasso.

Ce litige fait déjà l'objet de deux recours devant le tribunal fédéral, la plus haute instance judiciaire helvétique. Le premier a été présenté par le Crédit suisse après que la Banque nationale suisse eut décidé de percevoir 81,7 millions de F.S. en intérêts négatifs arriérés, le second par le département fédéral des finances, qui évalue pour sa part à 293 millions de F.S. la somme due.

Il appartiendra donc au tribunal fédéral de trancher un différend dont le dénouement est attendu avec intérêt par l'opinion helvétique.

JEAN-CLAUDE BUHRER.

● *La hausse des prix de détail en Allemagne fédérale* a été de 0.2 % en mars (chiffre provisoire), après avoir atteint 0.5 % en février. En un an (mars 1978 comparé à mars 1977), l'augmentation s'est élevée à 3 %.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ Bas	+ haut	Rep. + ou Dép. —		Rep + ou Dép —		Rep. + ou Dép. —	
$ E.-U. ...	4,5740	4,5820	+ 55	+ 85	+ 90	+ 130	+ 185	+ 270
$ can. ...	4,0300	4,0380	+ 20	+ 57	+ 15	+ 60	— 20	+ 59
Yen (100).	2,0900	2,0960	+ 140	+ 170	+ 270	+ 310	+ 630	+ 670
D. M.	2,2630	2,2690	+ 95	+ 130	+ 190	+ 230	+ 600	+ 670
Florin ...	2,1130	2,1190	+ 60	+ 80	+ 120	+ 150	+ 400	+ 450
F. B. (100).	14,4200	14,4590	+ 320	+ 500	+ 600	+ 800	+1600	+2100
F. S.	2,4300	2,4390	+ 160	+ 190	+ 320	+ 360	+ 950	+1050
L. (1 000) .	5,3720	5,3820	— 230	— 150	— 480	— 350	—1300	—1060
£	8,5474	8.5640	+ 20	+ 160	+ 140	+ 230	+ 160	+ 330

TAUX DES EURO-MONNAIES

D. M.	2 7/8	3 1/4	3 1/16	3 7/16	3 1/16	3 7/16	3 1/16	3 7/16
$ E.-U. ...	20	20 3/8	6 10/16	6 15/16	7	7 5/16	7 3/8	7 7/8
Florin ...	5	5 5/8	4 7/8	5 1/4	4 5/8	5 1/4	4 5/8	5 1/4
F. B. (100).	3 3/4	5 1/4	5 1/4	5 7/8	5 1/4	5 3/4	5 7/8	6 3/8
F. S.	3/16	9/16	3/16	9/16	1/8	5/8	3/8	7/8
L. (1 000) .	12 7/8	18 1/8	12 1/2	13 1/2	13	14	13	14
£	6 1/2	7 1/2	6 7/8	7 1/2	7 1/2	7 7/8	8	8 3/4
Fr. franç..	7 7/8	8 5/8	8 7/8	9 3/8	8 7/8	9 3/8	9 1/2	9 7/8

Nous donnons ci-dessus les cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises tels qu'ils étaient indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

AGRICULTURE

Les fournisseurs de lait de Préval détiendront le tiers bloquant dans l'entreprise

Le Crédit agricole leur avancera l'essentiel des fonds nécessaires

L'affaire Préval est-elle enfin réglée ? Après plus d'un an et demi de tractations laborieuses, de coups de théâtre, de montages financiers délicats, il semble qu'une solution durable soit enfin mise en place. Et elle paraît satisfaire la majorité des participants.

Lorsque, en novembre dernier, un accord avait été conclu entre le groupe Perrier, propriétaire de Préval, l'Union laitière normande (U.L.N.), la CECAB (Centrale coopérative agricole bretonne) et les producteurs de lait de Préval (*le Monde* du 18 novembre 1977), de nombreux points d'interrogation subsistaient. Le plus important concernait sans conteste le mode de participation des quelque vingt-deux mille producteurs au capital de Préval.

Le principe était acquis : les producteurs devaient acheter 34 % du capital afin de détenir une minorité de blocage aux côtés de l'U.L.N., de Perrier (30,5 % des actions chacun) et de la CECAB (5 % des parts). Restait à orchestrer la collecte des fonds nécessaires, tâche ardue dans un milieu particulièrement inorganisé et dont les revenus sont faibles.

Sous la houlette de M. Derouet, responsable syndical agricole, une société civile des producteurs Préval (S.C.P.P.) a été créée. Au terme d'un patient travail de contacts et d'information (les agents de Préval ont effectué quelque seize mille visites !), la S.C.P.P. a recueilli onze mille six cent cinquante signatures ; les producteurs consentant à participer à l'opération représentent ainsi 64,73 % de la collecte de lait de Préval. Six mille producteurs restent à solliciter d'ici à la fin du mois d'avril. La S.C.P.P. devrait au total recueillir 7,5 millions de francs (6,7 millions sont d'ores et déjà collectés), soit 14 % de la somme totale nécessaire.

Le Crédit agricole lui accordera alors un prêt complémentaire afin que soit atteinte la somme (54 millions de francs) qui permettra à la société des producteurs de lait d'acquérir les 34 % du capital prévus par l'accord. Compte tenu des intérêts à verser pendant huit ans au Crédit agricole pour ce prêt, les producteurs devront réunir au total environ 72 millions de francs. Cette souscription sera assurée par un prélèvement direct pendant huit ans de 1 centime par litre sur le prix du lait versé aux producteurs.

« *Nous avions monté un dossier techniquement valable. Il fallait l'épreuve des faits. Si nous n'avions pu réunir que 30 % du lait collecté, la partie n'aurait pas été jouable. Le verdict est tombé dans le bon sens* », a expliqué M. Derouet, président de la S.C.P.P., vendredi 31 mars. Les producteurs ont gagné la première épreuve. « *C'est une solution originale, moderne, plus souple que la coopérative* », assure M. Derouet.
llard de francs, mais ses béné-
Reste une inconnue : comment s'exercera le pouvoir ainsi acquis par les producteurs au sein de Préval ? L'état-major de Préval n'a pas changé ses méthodes de gestion, assure le président de la firme ; mais les services d'achat et de transport Préval et ceux de l'U.L.N. ont été rapprochés ; on envisage maintenant une concertation des actions commerciales. La S.C.P.P. aura (comme l'U.L.N.) quatre représentants au sein du conseil d'administration de Préval. Seront-ils suffisants pour imposer la volonté des producteurs et infléchir la gestion de l'entreprise ? Préval a réalisé en 1977 un chiffre d'affaires de 1,3 milliard de francs, mais ses bénéfices nets restent nuls...

VÉRONIQUE MAURUS.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

DIDOT-BOTTIN

Réunie le 30 mars 1978 sous la présidence de M. Thomas Sebestyen, président-directeur général, l'assemblée générale a approuvé à l'unanimité les comptes et le bilan de l'exercice clos le 30 septembre 1977. Le bénéfice net comptable s'élève à : 1 975 000 F contre 1 028 000 F pour l'exercice précédent.

L'assemblée a décidé la distribution d'un dividende net de 9 F par action assorti de l'impôt déjà payé au Trésor (avoir fiscal) de 4,50 F contre, respectivement, 7,50 F et 3,75 F pour l'exercice précédent.

Le dividende (coupon n° 32) sera mis en paiement à compter du 3 avril 1978.

L'assemblée a renouvelé le mandat d'administrateur de MM. Henri Hottinguer et Jean Verdier et a ratifié la nomination au poste d'administrateur de M. Thomas Sebestyen.

Dans son rapport, le conseil d'administration a souligné le développement des travaux de la société, particulièrement sur le plan informatique, et a annoncé la prochaine parution du « Bottin des communes », nouvel ouvrage reprenant l'ensemble des informations sur les trente-six mille communes françaises, qui devrait trouver un excellent accueil auprès de la clientèle.



PARCOR

Le conseil d'administration a arrêté, au cours de sa séance du 31 mars 1978, les comptes de l'exercice 1977.

Le chiffre d'affaires consolidé hors taxes s'est élevé à 417 millions de francs. Il était de 353 millions de francs en 1976.

Le bénéfice d'exploitation consolidé a atteint 38,92 millions de francs (contre 33,82 millions de francs) et les amortissements 8,15 millions de francs.

Après 8,93 millions de francs de dotations aux comptes de provisions hors exploitation ou exceptionnelles et une provision pour impôt sur les sociétés de 12,35 millions de francs, le bénéfice net consolidé hors plus-values s'est élevé à 23,52 millions de francs (57,24 F par action pour la part de la majorité) contre 20,67 millions de francs (50,28 F par action) à méthode de comptabilisation comparable.

La société a modifié au cours de l'exercice sa méthode de comptabilisation relative au traitement des écarts de change provenant de la conversion des états financiers libellés en monnaies étrangères. Ces montants, jusqu'ici directement portés dans la situation nette, passent dorénavant par le compte de pertes et profits. Les sommes concernées, nettes d'impôt, ont été des profits de 4,40 millions de francs en 1977 et 3,37 millions de francs en 1976.

Le conseil d'administration a décidé de proposer à l'assemblée ordinaire de fixer le dividende net à 21 F par action, soit 31,50 F avec avoir fiscal contre 28,50 F (avoir fiscal inclus) au titre de l'exercice précédent (+ 10,5 %).

PUBLICIS S.A.

Le nouvel essor des activités du groupe Publicis amorcé en 1976, s'est affirmé de façon vigoureuse en 1977. C'est ainsi que, sous réserve des derniers ajustements comptables que pourraient nécessiter les opérations de consolidation des comptes, le chiffre d'affaires consolidé sera de l'ordre de 2 120 000 000 F — contre 1 934 364 000 F — et le bénéfice consolidé après impôt atteindra 23 500 000 F — contre 10 843 000 F l'année précédente.

Au niveau des diverses branches ayant concouru à ces résultats, les chiffres les plus significatifs se présentent comme suit :

Dans le domaine des agences de publicité, Publicis-Conseil et ses filiales ont atteint ensemble un chiffre d'affaires de 488 230 000 F — en progression de 26,3 %, et dégagent un bénéfice consolidé après impôt de 8 848 000 F — contre 3 857 000 F l'année précédente.

Les agences du réseau international Intermarco-Farner avec un chiffre d'affaires de 976 437 000 F — ont marqué, de leur côté, un accroissement de 19,7 % au taux des changes du 31 décembre 1977 (soit 11,35 % à taux de changes constant), et réalisent un bénéfice consolidé après impôt de 7 693 000 F — contre 855 000 F.

Prise globalement, l'activité des diverses sociétés de média (presse, affichage, cinéma, radio-télévision) a représenté un chiffre d'affaires consolidé de 589 476 000 F — et le bénéfice consolidé après impôt atteindra 8 692 000 F — contre 7 746 000 F.

Les Drugstores Publicis, en progression de 11,3 %, ont réalisé un chiffre d'affaires de 102 253 000 F — et un bénéfice après impôt de 2 032 000 F — contre une perte de 622 000 F.

En ce qui concerne la société Holding Publicis S.A., les revenus de l'exercice 1977, encore influencés par la situation des années antérieures, se sont élevés à 5 707 363,67 F contre 5 344 494,62 F. Le bénéfice net s'établit à 2 385 360,49 F après 994 073,22 F de provisions exceptionnelles contre 3 566 950,67 F l'année précédente (hors les plus-values réalisées en 1976 sur diverses cessions de titres de participation pour un montant de 4 212 094,75 F

L'évolution favorable des résultats globaux du groupe qui témoigne d'un retour à des niveaux d'activité soutenue permettront au conseil d'administration d'envisager une augmentation de dividende du même ordre que celle de l'année dernière.



LES MARCHÉS FINANCIERS

PARIS
4 AVRIL

Reprise sélective

Un mouvement de reprise très sélectif s'est opéré mardi en cours de séance à la Bourse de Paris et l'indicateur instantané, initialement en nouvelle et très légère baisse, a finalement progressé de 0,6 % environ.

Ce sont presque essentiellement les titres des entreprises intéressées au bâtiment et aux travaux publics, qui ont bénéficié de ce regain d'intérêt, l'Auxiliaire d'Entreprises en tête, dont le dividende va être doublé (voir ci-contre). *La cotation de l'action fut même suspendue en raison de l'abondance relative de la demande. Ailleurs, quelques petites « touches » ont été observées à la construction électrique, aux magasins, à l'alimentation et du côté des banques. Bref, une quarantaine de hausses appréciables (de 1 % à 8 %) ont été enregistrées. A l'inverse, le nombre de baisses a considérablement diminué, une vingtaine tout au plus ayant été relevées.*

Ce petit « coup de feu », dans un marché modérément actif, a quelque peu surpris les professionnels, qui tablaient plutôt sur un nouveau recul des cours. Il semble avoir été dû pour l'essentiel aux « emplettes » discrètes effectuées par des investisseurs étrangers soucieux de ne pas laisser échapper quelques bonnes affaires, mais aussi par la clientèle française parfois en possession d'importantes liquidités constituées avant les élections dans la crainte d'une arrivée de la gauche au pouvoir.

Si l'on en croit certains observateurs, la Bourse reste fondamentalement « haussière ». Tout porte à le croire dans l'instant présent, vu le désintérêt apparent manifesté pour les obligations, dont les taux appelés à baisser demeurent pourtant attrayants.

Sur le marché de l'or, le lingot a reproduit son cours précédent (26 660 F), tandis que le napoléon cédait encore 1,50 F à 260 F. Nouvelle contraction du volume des transactions à 5,07 millions de francs contre 6,71 millions.

LONDRES

Le marché marque une pause mercredi matin. L'indice des industrielles progresse de 0,2 point, à 468. Tendance soutenue aux fonds d'État. Stabilité des pétroles. Recul des mines d'or.

Or (ouverture) (dollars) 172 65 . contre 180 50

VALEURS	CLOTURE 4.4	COURS 5/4
Beecham	645 ...	642 ...
British Petroleum	762	752 ...
Courtaulds	116 ...	116 ...
De Beers	322 ..	319 ...
Imperial Chemical	362 ...	360 ...
Rio Tinto Zinc Corp	196 ...	196 ..
Shell	528 ..	519 ...
Vickers	179	180 ..
War Loan 3 1/2 %	36 1/2	35 5/8
*West Driefontein	24 1/2	23 3/4
*Western Holdings	23 ...	22 1/4

(*) En dollars U.S., net de prime sur le dollar investissement.

Taux du marché monétaire

Effets privés .... 8 1/2 %

NOUVELLES DES SOCIÉTÉS

BOUYGUES. — Bénéfices nets pour 1977 : pour le groupe, 50,16 millions de francs contre 18,20 millions ; pour la société, 37,71 millions de francs contre 16,85 millions. Pour la première fois, le chiffre d'affaires consolidé H. T. atteint 3 milliards de francs (+ 35 %). Dividende global : 42 F (+ 31 %).

CARREFOUR. — Bénéfice net du groupe pour 1977 : 185 millions de francs contre 132 millions.

SCHNEIDER RADIO-TELEVISION. — Bénéfice pour 1977 : 6,15 millions de francs contre 8,20 millions. Dividende global : 10,50 F (inchangé).

GAUMONT. — Bénéfice pour 1977 : 2,16 millions de francs contre 3,02 millions. Dividende global : 9 F (inchangé).

INDUSTRIELLE ET FORESTIERE DES ALLUMETTES. — Bénéfice pour 1977 : 17,86 millions de francs contre 12,39 millions. Dividende global : 22,50 F contre 18,36 F.

SOFFO. — Bénéfice net pour 1977 : 3,78 millions de francs contre 2,52 millions. Dividende global : 10,80 F contre 9,60 F.

ASTURIENNE. — Les comptes pour 1977 se soldent par un déficit net de 238,6 millions de F. B. contre une perte également de 88,5 millions.

ARBEL. — Bénéfice net pour 1977 : 10,03 millions de francs contre 5,17 millions. Dividende global : 18,75 F (inchangé).

NEW-YORK

Mieux orienté

Un redressement s'est opéré, mardi à Wall Street, après un nouveau repli initial, et, en fin de séance, l'indice des industrielles avait regagné — et même au-delà — tout le terrain cédé au départ pour s'établir à 755,37 (+ 4,33 points).

L'activité est restée modérée : 20,13 millions de titres ont changé de mains contre 20,23 millions la veille.

La résistance à la baisse opposée lundi par le marché et la meilleure tenue relative du dollar sur les grandes places financières ont, semble-t-il, incité les opérateurs à prendre quelques initiatives. Mais les rumeurs insistantes faisant état d'un prochain relèvement du taux de l'escompte les ont conduits à ne pas s'engager trop avant.

Sur 1 842 valeurs traitées, 818 ont progressé, 520 ont fléchi et 504 n'ont pas varié.

Indices Dow Jones : transports, 205,49 (+ 0,09) ; services publics, 105,04 (+ 0,30).

VALEURS	COURS 3-4	COURS 4 4
Alcoa	39 7/8	39 3/8
A.T.T.	61 ...	61 1/4
Boeing	33 1/2	33 3/4
Chase Manhattan Bank	28 7/8	28 7/8
Du Pont de Nemours	101 ...	102 1/8
Eastman Kodak	41 7/8	42 3/4
Exxon	44 3/8	44 3/4
Ford	45 1/8	45 1/2
General Electric	46 ..	46 3/8
General Foods	27 3/4	28 ...
General Motors	60 1/2	60 3/4
Goodyear	17 1/8	17 ...
I.B.M.	236 1/8	238 ..
I.T.T.	28 ...	28 5/8
Kennecott	26 1/2	26 1/2
Mobil Oil	60 7/8	60 5/8
Pfizer	27 3/8	27 3/4
Schlumberger	66 1/2	68 ...
Texaco	25 5/8	25 5/8
U.A.L. Inc.	21 3/4	22 1/8
Union Carbide	38 3/4	38 7/8
U.S. Steel	25 1/8	25 1/2
Westinghouse	17 ...	17 ...
Xerox	41 1/4	41 3/4

INDICES QUOTIDIENS
(INSEE. Base 100 : 30 déc. 1977.)

	3 avril	4 avril
Valeurs françaises	118	118
Valeurs étrangères	97,3	97

Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 29 déc. 1961.)

Indice général	69,3	69

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	4/4	5/4
1 dollar (en yens)	218 35	218 10

BOURSE DE PARIS - 4 AVRIL - COMPTANT

VALEURS	% du nom.	% du coupon	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
[illegible]											

MARCHÉ A TERME

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, des erreurs peuvent parfois figurer dans les cours. Elles sont corrigées dès le lendemain dans la première édition.

La Chambre syndicale a décidé, à titre expérimental, de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant fait l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
[illegible]					

VALEURS DONNANT LIEU A DES OPERATIONS FERMES SEULEMENT

o : offert ; C : coupon détaché ; d : demande ; * droit détaché

Lorsqu'un « premier cours » n'est pas indiqué, il y a eu cotation portée dans la colonne « dernier cours ».

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 4 4	COURS DES BILLETS échange de gré à gré entre banques
Etats-Unis ($ 1)	4 537	4 558	4 500
Allemagne (100 DM)	226 720	226 850	226
Belgique (100 F.)	14 546	14 483	14 475
Pays-Bas (100 fl.)	211 900	212 210	211 500
Danemark (100 krd)	82 440	82 240	82 500
Suède (100 krs)	98 630	98 890	100 250
Norvège (100 k.)	86 150	85 870	87 .
Grande-Bretagne (£ 1)	8 502	8 515	8 600
Italie (1 000 lires)	5 341	5 363	5 500
Suisse (100 fr.)	247 910	248 400	244 500
Autriche (100 sch.)	31 480	31 535	31 450
Espagne (100 pes.)	5 692	5 714	5 750
Portugal (100 esc.)	11 160	11 160	12 000
Canada ($ can. 1)	3 987	4 022	4 035

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 4·4
Or fin (kilo en barre)	26650	26580
Or fin (kilo en lingot)	26660	26660
Pièce française (20 fr.)	261 50	260 ..
Pièce française (10 fr.)	209 50	209 50
Pièce suisse (20 fr.)	246 80	240 ..
Union latine (20 fr.)	239 80	235 ..
Souverain	258	251 .
Pièce de 20 dollars	1254 .	1226 .
Pièce de 10 dollars	610	605
Pièce de 5 dollars	380 .	
Pièce de 50 pesos	1103 ..	1100 50
Pièce de 10 florins	255 ..	258 80

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

LE MONDE DES ARTS ET DES SPECTACLES

LIRE ÉGALEMENT

Le numéro du « Monde » daté 5 avril 1978 a été tiré à 573 763 exemplaires.

Au Sud-Liban

La France porterait les effectifs de ses « casques bleus » de six cents à plus de mille hommes

De notre correspondant

Beyrouth. — Un détachement de la gendarmerie libanaise devait faire son entrée ce mercredi 5 avril au Sud-Liban dans le sillage des casques bleus de la FINUL (Force intérimaire des Nations unies au Liban). Les gendarmes libanais, qui seraient au nombre d'une trentaine, prendraient *position* sur le pont de Khardala, contrôlé par le contingent suédois. Ce sera la première tentative de rétablissement d'une autorité symbolique de l'Etat libanais au sud du fleuve Litani depuis l'éclatement de l'armée en mars 1976.

Des fonctionnaires libanais rejoindraient également leur poste dans les quarante-huit heures dans les localités du Sud. Gendarmes et fonctionnaires devraient pouvoir se réinstaller aussi bien au-delà qu'en-deçà des lignes israéliennes, Tel-Aviv ayant en principe donné son accord au retour des gendarmes, à condition qu'ils se cantonnent dans leurs anciens postes, et des fonctionnaires, à condition qu'ils soient eux-mêmes originaires du Sud-Liban. Cet accord aurait été transmis à Beyrouth mardi par le général Siilasvuo, coordinateur militaire des Nations unies au Proche-Orient.

Malgré l'« *allégement de ses effectifs au Liban* » annoncé par Israël, on ne possède à Beyrouth aucun indice d'un retrait d'unités juives du territoire libanais. Il est certain en tout cas que les Israéliens n'ont abandonné aucune des positions avancées sur lesquelles s'était arrêtée leur offensive. Dans les zones qui demeurent sous contrôle palestinien, c'est-à-dire l'enclave de Tyr et la route côtière qui relie cette ville au nord par le pont de Kasmyeh, la présence symbolique des forces de sécurité libanaises devrait également être possible. Le chef du gouvernement, M. Hoss, qui a rencontré M. Arafat, chef de l'O.L.P., la semaine dernière, a reçu l'assurance que la résistance palestinienne ne s'opposerait pas à un retour des forces de sécurité libanaises.

Faisant le point du déploiement de la FINUL, le général Siilasvuo a précisé que mille huit cents hommes étaient déjà arrivés au Liban, dont mille trois cent cinquante ont pris position au Sud. La force des Nations unies, qui doit comprendre quatre mille hommes, serait complétée dans deux semaines. Des contingents népalais, mexicains et sénégalais sont encore attendus. La France porterait le nombre de ses effectifs de six cents à plus de *mille hommes*, avec *pour mission* nouvelle d'assurer la logistique.

Le déploiement de la FINUL est diversement accueilli au Liban. Le gouvernement espère que cela lui permettra de restaurer une partie de son autorité dans le Sud, tandis que le Front libanais (conservateurs chrétiens) considère l'opération avec scepticisme. Au sein du Mouvement national (progressistes), les réserves sont de plus en plus nombreuses, notamment à l'égard de la présence française, certains prêtant à la France l'intention de vouloir graduellement augmenter son contingent jusqu'à dix mille hommes pour « *faire la loi* » au Liban. Mais, à vrai dire, ces accusations ne sont pas prises très au sérieux, même par ceux qui les formulent. Quant à la résistance palestinienne, sans se montrer vraiment coopérative, elle ne s'oppose pas non plus sérieusement au lent et laborieux déploiement des casques bleus, sauf sur le pont de Kasmayeh, que les Palestiniens refusent toujours de remettre aux parachutistes français, et qui constituera un jour ou l'autre le test décisif de l'opération.

LUCIEN GEORGE.

UN GÉNÉRAL FRANÇAIS ADJOINT AU COMMANDANT DE LA FINUL

Un officier général français remplira les fonctions de commandant adjoint de la force intérimaire des Nations unies au Liban (FINUL).

Le ministère de la défense indique que, « *pour répondre aux demandes émanant du secrétariat général des Nations unies, la France étudie la mise sur pied d'un détachement logistique de la FINUL* ». « Celui-ci, précise-t-on de même source, *destiné à soutenir les unités de la force, représentera un volume limité à cinq cents hommes environ et sera composé d'unités du génie, de transport, de transit et de quartier général.* »

[C'est à la demande des Nations unies que la France a été chargée d'assurer le soutien logistique de l'ensemble — et pas seulement du contingent français — des « casques bleus » du Liban. En contrepartie, un officier général français sera l'adjoint du général ghanéen Erskine, qui commande les forces de l'ONU. Le détachement français, y compris le soutien logistique, sera, au total, de l'ordre d'un millier d'hommes.]

A Pékin

Des milliers de Chinois se sont rassemblés devant les affiches réclamant la vérité sur les incidents du 5 avril 1976

Lues par des milliers de Chinois, les affiches apposées dans le centre de Pékin réclament la vérité sur les incidents du 5 avril 1976 sur la place Tien-An-men. Selon la veuve de Chou En-lai, une nouvelle interprétation de l'« incident contre-révolutionnaire » à la suite duquel M. Teng Hsiao-ping avait été démis de ses fonctions vient d'être donnée par M. Hua Kuo-feng : la responsabilité de l'actuel vice-premier ministre serait maintenant dégagée.

Les rassemblements provoqués à Pékin par l'apparition des affiches contestataires montrent que la présentation officielle des événements d'il y a deux ans ne satisfait toujours pas une partie de la population et que l'affaire de la place Tien-An-Men constitue toujours un abcès pour le régime.

Quand, le 5 avril 1976, jour de la fête des morts, des dizaines de milliers de Chinois avaient manifesté dans le centre de la capitale à la mémoire de Chou En-lai, décédé trois mois plus tôt, l'intervention brutale de la police avait provoqué des incidents qui firent plusieurs morts. Deux jours plus tard, le comité central du parti, dont était membre M. Hua Kuo-fang, destituait M. Teng Hsiao-ping de toutes ses fonctions en raison de son « *comportement* » pendant cette journée « *contre-révolutionnaire* ». Le vice-premier ministre était accusé d'avoir profité de l'hommage en Chou En-lai pour rameuter les partisans d'une « *ligne* » contraire à celle du gouvernement en place. M. Teng Hsiao-ping est revenu au pouvoir au titre de « *premier vice-premier ministre* », mais le « verdict » rendu par le comité central unanime *n'a jamais été révisé officiellement.* M. Wu Teh, membre du bureau politique, accusé à plusieurs reprises par des affiches d'avoir organisé la répression des manifestations d'avril 1976 en sa qualité de maire de Pékin, a été maintenu dans toutes ses fonctions.

L'inspiration des affiches est la même que celle des textes déjà apposés à plusieurs reprises sur des bâtiments officiels ou sur les murs des universités. Mais les « *dazibaos* » que lisent actuellement les milliers de Pékinois étonnent par la précision de leurs accusations et la volonté de ne pas s'en tenir à une protestation de principe. Une affiche murale signée par « *ceux qui ont vu de leurs yeux et ont entendu de leur oreilles* » dénonce l'arrestation et les conditions de détention des personnes capturées par les forces de l'ordre, rapporte l'A.F.P. Les auteurs de ce texte protestent contre les « *coups des gardiens et l'absence de soins* ». Ils adjurent leurs concitoyens d'« *empêcher la réapparition d'un K.G.B. outrepassant la loi et les intérêts du prolétaria* » ; ils demandent à chacun de ne pas oublier « *le sang des martyrs* ».

(Les autorités ont implicitement admis que les incidents d'avril 1976 avaient fait des morts quand elles ont parlé de mauvais éléments « *châtiés comme il se doit* », mais sans préciser leur nombre.) Une affiche apposée sur le « *monument aux héros du peuple* » invite les artistes chinois — poètes, peintres et compositeurs — à célébrer par des œuvres originales « *les combattants du 5 avril* ».

C'est le jour de la floraison de ces affiches qu'a choisi Mme Teng Ying-chao, veuve de Chou En-lai, vice-présidente de l'Assemblée nationale, pour annoncer à des journalistes yougoslaves que M. Hua Kuo-feng avait donné, lors d'une réunion des dirigeants chinois, dont la date n'est pas précisée, une « *nouvelle interprétation* » des événements d'avril 1976 : il s'agissait essentiellement d'une manifestation « *de passion des masses pour le premier ministre Chou En-lai* », et des « *enquêtes répétées* » ont montré que M. Teng Hsiao-ping n'était pas mêlé aux « *agissements des contre-révolutionnaires qu'on ne peut empêcher dans de telles manifestations* ».

Cette version va beaucoup plus loin que les commentaires de la revue du P.C., le *Drapeau rouge*, qui, dans son numéro de février, attribuait à la « bande des quatre » les « *calomnies* » dont avait été victimes M. Teng Hsiao-ping après une manifestation dont cette bande avait « *déformé la nature* » (*le Monde* du 16 février). Si M. Hua Kuo-feng a effectivement tenu les propos que lui prête la veuve de Chou En-lai, pourquoi réserver la primeur de cette nouvelle à des journalistes étrangers ?

Il semble que certains Chinois ne soient plus disposés à attendre indéfiniment l'amende honorable du comité central, auteur de la résolution destituant M. Teng Hsiao-ping. Surtout la faculté qui leur est accordée de manifester leur impatience montre que la lutte entre dirigeants engagée par « *larges masses* » interposées n'est pas terminée.

JEAN DE LA GUÉRIVIÈRE.

A PROPOS DE « CHILI-IMPRESSIONS »

Une mise au point de l'Institut national de l'audiovisuel

*Le tribunal civil de Paris doit décider, jeudi après-midi 6 avril, si l'émission « Chili-Impressions » peut ou non passer à l'antenne. La diffusion de la série produite par l'Institut national de l'audiovisuel (INA) pour Antenne 2 et réalisée par José-Maria Berzosa et Chantal Baudis sera fonction de cette nouvelle audience (*le Monde *du 4 avril), qui permettra au tribunal de confronter les points de vue de l'ambassade du Chili à Paris et de l'INA sur l'« accord » qui existe entre eux. Cette « affaire » soulève d'ores et déjà des protestations.*

Dans un communiqué diffusé le mardi 4 avril à la presse, la direction générale de l'INA explique : « *Aux termes d'un accord de tournage signé le 15 février 1977 par le réalisateur José-Maria Berzosa et le ministre, secrétaire général du gouvernement chilien, il fut précisé que le reportage entrepris serait, « une fois terminé, présenté, sous » forme de film documentaire » doublé en français, à l'ambassade du Chili en France, laquelle pourrait signaler toute » erreur de traduction, d'interprétation, et/ou ajouter les » éclaircissements qu'elle estimerait nécessaire ». L'accord précisait également qu'« il ne pourrait s'agir en aucune façon » d'une censure préalable sur » l'ensemble du matériel filmé ».*

» L'ambassade du Chili a été conviée à visionner la totalité des déclarations — en leur état définitif — des quatre membres de la junte. A cette occasion, des modifications de détail concernant la traduction ont été formulées : elles ont été prises en compte.

» Aucune autre observation n'a été faite, aucune projection supplémentaire demandée. La programmation de cette série de quatre émissions a donc été organisée normalement ; la presse en a été prévenue en temps utile, une projection de la première émission a également été organisée samedi dernier pour l'ambassadeur. A l'issue de la projection, celui-ci n'a pas exprimé l'intention d'ajouter des éclaircissements, comme il en avait la possibilité. »

LE REDRESSEMENT DU DOLLAR SE CONFIRME

Amorcé mardi après une forte chute consécutive à l'annonce d'un déficit record de la balance commerciale américaine, le redressement du dollar s'est confirmé mercredi 5 avril sur les marchés des changes. A Francfort, son cours est passé à plus de 2,02 DM, contre 2,01 DM la veille, s'élevant à Zurich de 1,8450 FS à près de 1,88 FS et à Paris de 4,56 F à 4,58 F (contre 4,5370 F lundi). A Tokyo, il a regagné 1 yen (à 219 yens) après avoir « passé » lundi la barre des 220 yens.

Le redressement est à la fois d'ordre technique, intervenant au lendemain d'une nouvelle chute du dollar, et d'ordre psychologique, les milieux financiers internationaux attendant les mesures que le président Carter envisage de prendre pour maîtriser l'inflation aux Etats-Unis.

Evoquant la mise en application au 1er avril 1978 des accords monétaires de la Jamaïque, non ratifiés par la France, « la Lettre de la Nation », organe du R.P.R., dans son numéro du 5 avril, ne juge pas « impossible qu'une initiative spectaculaire soit proposée vendredi au conseil européen de Copenhague par les deux interlocuteurs de Rambouillet, MM. Giscard d'Estaing et Schmidt : par exemple, un flottement concerté des monnaies européennes, nouvelle version du « serpent » monétaire ». Et « la Lettre » d'ajouter : « Il n'aurait pas été inutile que la nouvelle Assemblée eût été informée des intentions gouvernementales en ce domaine. »

KRACH IMMOBILIER EN NORMANDIE

Des centaines d'emplois menacés

Les départements de l'Orne, du Calvados, de la Sarthe, de la Mayenne et d'Eure-et-Loire subissent, depuis le 28 mars, les premiers effets d'un des krachs immobiliers les plus importants qu'ait connus la région. Le 28 mars, le tribunal de commerce d'Alençon (Orne) a ordonné la mise en liquidation des biens de cinq sociétés créées par M. Gérard Mureau, promoteur immobilier. Il s'agit de la S.A. Mureau, de la Société auxiliaire de bâtiments alençonnaise, de la Société Gérard Mureau-Pavillons individuels, du Groupe Gérard Mureau (G.G.M.) et de la Société Thoma, à Caen. Le montant du déficit des sociétés de M. Mureau, que l'on dit en fuite, est pour l'instant difficilement évaluable.

Ce krach, dans l'immédiat, met en difficulté les quatre-vingt-dix-neuf employés des sociétés en faillite, mais également deux cent soixante et onze artisans sous-traitants, qui emploient environ deux mille ouvriers. On craint dans ces départements une cascade de faillites. D'autre part, les acquéreurs des maisons individuelles Gérard Mureau voient la réalisation de leur maison brusquement arrêtée. Me Jacques Rossi, syndic à Flers (Orne), a été nommé par le tribunal de commerce d'Alençon.

A B C D E F G